

4RUNNER

2011

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2010 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	**Avant de prendre le volant**	Réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et la colonne de direction.
2	**Au volant**	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	**Équipements intérieurs**	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	**Entretien et soin**	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	**En cas de problème**	Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	**Caractéristiques du véhicule**	Informations détaillées sur le véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Informations relatives aux clés
Clés 30

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Système d'accès et de démarrage “mains libres” ... 34
Télécommande du verrouillage centralisé 50
Portes latérales 57
Hayon 64

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)
Sièges avant 70
Sièges arrière 74
Appuis-têtes 85
Ceintures de sécurité 88
Volant de direction 95
Rétroviseur intérieur 96
Rétroviseurs extérieurs 99

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques 101
Vitre électrique du hayon ... 104
Toit ouvrant 108

1-5. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 113

1-6. Système antivol
Système d'antidémarrage... 117
Alarme 121
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) 124

1-7. Informations relatives à la sécurité
Position de conduite correcte 125
Sacs de sécurité gonflables SRS..... 127
Système de classification des occupants du siège passager avant..... 145
Sièges de sécurité enfant... 151
Installation du siège de sécurité enfant..... 155

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 170
Contacteur de démarrage (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) 181
Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”) 184
Transmission automatique 191
Commodo de clignotants 197
Frein de stationnement 198
Avertisseur 199

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs ... 200
Témoins indicateurs et d'alerte 208
Instrument accessoire 214

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 218
Sélecteur d'antibrouillards 225
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 226
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 228

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 231
Système intuitif d'aide au stationnement 235
Système de rétrovision sur écran 240
Système à quatre roues motrices (modèles 4x4 non permanent) 246
Système à quatre roues motrices (modèles 4x4 permanent) 249
Système antipatinage 253
Système AUTO LSD 256
Système de blocage de différentiel arrière 259
Système d'assistance à la descente 262
Crawl Control 265
Sélection multi-terrain 269
Systèmes d'aide à la conduite 277

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions à observer en tout-terrain 287
Chargement et bagages 292
Limites de charge du véhicule 298
Conseils de conduite hivernale 300
Conduite avec une caravane/remorque 305
Remorquage 319

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel 322
Système de climatisation automatique 328
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 336
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise 338

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 339
Utilisation de l'autoradio 344
Utilisation du lecteur de CD 352
Lecture des disques MP3 et WMA 361
Utilisation avec un iPod 370
Utilisation avec un lecteur USB 378
Utilisation optimale du système audio 386
Utilisation de la prise AUX 391
Utilisation des commandes audio au volant 392

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio Bluetooth® 395
Utilisation du système audio Bluetooth® 400
Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth® 406
Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth® 408
Configuration du système audio Bluetooth® 413

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Particularités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 414
Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 420
Passer un appel téléphonique 429
Configuration d'un téléphone mobile 434
Configuration du système et sécurité 440
Utilisation du répertoire 444

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 452
• Éclairages intérieurs 453
• Éclairages individuels 454

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements 456
• Boîte à gants 458
• Rangement de console 459
• Range-monnaie 460
• Compartiment pour papiers-mouchoirs 461
• Porte-stylo 462
• Casier auxiliaire 463
• Porte-gobelets 464
• Porte-bouteilles 468

3-7. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 470
Miroirs de courtoisie 471
Montre 472
Affichage de la température extérieure 474
Prises d'alimentation (12V DC) 477
Prises d'alimentation (120V AC) 480
Sièges chauffants 487
Accoudoir 489
Tapis de sol 490
Boussole 492
Équipements de coffre 499
Commande d'ouverture de porte de garage 505
Safety Connect 513

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 522
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 525

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 528
Entretien général 531
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 535

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 536
Capot 540
Compartiment moteur 541
Pneus 562
Pression de gonflage des pneus 569
Jantes 573
Filtre de climatisation 575
Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique 578
Vérification et remplacement des fusibles 582
Ampoules 592

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 604
Remorquage du véhicule ... 605
Vous suspectez un problème 612
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 613
Enregistreur de bord (EDR) 614

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche 616
En cas de crevaison 631
Si le moteur ne démarre pas 644
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 646
Si vous perdez vos clés 648
Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant 649
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 650
Si la batterie du véhicule est déchargée 653
Lorsque le véhicule chauffe 659
Si votre véhicule est bloqué 662
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 664

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 668
Informations sur le carburant 683
Informations sur les pneumatiques 687

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 700

6-3. Initialisation

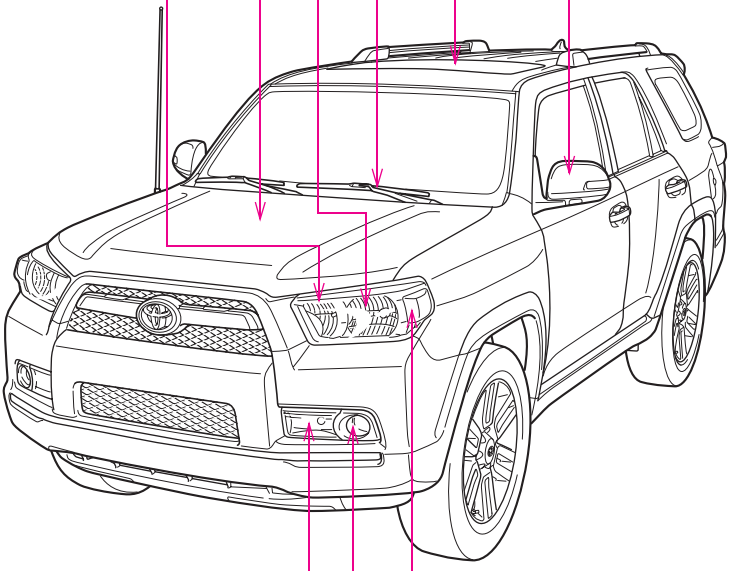
Systèmes à initialiser 708

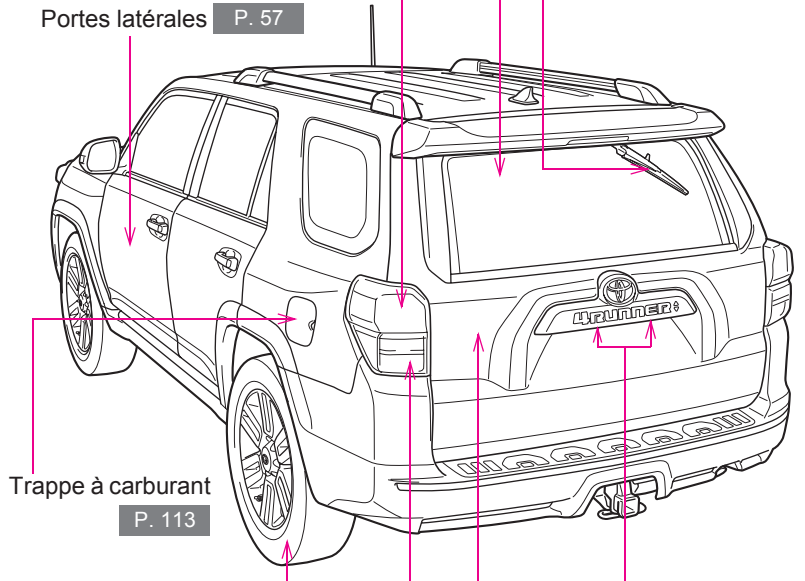
Index

Index des sigles 710

Index alphabétique..... 712

Que faire si... 725


Projecteurs (feux de croisement) P. 218
Capot P. 540
Projecteurs (feux de route) P. 218
Essuie-glaces de pare-brise P. 226
Toit ouvrant* P. 108
Rétroviseurs extérieurs P. 99
Feux de stationnement et feux de position latéraux avant P. 218
Antibrouillards* P. 225
Clignotants avant et éclairages de jour P. 197, 218



Feux stop/arrière et feux de position latéraux arrière P. 218

Dégivrage de la lunette arrière P. 336

Essuie-glace de lunette arrière P. 228

Portes latérales P. 57

Trappe à carburant P. 113

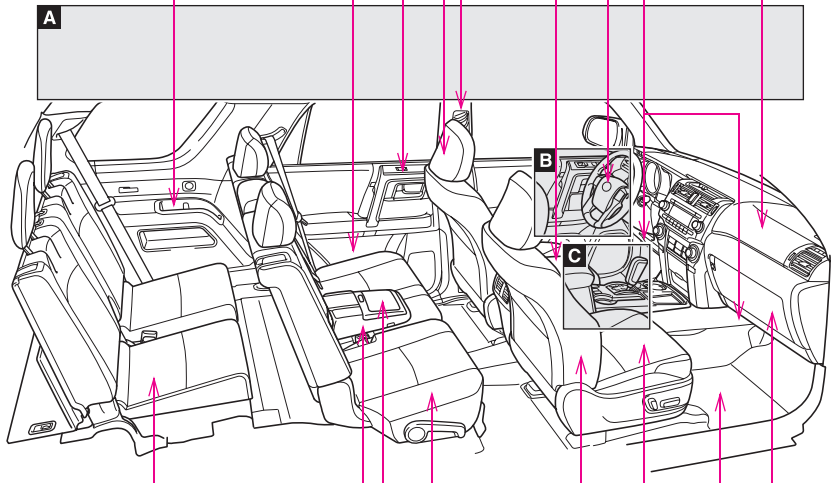
Pneus
- Permutation P. 562
- Remplacement P. 631
- Pression de gonflage P. 681
- Informations P. 687

Éclairages de plaque d'immatriculation P. 218

Hayon P. 64

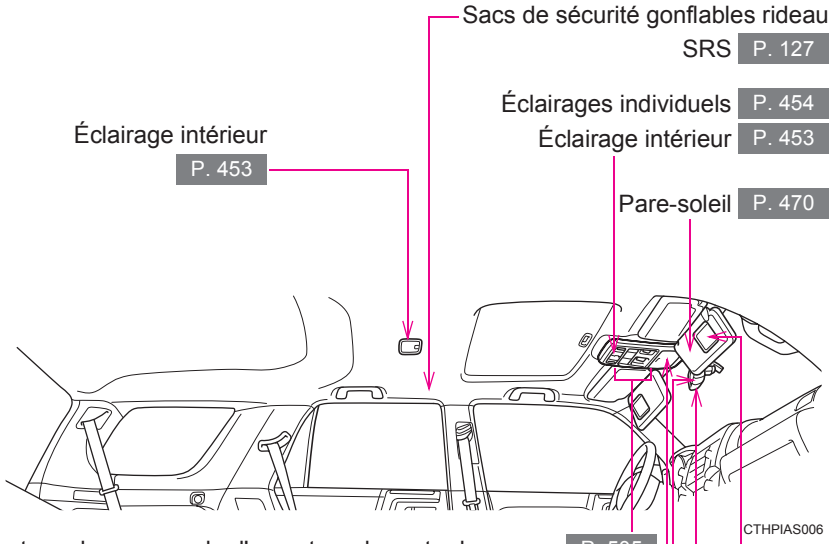
Clignotants arrière P. 197

*: Sur modèles équipés



Rangement de console P. 459
Compartiment pour papiers-mouchoirs P. 461
Porte-stylo P. 462
Ceintures de sécurité P. 88
Appuis-têtes P. 85
Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 101
Porte-gobelets* P. 464
Porte-bouteilles P. 468
Sac de sécurité gonflable SRS conducteur P. 127
Sacs de sécurité gonflables SRS de genoux P. 127
Sac de sécurité gonflable SRS passager P. 127
Sièges arrière* P. 74
Accoudoir P. 489
Porte-gobelets P. 464
Sièges arrière P. 74
Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux P. 127
Boîte à gants P. 458
Tapis de sol P. 490
Sièges avant P. 70

A



Boutons de commande d'ouverture de porte de garage P. 505
Bouton “SOS”* P. 513
Commandes de toit ouvrant* P. 108
Commutateur d'antipatinage* P. 253
Commutateur de désactivation du VSC P. 256
Commutateur de blocage de différentiel arrière* P. 259
Commutateur d'assistance à la descente* P. 262

Casier auxiliaire* P. 463
Commutateur Crawl control* P. 265
Sélecteur multi-terrain* P. 269

Système de rétrovision sur écran* P. 240

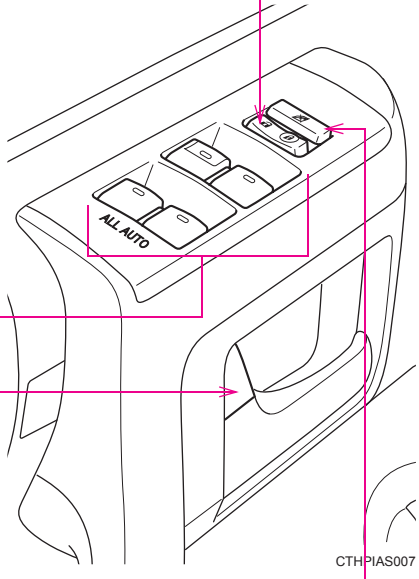
Rétroviseur intérieur P. 96

Miroirs de courtoisie P. 471

*: Sur modèles équipés

B

Commande de verrouillage centralisé des portes P. 58

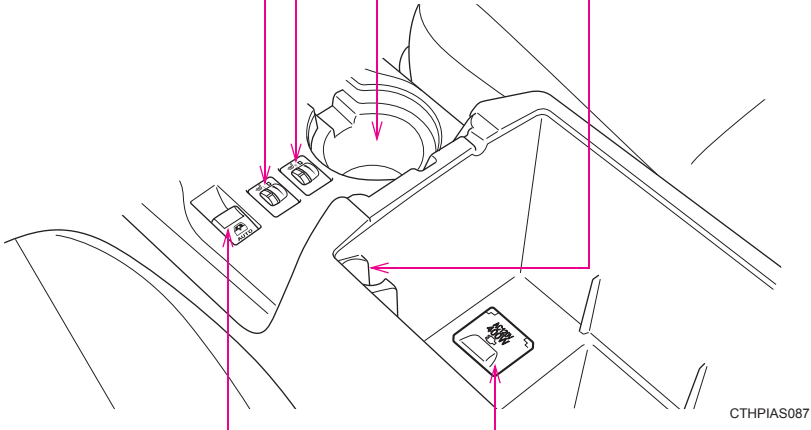


Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 101

Bouton intérieur de verrouillage des portes P. 58

Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 101

C



Boutons de commande de sièges chauffants* P. 487

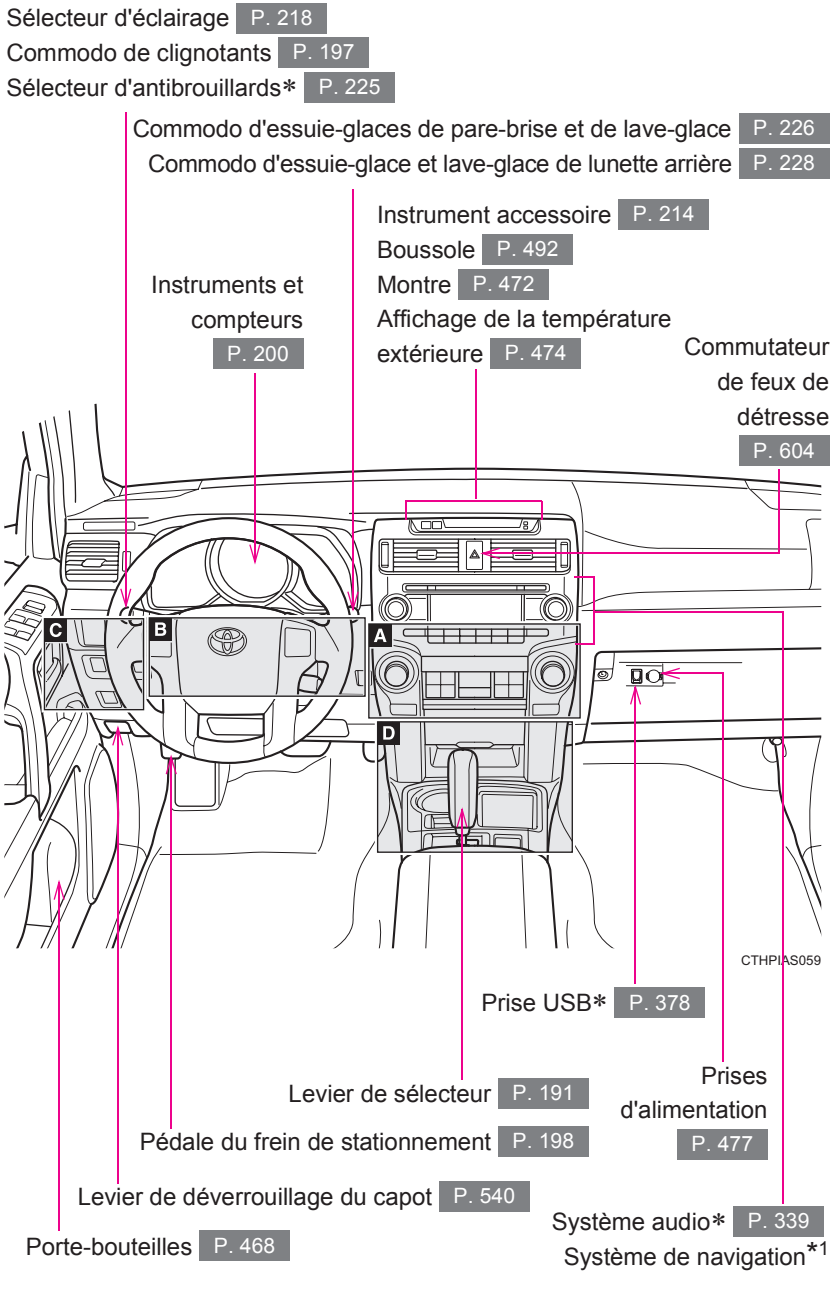
Porte-gobelets P. 464

Range-monnaie P. 460

Bouton de commande de la vitre électrique du hayon électrique P. 104

Prises d'alimentation* P. 480

*: Sur modèles équipés

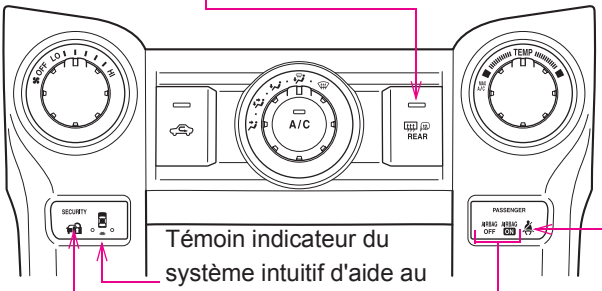

Sélecteur d'éclairage P. 218
Commodo de clignotants P. 197
Sélecteur d'antibrouillards* P. 225
Commodo d'essuie-glaces de pare-brise et de lave-glace P. 226
Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière P. 228
Instrument accessoire P. 214
Boussole P. 492
Montre P. 472
Affichage de la température extérieure P. 474
Instruments et compteurs P. 200
Commutateur de feux de détresse P. 604
A
B
C
D
CTHPIAS059
Prise USB* P. 378
Levier de sélecteur P. 191
Pédale du frein de stationnement P. 198
Levier de déverrouillage du capot P. 540
Porte-bouteilles P. 468
Prises d'alimentation P. 477
Système audio* P. 339
Système de navigation*1

A

Véhicules équipés d'un système de climatisation manuel

Dégivrage de la lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs P. 336

Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant P. 619



Témoin indicateur du système intuitif d'aide au stationnement* P. 235

Témoin d'alarme électronique P. 117, 121

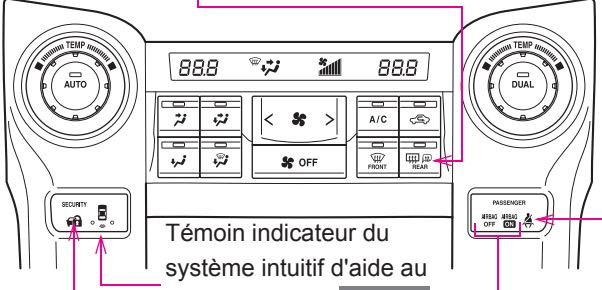
Témoin indicateur “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF” de passager avant P. 145

CTHPIAS060

Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique

Dégivrage de la lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs P. 336

Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant P. 619



Témoin indicateur du système intuitif d'aide au stationnement* P. 235

Témoin d'alarme électronique P. 117, 121

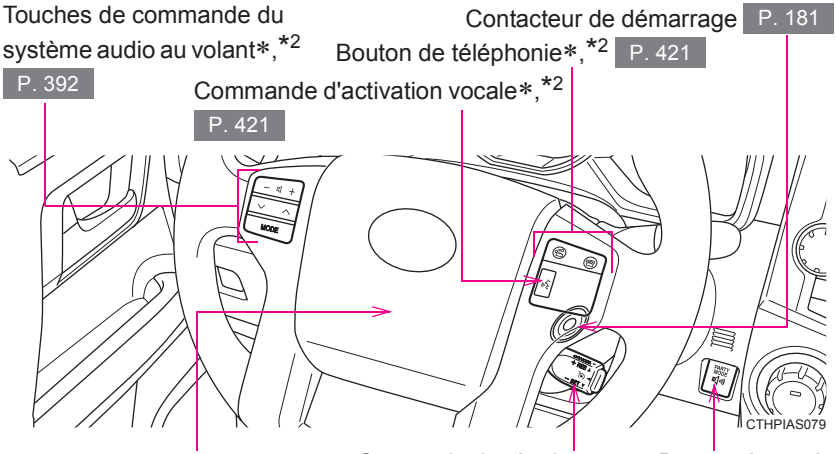
Témoin indicateur “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF” de passager avant P. 145

CTHPIAS061

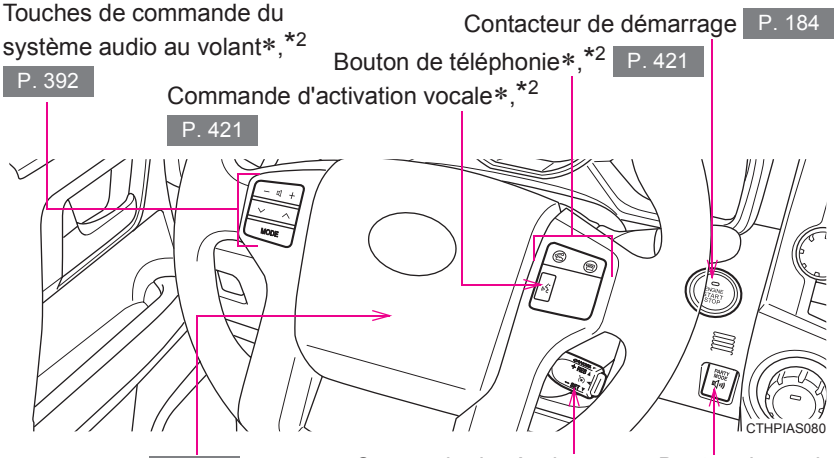
*: Sur modèles équipés

*1: Reportez-vous au “Système de Navigation Manuel du Propriétaire”.

B Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

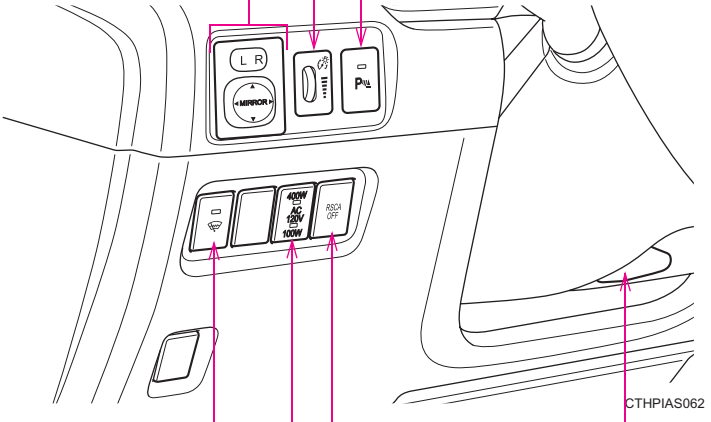


C

Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 99

Commande d'éclairage du tableau de bord P. 206

Bouton du système intuitif d'aide au stationnement* P. 235



Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise* P. 338

Levier de déverrouillage de colonne de direction inclinable et télescopique P. 95

Bouton “RSCA OFF” P. 143

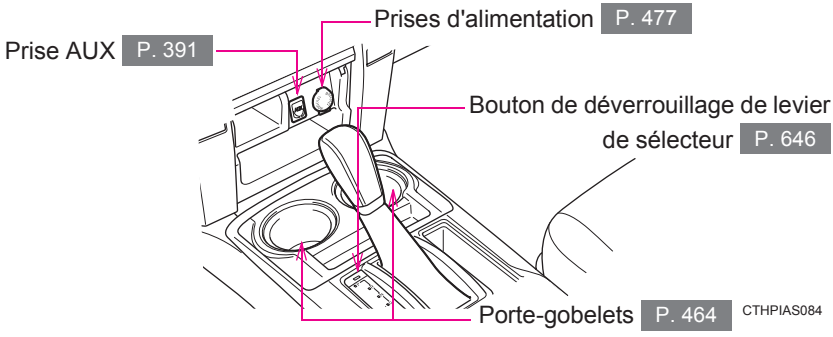
Commutateur principal de prise d'alimentation* P. 480

*: Sur modèles équipés

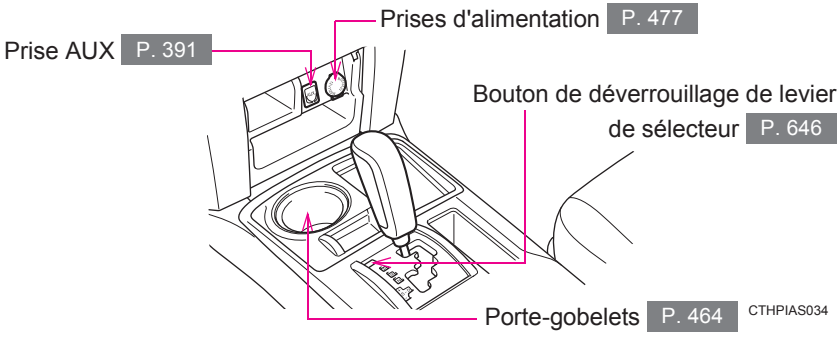
*2: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au “Système de Navigation Manuel du Propriétaire”.

D

Transmission de type classique

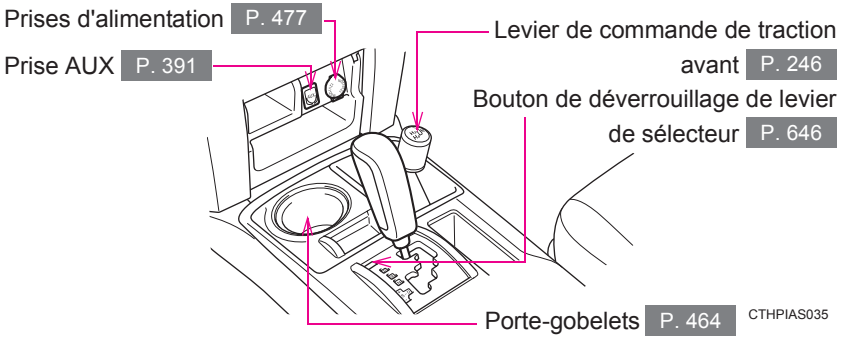


Transmission de type multimode (2 roues motrices)

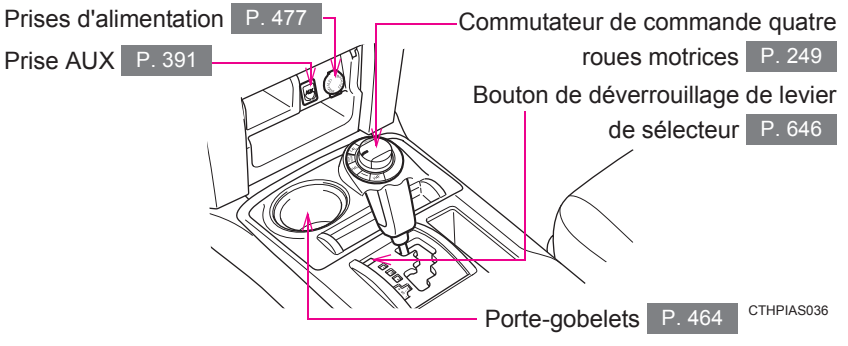


D

Transmission de type multimode (4 roues motrices non-permanentes)

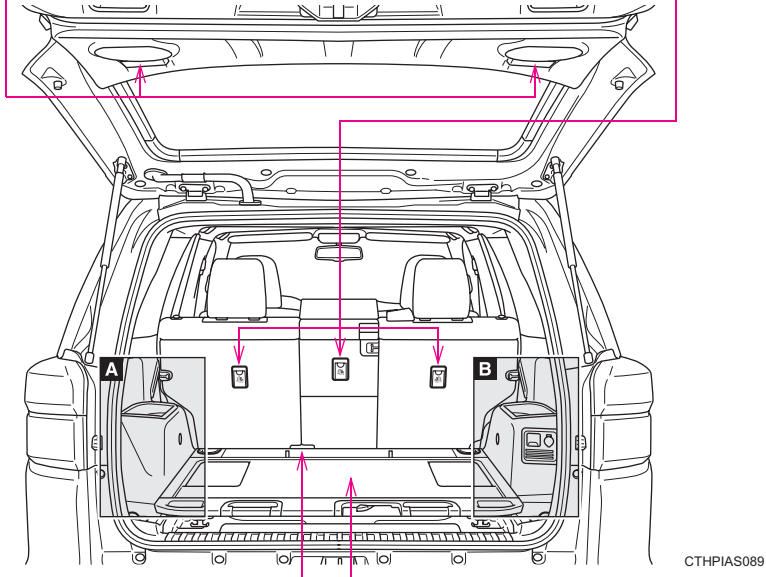


Transmission de type multimode (4 roues motrices permanentes)



Éclairages du coffre à bagages P. 66

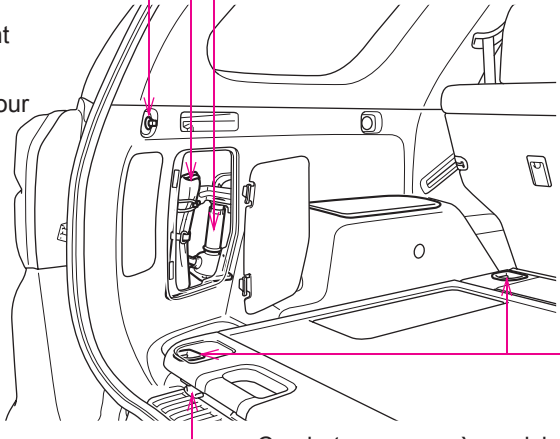
Pattes d'ancrage pour siège de sécurité enfant P. 155



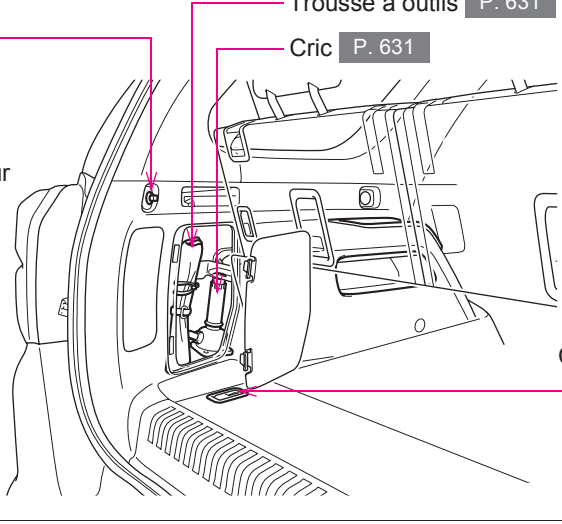
Plateau de coffre coulissant* P. 502

Compartiment de rangement* P. 501

A Véhicules sans sièges de troisième rangée



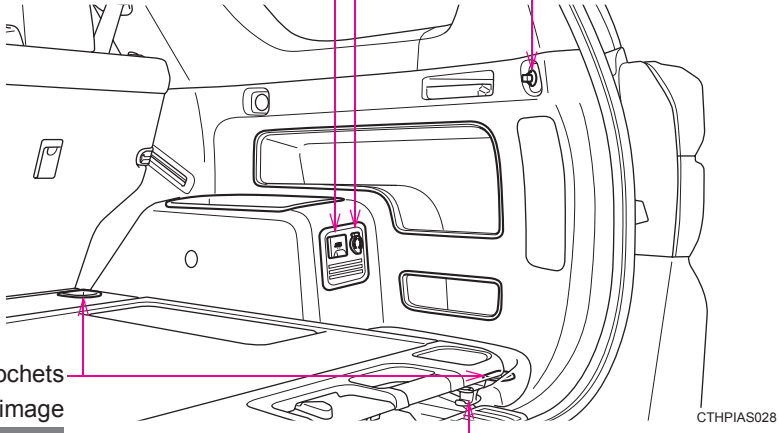
Véhicules équipés de sièges de troisième rangée



*: Sur modèles équipés

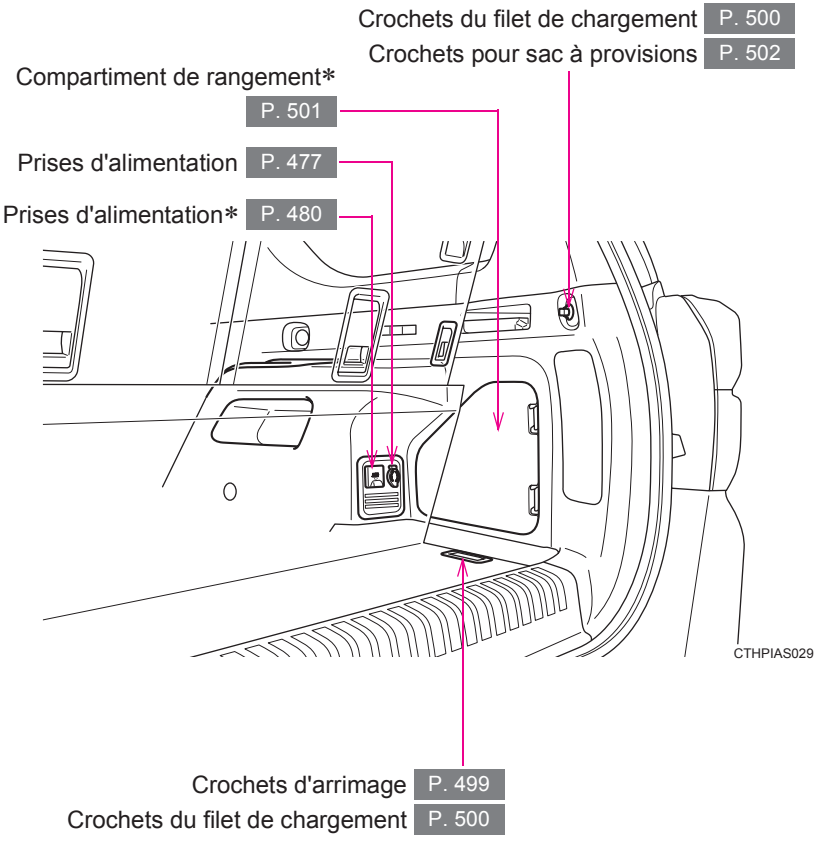
B

Véhicules sans sièges de troisième rangée



B

Véhicules équipés de sièges de troisième rangée



*: Sur modèles équipés

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

Sachant que l'installation d'un poste émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que le système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, le régulateur de vitesse, le système de freinage antiblocage, le système de sacs de sécurité gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité, veillez à vérifier avec votre concessionnaire Toyota les mesures de précaution ou les instructions spéciales concernant l'installation.

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de sacs de sécurité gonflables SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les sacs de sécurité gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les sacs de sécurité gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces organes et pièces figurent les sacs de sécurité gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, prendre un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde et avertissements

⚠ ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner des blessures graves ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessures graves ou de mort pour vous-même ou pour les autres.

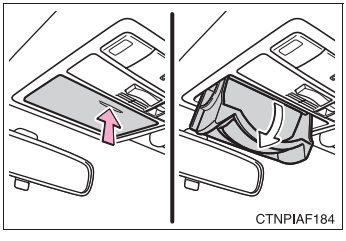
⚠ NOTE

Cette mise en garde signale un danger qui, si elle n'est pas respectée, est susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de son équipement.

Symboles utilisés dans les illustrations

Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie “À ne pas faire”, “Il est interdit de” ou encore “Évitez que ceci se produise”.



Flèches indiquant des opérations

⇨ Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.

⇨ Indique le résultat de l'opération (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

1-1. Informations relatives aux clés

Clés 30

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage “mains libres” 34

Télécommande du verrouillage centralisé 50

Portes latérales 57

Hayon 64

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant 70

Sièges arrière 74

Appuis-têtes 85

Ceintures de sécurité 88

Volant de direction 95

Rétroviseur intérieur 96

Rétroviseurs extérieurs 99

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 101

Vitre électrique du hayon 104

Toit ouvrant 108

1-5. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 113

1-6. Système antivol

Système d'antidémarrage 117

Alarme 121

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) 124

1-7. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 125

Sacs de sécurité gonflables SRS 127

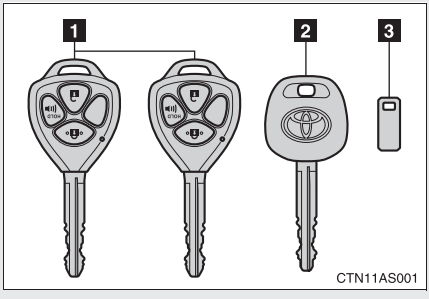
Système de classification des occupants du siège passager avant 145

Sièges de sécurité enfant 151

Installation du siège de sécurité enfant 155

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



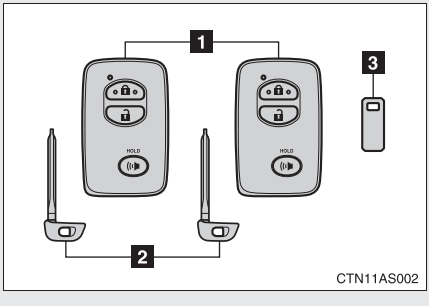
1 Clés principales

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 50)

2 Clé pour voiturier

3 Languette du numéro de clé

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”



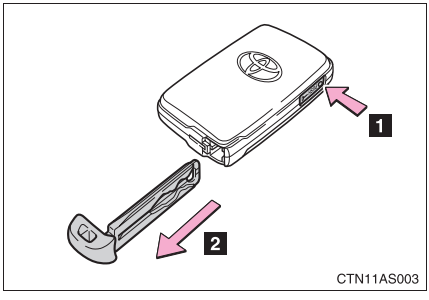
1 Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 34)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 50)

2 Clés conventionnelles

3 Languette du numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)



Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage puis tirez la clé à l'extérieur.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès “mains libres” ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 650)

■ Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 458)

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Gardez la clé principale et ne remettez que la clé pour voiturier au gardien.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ Languette du numéro de clé

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé (sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou une clé conventionnelle (avec système d'accès et de démarrage “mains libres”), vous pouvez demander à votre concessionnaire Toyota de vous en fabriquer une nouvelle à l'aide de cette languette. (→P. 648)

Voyage en avion

Lorsque vous emportez une clé équipée de la fonction de télécommande de verrouillage centralisé avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

- Éviter de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées de manière prolongée.
- Ne mouillez pas les clés ni ne les lavez dans un nettoyeur à ultrasons ou tout autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé électronique d'un autocollant, ni de rien d'autre.
- N'exposez pas les clés à des objets qui produisent des champs magnétiques comme les télévisions, les systèmes audio, les plaques de cuisson vitrocéramiques ou les équipements électro-médicaux (équipement thérapeutiques émettant des basses fréquences par exemple).

NOTE

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Éloignez la clé électronique à plus de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension.

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” ou tout autre problème lié à la clé (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

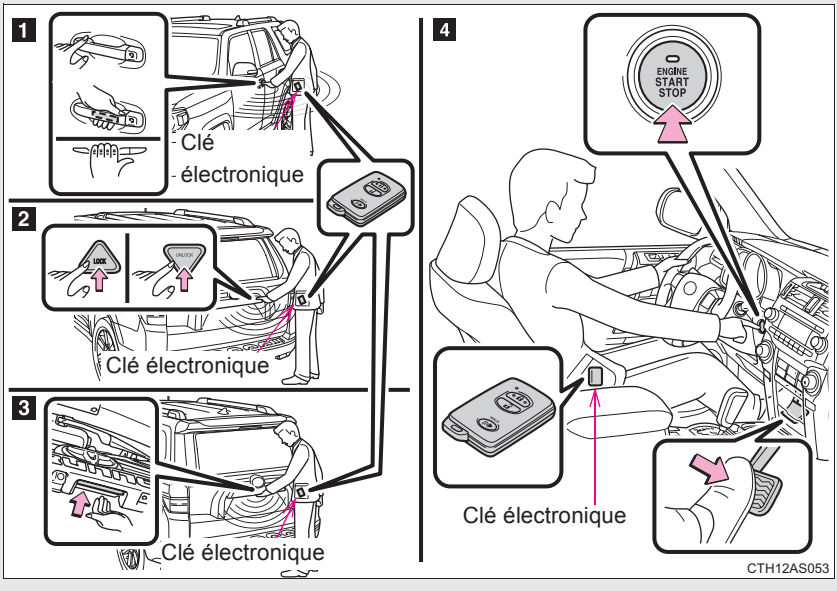
Amenez votre véhicule et toutes ses clés électroniques chez votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de perte d'une clé du véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Si la clé est définitivement perdue, le risque s'accroît considérablement que la voiture puisse être volée. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Système d'accès et de démarrage “mains libres”*

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)



1 Verrouillage et déverrouillage des portes latérales (→P. 35)

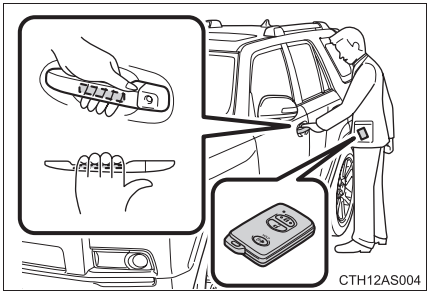
2 Verrouillage, déverrouillage et ouverture du hayon (→P. 36)

3 Ouverture du hayon (→P. 35)

4 Démarrage du moteur (→P. 184)

*: Sur modèles équipés

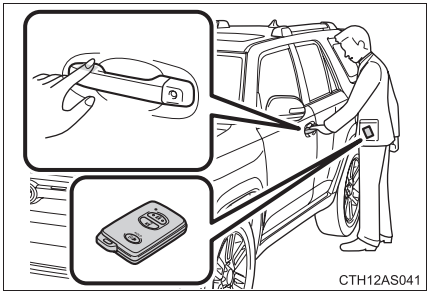
Déverrouillage et verrouillage des portes latérales (poignées de portes avant uniquement)



Saisissez la poignée pour déverrouiller la porte.

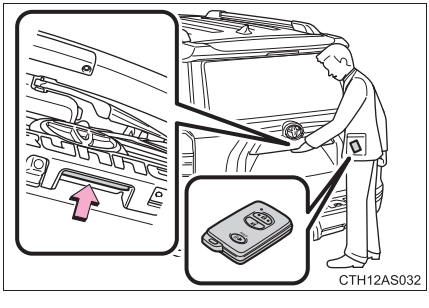
Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.



Touchez des doigts le capteur de verrouillage (le décrochement dans la partie supérieure de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

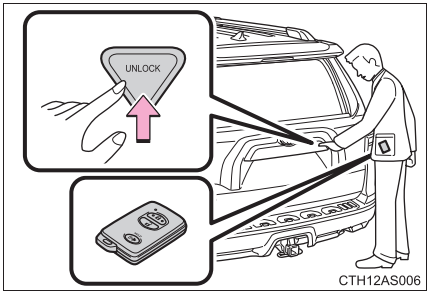
Ouverture du hayon



Appuyez sur le mécanisme d'ouverture du hayon.

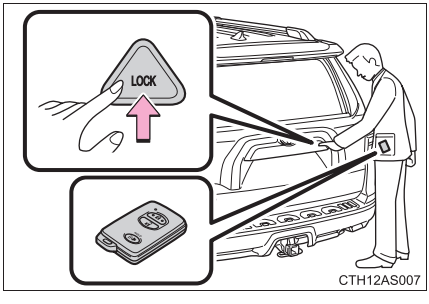
Il est possible d'ouvrir le hayon même si celui-ci est verrouillé.

Verrouillage et déverrouillage du hayon



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte.

Vous pouvez ouvrir la vitre du hayon par un appui long sur ce bouton. (→P. 104)

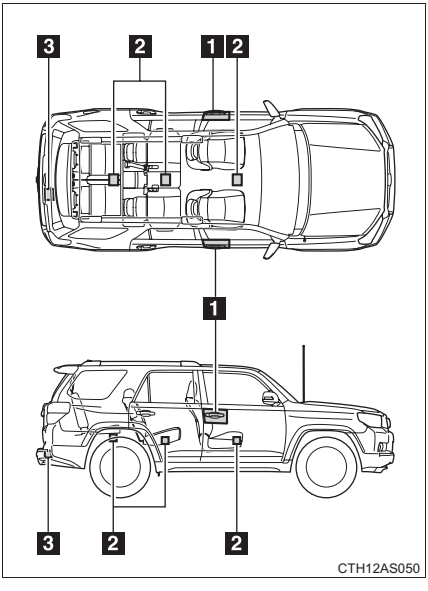


Appuyez sur le bouton pour verrouiller la porte.

Vous pouvez fermer la vitre du hayon par un appui long sur ce bouton. (→P. 104)

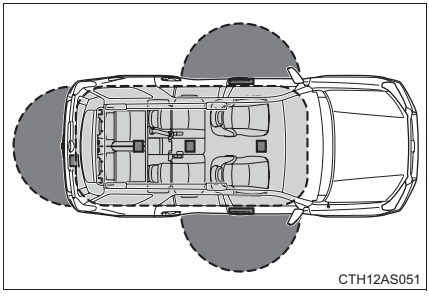
Emplacement des capteurs et portée effective

Emplacement des capteurs



1 Antennes extérieures à l'habitacle
2 Antennes internes à l'habitacle
3 Antenne externe au coffre

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



- Verrouillage ou déverrouillage des portes

  Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) des poignées extérieures des portes avant et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

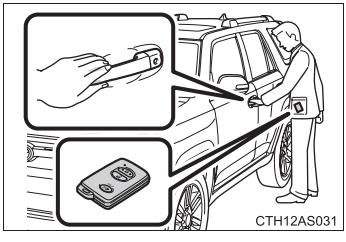
- Lorsque vous démarrez le moteur ou changez de mode le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP"

  Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

■ En cas de verrouillage impossible de la porte avec le capteur de la partie supérieure de la poignée de porte



Touchez simultanément des doigts les deux capteurs de verrouillage des parties supérieure et inférieure de la poignée de porte.

■ Alarmes et témoins d'alerte

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures, ainsi que des témoins d'alerte sont utilisés pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une erreur d'utilisation.

Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume, prenez les mesures appropriées pour le témoin d'alerte concerné. (→P. 616)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 10 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec l'accès “mains libres” alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez les portes à nouveau.
	Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 10 secondes	Vous avez essayé de verrouiller le véhicule avec la fonction “mains libres” alors qu'une porte était ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.
L'alarme intérieure produit un son continu	Vous avez essayé d'ouvrir la porte et de sortir du véhicule alors que le sélecteur de vitesses n'était pas sur P.	Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit un son répété	Vous avez mis le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (La porte conducteur a été ouverte alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” était en mode ACCESSOIRES.)	Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” sur arrêt et fermez la porte conducteur.
L'alarme intérieure produit un son unique.	Vous avez appuyé sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” après avoir déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle.	Mettez en contact la clé électronique avec le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” tout en appuyant sur la pédale de frein.
	Vous avez appuyé sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” à deux reprises sans que la clé électronique soit présente.	

■ **Fonction de sécurité**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

Fonction d'économie de la batterie

Dans les circonstances suivantes, l'accès “mains libres” est désactivé pour éviter de décharger la batterie du véhicule et la pile de la clé électronique.

- Lorsque l'accès “mains libres” n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus
- Lorsque la clé électronique est restée à moins de 6 ft. (2 m) environ du véhicule pendant 10 minutes ou plus
- S'il n'a pas été fait usage de l'accès “mains libres” pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Pour déverrouiller le véhicule, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.

L'accès “mains libres” fonctionne à nouveau lorsque...

- Vous pouvez verrouiller le véhicule avec le commutateur de verrouillage de la poignée de porte, lorsque vous portez la clé électronique sur vous.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 50)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 650)

Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage “mains libres” utilisent des ondes radio de faibles puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Mode de copie →P. 650)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont à proximité
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la vitre du hayon ou si des objets métalliques sont en contact avec celui-ci

■ **Remarque sur l'accès “mains libres”**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord ou le plancher, dans la boîte à gants, ou dans le casier auxiliaire du tableau de bord.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Les portes risquent de se verrouiller ou déverrouiller si la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture d'une porte.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès “mains libres” ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

■ **À noter pour le verrouillage des portes**

- Toucher des doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau des doigts le capteur.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Plus aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte de verrouille et déverrouille de manière répétée. Éloignez la clé à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule pendant le lavage de celui-ci. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)

- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant que vous lavez votre véhicule, un signal sonore retentit à l'extérieur. Pour arrêter l'alarme, verrouillez tous les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionnement normalement s'il est couvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire à nouveau fonctionner, ou utilisez le capteur situé dans la partie inférieure de la poignée de porte.
- Lorsque vous manipulez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous casser un ongle ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ À noter pour la fonction de déverrouillage

- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée

Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Ne pas approcher la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 650)
- Démarrage du moteur: →P. 651

■ **Pile de la clé électronique usée**

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Sachant que la clé électronique émet des ondes radio en permanence, sa pile s'use même lorsqu'elle ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 578)
  - Le système d'accès et de démarrage “mains libres” ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne pas laisser la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones portables, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
  - Plaques de cuisson vitrocéramiques
  - Lampes de table

■ **Précautions à prendre avant de débrancher la batterie**

- Dans certains cas, il se peut que vous n'arriviez pas à déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage “mains libres” tout de suite après avoir débranché la batterie. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur peut ne pas démarrer dès la première tentative après avoir rebranché la batterie, mais il démarre normalement au bout de la seconde tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mémorisé par le véhicule. Une fois la batterie rebranchée, le système revient au mode sélectionné précédemment. Avant de débrancher la batterie, mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” sur arrêt.

Si vous ne vous rappelez pas du mode sur lequel le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” se trouvait avant de débrancher la batterie, soyez particulièrement prudent lorsque vous la rebranchez.

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 578

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier les paramètres (le système d'accès et de démarrage “mains libres” par exemple).
(Fonctions personnalisables →P. 700)

Certification relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”

Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-2

FCC ID: NI4TMLF8-14

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

REMARQUES:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: NI4TMIMB-2

FCC ID: NI4TMLF8-14

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

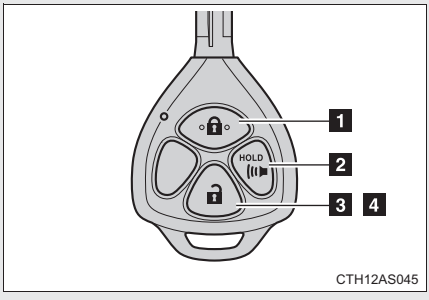
- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur ou défibrillateur, etc.) doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 37)
  Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur ou défibrillateur) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès "mains libres".

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déclenchement de l'alarme (appui long) (→P. 52)

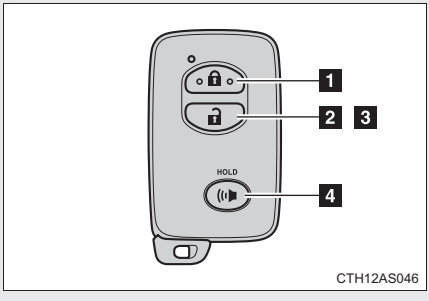
3 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

4 Ouverture des vitres et du toit ouvrant (appui long)*

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Ouverture des vitres et du toit ouvrant (appui long)*

4 Déclenchement de l'alarme (appui long) (→P. 52)

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

■ **Signaux de fonctionnement**

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

■ **Signal sonore de verrouillage des portes**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

Mode “panique”

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



Si vous appuyez sur pendant plus de 1 seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”



Si vous appuyez sur pendant plus de 1 seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

Alarme

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes et armer le système d'alarme. (→P. 121)

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- À proximité d'un relais d'antenne de télévision, d'une station radio, d'une centrale électrique, d'un aéroport ou de tout autre endroit qui génère de fortes ondes radio
- Si vous portez une radio portable, un téléphone cellulaire ou autres appareils de communication sans fil
- Lorsque plusieurs clés à télécommande sont proches les unes des autres
- Lorsque la clé à télécommande est en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsqu'une clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé à télécommande a été laissée à proximité d'un appareil électrique, un ordinateur personnel par exemple

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

→P. 43

■ **Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 650)

■ **Décharge de la pile de la clé**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 578)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

→P. 46

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 578

■ **Voyage en avion**

Lorsque vous emportez une clé équipée de la fonction de télécommande de verrouillage centralisé avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système de télécommande du verrouillage centralisé).
(Fonctions personnalisables →P. 700)

Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

FCC ID: HYQ12BBY

FCC ID: HYQ13BDC

REMARQUES:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

FCC ID: HYQ12BBY

FCC ID: HYQ13BDC

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user’s authority to operate the equipment.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Portes latérales

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès “mains libres”, de la télécommande du verrouillage centralisé, de la clé ou du commutateur de verrouillage centralisé des portes.

■ Accès “mains libres” (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

→P. 34

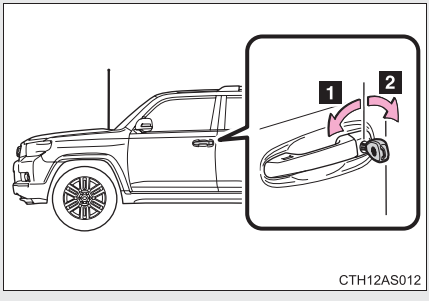
■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 50

■ Clé

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



1 Verrouillage de toutes les portes

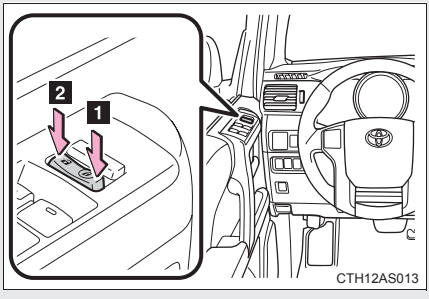
2 Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez une seconde fois la clé pour déverrouiller toutes les autres portes.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 650)

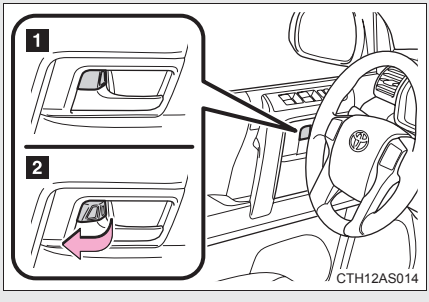
■ Commande de verrouillage centralisé des portes



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieur



1 Verrouillage de la porte

2 Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

Verrouillage des portes de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

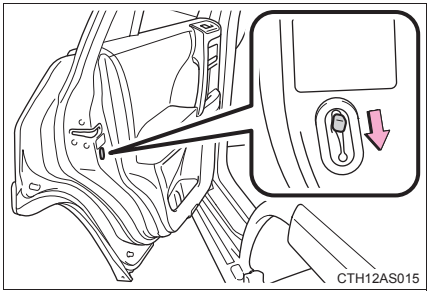
Le verrouillage de porte est impossible lorsque l'une des portes avant est ouverte alors que la clé est dans le contacteur de démarrage.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le verrouillage de porte est impossible lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou lorsque la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur “ACC” (ACCESSOIRES) ou “LOCK” (VERROUILLAGE).
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)	Toutes les portes sont déverrouillées lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT.

■ Réglage et annulation des fonctions

Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:

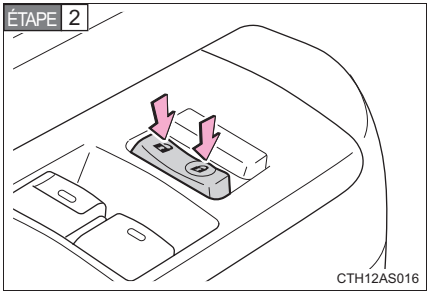
ÉTAPE 1 **Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Fermez toutes les portes et mettez le contacteur de démarrage en position “ON”. (Ne laissez pas s'écouler plus de 20 secondes avant de passer à l'étape 2.)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Fermez toutes les portes et mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE. (Ne laissez pas s'écouler plus de 20 secondes avant de passer à l'étape 2.)

ÉTAPE 2



Mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N, et appuyez sur la commande de verrouillage centralisé de la porte conducteur (ou) pendant 5 secondes environ, puis relâchez.

Les positions du sélecteur de vitesses et du bouton correspondant à la fonction à activer sont indiquées dans le tableau suivant.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Position du sélecteur de vitesses	Position de la commande de verrouillage centralisé de la porte conducteur
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	P	
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses		
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	N	
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur		

Lorsque l'opération d'activation ou de désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 650)

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le déverrouillage des portes). (Fonctions personnalisables →P. 700)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.
  Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessés.

  Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux sièges arrière.

Hayon

Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit:

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

Accès “mains libres” (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

→P. 35

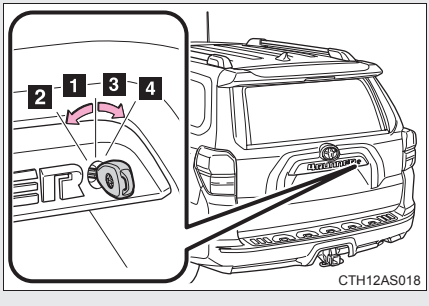
Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 50

Commande de verrouillage centralisé des portes

→P. 58

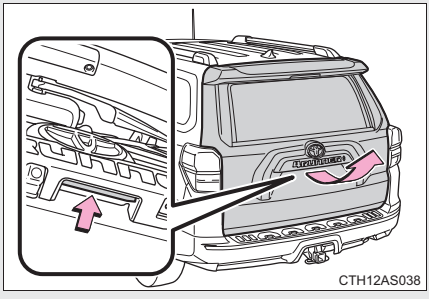
Clés (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)



1. Déverrouillage de toutes les portes
2. Ouverture de la vitre du hayon (tournez et maintenez) (→P. 104)
3. Verrouillage de toutes les portes
4. Fermeture de la vitre du hayon (tournez et maintenez) (→P. 104)

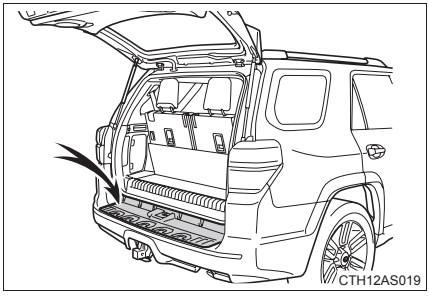
■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

Mécanisme d'ouverture du hayon



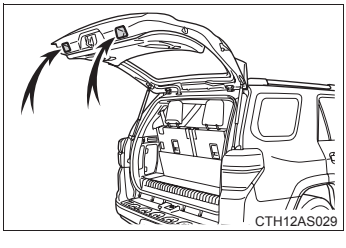
Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

Pare-choc arrière à marchepied



Le pare-chocs arrière avec marchepied intégré sert à protéger l'arrière du véhicule et à faciliter l'accès pour le chargement.

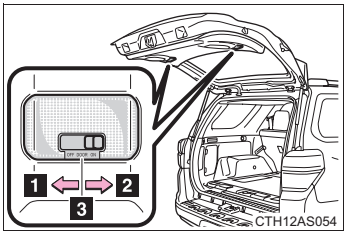
■ Lorsque vous fermez le hayon



Abaissez le hayon avec la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

Éclairages du coffre à bagages

Chaque éclairage de coffre comporte les 3 positions suivantes:



1 Éclairage éteint

2 Éclairage allumé

3 Extinction/allumage asservis à la position du hayon

Si les éclairages du coffre restent allumés alors que le hayon n'est pas complètement fermé et que le commutateur d'éclairage du coffre se trouve en position “DOOR”, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

Si le mécanisme d'ouverture du hayon n'est pas opérationnel ou si la batterie est déchargée

→P. 649

⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
  Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
  Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.
- Ne montez pas sur le pare-chocs arrière avec marchepied intégré.

⚠ ATTENTION

■ Présence d'enfants à bord

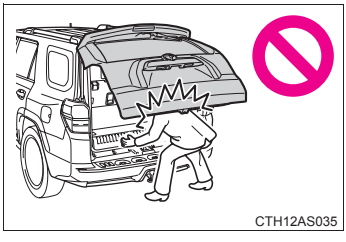
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne laissez pas les enfants seuls dans le coffre.
  Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur.
- Ne laissez pas un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.
  Le hayon risque de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant, ce qui pourrait provoquer des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture/fermeture du hayon

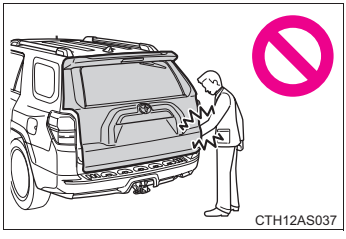
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer sous l'effet du poids, après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez-en soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.


CTH12AS035

- Le hayon peut se refermer sous l'effet de son poids s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.

⚠ ATTENTION



- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc.
- Appuyez en douceur sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.

- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
  En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur du hayon et de provoquer un accident.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, le hayon pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouvert.

NOTE

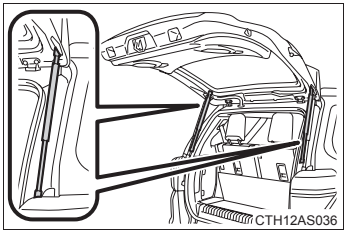
Pour éviter tout dommage aux organes du hayon

Ne laissez monter qu'une seule personne à la fois sur le pare-chocs arrière avec marchepied intégré.

Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

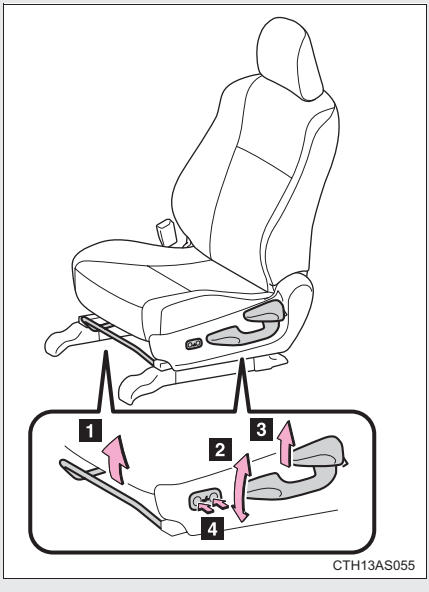
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les vérins amortisseurs du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.



- N'attachez aucun objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige du vérin amortisseur.
- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

Sièges avant

Siège à réglage manuel



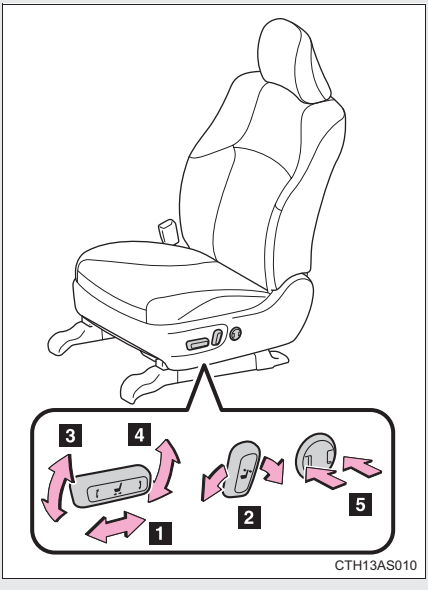
1 Levier de réglage en position du siège

2 Levier de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)

3 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

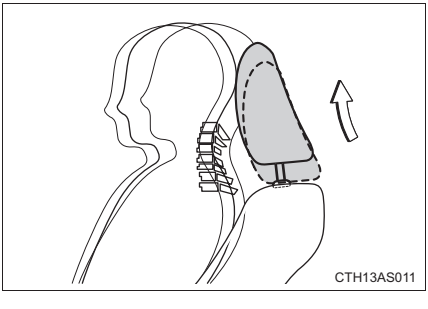
4 Bouton de réglage du soutien lombaire (siège conducteur uniquement)

Siège à réglage électrique



1. Bouton de réglage de la position du siège
2. Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
3. Commutateur de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)
4. Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)
5. Bouton de réglage du soutien lombaire (siège conducteur uniquement)

Appuis-têtes actifs



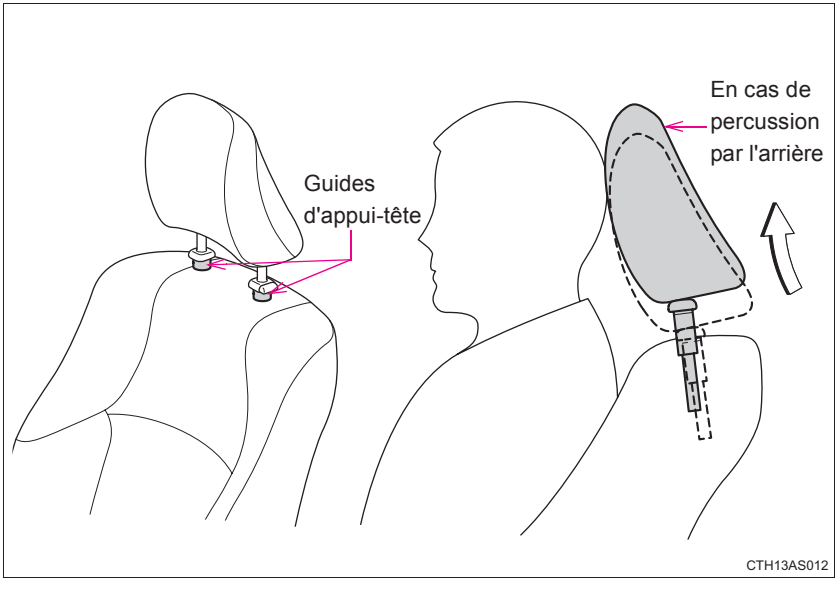
Les appuis-têtes actifs sont conçus pour atténuer le phénomène du coup du lapin pour l'occupant du siège en avançant et en remontant légèrement sous l'effet de la pression exercée par le bas du dos de l'occupant sur le dossier de siège en cas de collision arrière.

Fonction de recul auto à la descente du véhicule

Si le siège est déjà proche de sa position la plus en arrière, il peut arriver que la fonction de recul auto ne fonctionne pas lorsque le conducteur descend du véhicule.

Appuis-têtes actifs

Toute force, aussi minime soit-elle, exercée sur le dossier de siège risque d'entraîner le déplacement de l'appui-tête. Si vous forcez sur l'appui-tête en le tirant vers le haut alors qu'il est verrouillé, il se peut que les guides de l'appui-tête ressortent. Cela ne constitue en aucun cas une anomalie.



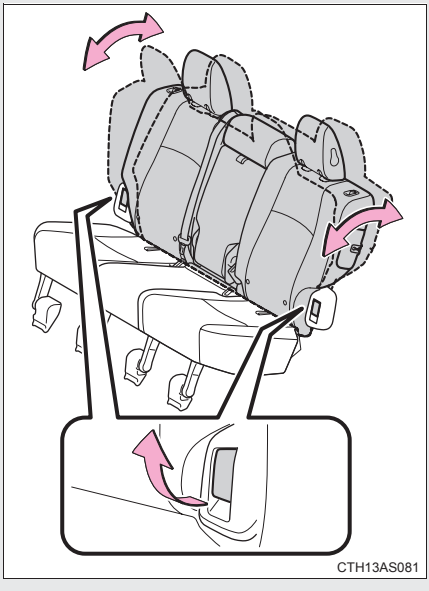
⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directe sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Véhicules sans sièges de troisième rangée

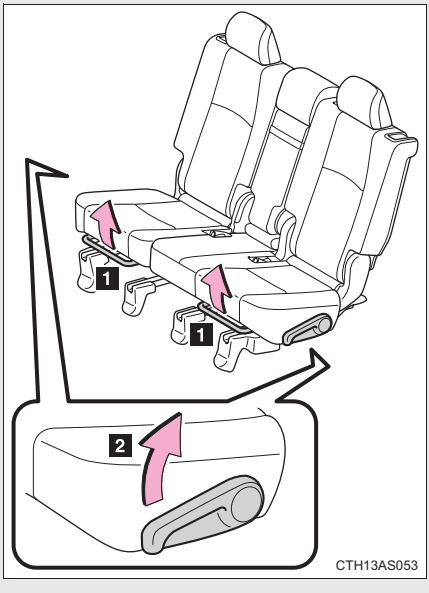
■ Siège arrière



Tirez sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège jusqu'à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

Véhicules équipés de sièges de troisième rangée

■ **Sièges de la deuxième rangée**



1 Levier de réglage en position du siège

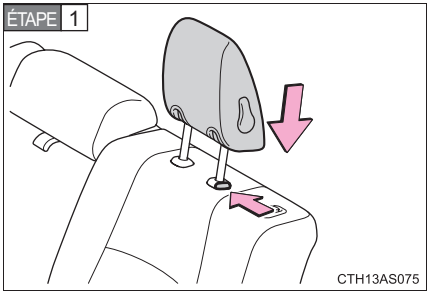
2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

■ **Sièges de troisième rangée**

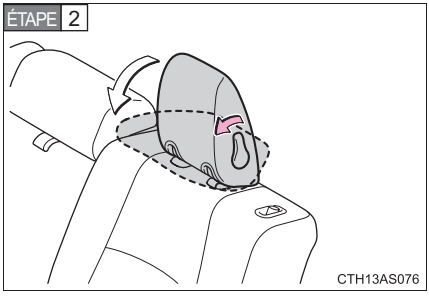
Les sièges de la troisième rangée sont dépourvus de toute fonction de réglage.

Rabattage des sièges arrière (véhicules sans sièges de troisième rangée)

■ Avant de rabattre les sièges arrière

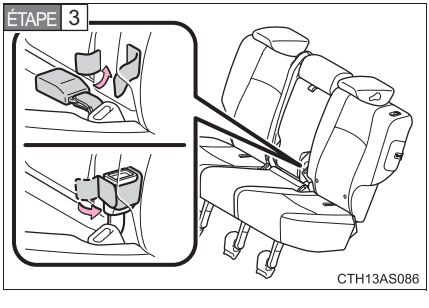


Abaissez les appuis-tête au maximum.



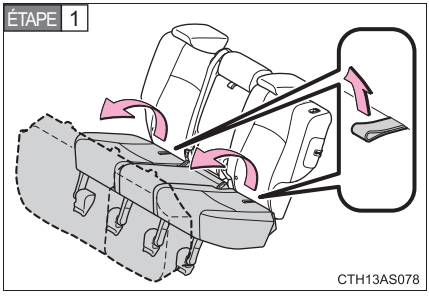
Rabattez les appuis-têtes.

Lorsque vous remettez les appuis-têtes dans leur position initiale, assurez-vous qu'ils sont correctement verrouillés.



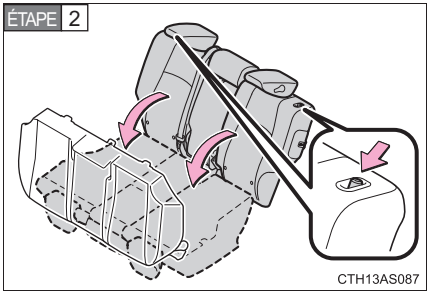
Rangez les boucles des ceintures de sécurité arrière.

■ Rabattage des sièges arrière



Basculez les coussins de siège à la verticale en tirant sur la sangle de déverrouillage.

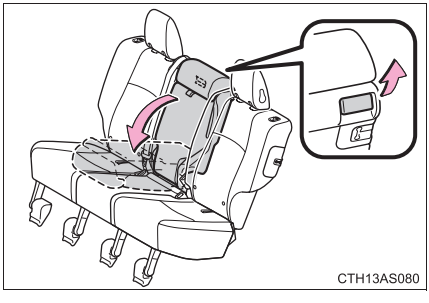
Lorsque vous remettez les assises de siège arrière dans leur position initiale, assurez-vous qu'elles sont correctement verrouillées.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage et rabattez les dossiers de siège.

Lorsque vous ramenez les dossiers de sièges arrière à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

■ Rabattage du dossier du siège arrière central uniquement

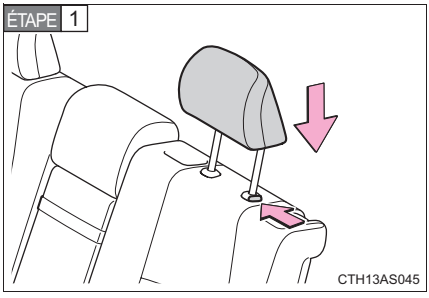


Tirez sur le levier d'inclinaison du dossier de siège central, derrière le siège, et rabattez le dossier vers l'avant.

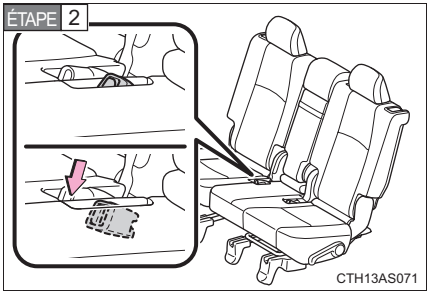
Pour rétablir le dossier du siège arrière central dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

Rabattage des sièges de deuxième rangée (véhicules sans sièges de troisième rangée)

■ Avant de rabattre les sièges de deuxième rangée

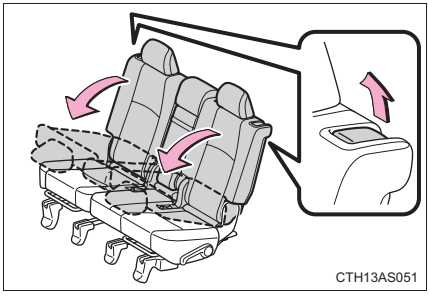


Abaissez les appuis-tête au maximum.



Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de deuxième rangée.

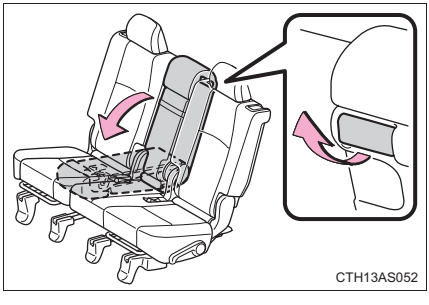
■ Rabattage des sièges de deuxième rangée



Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.

Lorsque vous ramenez les dossiers de sièges de deuxième rangée à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

■ Rabattage du dossier du siège central de deuxième rangée uniquement

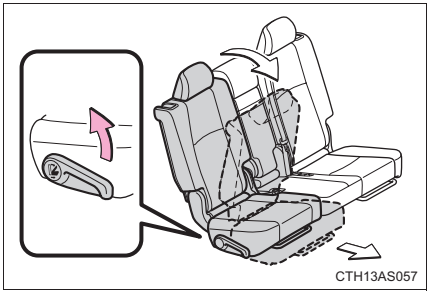


Tirez sur le levier d'inclinaison du dossier de siège central, derrière le siège, et rabattez le dossier vers l'avant.

Pour ramener le dossier du siège central de la deuxième rangée dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

Déplacement d'un siège de la deuxième rangée pour accéder aux sièges de troisième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)

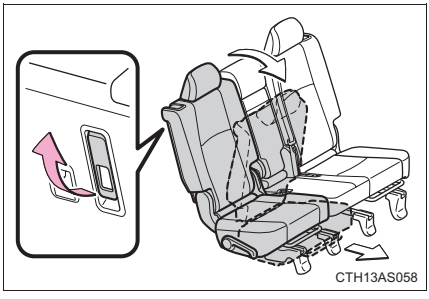
■ Accès à bord (côté droit uniquement)



Tirez le curseur vers le haut et rabattez le dossier de siège en avant. Le siège coulissera vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Descente du véhicule (côté droit uniquement)



Tirez vers le haut la poignée à l'arrière du dossier de siège et rabattez le dossier de siège. Le siège coulissera vers l'avant.

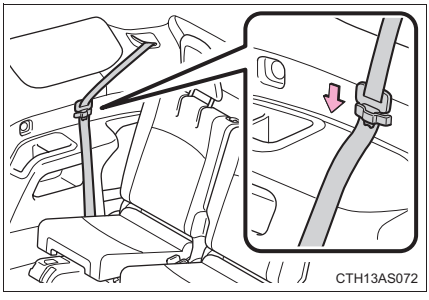
Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Après montée/descente des passagers du véhicule

Relevez le dossier de siège puis reculez le siège jusqu'à son verrouillage.

Rabattage des sièges de troisième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)

■ Avant de rabattre les sièges de troisième rangée



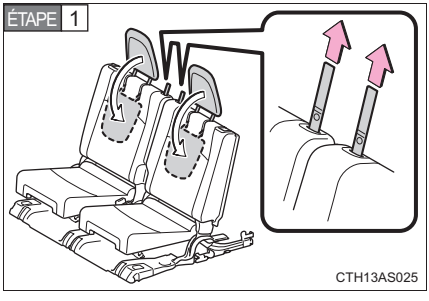
Faites passer les ceintures de sécurité dans leurs passants et attachez les pênes.

Ceci empêche toute détérioration des sangles diagonales.

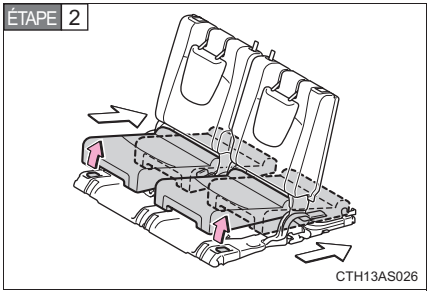
Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.

■ Rabattage des sièges de troisième rangée

Depuis l'intérieur

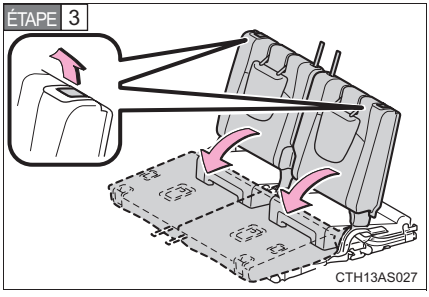


Tirez sur la sangle pour rabattre les appuis-tête.



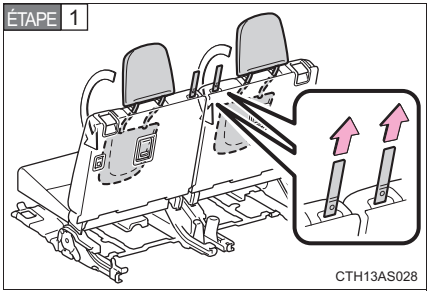
Tirez le levier.

L'assise de siège coulisse vers l'arrière.

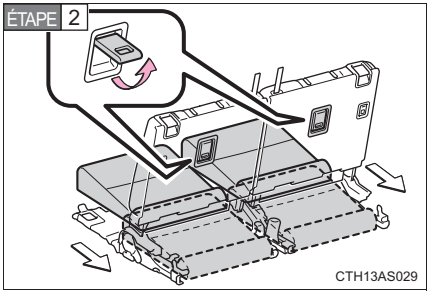


Tirez sur le levier pour déverrouiller le dossier de siège, puis rabattez ce dernier vers l'avant.

Depuis l'extérieur

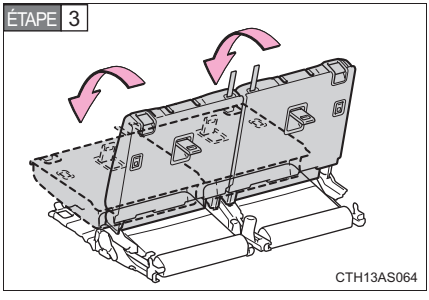


Tirez sur la sangle pour rabattre les appuis-tête.



Tirez le levier.

L'assise de siège coulisse vers l'arrière et le dossier de siège se déverrouille.

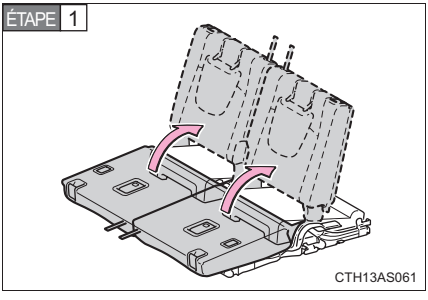


Rabattez le dossier de siège.

■ Retour en position normale des sièges de troisième rangée

Sachant qu'il est impossible d'avancer les assises de siège depuis l'extérieur, cette opération n'est possible que depuis l'intérieur.

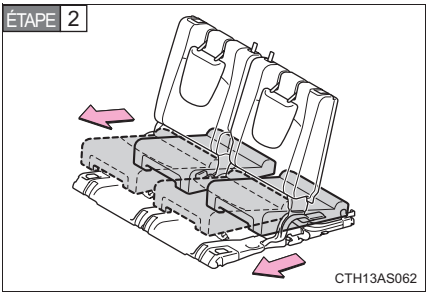
ÉTAPE 1



Redressez les dossiers de siège dans leur position initiale.

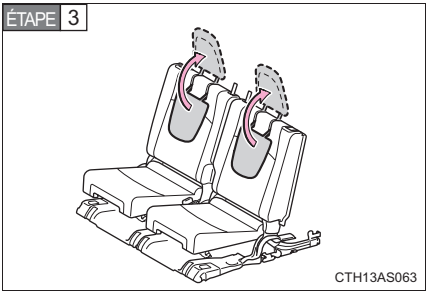
Assurez-vous qu'ils sont correctement verrouillés.

ÉTAPE 2



Avancez les assises de siège.

ÉTAPE 3



Relevez les appuis-têtes.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ Réglage du siège

Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directe sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez que le dossier de siège est bien bloqué, en le poussant d'avant en arrière.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

⚠ NOTE

■ Rangement des ceintures de sécurité

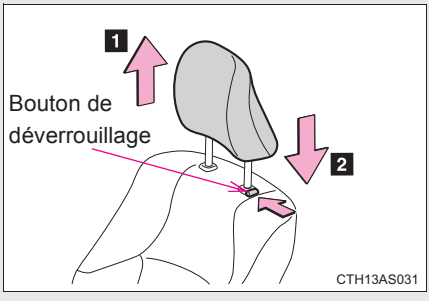
Il faut ranger les sangles et les boucles des ceintures de sécurité avant de rabattre les dossiers de sièges arrière.

Appuis-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-têtes.

■ Réglage des appuis-têtes

Sièges avant et de deuxième rangée



1 Vers le haut

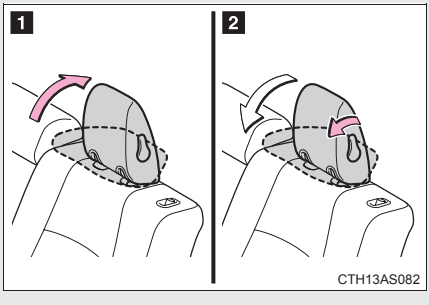
Tirez les appuis-têtes vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Escamotage des appuis-têtes

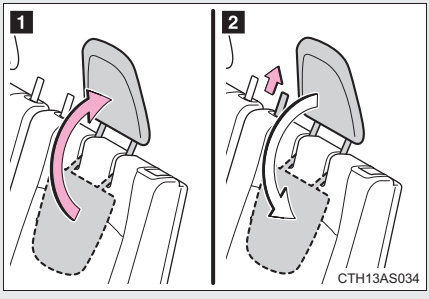
Sièges de deuxième rangée (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)



1 Pour utiliser

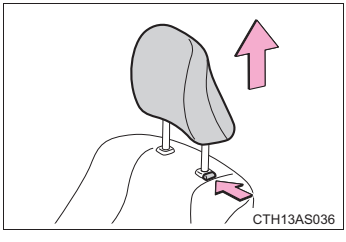
2 Pour rabattre

Sièges de troisième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)



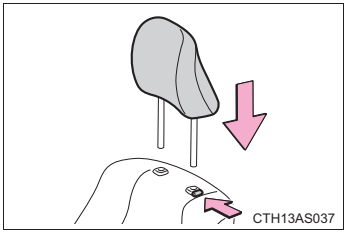
1 Pour utiliser
2 Pour rabattre

Démontage des appuis-têtes (sauf sièges de troisième rangée)



Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

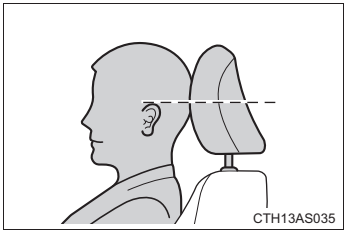
Remontage des appuis-têtes (sauf sièges de troisième rangée)



Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

Réglage en hauteur des appuis-têtes



Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

Réglage de l'appui-tête du siège central de la deuxième rangée

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

ATTENTION

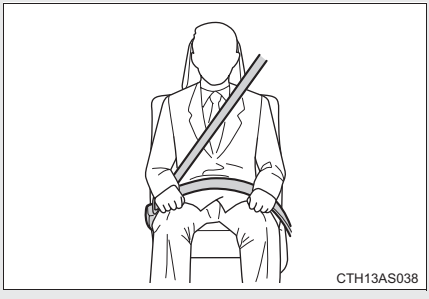
Précautions avec les appuis-têtes

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-têtes démontés.

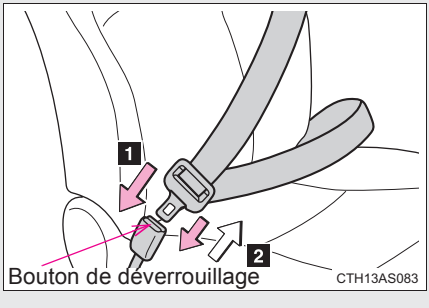
Assurez-vous avant de prendre la route que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

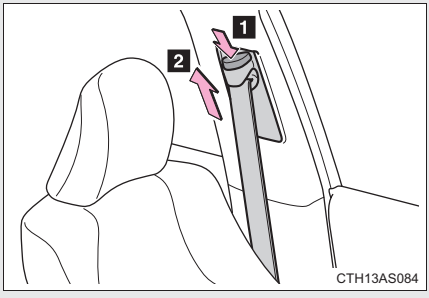
■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures de sécurité (sièges avant)

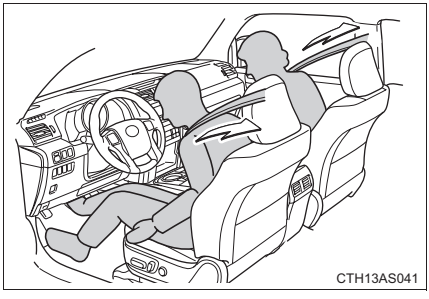


1 Poussez vers le bas l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

2 Poussez vers le haut l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité.

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Le prétensionneur agit sur la ceinture de sécurité pour plaquer très rapidement le passager contre son siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent (dans des cas précis), ou fait un tonneau.

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal ou latéral léger ou de percussion par l'arrière.

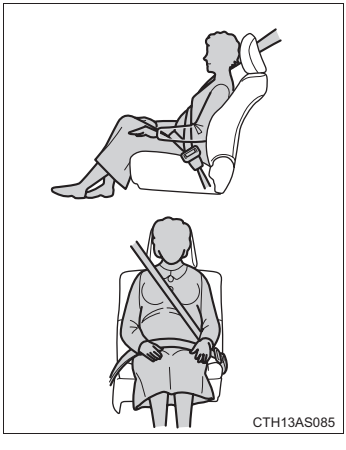
■ **Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)**

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ **Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)**

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 155)

■ **Femmes enceintes**



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 88)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si le port de la ceinture de sécurité n'est pas correct, tout freinage brusque ou toute collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ **Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 88)

■ Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

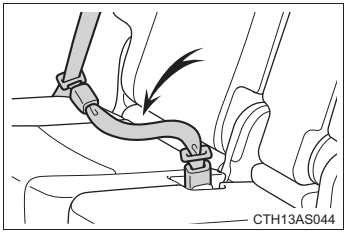
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 151)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 88 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Port de la ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité

- Ne rien disposer sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Le poids du passager s'en trouve réparti sur toute la surface de l'assise, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids. Par suite, le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Point d'ancrage supérieur réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 89)

■ Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à s'enrouler autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de la dérouler, ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures graves, voire mortelles. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture au cas où votre véhicule aurait été impliqué dans un accident sérieux, même en l'absence de dommage visible.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

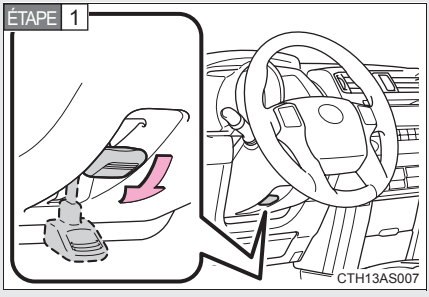
⚠ NOTE

■ En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

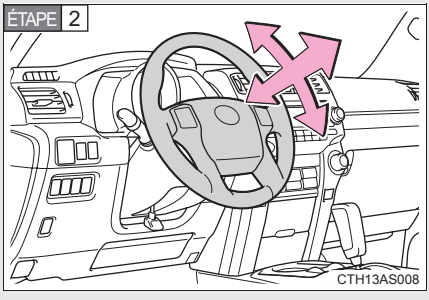
Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Volant de direction

Vous pouvez régler le volant de direction, pour votre confort.



Maintenez le volant et abaissez le levier.



Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

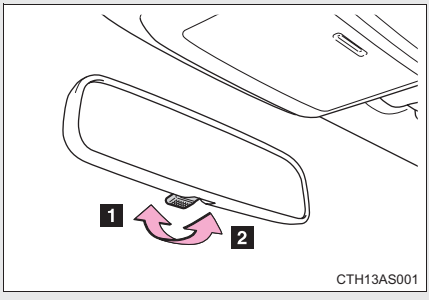
■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur

Vous pouvez réduire l'intensité de l'éblouissement des projecteurs des véhicules qui vous suivent à l'aide des fonctions suivantes:

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle (sur modèles équipés)

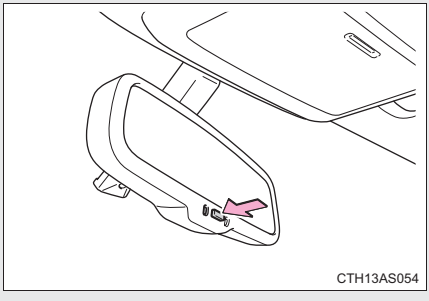


1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique (sur modèles équipés)

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des projecteurs des véhicules qui vous suivent; la lumière réfléchie en est alors automatiquement réduite.



Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume à la mise en marche du mode automatique.

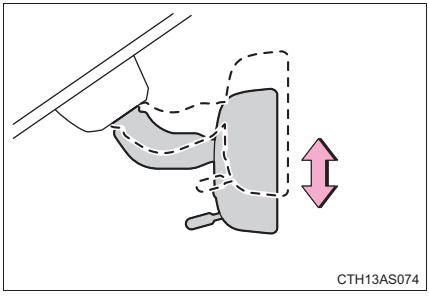
Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le rétroviseur revient en mode automatique à chaque fois que le contacteur de démarrage est mis en position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

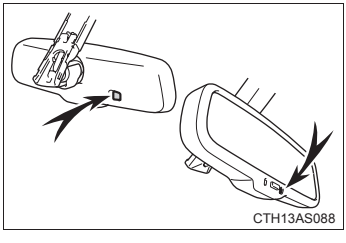
Le rétroviseur revient en mode automatique à chaque fois que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mis en mode DÉMARRAGE.

Réglage en hauteur du rétroviseur



Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés de rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)



Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, ne pas les toucher du doigt ni les recouvrir.

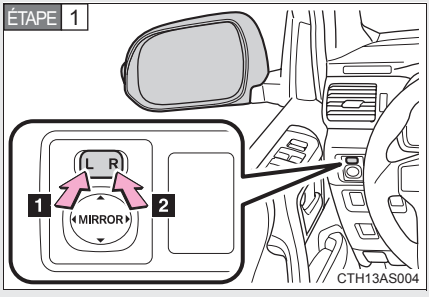
⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

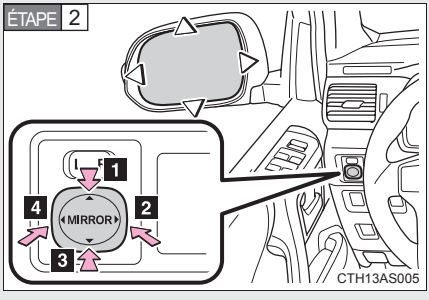
Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs sont orientables au moyen du sélecteur.



Utilisez le commutateur pour sélectionner le rétroviseur à régler.

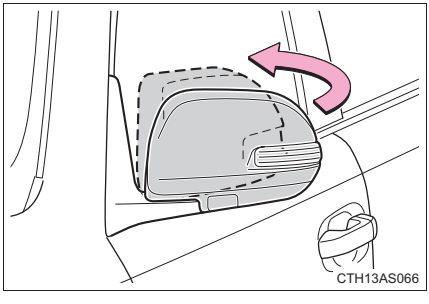
1 Vers la gauche
2 Vers la droite



Utilisez le commutateur pour régler le rétroviseur.

1 Vers le haut
2 Vers la droite
3 Vers le bas
4 Vers la gauche

Escamotage des rétroviseurs



Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.

■ **Les rétroviseurs sont orientables quand**

Véhicules dépourvus de système d'aaccès et de démarrage “mains libres”
Le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ **Lorsque les rétroviseurs sont embués**

Activez le système de dégivrage des rétroviseurs. (→P. 336)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention à ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

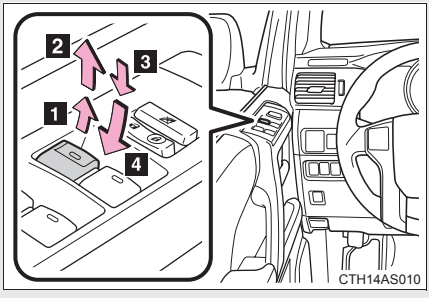
■ **Pendant le fonctionnement du système de dégivrage des rétroviseurs**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.

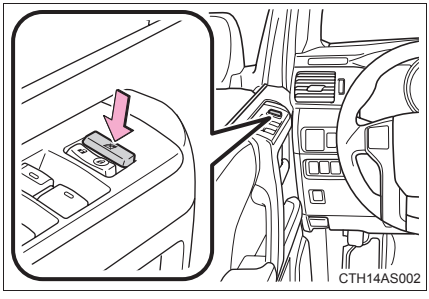
Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:



1 Fermeture
2 Fermeture impulsionnelle*
3 Ouverture
4 Ouverture impulsionnelle*

*: Actionnez le commutateur dans le sens inverse du déplacement de la vitre pour arrêter celle-ci à mi-course.

Bouton de verrouillage des lève-vitres



Appuyez sur ce bouton pour verrouiller les boutons de commande des lève-vitres passagers et le bouton de commande de la vitre du hayon.

Utilisez ce bouton pour empêcher que les enfants n'ouvrent ou ne ferment accidentellement une vitre passager et la vitre du hayon.

■ **Conditions de fonctionnement des lève-vitres électriques**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ après que vous ayez amené la clé de contact sur la position “ACC” ou “LOCK” du contacteur de démarrage. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p.ex. l'asservissement au verrouillage des portes).
(Fonctions personnalisables →P. 700)

⚠ ATTENTION

■ Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.
  Fermer un lève-vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

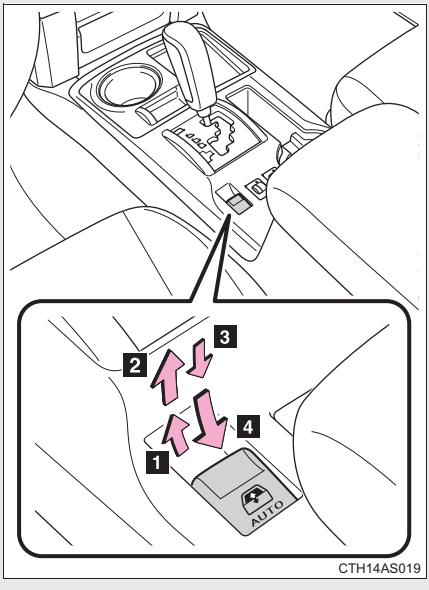
■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Vitre électrique du hayon

La vitre électrique du hayon s'ouvre et se ferme à l'aide du bouton ou de la clé.

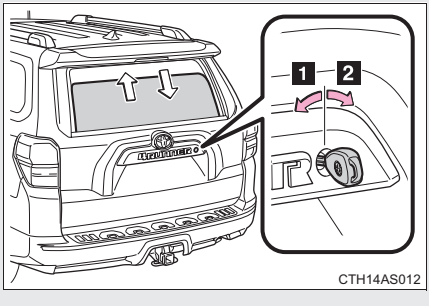
De l'intérieur du véhicule



1 Fermeture
2 Fermeture impulsionnelle*
3 Ouverture
4 Ouverture impulsionnelle*

*: Appuyez sur le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

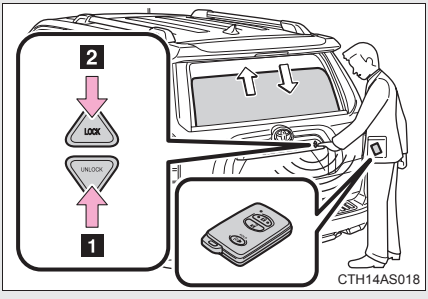
De l'extérieur du véhicule (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)



1 Ouverture
2 Fermeture

Tournez la clé jusqu'en butée et maintenez-la dans cette position.

De l'extérieur du véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)



1 Ouverture (appui long)

2 Fermeture (appui long)

Cette opération n'est possible que lorsque la clé électronique se trouve à portée de détection.

■ **Conditions de manœuvre de la vitre électrique du hayon depuis l'intérieur du véhicule**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

- Vous pouvez ouvrir la vitre électrique du hayon lorsque l'essuie-glace de lunette arrière est actionné, mais l'essuie-glace s'arrête de fonctionner jusqu'à ce que la vitre soit refermée.
  Si la vitre électrique du hayon n'est pas correctement fermée, l'essuie-glace de lunette arrière, le lave-glaces et le dégivrage restent inopérants.
- Si le hayon n'est pas complètement fermé, il n'est pas possible d'ouvrir la vitre électrique du hayon avec le bouton situé dans l'habitacle. (Il reste quand même possible de fermer la vitre.)
- Si vous ouvrez le hayon alors que la vitre électrique du hayon est en cours d'ouverture ou de fermeture, celle-ci s'arrête dans son mouvement.

■ **Conditions de manœuvre de la vitre électrique du hayon depuis l'extérieur du véhicule (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est sur arrêt.
- Le hayon est fermé.

■ **Manœuvre de la vitre électrique du hayon depuis l'intérieur du véhicule après arrêt du moteur**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
La vitre électrique du hayon reste fonctionnelle pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis la clé de contact sur la position “ACC” ou “LOCK” du contacteur de démarrage. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
La vitre électrique du hayon reste fonctionnelle pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. les commandes asservies). (Fonctions personnalisables →P. 700)

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Maintenez le hayon et la vitre du hayon fermés pendant que vous conduisez. Si vous laissez le hayon ou la vitre du hayon ouverts, le hayon risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Veillez à bien fermer le hayon et la vitre du hayon avant de prendre le volant.

■ Fermeture de la vitre électrique du hayon

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec la vitre électrique du hayon.
  Fermer une vitre électrique du hayon sur une personne peut provoquer des blessures graves, voire mortelles dans certains cas.

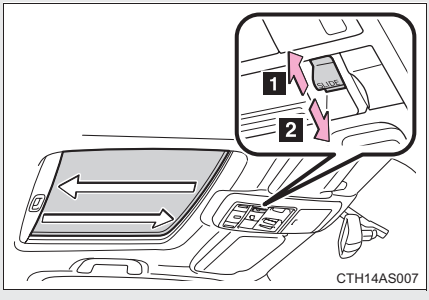
■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le basculer.

■ Ouverture et fermeture

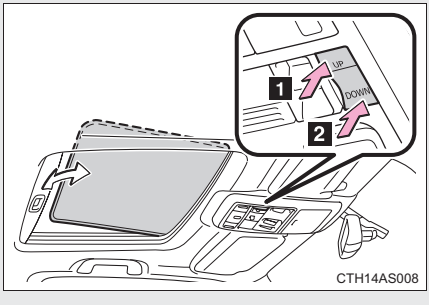


1 Ouverture du toit ouvrant*

2 Fermeture du toit ouvrant*

*: Avancez ou reculez légèrement le bouton de commande de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Basculement du toit vers le haut*

2 Basculement du toit vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

Conditions de fonctionnement du toit ouvrant

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du moteur

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ même après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “LOCK”. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ même après que vous ayez mis le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

Pare-soleil

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ **Problème de fermeture du toit ouvrant**

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton “SLIDE (ouverture/fermeture)”.*1
Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “UP”*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton “UP”.*1

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*2 Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur le bouton “UP” ou “DOWN”, pour que le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte et que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est sur ARRÊT.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p.ex. l'asservissement au verrouillage des portes).
(Fonctions personnalisables →P. 700)

⚠ ATTENTION

■ Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tolérez d'aucun passager qu'il passe la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
  Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

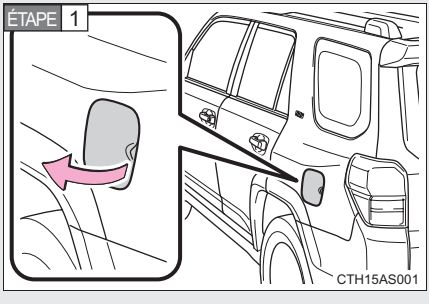
Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

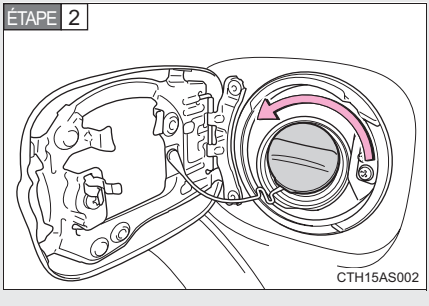
Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

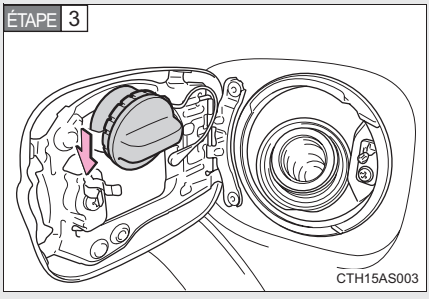
■ Ouverture du bouchon de réservoir de carburant



Ouvrez la trappe à carburant.

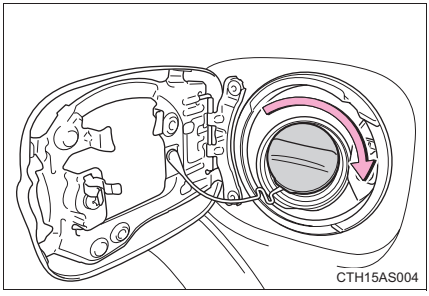


Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l'ouvrir.



Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant



Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant d'ouvrir complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas lors du ravitaillement du véhicule en carburant.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant. Si le plein est fait alors que le pistolet est tenu haut par rapport à la goulotte de remplissage, la fonction d'arrêt automatique risque de ne pas agir, avec pour résultat un débordement de carburant hors du réservoir.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. À défaut, il risquerait de se produire un incendie ou tout autre incident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

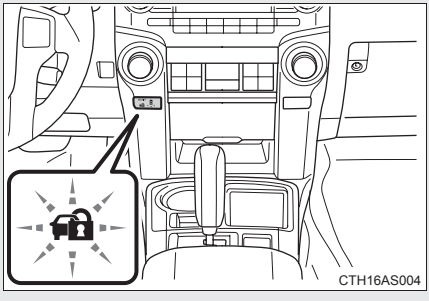
■ Ravitaillement en carburant

Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement.
En effet, le véhicule peut dans ce cas subir une détérioration telle que le dispositif antipollution ou le circuit d'alimentation ne fonctionnerait plus normalement, en plus des dommages causés à la peinture de la carrosserie.

Système d'antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur embarqué du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez inséré la clé déclarée dans le contacteur de démarrage antivol, pour indiquer la neutralisation effective du système.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le témoin clignote une fois le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” mis sur arrêt pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système

- Si le boîtier de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

Certifications du système d'antidémarrage (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)

● Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: MOZRI-33BTY

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: MOZRI-33BTY

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

● Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

L’utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l’utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

Certifications du système d'antidémarrage

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme*

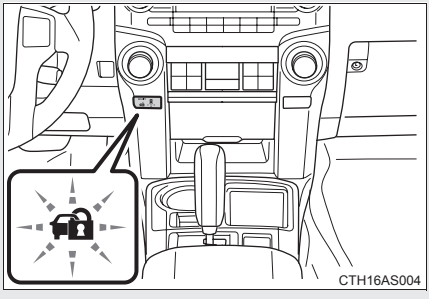
Le système déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

Déclenchement de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte par un autre moyen que l'accès “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (Les portes sont verrouillées de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement du système d'alarme



Fermez les portes et le capot, puis verrouillez toutes les portes. Le système s'armera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

Désactivation et arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Démarrez le moteur. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

*: Sur modèles équipés

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

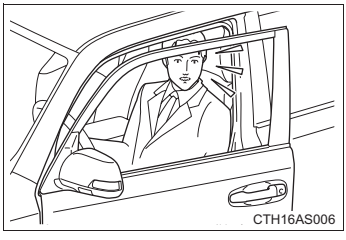
■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

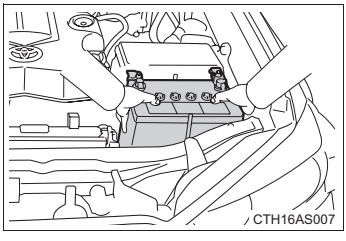
- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)



- Ouverture d'une porte ou du capot par une personne à bord du véhicule.



- Remplacement ou recharge de la batterie alors que le véhicule est verrouillé.

■ Verrouillage des portes asservi à l'alarme

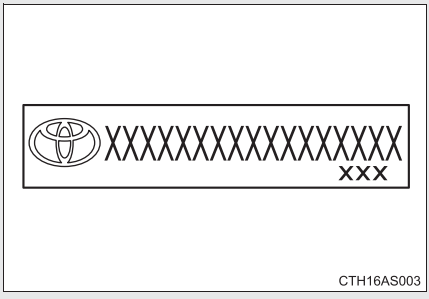
- Lorsque l'alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour interdire toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans l'habitacle du véhicule lorsque l'alarme s'est déclenchée, et assurez-vous que la clé n'est pas non plus à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie.

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

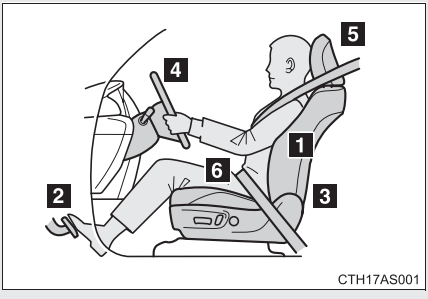
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)



Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en rendant plus faciles le repérage et la récupération des pièces issues d'un véhicule volé. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



1. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 70)
2. Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser sur toute leur course. (→P. 70)
3. Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes.
4. Réglez le volant en hauteur et en profondeur de sorte à axer le sac de sécurité gonflable sur votre poitrine. (→P. 95)
5. Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 85)
6. Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 88)

⚠ ATTENTION

■ Pendant la marche du véhicule

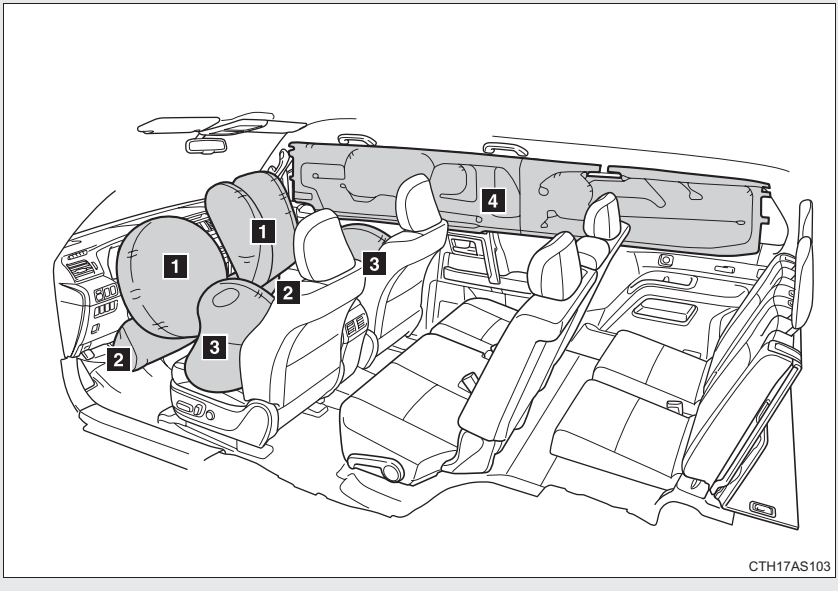
- Ne réglez pas la position du siège conducteur.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de sièges et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin de ne blesser aucun autre passager en réglant la position du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

Sacs de sécurité gonflables SRS

Les sacs de sécurité gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



Sacs de sécurité gonflables SRS frontaux

1 Sac de sécurité gonflable conducteur/sac de sécurité gonflable passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

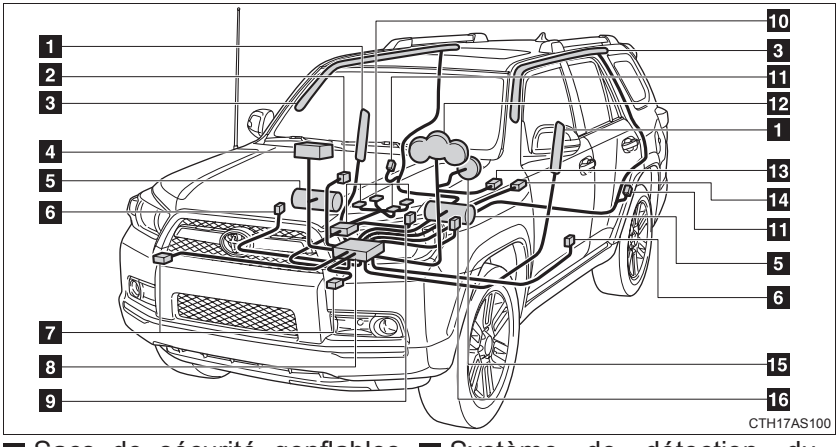
2 Sacs de sécurité gonflables SRS de genoux
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau

3 Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux
Participent à la protection du haut du corps des occupants des sièges avant

4 Sacs de sécurité gonflables SRS rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures

Composition du système de sacs de sécurité gonflables SRS



1. Sacs de sécurité gonflables latéraux
2. Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”
3. Sacs de sécurité gonflables rideau
4. Sac de sécurité gonflable passager avant
5. Sacs de sécurité gonflables de genoux
6. Capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau
7. Capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux
8. Boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables
9. Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant
10. Système de détection du passager (calculateur électronique et capteurs)
11. Capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau
12. Témoin d'alerte SRS et témoin indicateur “RSCA OFF”
13. Bouton de neutralisation de capteur de retournement des sacs de sécurité gonflables rideau
14. Capteur au plancher
15. Sac de sécurité gonflable conducteur
16. Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

Votre véhicule est équipé de SACS DE SECURITE GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le système de sacs de sécurité gonflables régule la puissance de déploiement des sacs de sécurité gonflables conducteur et passager avant. Le système de sac de sécurité gonflable conducteur comprend le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, etc. Le système de sac de sécurité gonflable passager avant comprend le capteur de classification des occupants du siège passager avant, etc.

Les principaux éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS sont illustrés ci-dessus. Le système des sacs de sécurité gonflables SRS est commandé par un boîtier électronique. Ce boîtier intègre un capteur de sécurité et un capteur de sac de sécurité gonflable.

Lorsque la violence du choc frontal ou latéral l'exige, le système de sacs de sécurité gonflables SRS déclenche les dispositifs pyrotechniques de gonflage (générateurs de gaz). Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ **En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent)**

- Le contact avec les sacs de sécurité gonflables SRS qui se déploient (se gonflent) est susceptible d'engendrer des contusions et des écorchures bénignes.
- Le déploiement des sacs de sécurité s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de sac de sécurité gonflable (moyeu de volant, couvercle du sac de sécurité gonflable et dispositif de gonflage), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le sac de sécurité gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Pour les abonnés Safety Connect, s'il y a déclenchement des sacs de sécurité gonflables SRS ou percussion violente du véhicule par l'arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de traitement, qui l'avise de la localisation du véhicule (sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur le bouton “SOS”); un téléopérateur tente alors de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 513)

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (frontaux)**

- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

  Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation – qui peuvent se déplacer ou se déformer sous l'impact –, ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

- Lors de certaines collisions, à une vitesse de décélération longitudinale du véhicule très proche du seuil prévu, il est possible que les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et les prétensionneurs de ceintures de sécurité ne se déclenchent pas en même temps.

- Le sac de sécurité gonflable SRS passager ne se déclenche que si une personne est installée dans le siège passager avant. Toutefois, le sac de sécurité gonflable passager risque de se déployer si vous mettez des bagages sur le siège, même en l'absence d'occupant.

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (latéraux)**

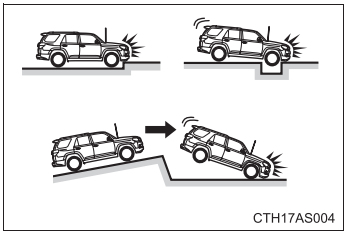
Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc latéral généré par un véhicule de 3300 lb. (1500 kg) environ roulant à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (rideau)**

Les sacs de sécurité gonflables rideau SRS se déploient en cas de retournement du véhicule ou lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc latéral généré par un véhicule de 3300 lb. (1500 kg) environ roulant à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.

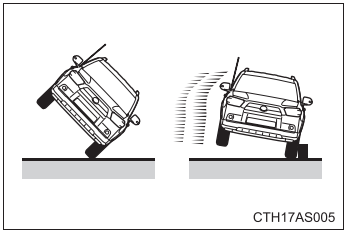
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.


CTH17AS004

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

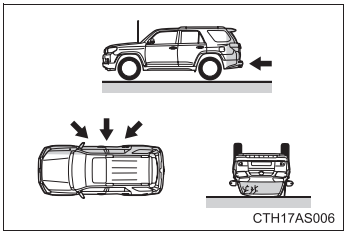
Les sacs de sécurité gonflables rideau SRS peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.


CTH17AS005

- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.

■ Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables SRS frontaux) risquent de ne pas se déployer

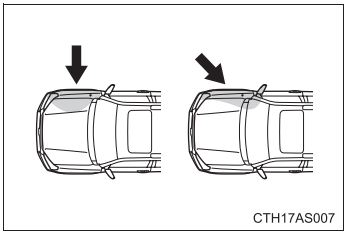
En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou le côté, fait un tonneau ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peut intervenir.



- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

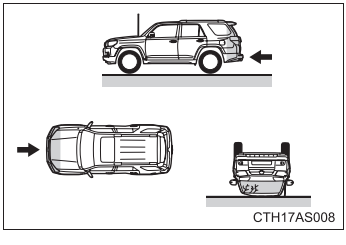
Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer

Le système des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau peut ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.



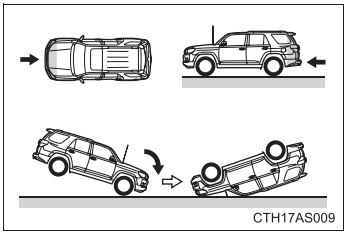
- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.



- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables rideau SRS ne sont pas conçus pour se déclencher lorsque le véhicule subit un choc frontal ou arrière, s'il se retourne par l'avant ou est percuté par le côté à vitesse réduite.

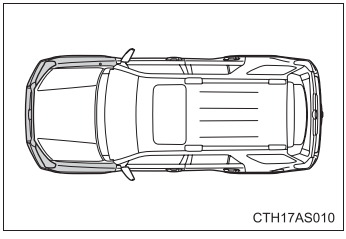


- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement par l'avant

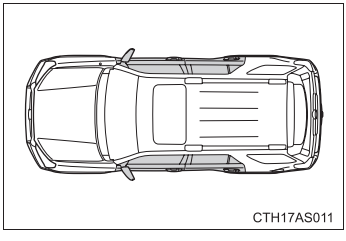
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants.

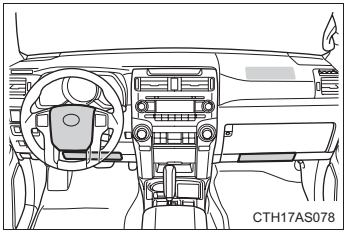
- Un sac de sécurité gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.



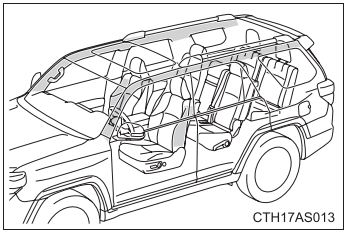
- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS.



- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau de la porte, ou a été impliqué dans un accident dont la violence n'a pas justifié le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau.



- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le sac de sécurité gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.



- La partie des sièges renfermant le sac de sécurité gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.
- La partie de la garniture des montants avant et arrière ou du pavillon renfermant les sacs de sécurité gonflables rideau est rayée, craquelée ou abîmée d'une manière quelconque.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les sacs de sécurité gonflables SRS.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les sacs de sécurité gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près du sac de sécurité gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

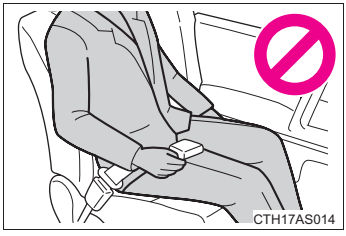
  Sachant que la zone de danger pour le sac de sécurité gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 - 75 mm) de déploiement, vous disposez d'une marge de sécurité confortable en vous plaçant à 10 in. (250 mm) de votre sac de sécurité gonflable conducteur. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

  - Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  - Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le sac de sécurité gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Réglez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant de direction et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS



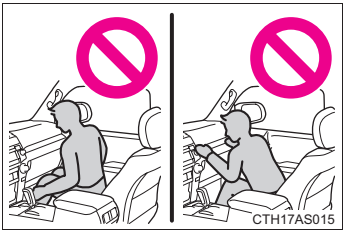
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à la boucle du siège conducteur, mais pas à la ceinture de sécurité proprement dite, le système de sac de sécurité gonflable SRS conducteur pense que vous avez attaché votre ceinture de sécurité, alors qu'en fait c'est faux. Dans ce cas, il se peut que le sac de sécurité gonflable SRS conducteur ne se déploie pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez donc à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

- Le sac de sécurité gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Éloignez le siège passager avant au maximum du sac de sécurité gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.

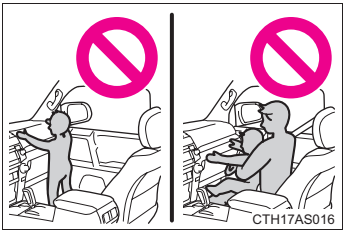
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un sac de sécurité gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 151)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS



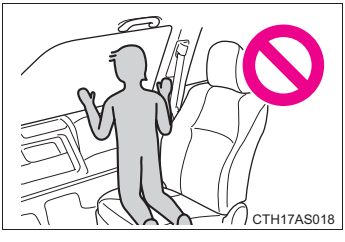
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



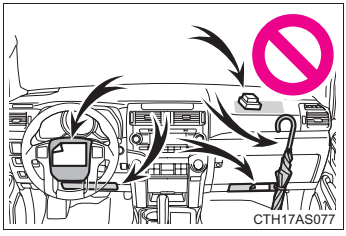
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant et arrière.



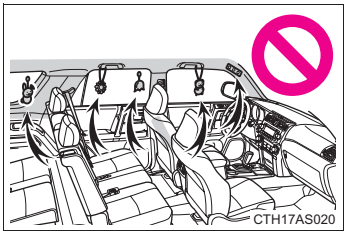
- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

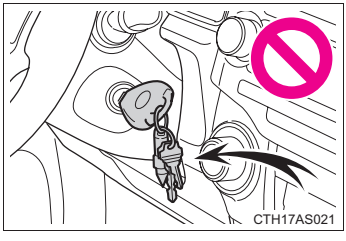
■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS



- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord. Au déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne fixez aucun objet sur les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, le rail latéral de toit et la poignée de maintien.



- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Évitez d'attacher au porte-clés de la clé de contact des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du sac de sécurité gonflable SRS de genoux ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables rideau SRS, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le sac de sécurité gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les sacs de sécurité gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des sacs de sécurité latéraux, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des sacs de sécurité gonflables SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les sacs de sécurité gonflables SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

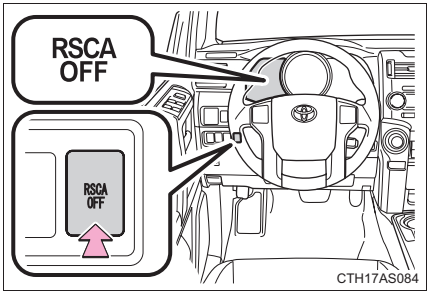
⚠ ATTENTION

■ Modification et mise au rebut des éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les sacs de sécurité gonflables SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des sacs de sécurité gonflables SRS
- Réparation, modification, dépose ou remplacement du volant de direction, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur sellerie, des montants avant et arrière, des rails latéraux de toit ou de la garniture de toit
- Réparation ou modification de l'aile avant, du bouclier avant ou du flanc de l'habitacle
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc. sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un radioémetteur/récepteur ou d'un lecteur CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

Désactivation des sacs de sécurité gonflables rideau en cas de retournement du véhicule



Activation/désactivation (maintenez pendant quelques secondes)

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le témoin “RSCA OFF” s'allume. (Uniquement lorsque le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”).

La fonction de détection de retournement des sacs de sécurité gonflables rideau et des prétensionneurs de ceintures de sécurité est automatiquement réactivée dès lors que vous mettez la clé de contact sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le témoin “RSCA OFF” s'allume. (Uniquement lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE).

La fonction de détection de retournement des sacs de sécurité gonflables rideau et des prétensionneurs de ceintures de sécurité est automatiquement réactivée dès lors que vous mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE.

■ **Utilisez ce bouton uniquement**

Dans les cas où vous ne souhaitez pas que les sacs de sécurité gonflables se déploient (par exemple en cas de conduite tout terrain extrême).

■ **Conditions de fonctionnement lorsque le témoin “RSCA OFF” est allumé**

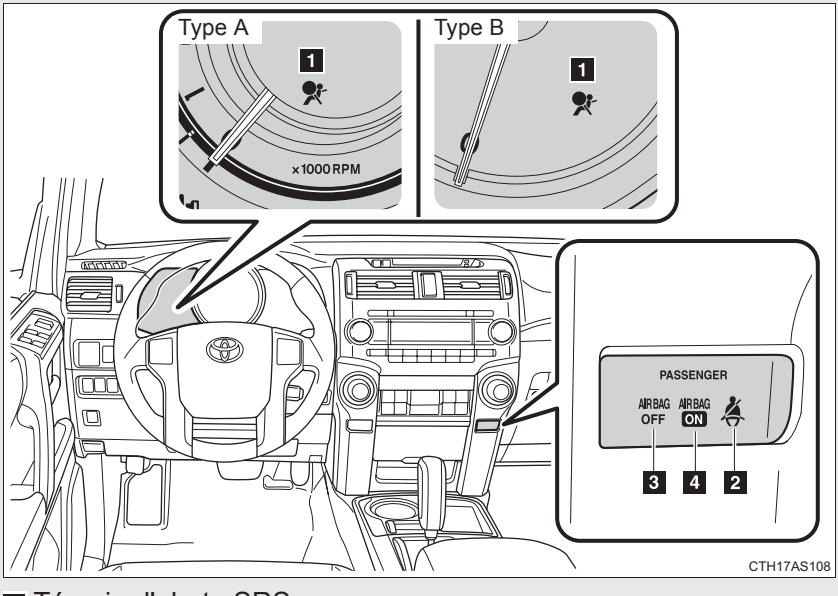
- Les sacs de sécurité gonflables rideau et les prétensionneurs de ceintures de sécurité ne sont pas activés en cas de retournement du véhicule.
- Les sacs de sécurité gonflables rideau se déclenchent en cas de choc latéral grave.

⚠ ATTENTION

■ **En marche normale**

Assurez-vous que le témoin “RSCA OFF” n'est pas allumé. Si vous le laissez en position marche, les sacs de sécurité gonflables rideau ne se déploieront pas en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Votre véhicule est équipé d'un système de classification des occupants du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.



1 Témoin d'alerte SRS

2 Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant

3 Témoin indicateur “AIR BAG OFF”

4 Témoin indicateur “AIR BAG ON”

État et fonctionnement du système de classification des occupants du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

■ Enfant*3 ou siège de sécurité enfant*4

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”*5
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	Éteint
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

■ Le système présente une anomalie

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Arrêt
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

*2: Au cas où le passager avant ne porterait pas sa ceinture de sécurité.

*3: Lorsqu'un enfant plus grand n'utilisant plus un siège de sécurité enfant est assis sur le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte selon sa constitution et sa posture.

*4: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 151)

*5: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 155)

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin “AIR BAG OFF” reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin “AIR BAG OFF” s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin “AIR BAG ON” est bien allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé, le sac de sécurité gonflable passager avant et le sac de sécurité gonflable de genoux passager avant risquent de ne pas se déclencher correctement, et de provoquer la mort ou de graves blessures en cas de collision.
- Ne pas disposer de charge lourde ou d'équipement sur le siège passager avant.
- Ne posez pas les mains ni les pieds sur le dossier de siège passager avant depuis les places arrière, car le poids exercé est trop important.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège passager avant avec les pieds ou d'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin “AIR BAG OFF” risquerait alors de s'allumer, indiquant que les sacs de sécurité gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. L'efficacité des ceintures de sécurité peut se trouver réduite par une inclinaison excessive du dossier de siège.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol, et d'attacher correctement sa ceinture. Si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 155)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège de deuxième rangée ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

Aux États-Unis (50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la législation fédérale.

Points à se rappeler

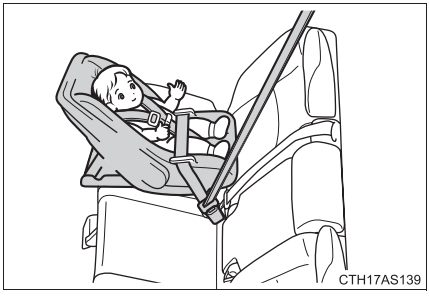
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 155)

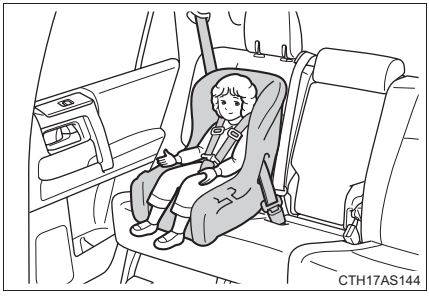
Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant:

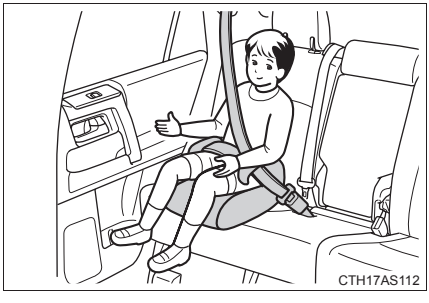
Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route



Siège modulable — type face à la route



Coussin de rehausse



■ **Choix d'un siège de sécurité enfant adapté**

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 88)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé. En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le sac de sécurité gonflable passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si vous l'avez installé à la place du passager avant dans un siège de sécurité enfant type dos à la route.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet au dos du dossier du siège passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé, car le déploiement du sac de sécurité gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les sacs de sécurité gonflables latéraux SRS ou rideau SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux SRS et rideau SRS représente un danger et le choc pourrait blesser grièvement, voire mortellement l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

■ Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à s'enrouler autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de la dérouler, ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures graves, voire mortelles.
En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

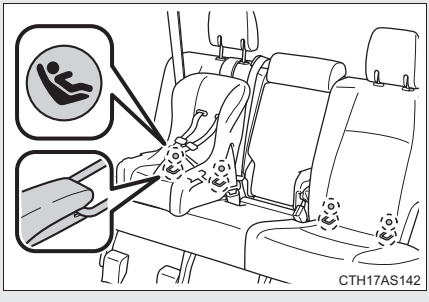
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de démonter le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement le siège de sécurité enfant au siège du véhicule à l'aide des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

La sangle abdominale/diagonale peut être utilisée si le siège de sécurité enfant utilisé n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant).

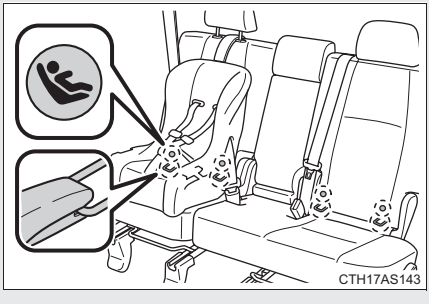
Véhicules sans sièges de troisième rangée



Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

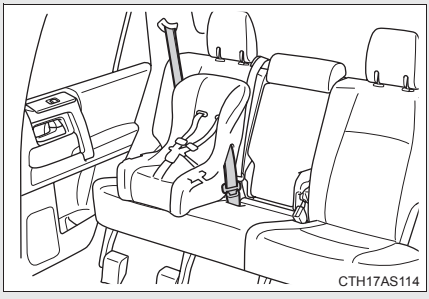
Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d'ancrage LATCH. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)

Véhicules équipés de sièges de troisième rangée



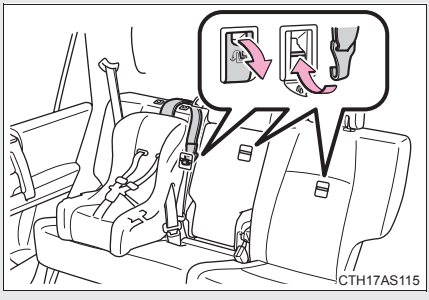
Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus sur les sièges extérieurs de la deuxième rangée. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 88)

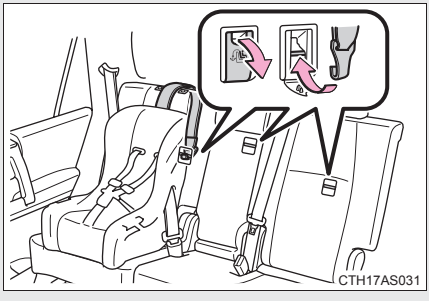
Véhicules sans sièges de troisième rangée



Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque place arrière.

Véhicules équipés de sièges de troisième rangée

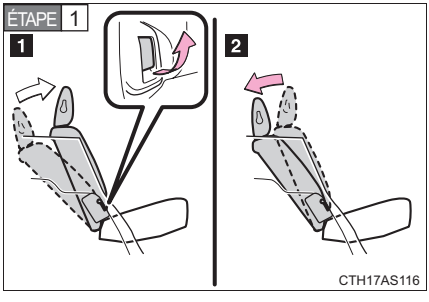


Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue sur chaque siège de la deuxième rangée.

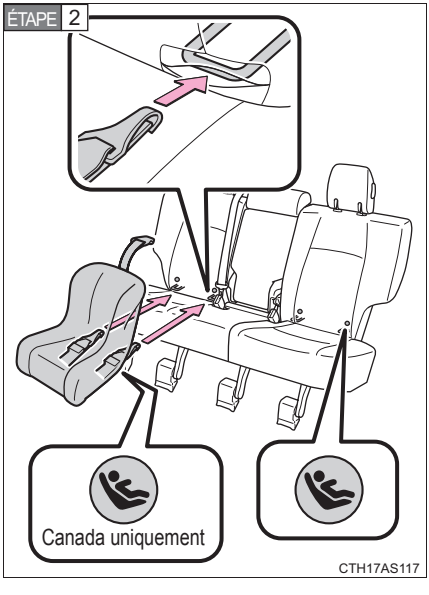
Installation au moyen du système LATCH (sièges arrière/sièges de la deuxième rangée uniquement)

■ Installation sur un siège arrière (véhicules sans sièges de troisième rangée)



Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage. (→P. 74)

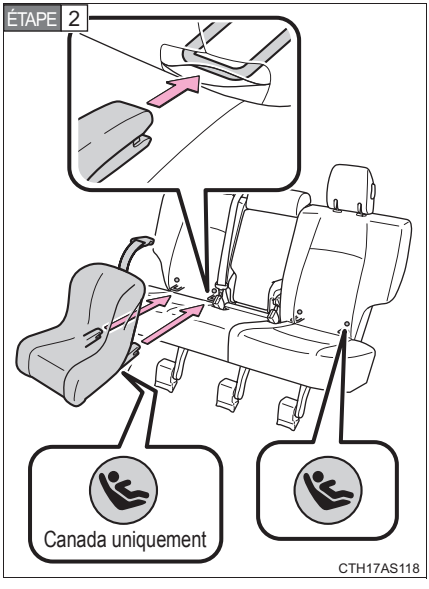
Type A



Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

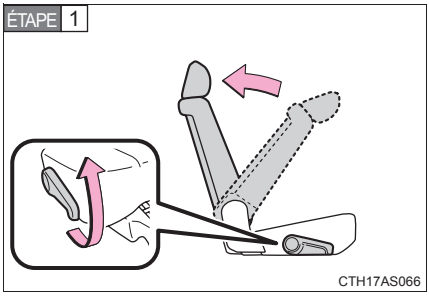
Type B



Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

■ **Installation sur un siège de la deuxième rangée (véhicule équipés de sièges de troisième rangée)**



Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage. (→P. 74)

ÉTAPE 2 Abaissez le cache.

Type A



Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Type B

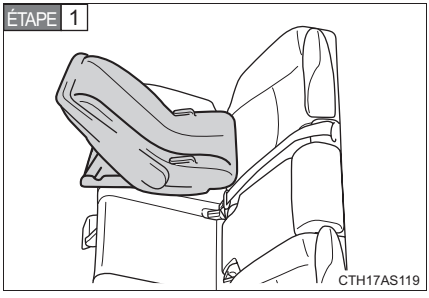


Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

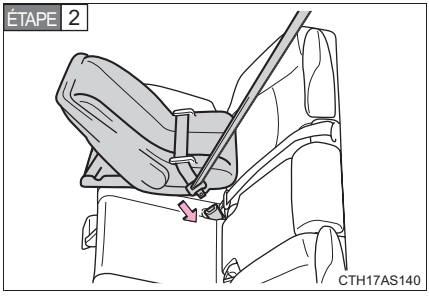
Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

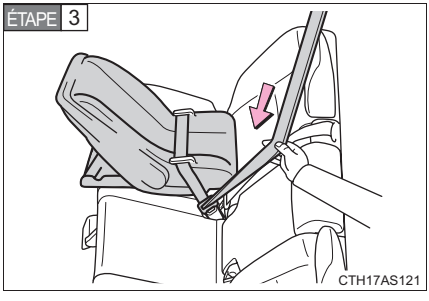
■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route



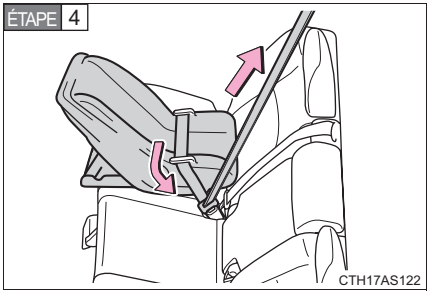
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.



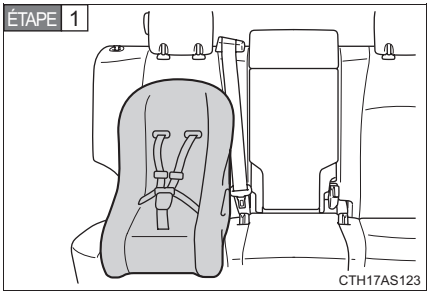
Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



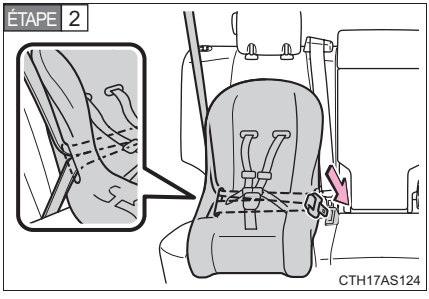
Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

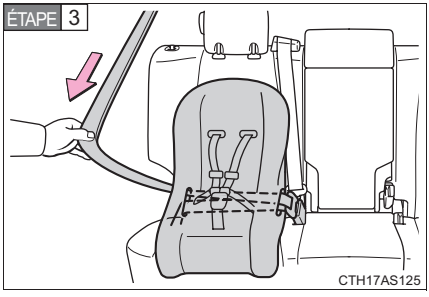
■ Siège modulable — type face à la route



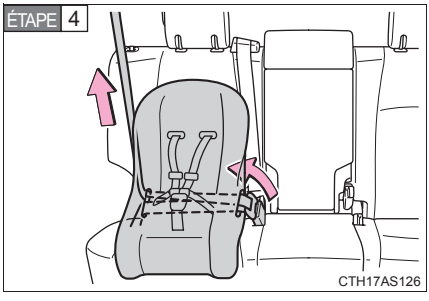
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

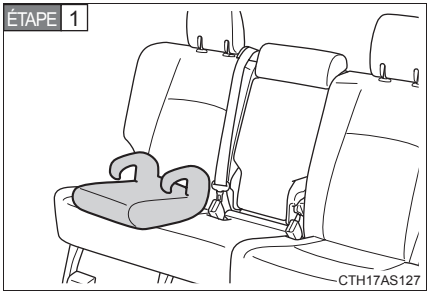


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

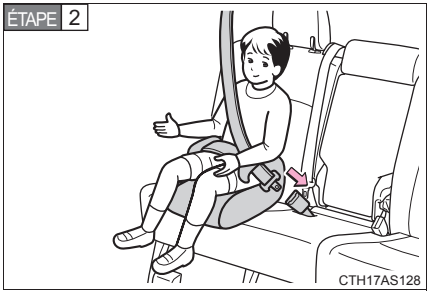
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 164)

■ Coussin de rehausse



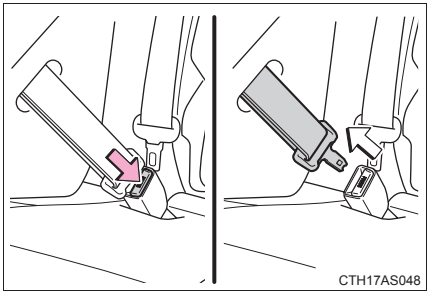
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle de ceinture. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

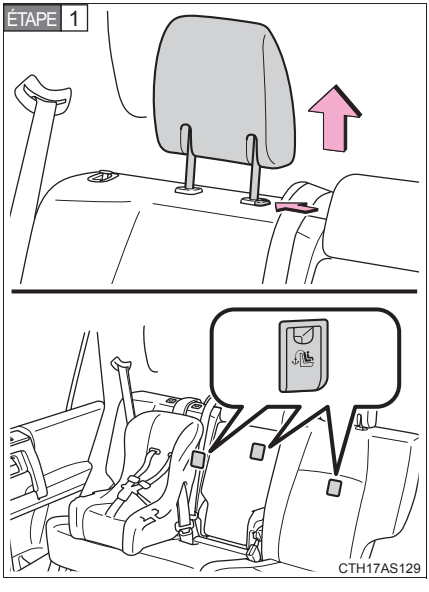
Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 88)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

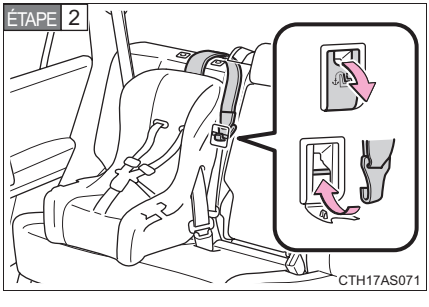


Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

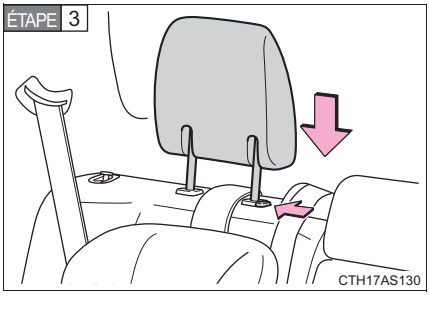


Fixez le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité ou du point d'ancrage inférieur, puis démontez l'appui-tête.



Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.



Remettez en place l'appui-tête.

Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule a été conçu en conformité avec la norme SAE J1819.

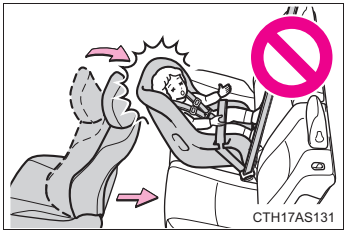
⚠ ATTENTION

En cas d'installation d'un coussin de rehausse

Pour empêcher l'armement du blocage automatique de l'enrouleur (mode ALR), ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Lorsque l'enrouleur à verrouillage automatique est armé, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 90)

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

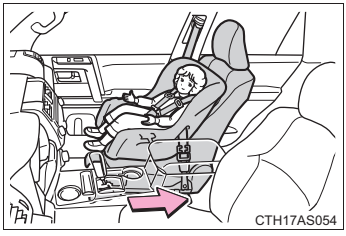
Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.



- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant



- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables.
- Véhicules équipés de sièges de troisième rangée: Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH pour fixer un siège de sécurité enfant, reculez le siège au maximum, dossier de siège bien en appui contre le siège de sécurité enfant.
- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de faire bouger le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurer qu'il est bien fixé.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

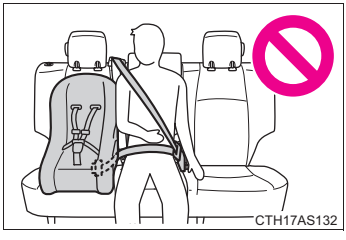
⚠ ATTENTION

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.



- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH gauches pour fixer le siège de sécurité enfant, aucun passager ne doit prendre place sur le siège central. La ceinture de sécurité risque de ne pas assurer sa fonction de protection, par exemple en étant placée trop haute ou en étant trop lâche, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque ou d'accident.

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 170
Contacteur de démarrage (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) 181
Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”) 184
Transmission automatique 191
Commodo de clignotants 197
Frein de stationnement 198
Avertisseur 199

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs 200
Témoins indicateurs et d'alerte 208
Instrument accessoire 214

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 218
Sélecteur d'antibrouillards 225
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 226
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 228

Au volant 2

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 231
Système intuitif d'aide au stationnement 235
Système de rétrovision sur écran 240
Système à quatre roues motrices (modèles 4x4 non permanent) 246
Système à quatre roues motrices (modèles 4x4 permanent) 249
Système antipatinage 253
Système AUTO LSD 256
Système de blocage de différentiel arrière 259
Système d'assistance à la descente 262
Crawl Control 265
Sélection multi-terrain 269
Systèmes d'aide à la conduite 277

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions à observer en tout-terrain 287
Chargement et bagages 292
Limites de charge du véhicule 298
Conseils de conduite hivernale 300
Conduite avec une caravane/remorque 305
Remorquage 319

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

■ Démarrage du moteur

→P. 181, 184

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 191)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 198)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N. (→P. 191)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 198)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 191)

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

ÉTAPE 4 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”:

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur “LOCK” pour arrêter le moteur.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”:

Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” pour arrêter le moteur.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, et vérifiez que vous avez bien la clé en votre possession.

Départ en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le sélecteur de vitesses sur D.

ÉTAPE 2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
  N'attelez pas de remorque ou de caravane.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne roulez pas aux vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations soudaines.
  - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein et à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 671)

⚠ ATTENTION

Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais moteur en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Ne pas rouler sur des produits inflammables et ne pas stationner non plus à proximité de tels produits.
  La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est en marche arrière.
  Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage causé au véhicule.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et vérifiez que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

⚠ ATTENTION

- Ne jamais mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule roule encore.
  La transmission risque en effet de subir d'importants dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne jamais mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  La transmission risque en effet de subir d'importants dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule roule.
  Le frein moteur risque en effet d'être inefficace, avec pour conséquence un accident.
- Ne pas arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore.
  La direction assistée et le bloc hydraulique de frein ne fonctionnent pas correctement si le moteur n'est pas en marche.
- Lorsque vous descendez une pente à fort pourcentage, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 193)
- Abstenez-vous de régler les positions de volant, de siège, ou les rétroviseurs extérieurs comme intérieur en conduisant.
  Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

⚠ ATTENTION

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Toute variation brutale du régime moteur, par montée ou descente d'un rapport entraînant par exemple un effet de frein moteur, risque de provoquer une perte d'adhérence du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de sélecteur sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide imprévue du véhicule, susceptible de provoquer un accident grave ou mortel.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'emballez pas le moteur.
  Si la transmission est en prise (sélecteur de vitesses sur toute autre position que P ou N), le véhicule risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche.
  Si vous ne pouvez l'éviter, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
  - Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne jamais laisser d'allume-cigare dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.

⚠ ATTENTION

- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas disposer des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement alors que le moteur est en marche, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
  Vous risqueriez de vous brûler.
- Ne laissez pas le véhicule, moteur en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le moteur. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Faites contrôler de temps à autre le système d'échappement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

Au freinage

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
  Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le servofrein ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort sur la pédale qu'habituellement. Par ailleurs, la distance de freinage augmente.
- Évitez de pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.
- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente.
  Si cela se produit, ne continuez pas de conduire votre véhicule. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule. Si vous appuyez sur la pédale de frein tout en roulant avec le pied sur la pédale d'accélérateur, vous pouvez restreindre le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

Lorsque vous stationnez le véhicule

Mettez toujours le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de démarrer ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

Pour éviter les problèmes mécaniques

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  La pompe d'assistance de direction risquerait d'être endommagée.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

En cas de crevaison pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 631)

NOTE

■ **À l'approche d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et des lubrifiants utilisés dans le moteur, la transmission, la boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices), les différentiels, etc.
- État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

■ Démarrage du moteur

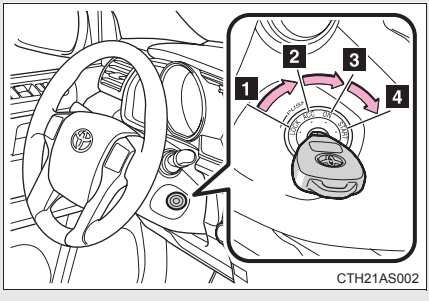
ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur la position “START” pour démarrer le moteur.

■ Changement de position du contacteur de démarrage



1 “LOCK”

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de sélecteur est sur P.)

2 “ACC”

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

3 “ON”

Tous les équipements électriques sont utilisables.

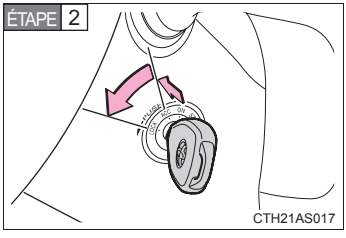
4 “START”

Pour démarrer le moteur.

■ Passage de la clé de contact de la position “ACC” (ACCESSOIRES) à “LOCK” (VERROUILLAGE)

ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 2

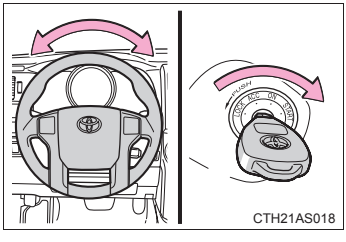


Tournez la clé de contact en position “LOCK” (VERROUILLAGE).

■ Si le moteur ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 117)

■ Lorsque l'antivol de direction ne peut être désarmé



Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage antivol peut paraître bloqué en position “LOCK” (VERROUILLAGE). Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.

■ Fonction de rappel de clé de contact

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est en position “LOCK” (VERROUILLAGE) ou “ACC” (ACCESSOIRES), un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le moteur

Démarrez toujours le moteur alors que vous êtes assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage antivol sur “LOCK” pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement la clé de contact sur la position “ACC” pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas le contacteur de démarrage sur la position “ACC” ou “ON” pendant de longues périodes quand le moteur ne tourne pas.

■ Lorsque vous démarrez le moteur

- N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 30 secondes à la fois. Ceci risque de provoquer une surchauffe du démarreur et des câbles électriques.
- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

Si vous effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique, le moteur démarre ou le bouton de démarrage/ d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” change de mode.

■ Démarrage du moteur

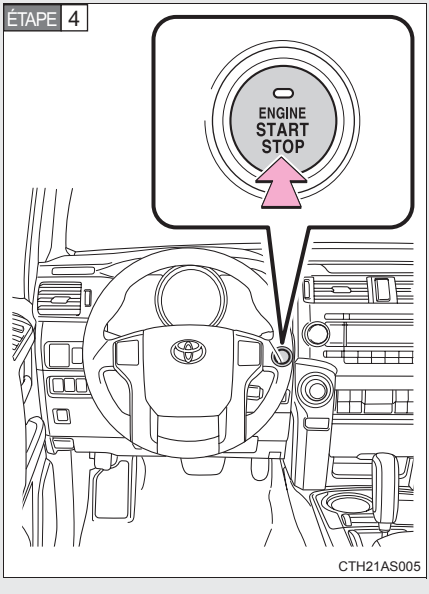
ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” devient vert. Si le témoin ne devient pas vert, le moteur ne peut être démarré.

ÉTAPE 4



Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”.

Le démarreur lance le moteur et s'arrête le plus tôt possible, soit lorsque le moteur démarre, soit après 30 secondes.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le moteur ait démarré.

Le démarrage du moteur est possible depuis n'importe quel mode.

■ **Arrêt du moteur**

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

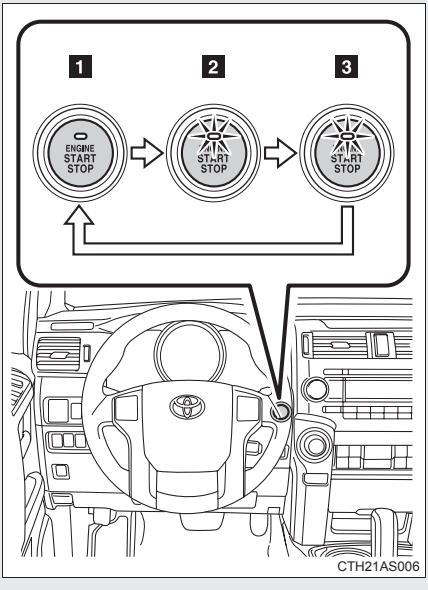
ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 198)

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”.

ÉTAPE 5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est éteint.

■ Changement du mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”

Pour changer de mode, appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque appui sur le bouton.)



1 Arrêt*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

Le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” passe à l'ambre.

3 Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

Le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” passe à l'ambre.

*: Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le moteur, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” passe en mode ACCESSOIRES et non en mode arrêt.

Arrêt du moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P

Si le moteur est arrêté alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Procédez comme suit pour le mettre sur arrêt:

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est allumé (couleur ambre) et appuyez une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est éteint.

■ **Coupure automatique du contact**

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRE ou DÉMARRAGE (le moteur ne tournant pas) pendant plus d'une heure avec le levier de sélecteur en position P, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est automatiquement désactivé. Toutefois, cette fonction ne peut pas empêcher complètement la batterie de se décharger. Ne laissez pas le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant de longues périodes de temps sans que le moteur ne tourne.

■ **Manipulation du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”.**

Pour manipuler le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”, il suffit d'appuyer dessus rapidement et franchement. Si vous n'appuyez pas correctement sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”, le mode du bouton risque de ne pas changer ou le moteur de ne pas démarrer. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 46

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 43

■ **Remarque sur l'accès “mains libres”**

→P. 34

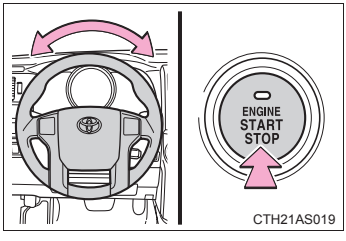
■ **Si le moteur ne démarre pas**

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 117)

■ **Antivol de direction**

Après mise du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” sur arrêt et ouverture et fermeture des portes, le volant de direction est bloqué par l'antivol de direction. Pour débloquer l'antivol de direction, manipulez de nouveau le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”.

■ **Lorsque l'antivol de direction ne peut être désarmé**



Le témoin indicateur du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” clignote en vert. Appuyez de nouveau sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” tout en tournant le volant à gauche et à droite.

■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du moteur dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur d'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque le témoin du bouton de démarrage/d’arrêt moteur “ENGINE START STOP” clignote en ambre**

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 578

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Si le véhicule se met à déraper par suite d'une panne moteur ou d'autres circonstances, ne pas verrouiller ou ouvrir les portes tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt complet, en sécurité. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduite à un accident grave, voire mortel.

■ Procédure d'arrêt du moteur en cas d'urgence

Si vous souhaitez arrêter le moteur en urgence alors que vous conduisez le véhicule, appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” pendant plus de 3 secondes.
Toutefois, n'appuyez jamais sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” pendant que vous conduisez, sauf en cas d'urgence. Si le moteur s'arrête en conduisant, un accident imprévisible peut survenir.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Ne pas laisser le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps alors que le moteur est arrêté.
- Si le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est allumé, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” n'est pas sur arrêt. Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez impérativement que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est sur arrêt.
- N'arrêtez pas le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur la position P. Si le moteur est arrêté alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Si le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie risque de se décharger.

■ Lorsque vous démarrez le moteur

- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

■ Symptômes indiquant une anomalie au niveau du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”

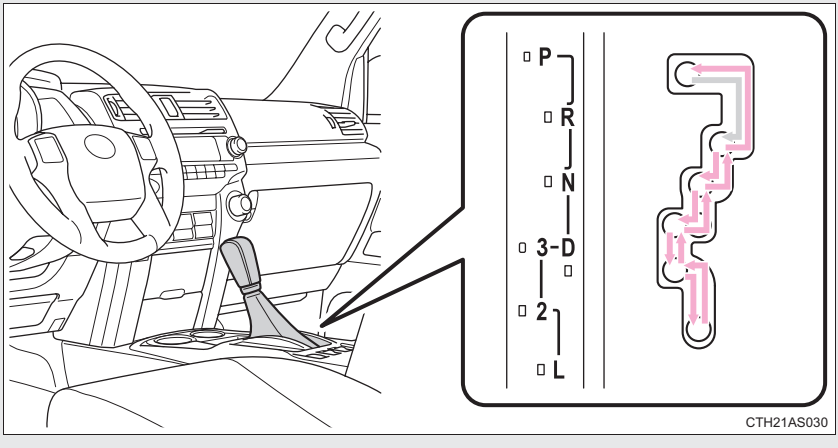
Si le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” ne semble pas fonctionner comme d'habitude, s'il bloque par exemple légèrement, il peut s'agir d'une anomalie. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Transmission automatique

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

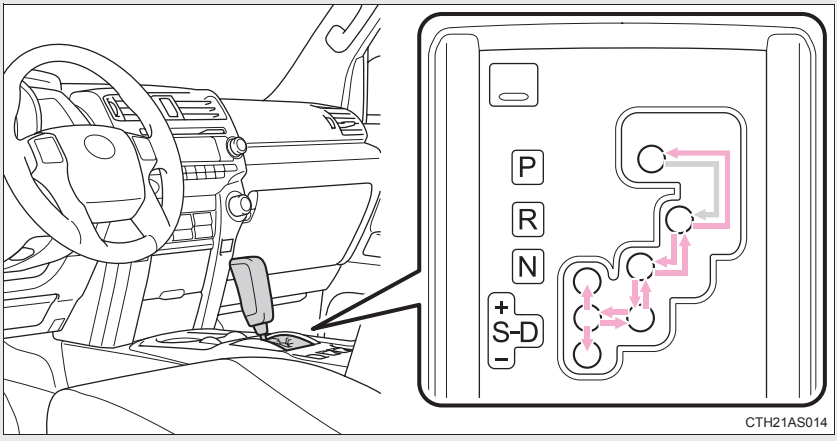
Type classique



Contacteur de démarrage sur “ON”, appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier de sélecteur.

Veillez à ce que le véhicule soit complètement arrêté lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses entre P et D.

Type multimode



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”:
Contacteur de démarrage sur “ON”, appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier de sélecteur.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”:
Bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit complètement arrêté lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses entre P et D.

■ Usage des positions du sélecteur de vitesses

Position de sélection	Fonction	
	Type classique	Type multimode
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur	
R	Marche arrière	
N	Point mort	
D	Conduite normale*1	
S	—	Conduite en mode S*2 (→P. 194)
3	Position pour frein moteur normal	—
2	Position pour frein moteur plus efficace	—
L	Position pour frein moteur maximum	—

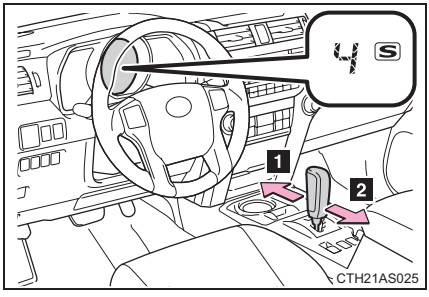
*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le sélecteur de vitesses sur D en conduite normale.

*2: Le mode S permet de limiter vers le haut la gamme de rapports, d'exploiter le frein moteur et d'empêcher tout passage superflu au rapport supérieur.

Sélection des gammes de rapports en mode S (avec type multimode)

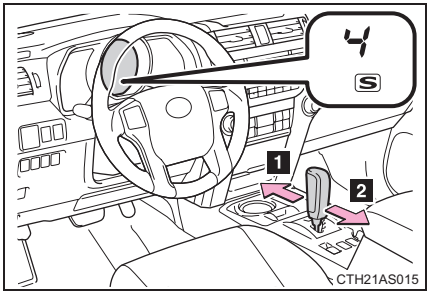
Lorsque le sélecteur de vitesses est sur S, vous pouvez l'utiliser comme suit:

Instrumentation de type autre qu'Optitron



1 Pour monter les rapports
2 Pour descendre les rapports

Instrumentation Optitron



1 Pour monter les rapports
2 Pour descendre les rapports

En mode S, la gamme de rapports initiale est automatiquement fixée à “4” selon la vitesse du véhicule. Toutefois, la gamme de rapports initiale peut être fixée à “3” si le mode AI-SHIFT est actif alors que le sélecteur de vitesses est sur D. (→P. 195)

■ **Gammes de rapports et leur fonctions**

- Vous avez le choix entre 5 niveaux de frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, au prix d'une élévation des régimes moteur.

■ **Restrictions de rétrogradage (type classique)**

Les vitesses maximum admissibles sont les suivantes.

Sélection du rapport inférieur	Vitesse maximum en mph (km/h)
3 → 2	67 (108)
2 → L	32 (52)

■ **Mode S (type multimode)**

Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est “3” ou moins, poussez le sélecteur de vitesses sur “+” pour sélectionner la gamme “5”.

■ **AI-SHIFT**

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport optimal en fonction des actions du conducteur et des conditions de conduite.

Type classique

Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D.

Type multimode

Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D. (Mettez le sélecteur de vitesses sur S pour neutraliser la fonction.)

■ **Conduite avec le régulateur de vitesse**

Type classique

Le frein moteur est inefficace lorsque vous rétrogradez de D à 3. (→P. 231)

Type multimode

Le frein moteur est complètement absent en mode S, même si vous rétrogradez sur “4”. (→P. 231)

■ **Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P**

→P. 646

■ **Si le témoin “S” ne s'allume pas après avoir amené le levier de sélecteur sur S (sur type multimode seulement)**

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux de la transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le sélecteur de vitesses était sur D.)

■ **Signal sonore de restriction à la rétrogradation (mode S en type multimode)**

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines situations, la transmission peut refuser de rétrograder, même après une sollicitation du sélecteur de vitesses. (Vous en êtes averti par un double signal sonore.)

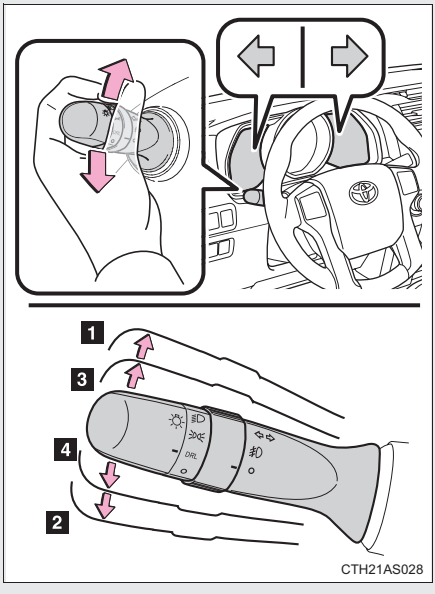
⚠ ATTENTION

■ **En cas de conduite sur route glissante**

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraper le véhicule et d'entraîner un accident.

Commodo de clignotants

Le commodo de clignotants sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:



1 Clignotant droit

2 Clignotant gauche

3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent tant que vous maintenez le commodo.

4 Changement de voie de circulation, à gauche (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent tant que vous maintenez le commodo.

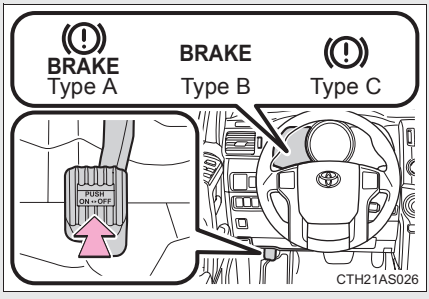
■ Conditions de fonctionnement des clignotants

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.



Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Appuyez une deuxième fois sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

Utilisation en période hivernale

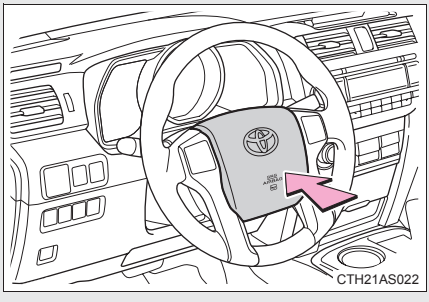
Reportez-vous à “Conseils de conduite hivernale” pour l'utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 300)

⚠ NOTE

Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Avertisseur

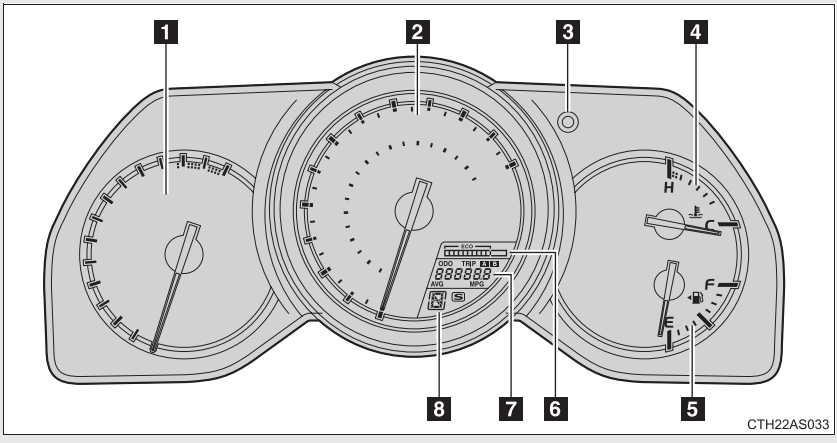


Pour déclencher l'avertisseur, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.

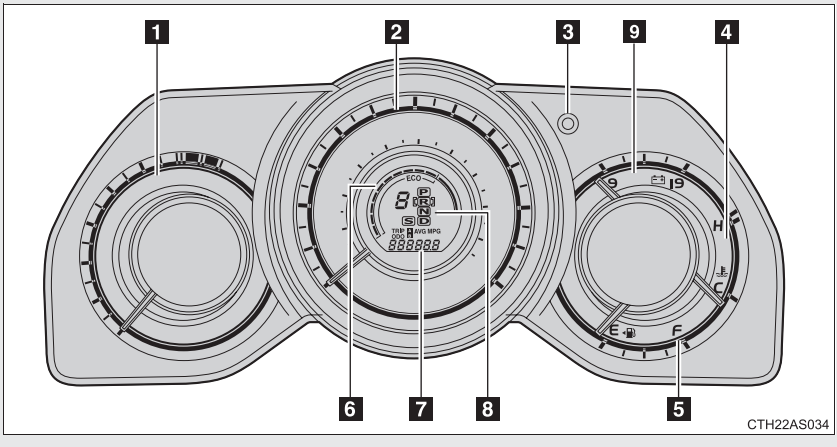
■ **Après réglage du volant de direction**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement verrouillé. (→P. 95)

Instrumentation de type autre qu'Optitron



Instrumentation Optitron



1 Compte-tours

Indique le régime moteur en tours par minute

2 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

3 Bouton de changement d'affichage

→P. 202

4 Thermomètre de liquide de refroidissement

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

5 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

6 Indicateur de plage d'écoconduite

→P. 203

7 Affichage du totalisateur kilométrique, du totalisateur partiel et de la consommation moyenne de carburant

→P. 202

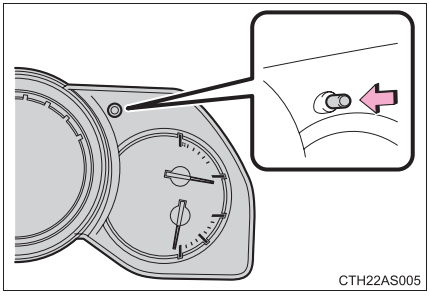
8 Témoins de position du levier de sélecteur et de gamme de rapports

→P. 191

9 Voltmètre

Affiche l'état de charge

Choix de l'affichage



Pour sélectionner successivement les éléments affichés, appuyez sur le bouton de changement d'affichage.

Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

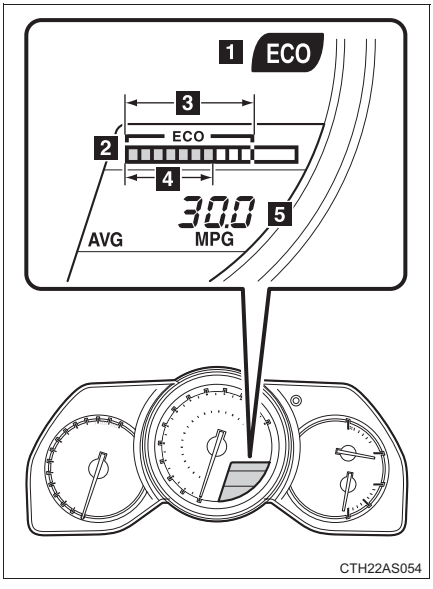
Totalisateur partiel

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels “A” et “B” permettent d'enregistrer et afficher des distances différentes.

Appuyez longuement sur le bouton de changement d'affichage pour remettre à zéro le totalisateur partiel affiché.

■ Témoin d'écoconduite et consommation moyenne de carburant

Instrumentation de type autre qu'Optitron



1 Témoin indicateur d'écoconduite

Lorsque vous accélérez de manière écoresponsable (conduite économique), le témoin indicateur d'écoconduite s'allume.

2 Indicateur de plage d'écoconduite

Matérialise la plage d'écoconduite, avec à chaque instant le rapport affiché en fonction de l'accélération.

3 Plage d'écoconduite

4 Rapport d'écoconduite en fonction de l'accélération

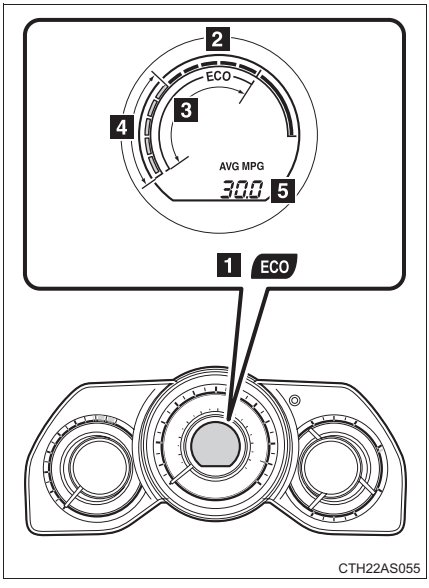
En cas d'appui excessif sur l'accélérateur amenant le véhicule à dépasser la plage d'écoconduite, l'indicateur de plage d'écoconduite clignote dans sa partie droite et le témoin indicateur d'écoconduite s'éteint.

5 Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

Appuyez longuement sur le bouton de changement d'affichage pour remettre à zéro la consommation moyenne de carburant.

Instrumentation Optitron



1 Témoin indicateur d'écoconduite

Lorsque vous accélérez de manière écoresponsable (conduite économique), le témoin indicateur d'écoconduite s'allume.

2 Indicateur de plage d'écoconduite

Matérialise la plage d'écoconduite, avec à chaque instant le rapport affiché en fonction de l'accélération.

3 Plage d'écoconduite

4 Rapport d'écoconduite en fonction de l'accélération

En cas d'appui excessif sur l'accélérateur amenant le véhicule à dépasser la plage d'écoconduite, l'indicateur de plage d'écoconduite clignote dans sa partie droite et le témoin indicateur d'écoconduite s'éteint.

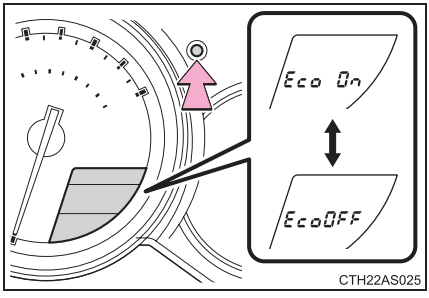
5 Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

Appuyez longuement sur le bouton de changement d'affichage pour remettre à zéro la consommation moyenne de carburant.

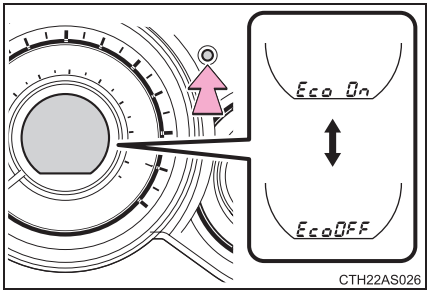
■ Personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite

Instrumentation de type autre qu'Optitron



Vous pouvez activer ou désactiver le témoin indicateur d'écoconduite en appuyant longuement sur le bouton de changement d'affichage.

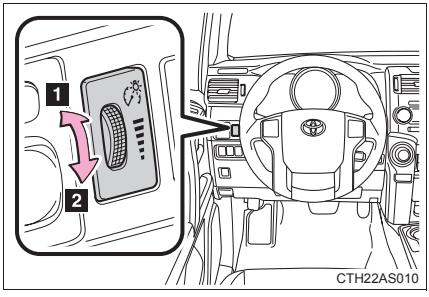
Instrumentation Optitron



Vous pouvez activer ou désactiver le témoin indicateur d'écoconduite en appuyant longuement sur le bouton de changement d'affichage.

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



1 Plus clair

2 Plus sombre

■ **Les compteurs et l'affichage s'allument lorsque (instrumentation Optitron)**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”:
Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”:
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Le témoin indicateur d'écoconduite fonctionne lorsque**

Vous utilisez le véhicule avec le sélecteur de vitesses sur D.

■ **Lorsque la consommation moyenne de carburant est réinitialisée**

La consommation moyenne de carburant affichée à l'instrument accessoire et dans l'écran “Antécédent” du système de navigation (sur modèles équipés) est remise à zéro en même temps.

■ **Luminosité du tableau de bord (instrumentation Optitron)**

Lorsque vous tournez le sélecteur d'éclairage pour allumer les feux de position, l'éclairage baisse légèrement d'intensité, sauf si vous l'avez réglé au plus haut.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

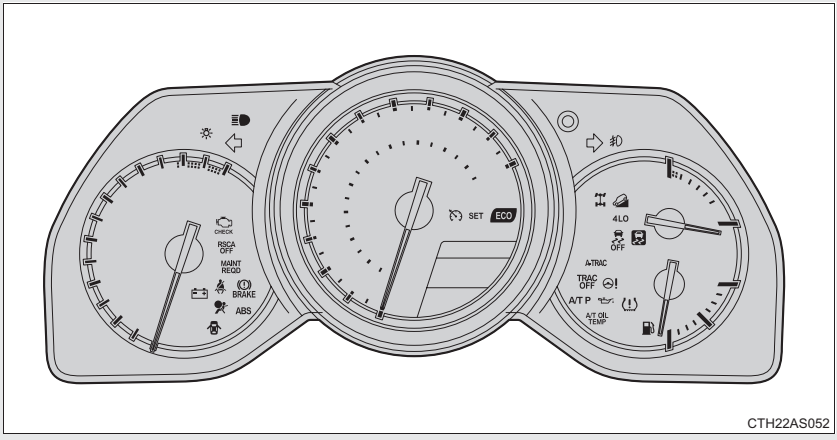
- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle délimite le régime moteur maximal.
- Le moteur thermique risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 659)

■ **Pendant la conduite (instrumentation Optitron)**

Lorsque le voltmètre indique plus que 19 V ou moins que 9 V, il est possible que la batterie fonctionne mal. Faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

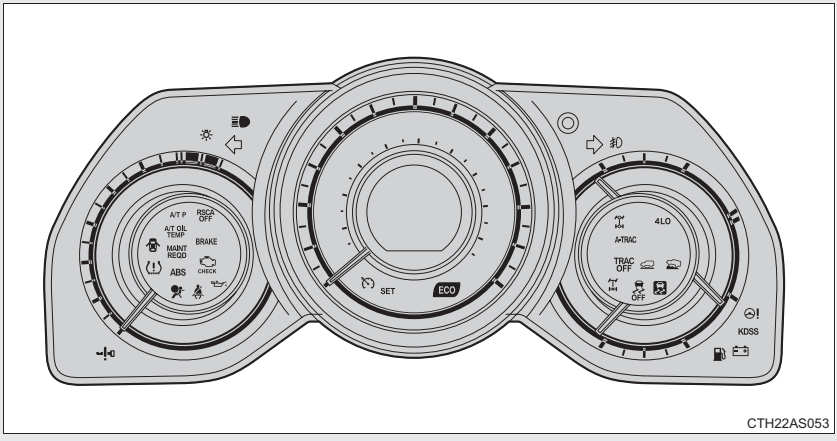
Les témoins indicateurs et d'alerte du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Combiné d'instruments (instrumentation autre qu'Optitron)



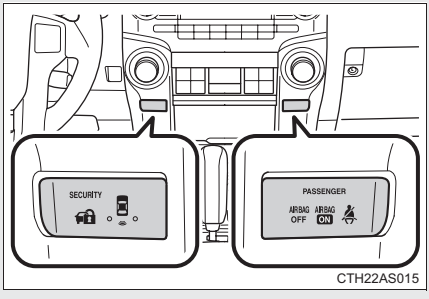
CTH22AS052

Combiné d'instruments (instrumentation Optitron)



CTH22AS053

Console centrale



■ Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P. 197)


Témoin de feux de route (→P. 222)


(États-Unis)
Témoin de phares (→P. 218)


(Canada)
Témoin de feux de position (→P. 218)


(sur modèles équipés)
Témoin des projecteurs antibrouillard (→P. 225)


Témoin de régulateur de vitesse (→P. 231)



Témoin de régulateur de vitesse actif (→P. 231)

* 
Témoin de perte d'adhérence (→P. 278)

* 

(Canada)
Témoin “TRC OFF” (→P. 280)

* 

Témoin de détection d'enroulement des sacs de sécurité gonflables rideau désactivée (→P. 143)


(sur modèles équipés)
Témoin quatre roues motrices (→P. 246)

* 
(sur modèles équipés)
Témoin de système d'assistance à la descente (→P. 262)



(sur modèles équipés)
Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse (→P. 246, 249)


(sur modèles équipés)
Témoin de blocage de différentiel arrière (→P. 259)


(sur modèles équipés)
Témoin de blocage de différentiel central (→P. 249)



(sur modèles équipés)
Témoin “A-TRAC” (→P. 253)



*

Témoin de désactivation du VSC (→P. 280)



*

(États-Unis)

Témoin “TRAC OFF” (→P. 280)



*

(sur modèles équipés)

Témoin Crawl control (→P. 265)



*

Témoin indicateur d'écoconduite (→P. 203)



*

Témoin de neutralisation de sac de sécurité gonflable SRS (→P. 145)



*

(sur modèles équipés)

Témoin “AUTO LSD” (→P. 256)



(sur modèles équipés)

Témoin de sélection multi-terrain (→P. 269)



Témoin d'alarme électronique (→P. 117, 121)



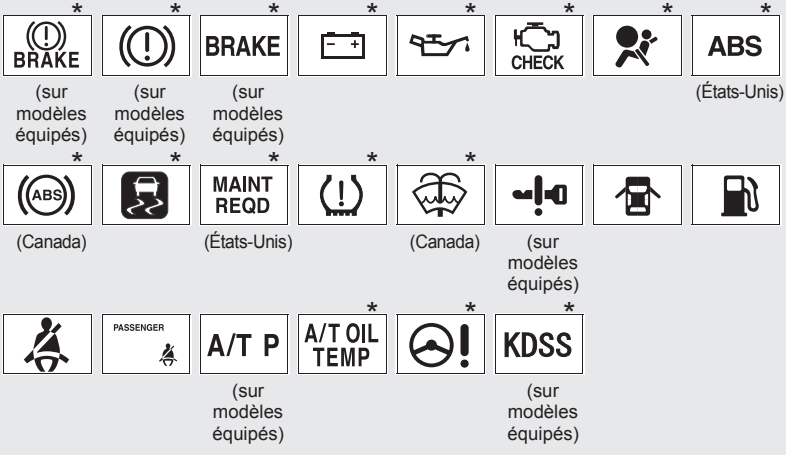
(sur modèles équipés)

Témoin du système intuitif d'aide au stationnement (→P. 235)

*: Ces voyants s'allument lorsque la clé de contact est amenée sur la position “ON” du contacteur de démarrage (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”), pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule. (→P. 616)



*: Ces voyants s'allument lorsque la clé de contact est amenée sur la position “ON” du contacteur de démarrage (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”), pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

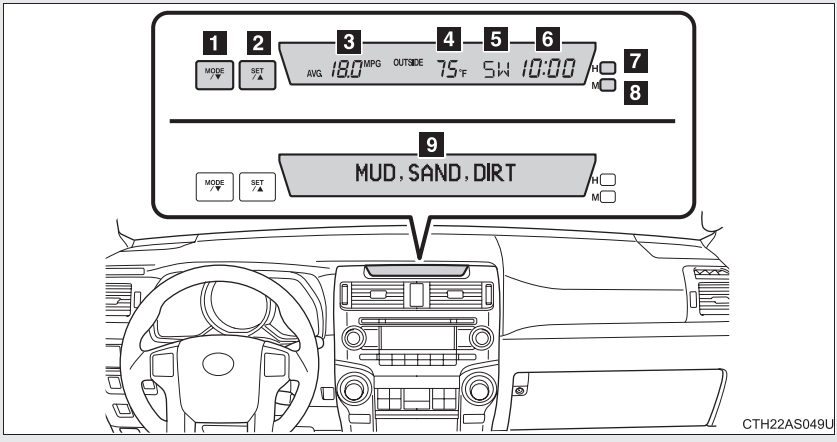
ATTENTION

■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que le témoin d'alerte ABS ou SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Instrument accessoire

L'instrument accessoire présente au conducteur une multitude d'informations relatives à la conduite du véhicule, notamment la température de l'air extérieur.



1 Bouton “MODE/▼”

2 Bouton “SET/▲”

3 Informations relatives au trajet (→P. 215)

Affiche l'autonomie et la consommation moyenne de carburant

4 Affichage de la température extérieure (→P. 474)

5 Boussole (→P. 492)

6 Montre (→P. 472)

7 Bouton H (Heure) (→P. 472)

8 Bouton M (Minute) (→P. 472)

9 Affichage de la sélection multi-terrain (→P. 269)

Automatiquement affiché lorsque la fonction multi-terrain est sélectionnée

Informations relatives au trajet

Pour sélectionner successivement les éléments affichés, appuyez sur le bouton “MODE/▼”.

■ Autonomie



(véhicules dépourvus de sélection multi-terrain)

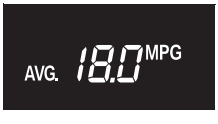


(véhicules équipés de sélection multi-terrain)

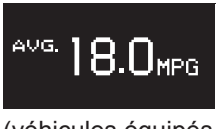
Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Consommation moyenne de carburant



(véhicules dépourvus de sélection multi-terrain)



(véhicules équipés de sélection multi-terrain)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro

Appuyez longuement sur le bouton “SET/▲” pour remettre à zéro la consommation moyenne de carburant.

Commande d'éclairage de l'instrument accessoire

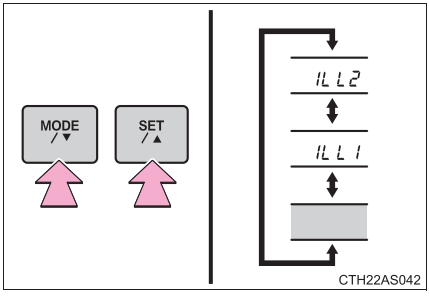
Il est possible de régler l'intensité d'éclairage de jour de l'instrument accessoire.

ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur d'éclairage sur arrêt.

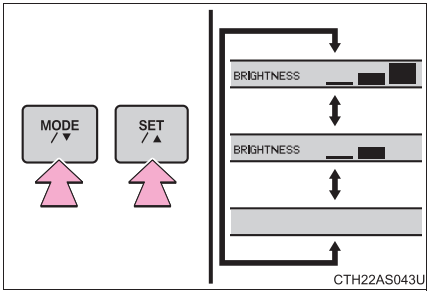
ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “MODE/▼”.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton “MODE/▼” ou “SET/▲”.

Véhicules sans sélection multi-terrain



Véhicules avec sélection multi-terrain



ÉTAPE 4 Appuyez longuement sur le bouton “SET/▲”.

■ **Lorsque la consommation moyenne de carburant est réinitialisée**

La consommation moyenne de carburant affichée au combiné d'instruments et dans l'écran “Antécédent” du système de navigation (sur modèles équipés) est remise à zéro en même temps.

■ **Réglage de luminosité de l'instrument accessoire**

- Sans activité pendant environ 6 secondes ou davantage pendant le réglage, l'affichage revient aux informations relatives au trajet.
- Lorsque les feux de stationnement sont allumés, la luminosité de l'instrument accessoire peut être réglée uniquement à l'aide de la commande d'éclairage du tableau de bord.
- Si vous appuyez longuement sur le bouton “MODE/▼” alors que la commande de luminosité de l'instrument accessoire est affichée, le système affiche l'étalonnage de la boussole. (→P. 492)

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, qui ne remet pas en cause l'utilisation de l'écran.

⚠ NOTE

■ **L'instrument accessoire à basse température**

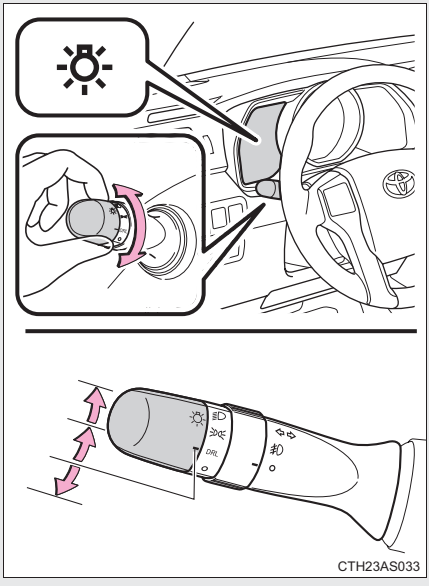
Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

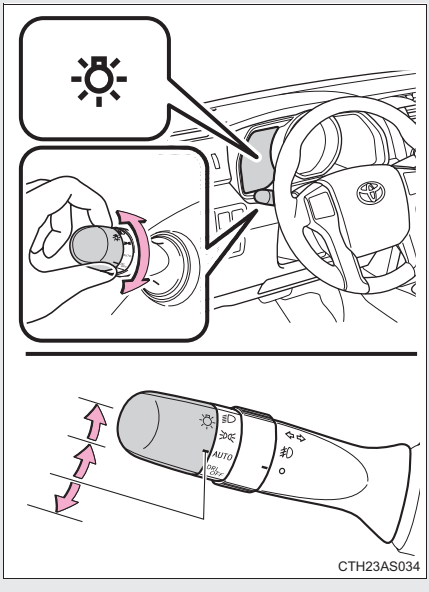
Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

Type A



DRL	Les éclairages de jour s'allument.
	Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
	Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.
O	Les éclairages de jour s'éteignent.

Type B



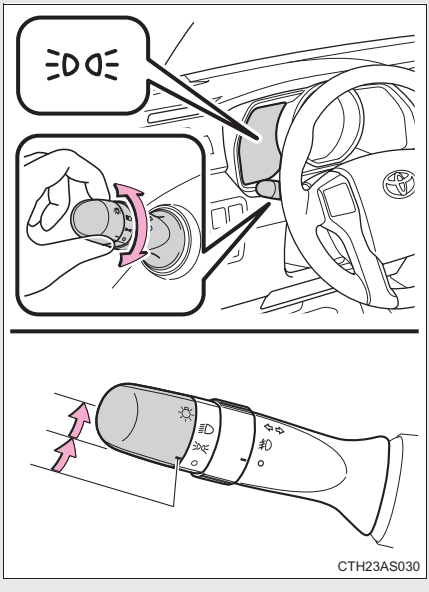
AUTO Les projecteurs, les feux de stationnement, les éclairages de jour, etc. s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE).

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

DRL OFF Les éclairages de jour s'éteignent.

Type C

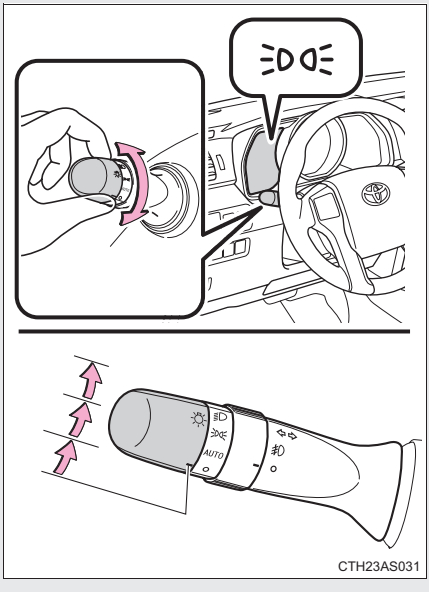


Les éclairages de jour s'allument.

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

Type D



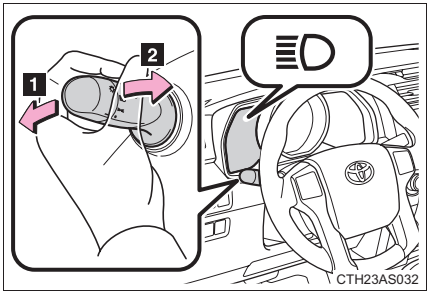
O Les éclairages de jour s'allument.

AUTO Les projecteurs, les feux de stationnement, les éclairages de jour, etc. s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE).

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

Allumage des feux de route



1 Projecteurs allumés, poussez le commodo vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le commodo vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

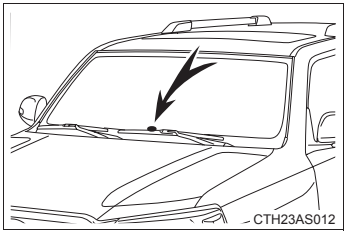
2 Pour faire un appel de phares, tirez le commodo vers vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour

- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, le système d'éclairage de jour s'allume automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement. Le système d'éclairage de jour n'est pas conçu pour être utilisé de nuit.
  Types A et B: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.
- Comparé aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande des projecteurs (sur modèles équipés)



Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet, ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.
Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante, et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

■ Système de coupure automatique de l'éclairage

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs et les feux de position s'éteignent 30 secondes après l'ouverture ou la fermeture de la porte conducteur si le contacteur de démarrage est sur la position “ACC” ou “LOCK”. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux de position sont allumés: Ils s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le contacteur de démarrage soit sur “ACC” ou “LOCK”.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur “ON” ou bien ramenez le sélecteur d'éclairage sur la position d'extinction avant de la remettre sur la position ou .

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs et les feux de position arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte, si le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” a été mis en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux de position sont allumés: Les feux de position s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” soit en mode ARRÊT.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE ou mettez le sélecteur d'éclairage sur arrêt, puis à nouveau sur ou .

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur de luminosité). (Fonctions personnalisables →P. 700)

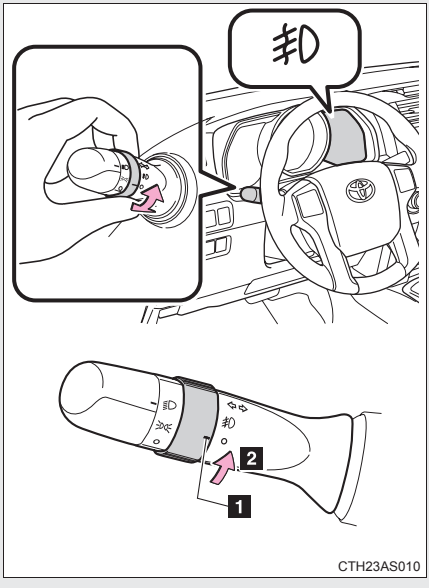
⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Sélecteur d'antibrouillards*

Les projecteurs antibrouillards assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.



1 Extinction des projecteurs antibrouillard

2 Allumage des projecteurs antibrouillard

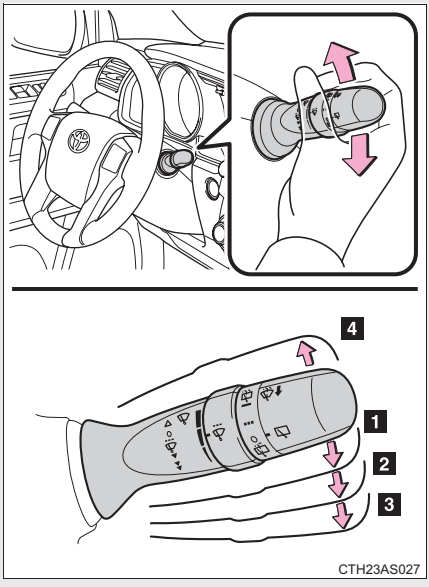
■ Conditions d'utilisation des antibrouillards

Les projecteurs sont en feux de croisement.

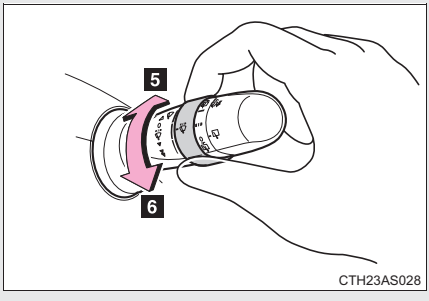
*: Sur modèles équipés

Lorsque le sélecteur est en position de balayage intermittent des essuie-glaces, la fréquence de balayage est réglable.

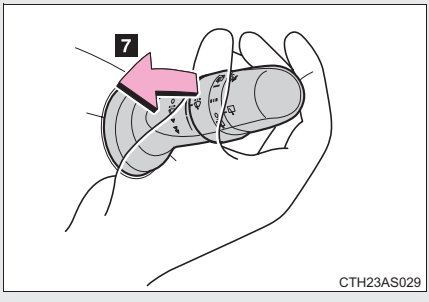
Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le commodo comme suit.



1 Balayage intermittent
2 Balayage à vitesse lente
3 Balayage à vitesse rapide
4 Balayage impulsionnel



5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

En cas de panne de lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

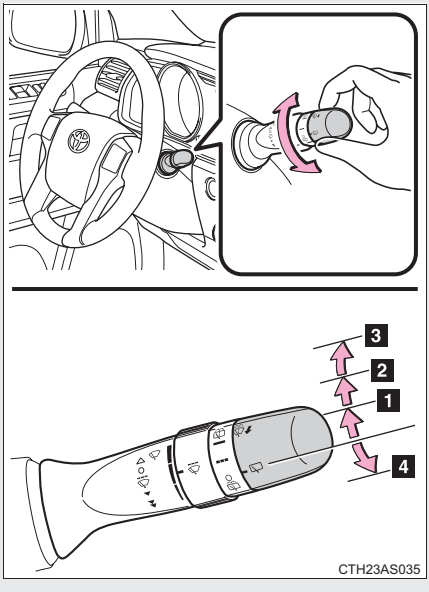
Lorsqu'une buse se bouche

Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Avant d'utiliser le sélecteur d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière, assurez-vous que la vitre arrière est complètement fermée. (→P. 104)

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le commodo comme suit:



1 Balayage intermittent

2 Balayage normal

3 Lave-glace avec balayage automatique

4 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.
(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter le ruissellement.)

■ Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

  Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

- La vitre du hayon est complètement fermé.

Balayage intermittent

- Lorsque vous sélectionnez le mode intermittent de l'essuie-glace, l'essuie-glace effectue 2 balayages puis passe en fonctionnement intermittent.
- Pendant le fonctionnement intermittent, l'essuie-glace s'arrête temporairement en position inverse.

Lorsque vous mettez sur arrêt le sélecteur d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

L'essuie-glace arrière cesse de fonctionner, puis revient en position de repos après 3 secondes environ.
Toutefois, si vous mettez le contacteur de démarrage antivol sur “ACC” ou “LOCK” (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”) alors que l'essuie-glace arrière est en fonctionnement, celui-ci s'arrête dans son mouvement et ne revient pas en position de repos.

En cas de panne de lave-glace

Vérifiez que la buse de lave-glace n'est pas bouchée s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier les paramètres (p. ex. la fonction anti-ruissellement). (Fonctions personnalisables →P. 700)

⚠ NOTE

■ Lorsque la lunette arrière est sèche

Ne pas utiliser l'essuie-glace, sous peine de causer des dommages à la lunette arrière.

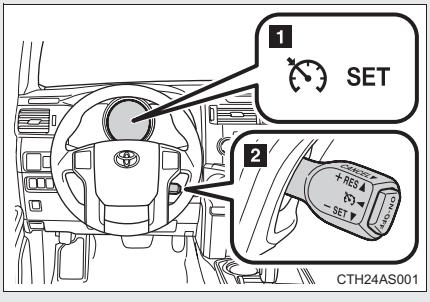
■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

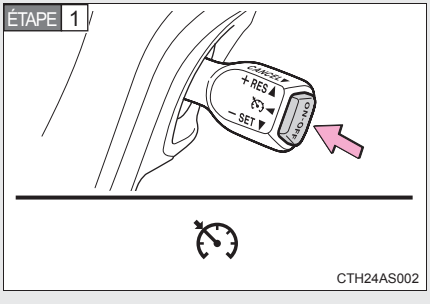
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.



1 Témoins indicateurs

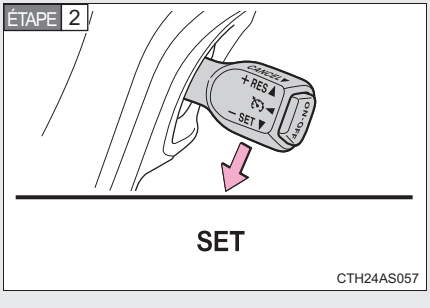
2 Commodo de régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule



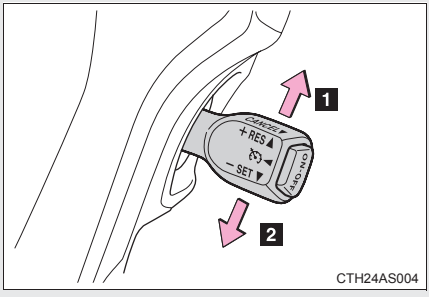
Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



Accélérez ou ralentissez à la vitesse souhaitée, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Réglage de la vitesse programmée



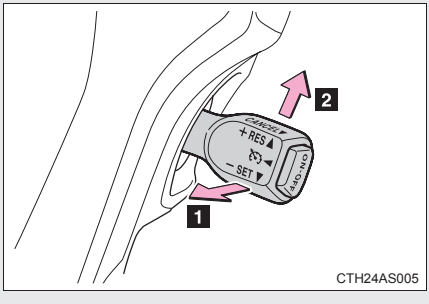
1 Augmenter la vitesse

2 Réduire la vitesse

Maintenez le commodo en position jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

Vous pouvez opérer une correction mineure de la vitesse programmée en donnant une impulsion sur le commodo, vers le haut ou vers le bas.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante



1 Tirez à vous le commodo pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Poussez vers le haut sur le commodo pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

■ **Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse**

- Le sélecteur de vitesses est sur D ou sur “3” (type classique), ou la gamme “4” ou “5” a été sélectionnée en mode S (type multimode).
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h).

■ **Accélération**

Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.

■ **Neutralisation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h).
- Intervention du système VSC.

■ **Si le témoin indicateur de régulateur de vitesse clignote**

Appuyez une fois sur le bouton “ON-OFF” pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour réactiver le système.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

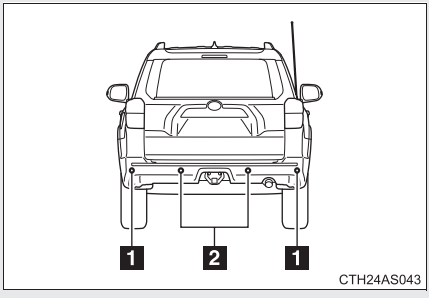
N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Forte densité de la circulation
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- En descente
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes à fort pourcentage.
- En cas de remorquage ou de traction d'une remorque/caravane, etc.

Système intuitif d'aide au stationnement*

La distance entre votre véhicule et les obstacles proches est mesurée par les capteurs et communiquée au moyen d'un témoin et d'un signal sonore lors d'un stationnement en créneau ou d'une manœuvre dans un garage. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

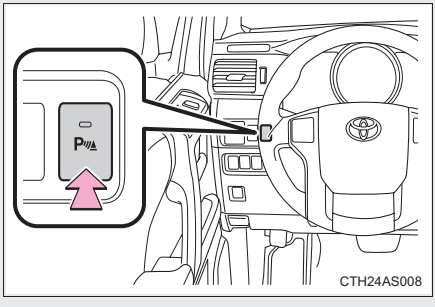
■ Types de capteur



1 Capteurs 3/4 arrière

2 Capteurs centraux arrière

■ Bouton du système intuitif d'aide au stationnement



Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

En position marche, le témoin s'allume et le signal sonore retentit pour informer le conducteur que le système est fonctionnel.

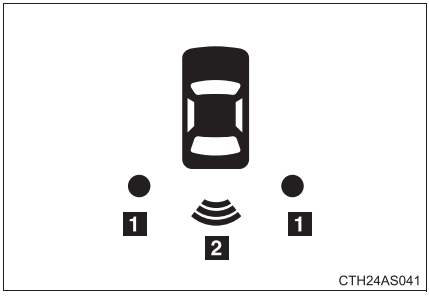
*: Sur modèles équipés

Système de témoin et signal sonore

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, la direction de l'obstacle est indiquée et le signal sonore retentit.

Fonctionnement du capteur et distance jusqu'à l'obstacle

Le système fonctionne lorsque le véhicule approche d'un obstacle, comme indiqué dans le tableau suivant.



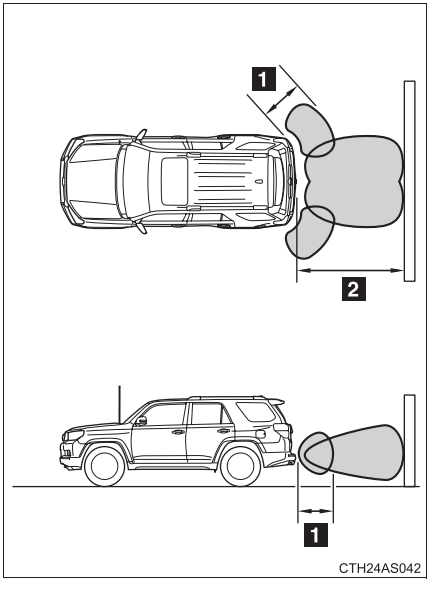
1 Capteurs 3/4 arrière

Distance d'un obstacle ft. (cm)	Témoin et signal sonore
De 1,6 à 1,2 (50 - 37,5) environ	Intermittent
De 1,2 à 0,8 (37,5 - 25) environ	Intermittent rapide
Environ 0,8 ou moins (25 ou moins)	En continu

2 Capteurs centraux arrière

Distance d'un obstacle ft. (cm)	Témoin et signal sonore
De 4,9 à 2,0 (150 - 60) environ	Intermittent
De 2,0 à 1,5 (60 - 45) environ	Intermittent rapide
De 1,5 à 1,2 (45 - 35) environ	Intermittent très rapide
Environ 1,2 ou moins (35 ou moins)	En continu

Portée de détection des capteurs



1 Environ 1,6 ft. (50 cm)

2 Environ 4,9 ft. (150 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs est susceptible de varier selon la forme des obstacles, etc.

Le système intuitif d'aide au stationnement est opérationnel lorsque

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le contacteur de démarrage est sur “ON” et le levier de sélecteur sur R.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE et le levier de sélecteur est sur R.

Informations relatives à la détection des capteurs

● Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un obstacle. Ci-dessous la liste d'exemples particuliers pour lesquels cela risque de se produire.

- Un capteur est encrassé ou bien recouvert de neige ou de glace.
- Un capteur est gelé.
- Un capteur est recouvert d'une manière ou d'une autre.
- Le véhicule penche considérablement d'un côté.
- Sur route extrêmement bosselée, sur une pente, sur du gravier ou de l'herbe
- L'environnement immédiat du véhicule est bruyant en raison d'avertisseurs de véhicule, de moteurs de motos, de bruits de systèmes de freinage à air comprimé de camions ou d'autres bruits forts qui engendrent des ultrasons.
- Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
- Un capteur est recouvert d'un brouillard ou voilé par un rideau de pluie.
- Un bouclier ou capteur est soumis à un choc violent.
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou à angle droit.
- En cas d'ensoleillement intense ou par temps très froid
- Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.).

Outre les exemples ci-dessus, il existe d'autres cas où, du fait de leur forme, les panneaux ou autres objets peuvent être considérés comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité par un capteur.

● La forme d'un obstacle peut empêcher un capteur de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:

- Câbles, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Obstacles à faible hauteur
- Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

En cas d'anomalie du système

En cas d'anomalie du système sans détection d'obstacle, le témoin clignote et le signal sonore retentit pendant environ 7 secondes.
Si le témoin s'allume et demeure allumé, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le volume du signal sonore). (Fonctions personnalisables →P. 700)

Certification

Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il peut recevoir, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

Cet appareil ISM est conforme a la norme NMB-001 du Canada.

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

ATTENTION

Précautions à prendre avec le système intuitif d'aide au stationnement

Ne fixez pas d'accessoires dans le champ des capteurs.
Sinon, il peut s'avérer impossible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

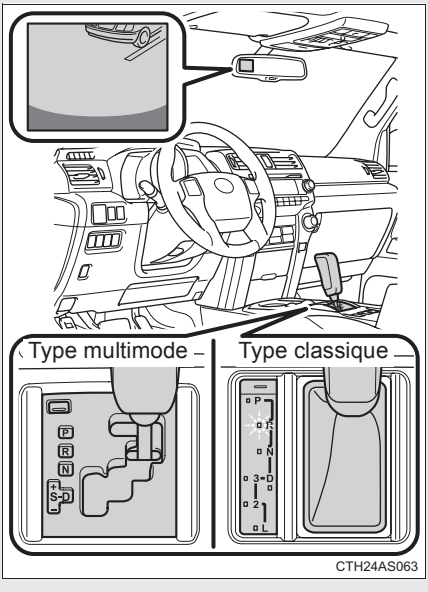
NOTE

Remarques pour le lavage du véhicule

Ne dirigez pas de fort jet d'eau ou de vapeur sur les capteurs.
À défaut, les capteurs risquent de mal fonctionner.

Système de rétrovision sur écran (type intégré au rétroviseur)*

Le système de rétrovision assiste le conducteur en diffusant sur un écran l'image de l'arrière du véhicule pendant la marche arrière. L'image apparaît inversée à l'écran. Cette image inversée est similaire à celle renvoyée par le rétroviseur intérieur.



L'image arrière s'affiche lorsque le sélecteur de vitesses est en position R.

- Dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur R, l'écran s'éteint.
- L'écran reste allumé pendant environ 5 minutes.

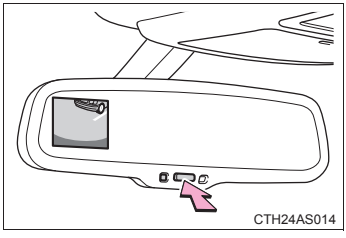
*: Sur modèles équipés

■ **Conditions de fonctionnement du système de rétrovision sur écran**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le contacteur de démarrage est sur “ON” et le levier de sélecteur sur R.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE et le levier de sélecteur est sur R.

■ **Mise sur marche/arrêt de l'écran**



Lorsque l'écran est affiché, appuyez sur le bouton “AUTO” du rétroviseur intérieur pour mettre l'écran sur marche/arrêt.

Écran sur marche: Le témoin vert s'allume.

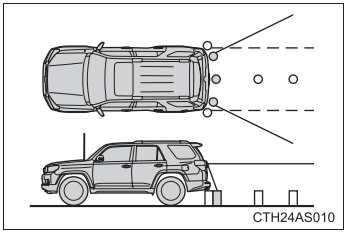
Écran sur arrêt: Le témoin orange s'allume.

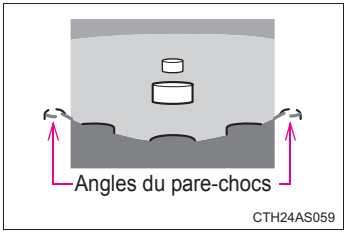
Dans la situation suivante, l'écran d'affichage est rétabli même s'il a été préalablement éteint:

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
La clé de contact est sur la position “ON” du contacteur de démarrage.

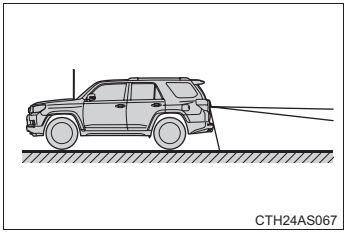
Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

Zone affichée


CTH24AS010



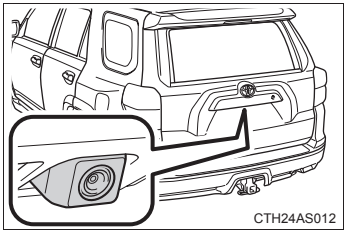
CTH24AS059


CTH24AS067

La zone balayée par la caméra est limitée. Les objets proches des arrondis du bouclier et sous ce dernier restent invisibles à l'écran.

Le champ affiché à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et des conditions environnantes.

■ Caméra du système de rétrovision sur écran

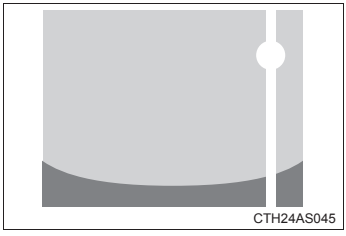


La caméra du système de rétrovision est située sur le hayon comme illustré. La caméra est équipée d'une optique spéciale. La distance apparente à l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.

Dans les cas suivants, il peut être difficile de discerner l'image affichée, alors que le système fonctionne normalement:

- Le véhicule se trouve dans une zone de faible clarté, par exemple lors de la conduite de nuit.
- La température à proximité de l'objectif est élevée ou basse.
- Des gouttelettes se sont déposées sur l'objectif ou le taux d'humidité est élevé, par exemple lorsqu'il pleut.
- Un corps étranger, tel que de la neige ou de la boue, adhère à l'objectif de la caméra.
- Lorsque la caméra est rayée ou encrassée.
- La lumière du soleil ou des projecteurs atteint directement l'objectif de la caméra.
- Un objet clair (tel qu'un mur blanc) se reflète directement dans le rétroviseur au-dessus de l'écran.

Effet de balayage



Lorsqu'une lumière vive, par exemple les rayons du soleil réfléchis par la carrosserie, frappe directement l'objectif de la caméra, l'effet de balayage*, propre aux caméras, peut apparaître.

*: Effet de balayage — Phénomène qui se produit lorsqu'une lumière brillante est captée par la caméra; une fois transmise par la caméra, la source lumineuse semble présenter une rayure verticale au dessus et en dessous.

Effet de scintillement

Lorsque la caméra est utilisée sous éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc., les éclairages et les zones éclairées peuvent apparaître scintillants.

ATTENTION

Lorsque vous utilisez le système de rétrovision sur écran

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué:

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle de visibilité arrière lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Procédez systématiquement à un contrôle visuel et avec les rétroviseurs afin de vérifier que la voie est dégagée.
- Retournez-vous pour vous assurer qu'aucun obstacle ne se trouve autour du véhicule, dans la mesure où le contraste ou la luminosité de l'image change, et que les images en mouvement sont déformées ou ne sont visibles que partiellement par temps froid. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller l'arrière et les alentours du véhicule, visuellement et dans les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.

⚠ ATTENTION

- Les distances apparentes, à l'écran, entre les obstacles et les surfaces planes ne correspondent pas aux distances réelles.
- Ne pas utiliser le système si le hayon est ouvert.

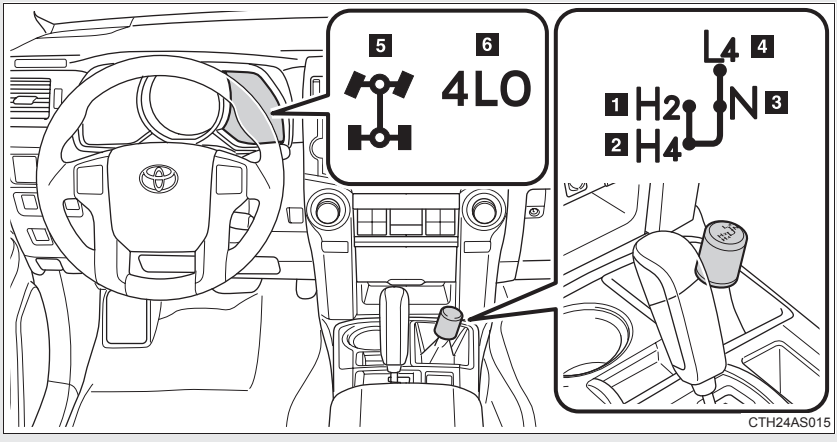
■ Conditions pouvant altérer le fonctionnement du système de rétrovision sur écran

- Si le véhicule subit un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Si la température change rapidement, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
- Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Rincez avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'objectif de la caméra est très encrassé, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez.
- L'image peut s'afficher plus sombre et déformer légèrement les sujets en mouvement lorsque le système est froid.

⚠ NOTE

- Faites en sorte qu'un solvant organique, du produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres n'adhère pas sur la caméra. Si cela se produit, éliminez le produit dès que possible.
- Pour le remplacement des pneus, veuillez consulter votre concessionnaire Toyota. Si vous remplacez les pneus, il peut arriver que la zone affichée à l'écran change.

Utilisez le levier de commande de traction avant pour sélectionner les modes de transmission suivants:



Le témoin quatre roues motrices s'allume lorsque le mode H4, N ou L4 est sélectionné.

1 H2 (position haute vitesse, deux roues motrices)

Conduite normale.

2 H4 (position haute vitesse, quatre roues motrices)

Traction supérieure au mode deux roues motrices.
Lorsque vous rencontrez une perte de puissance, comme lorsque les roues dérapent.

3 N (position neutre)

Aucune puissance n'est transmise aux roues.

4 L4 (position basse vitesse, quatre roues motrices)

Pour une conduite exigeant un maximum de puissance et de traction, comme pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue, etc.

5 Témoin quatre roues motrices

6 Témoin quatre roues motrices à basse vitesse

Passage entre H2 et H4

■ Passage de H2 à H4

ÉTAPE 1 Réduisez la vitesse du véhicule roule à moins de 50 mph (80 km/h).

ÉTAPE 2 Placez le levier de commande de traction avant sur H4.

Le témoin quatre roues motrices s'allume.

■ Passage de H4 à H2

Placez le levier de commande de traction avant sur H2.
Vous pouvez le faire quelle que soit la vitesse.

Le témoin quatre roues motrices s'éteint.

Passage entre H4 et L4

ÉTAPE 1 Arrêtez complètement le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

ÉTAPE 3 Placez le levier de commande de traction avant sur L4 ou H4.

Le témoin quatre roues motrice à basse vitesse s'allume (L4) ou s'éteint (H4).

■ Lorsque vous mettez sur L4 le levier de commande de traction avant

Les fonctions VSC et TRAC (TRC) sont automatiquement arrêtées.

■ Lorsque le témoin quatre roues motrices clignote

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.

■ Lorsque le témoin quatre roues motrices ou quatre roues motrices à basse vitesse clignote rapidement

Il y a peut-être une anomalie dans le système à quatre roues motrices. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Fréquence d'utilisation de la conduite à quatre roues motrices

Vous devez conduire à quatre roues motrices sur au moins 10 miles (16 km) chaque mois.

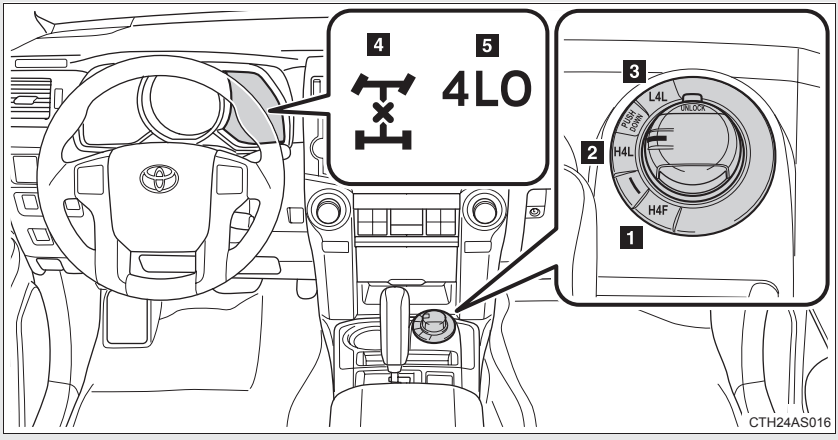
Ceci assure la lubrification des composants de traction avant.

ATTENTION

Passage du levier de commande de traction avant de H2 à H4 en conduisant

N'actionnez jamais le levier de commande de traction avant lorsque les roues dérapent.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage avant de changer de vitesse.

Utilisez le commutateur de commande à quatre roues motrices pour sélectionner les modes de transmission suivants:



1 H4F (position haute vitesse)

Conduite normale sur tous types de routes.

2 H4L (position haute vitesse, différentiel central bloqué)

Lorsque les roues de votre véhicule sont coincées dans un fossé ou si vous conduisez sur une surface glissante ou bosselée.

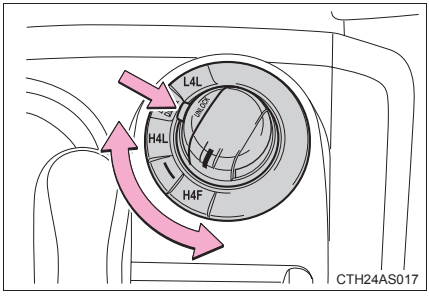
3 L4L (position basse vitesse, différentiel central bloqué)

Pour une conduite exigeant un maximum de puissance et de traction, comme pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue, etc.

4 Témoin de verrouillage de différentiel central

5 Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse

Passage de H4F à H4L



Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H4L ou H4F.
Vous pouvez le faire quelle que soit la vitesse.

Le témoin de blocage de différentiel central s'allume (H4L) ou s'éteint (H4F).

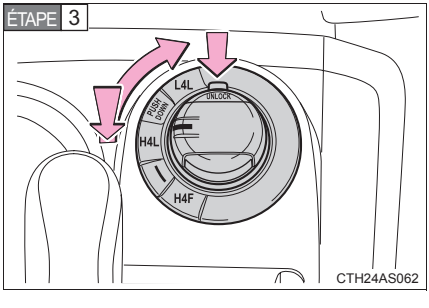
Passage entre H4L et L4L

■ Passage de H4L à L4L

ÉTAPE 1 Arrêtez complètement le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

ÉTAPE 3



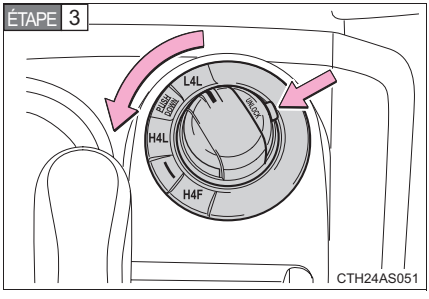
Appuyez sur le bouton “UNLOCK” puis appuyez sur le sélecteur de transmission 4 roues motrices et tournez-le en position L4L.

Maintenez cette position jusqu'à ce que le témoin quatre roues motrices basse vitesse s'allume.

■ Passage de L4L à H4L

ÉTAPE 1 Arrêtez complètement le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.



Appuyez sur le bouton “UNLOCK” puis tournez le sélecteur de transmission 4 roues motrices en position H4L.

Maintenez cette position jusqu'à ce que le témoin quatre roues motrices basse vitesse s'éteigne.

■ **Conditions de fonctionnement du commutateur de commande quatre roues motrices**

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Lorsque le commutateur de commande quatre roues motrices est placé sur L4L**

Les fonctions VSC et TRAC (TRC) sont automatiquement arrêtées.

■ **Lorsque le témoin de blocage de différentiel central clignote**

Le blocage ou le déblocage du différentiel central est incomplet. Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.

■ **Lorsque le témoin de blocage de différentiel central clignote et que le signal sonore retentit**

Le blocage du différentiel central est incomplet. Mettez un terme au dérapage ou au patinage des roues et, si le témoin clignote toujours, manipulez à nouveau le sélecteur de transmission 4 roues motrices.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue à clignoter**

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Actionnez à nouveau le commutateur de commande quatre roues motrices.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue à clignoter et que le signal sonore retentit**

Le levier de sélecteur n'est pas sur N et/ou le véhicule n'est pas arrêté. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le levier de sélecteur sur N et vérifiez que le témoin cesse de clignoter.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices basse vitesse ou le témoin de blocage de différentiel central clignote rapidement**

Il y a peut-être une anomalie dans le système à quatre roues motrices. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

⚠ ATTENTION

■ **Utilisation du sélecteur de transmission 4 roues motrices**

Ne jamais manipuler le sélecteur de transmission 4 roues motrices si les roues ont perdu de l'adhérence. Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage des roues avant de manipuler le sélecteur.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le différentiel central**

- Débloquez le différentiel central pour conduire normalement sur les routes dont le revêtement est dur et sec.
- Débloquez le différentiel central lorsque les roues sont sorties du fossé ou de la surface glissante ou bosselée.
- Ne bloquez ou ne débloquez pas le différentiel central lorsque le véhicule tourne ou si ses roues tournent librement sans toucher le sol.

Système antipatinage*

Le système antipatinage contribue automatiquement à éviter le patinage des 4 roues lors du démarrage ou de l'accélération du véhicule sur route glissante.

■ Fonctionnement du dispositif

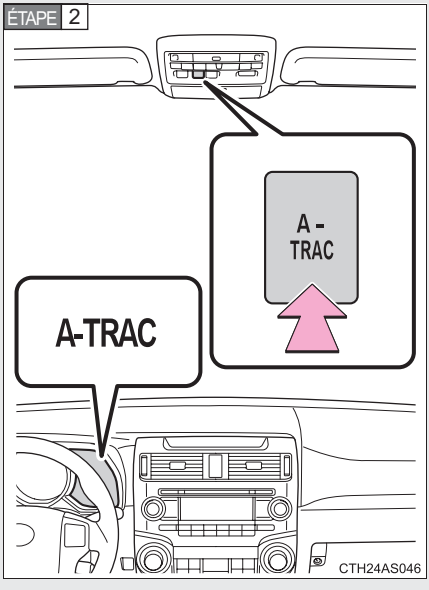
ÉTAPE 1 Modèles 4x4 non permanent:

Arrêtez le véhicule, placez le levier de sélecteur sur N et le levier de commande de traction avant sur L4.

Modèles 4x4 permanent:

Arrêtez le véhicule, placez le levier de sélecteur sur N et le levier de commande quatre roues motrices sur L4L.

ÉTAPE 2



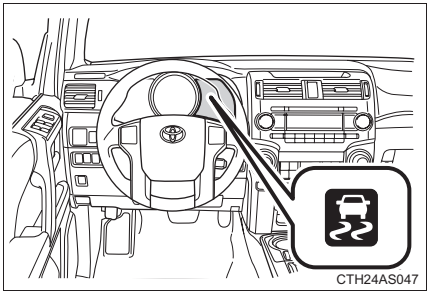
Appuyez sur le bouton “A-TRAC” pour activer le système.

À cet instant, le témoin “A-TRAC” s'allume.

Pour annuler le système, appuyez de nouveau sur le bouton.

*: Sur modèles équipés

Lorsque le système antipatinage fonctionne



Si toutes les roues tournent, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que le système antipatinage est engagé.

■ Lorsque le différentiel arrière est bloqué (véhicules équipés d'un système de blocage de différentiel arrière)

Le système antipatinage est activé uniquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 4 mph (6 km/h).

■ Bruits et vibrations causés par le système antipatinage

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un fonctionnement défectueux du système.
- Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction. Elles peuvent survenir lorsque le système fonctionne.

■ En cas de surchauffe du système de freinage

Le dispositif cesse de fonctionner et un bruiteur retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin “A-TRAC” s'éteint et le témoin “TRAC OFF (TRC OFF)” s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

⚠ ATTENTION

■ **Le système antipatinage risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque**

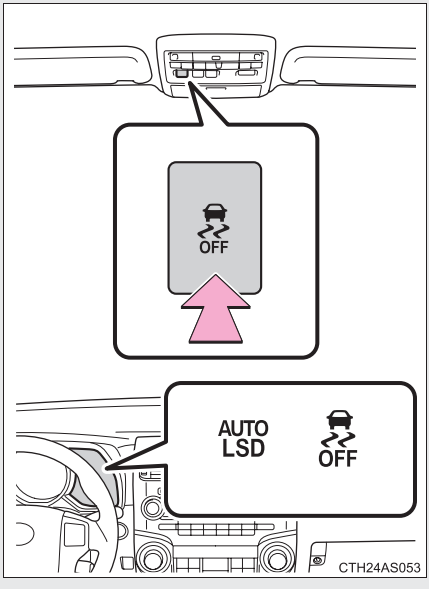
La route est tellement glissante que même avec le système antipatinage en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Ne prenez pas le volant lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

Système AUTO LSD (sur modèles à 2 roues motrices)

Le système AUTO LSD aide la traction en utilisant le système antipatinage pour gérer la performance du moteur et du freinage lorsque l'une des roues arrière commence à patiner.

Le système ne doit être utilisé que lorsque le patinage de la roue survient dans un fossé ou une surface irrégulière.

■ Fonctionnement du dispositif

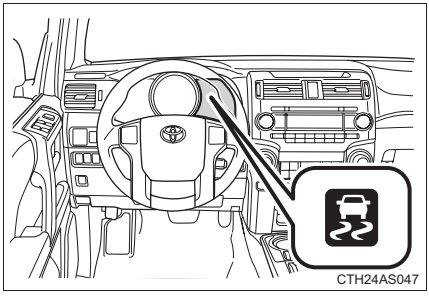


Appuyez sur le commutateur de désactivation du VSC pour activer le système.

À cet instant, les témoins “AUTO LSD” et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur l'interrupteur pour désactiver le système.

Lorsque le système AUTO LSD fonctionne



Si les roues arrière patinent, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que le système AUTO LSD a contrôlé le patinage des roues arrière.

Lorsque le moteur est arrêté puis redémarré

Le système AUTO LSD et les témoins sont automatiquement arrêtés.

En cas de surchauffe du système de freinage

Le dispositif cesse de fonctionner et un bruiteur retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin “AUTO LSD” clignote et le témoin “TRAC OFF” s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

⚠ ATTENTION

Pour éviter tout accident

- N'utilisez le système AUTO LSD que lorsque le patinage des roues intervient dans un fossé ou sur une surface inégale.
  Un effort de braquage supérieur et un contrôle plus attentif dans les virages est nécessaire.
- Ne laissez pas le système AUTO LSD actif en permanence.

⚠ NOTE

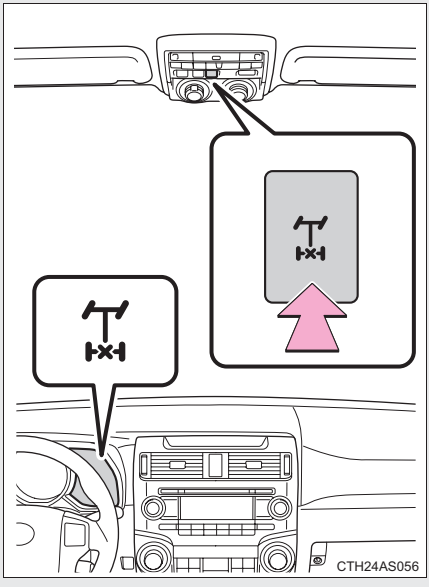
■ **Activation en conduisant**

N'activez jamais le système AUTO LSD lorsque la roue patine.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage avant de l'activer.

Système de blocage de différentiel arrière*

Le système de blocage de différentiel arrière est prévu uniquement pour utilisation lorsque les roues patinent dans un fossé ou sur une surface glissante ou irrégulière.

Le système de blocage de différentiel arrière est efficace dans les cas de patinage des roues arrière.



Appuyez sur le commutateur pour bloquer le différentiel arrière.

Le témoin de blocage de différentiel arrière clignote alors. Attendez quelques secondes pour que le système soit complètement opérationnel. Une fois le différentiel arrière bloqué, l'indicateur cesse de clignoter et demeure allumé.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour débloquer le différentiel arrière.

*: Sur modèles équipés

Utilisation du système de blocage de différentiel arrière

ÉTAPE 1 Avant d'utiliser le système de blocage de différentiel arrière: Arrêtez le véhicule, placez le levier de sélecteur sur N et le levier de commande de traction avant sur L4 pour vérifier si cela suffit. Si cette action est sans effet, utilisez en plus le système de blocage de différentiel arrière.

ÉTAPE 2 Assurez-vous que les roues ont cessé de patiner.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton de blocage de différentiel arrière.

ÉTAPE 4 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

Une fois le différentiel arrière bloqué, le témoin s'allume.

Débloquez le différentiel arrière dès que le véhicule bouge.
Appuyez à nouveau sur le commutateur pour débloquer le différentiel arrière.

Blocage du différentiel arrière

Les systèmes suivants ne fonctionnent pas lorsque le différentiel arrière est bloqué. Il est normal qu'à cet instant le témoin d'alerte ABS et le témoin de désactivation du VSC soient allumés.

- ABS
- ABS multi-terrain
- Aide au freinage d'urgence
- VSC
- Aide au démarrage en côte

Le blocage de différentiel arrière est désengagé lorsque

Le levier de commande de traction avant est placé sur H2 ou H4.

N'oubliez jamais de désactiver le commutateur après avoir utilisé cette fonction.

Après le déblocage du différentiel arrière

Vérifiez que le témoin s'éteint.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout accident

- N'utilisez pas le système de blocage de différentiel arrière, sauf lorsque les roues patinent dans un fossé ou sur une surface glissante ou irrégulière. Un effort de braquage important et un contrôle en virage attentif sont nécessaires.
- Ne bloquez pas le différentiel arrière tant que les roues n'ont pas cessé de patiner.
  Sinon, le véhicule peut partir dans une direction imprévue lorsque le blocage de différentiel est engagé, et provoquer un accident. Les pièces qui composent le blocage de différentiel arrière peuvent également être endommagées.
- Ne roulez pas à plus de 5 mph (8 km/h) lorsque le différentiel arrière est bloqué.
- Ne continuez pas à rouler lorsque le bouton de blocage de différentiel arrière est activé.

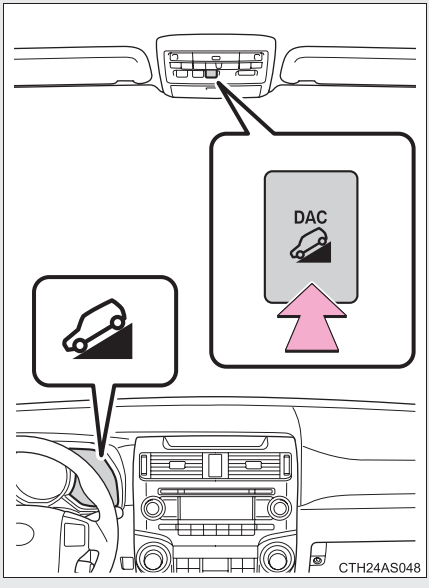
Système d'assistance à la descente*

Avec le système d'assistance à la descente, le véhicule est capable de descendre un fort dénivelé tout en conservant une vitesse réduite constante de 3 mph (5 km/h), sans que vous ayez à appuyer sur la pédale de frein.

■ Activation du système

Le système est activé lorsque

- Le véhicule roule à mois de 15 mph (25 km/h) avec les pédales d'accélérateur et de frein relâchées.
- Modèles 4x4 non permanent: Le levier de commande de traction avant sur L4.
  Modèles 4x4 permanent: Le commutateur de commande quatre roues motrices est sur L4L.
- Le différentiel arrière est débloqué (sur modèles équipés).



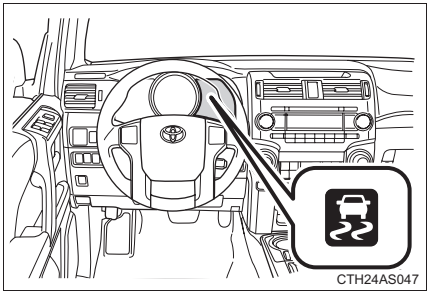
Appuyez sur le commutateur “DAC”.

Le témoin du système d'assistance à la descente s'allume pour indiquer que l'assistance à la descente est active.

Appuyez une nouvelle fois sur le même bouton pour désactiver le système.

*: Sur modèles équipés

Pendant que le système d'assistance à la descente est en action



Le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que l'assistance à la descente est en action, et les feux stop ainsi que le troisième feu stop sont allumés.

Conseils d'utilisation

Le système est fonctionnel lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur P. Toutefois, pour une utilisation efficace du système, il vous est recommandé de mettre le sélecteur de vitesses sur la gamme “2” ou “1” du mode S.

Lorsque le témoin du système d'assistance à la descente clignote

- Dans les situations suivantes, le témoin clignote et le système ne fonctionne pas:
  - Le mode de transmission n'est pas L4 (modèles 4x4 non permanent) ou L4L (modèles 4x4 permament).
  - Le différentiel arrière est bloqué.
  - Le système de freinage surchauffe.
    Le dispositif cesse de fonctionner et un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin “TRAC OFF (TRC OFF)” s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Abstenez-vous d'utiliser le système tant que le témoin ne reste pas allumé. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)
- Dans les situations suivantes, le témoin clignote pour alerter le conducteur, mais le système fonctionne:
  - Le levier de sélecteur est sur N. (Le frein moteur n'intervient pas.)
  - Le commutateur “DAC” est désactivé alors que le système fonctionne.
    Le système cesse de fonctionner graduellement. Le témoin clignote pendant le fonctionnement, et s'éteint lorsque le système est complètement arrêté.

■ **Défaillance technique du système**

Situations potentielles en cas d'anomalie d'un système:

- Le témoin du système d'assistance à la descente clignote dans une situation différente de celles précitées.
- Le témoin du système d'assistance à la descente ne s'allume pas lorsque le contacteur de démarrage est en position “ON” (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”).

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

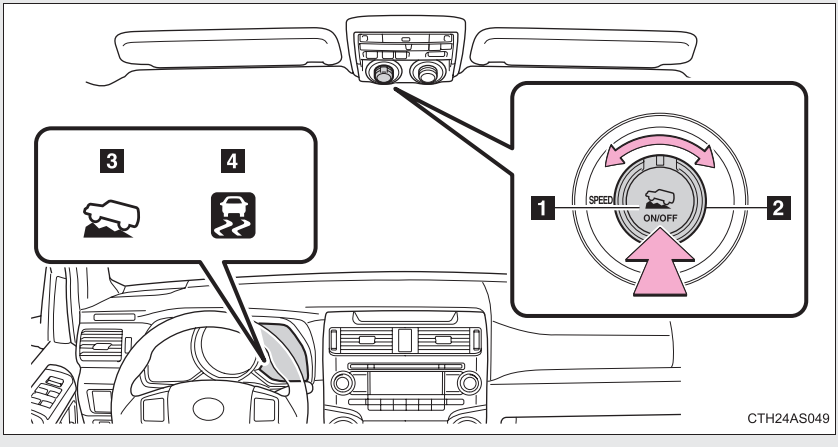
■ **Conditions susceptibles d'altérer le fonctionnement du système d'assistance à la descente**

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'assistance à la descente. Dans une pente à très fort pourcentage, sur route verglacée ou très boueuse, le véhicule est susceptible de glisser et le système peut ne pas être capable de maintenir la vitesse à 3 mph (5 km/h) environ, avec pour conséquence un accident dans lequel vous-même ou toute autre personne risquez d'être blessé ou tué.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que vous roulez en marche avant, ou sur D alors que vous reculez. Vous risqueriez de provoquer le blocage des roues, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Par ailleurs, cela sollicite exagérément la transmission automatique, et risque de lui causer des dommages.

Crawl Control*

Permet de rouler sur des surface routières extrêmement irrégulières, à basse vitesse fixe, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Réduit la perte de traction ou le dérapage du véhicule en roulant sur route glissante, et permet une conduite stable.

■ Commutateur Crawl control



1 Commutateur “ON/OFF”

Le témoin Crawl Control s'allume et le témoin de perte d'adhérence clignote lorsqu'il fonctionne.

2 Cadran du sélecteur de vitesses

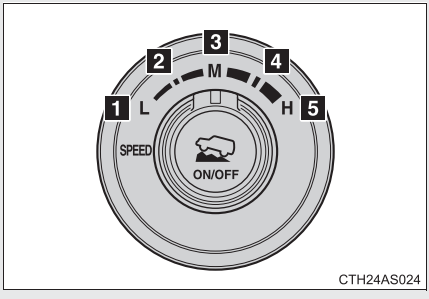
Tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la vitesse et dans l'autre sens pour la diminuer.

3 Témoin Crawl Control

4 Témoin de perte d'adhérence

*: Sur modèles équipés

■ Modes de vitesse



Le tableau suivant indique certains types de terrain et les modes de vitesse recommandés.

Mode		État de la route
1	L (Basse)	Rocher, bosse (en descente) et gravillons (en descente)
2	Entre L et M	Bosse (en montée)
3	M (Moyenne)	Neige, boue, gravillons, (en montée), sable, poussière, bosse (en montée) et herbe
4	Entre M et H	
5	H (Haute)	

■ Le fonction Crawl Control peut fonctionner lorsque

- Le moteur tourne.
- Le levier de sélecteur n'est pas sur P ou N.
- Le levier de commande de traction avant sur L4.
- La porte du conducteur est fermée.

■ Le Crawl Control est temporairement annulé lorsque

La vitesse du véhicule est supérieure à 15 mph (25 km/h). Le témoin Crawl Control clignote jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit réduite.

■ Annulation automatique du système

Dans les situations suivantes, le système cesse de fonctionner et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Le témoin Crawl Control clignote jusqu'à ce que le système soit totalement désactivé.

- Lorsque le levier de sélecteur est placé sur P ou N
- Lors du passage du levier de commande de traction avant sur H4
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte
- En cas d'anomalie du système
- Lorsque le système de freinage surchauffe
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)
- Lorsque le système de transmission automatique surchauffe
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr jusqu'à ce que le témoin d'alerte de température du liquide de transmission automatique s'éteigne.

■ Bruits et vibrations causés par le système Crawl Control

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système Crawl Control.
- Il est possible d'observer l'une ou l'autre condition suivante lorsque le système Crawl Control est en fonction. Ce n'est en aucun cas le signe de la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Quand utiliser la fonction Crawl Control

- Ne vous fiez pas excessivement au Crawl Control. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Observez toujours le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Les modes de vitesse recommandés pour les terrains indiqués (→P. 266) n'ont qu'une valeur de référence. Le mode choisi peut être inadapté aux conditions tout-terrain réelles en raison de facteurs comme l'irrégularité du terrain ou du degré de pente. Observez le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Une fois la fonction Crawl Control activée, vérifiez que le témoin correspondant s'allume. S'il clignote, le véhicule n'est pas sous contrôle du système.

■ Conditions dans lesquelles le système risque de ne pas fonctionner correctement

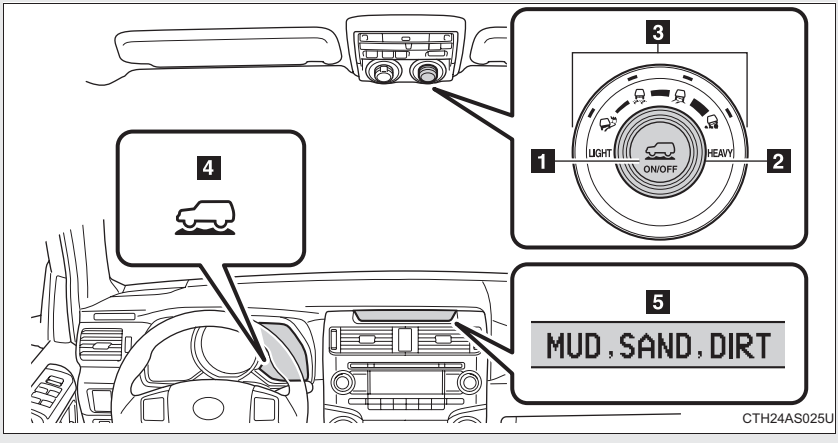
En conduisant sur les surfaces suivantes, le système peut être dans l'incapacité de maintenir la basse vitesse fixée, et provoquer un accident:

- Pentes extrêmement accentuées
- Surface extrêmement inégales
- Routes enneigées ou autres surfaces glissantes

Sélection multi-terrain*

Le système de sélection multi-terrain possède 4 modes de terrain. Lorsqu'un mode de terrain est sélectionné conformément aux conditions du terrain, la puissance du moteur et le système antipatinage sont contrôlés pour renforcer l'agrément de conduite tout-terrain.

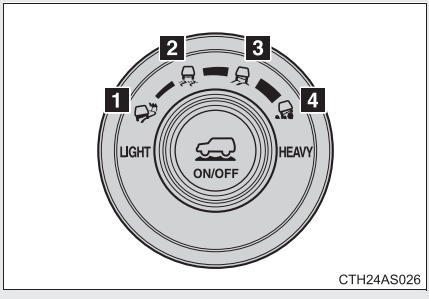
En outre, des messages de recommandations, par exemple des conseils de sélection de mode de transmission, sont affichés sur l'instrument accessoire pour aider le conducteur dans l'utilisation du véhicule.



1 Commutateur “ON/OFF”
2 Cadran de sélection de mode
3 Témoins de mode
4 Témoin de sélection multi-terrain
5 Instrument accessoire

*: Sur modèles équipés

■ Modes de sélection multi-terrain



	Symbole	Mode
1		BOUE ET SABLE
2		CAILLOUX ROULANTS
3		BOSSE
4		ROCHER

Le tableau suivant indique certains types de terrain et les modes de sélection multi-terrain recommandés.

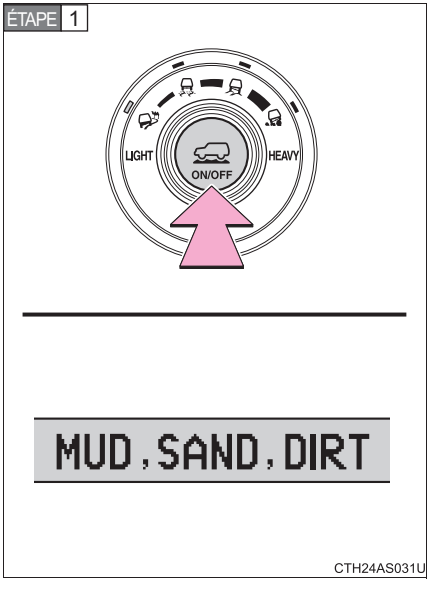
Mode / État de la route	ROCHER	BOSSE	CAILLOUX ROULANTS	BOUE ET SABLE
Rocher	★			
Bosse		★		
Bosse, creux		★		
Pente/ fossé en V		★		
Montée/ descente		★		
Lit de rivière			★	
Gravillons			★	
Brousse			★	
Neige profonde				★
Sable				★
Boue				★
Poussière				★

■ **La sélection multi-terrain peut être activée lorsque**

- Le véhicule roule à environ de 7 mph (12 km/h) ou moins.
- BOUE ET SABLE: Le levier de commande de traction avant sur L4 ou H4.
  CAILLOUX ROULANTS, BOSSE et ROCHER: Le levier de commande de traction avant sur L4.
- Le fonction Crawl Control est inactive.

Sélection des modes

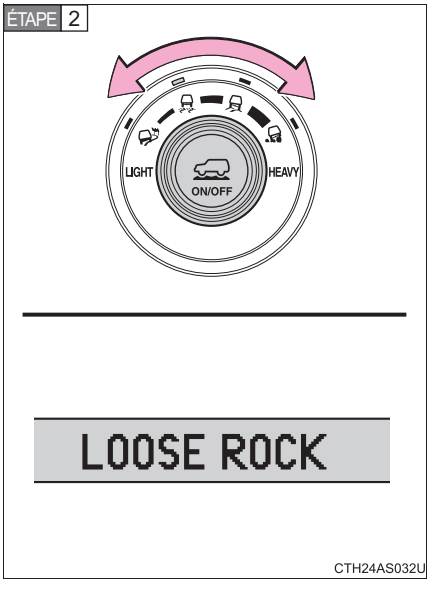
ÉTAPE 1



Appuyez sur le commutateur “ON/OFF”.

Tous les témoins de mode s'allument et s'éteignent, sauf celui du mode actuel. Les conditions en vigueur pour la route sont affichées à l'instrument accessoire.

ÉTAPE 2



Tournez le cadran pour sélectionner le mode voulu.

Le témoin du mode sélectionné s'allume et les conditions en vigueur pour la route sont affichées à l'instrument accessoire.

Si le témoin du mode clignote, la sélection multi-terrain est inutilisable. Procédez comme indiqué sur l'instrument accessoire et vérifiez que le témoin du mode cesse de clignoter. (→P. 273)

Messages affichés sur l'instrument accessoire

En fonction du commutateur, l'un des messages suivants peut apparaître sur l'instrument accessoire pour fournir des recommandations de sélection du mode de transmission, etc.:

Message	Explications	Procédure
PASSER EN 4X4 (En sélectionnant le mode BOUE ET SABLE)	Indique que le mode de transmission doit être changé pour H4 ou L4.	Placez le levier de commande de traction avant sur H4 ou L4.
PASSER SUR L4 (En sélectionnant le mode CAILLOUX ROULANTS, BOSSE ou ROCHER)	Indique que le mode de transmission doit être changé pour L4.	Placez le levier de commande de traction avant sur L4.
ARRÊTEZ LE VÉHICULE ET PLACEZ LA. TRANSMISSION AUTOMATIQUE SUR N (Quel que soit le mode sélectionné)	Indique que le mode de transmission ne peut pas être changé pour H4 ou L4.	Arrêtez complètement le véhicule et/ou placez le levier de sélecteur sur N.
ACCÉLÉREZ OU DÉCÉLÉREZ (Lors du passage du levier de commande de traction avant sur H4 ou H2)	Indique que le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir.	Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.
CONDUISEZ LE VÉHICULE SUR UNE COURTE DISTANCE (En appuyant sur le bouton de blocage de différentiel)	Indique que le différentiel arrière n'est pas bloqué.	Conduisez le véhicule en marche avant ou arrière sur une courte distance.

Message	Explications	Procédure
OP. IMPOSSIBLE LORSQUE la sélection multi-terrain est ACTIVE (En appuyant sur le commutateur de désactivation du VSC ou “A-TRAC”)	Indique que les fonctions VSC et antipatinage ne peuvent pas être désactivées lorsque la sélection multi-terrain fonctionne.	-
SÉLECTION IMPOSSIBLE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car le véhicule roule à plus de 7 mph (12 km/h).	Réduisez la vitesse du véhicule.
OP. IMPOSSIBLE LORSQUE LA FONCTION CRAWL CONTROL EST ACTIVÉE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car la fonction Crawl Control est activée.	Désactivez la fonction Crawl Control.
La sélection multi-terrain A ÉTÉ ANNULÉE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est désactivée.	-
Sélection multi-terrain INDISPONIBLE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car le système VSC et/ou quatre roues motrices peut être défaillant.	Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **La sélection multi-terrain est temporairement annulée lorsque**

Le levier de commande de traction avant est placé sur H4 alors que la sélection multi-terrain est en mode ROCHER, BOSSE ou CAILLOUX ROULANTS. Le témoin de mode clignote jusqu'à ce que le levier soit replacé sur L4.

■ **Lorsque le témoin de sélection multi-terrain continue à clignoter**

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du système de sélection multi-terrain.
Dans ce cas, la sélection multi-terrain est automatiquement annulée. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque le témoin de sélection multi-terrain s'éteint alors que la fonction est active**

- L'un des système du véhicule lié à la sélection multi-terrain peut être défaillant.
  Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- L'actionneur de frein peut être sur le point de surchauffer.
  Un signal sonore retentit, le témoin “A-TRAC” s'éteint et le témoin “TRAC OFF (TRC OFF)” s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Abstenez-vous d'utiliser la sélection multi-terrain jusqu'à ce que le témoin “A-TRAC” se rallume et que le témoin “TRAC OFF (TRC OFF)” s'éteigne. (Le véhicule peut rouler, même lorsque la sélection multi-terrain est inopérante.)

Dans les cas précités, la sélection multi-terrain est automatiquement annulée.

⚠ ATTENTION

■ Avant de prendre le volant

Pour éviter un accident, prenez des précautions de conduite tout-terrain. (→P. 287)

■ Lorsque vous utilisez la sélection multi-terrain

- N'utilisez pas le système de sélection multi-terrain pour la conduite normale (sur route). Le système de sélection multi-terrain est conçu exclusivement pour la conduite tout-terrain.
- Ne vous fiez pas excessivement à la sélection multi-terrain. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Observez toujours le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Les modes recommandés pour les terrains indiqués (→P. 270) n'ont qu'une valeur de référence. Le mode choisi peut être inadapté aux conditions tout-terrain réelles en raison de facteurs comme l'irrégularité du terrain ou du degré de pente. Observez le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Après avoir sélectionné un mode, vérifiez que le témoin de sélection multi-terrain et le témoin du mode sélectionné sont allumés. Si l'un des témoins concernés clignote, le véhicule n'est pas sous contrôle de sélection multi-terrain.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues en cas de freinage brutal ou de freinage sur chaussée glissante

■ ABS (Système de freinage antiblocage) multi-terrain (sur modèles équipés)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou sur chaussée glissante, ou hors route (pistes, sable et boue)

Le système ABS multi-terrain fonctionne en synchronisme avec la sélection multi-terrain.

■ Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

■ TRAC/TRC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante

■ Aide au démarrage en côte (sur modèles équipés)

Contribue à empêcher le véhicule de reculer au démarrage dans une montée ou sur pente glissante

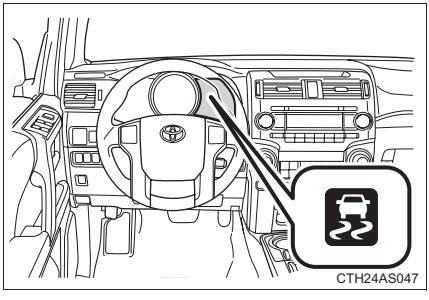
■ LSD (Différentiel à glissement limité automatique) (sur modèles équipés)

Transfère la puissance de traction aux pneus arrière lorsque les pneus avant patinent, et vice versa, pour améliorer la motricité

KDSS (Système de suspension cinétique dynamique) (sur modèles équipés)

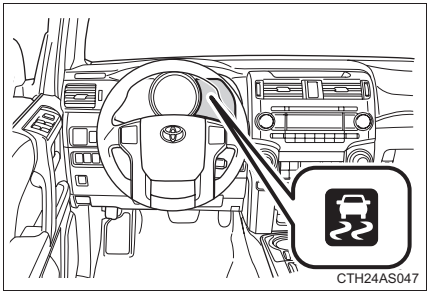
Améliore le confort de conduite et la maniabilité en faisant appel à un système de commande hydraulique pour gérer les barres de stabilisation de la suspension en réaction au revêtement de la route et aux conditions de conduite en virages ou conduite tout-terrain

Lorsque les systèmes VSC/TRAC fonctionnent (modèles à 2 roues motrices)


CTH24AS047

Si le véhicule risque de déraper ou si une roue motrice patine, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes VSC/TRAC sont en fonction.

Lorsque les systèmes VSC/TRAC (TRC)/aide au démarrage en côte fonctionnent (modèles à 4 roues motrices)


CTH24AS047

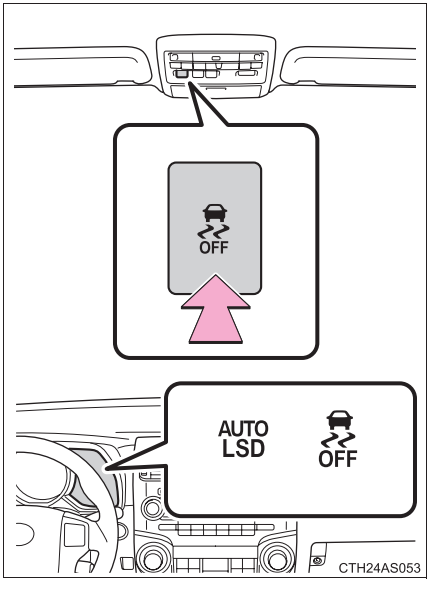
Si le véhicule risque de déraper ou de reculer lors d'un démarrage en côte, ou si une roue motrice patine, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes VSC/TRAC (TRC)/d'aide au démarrage en côte sont en fonction.

Les feux stop et le troisième feu stop s'allument et un signal sonore se déclenche lorsque l'aide au démarrage en côte est actif.

Neutralisation des systèmes TRAC/VSC (modèles à 2 roues motrices)

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous risquez alors d'avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Désactivation du système TRAC seulement (activation du système AUTO LSD [→P. 256])

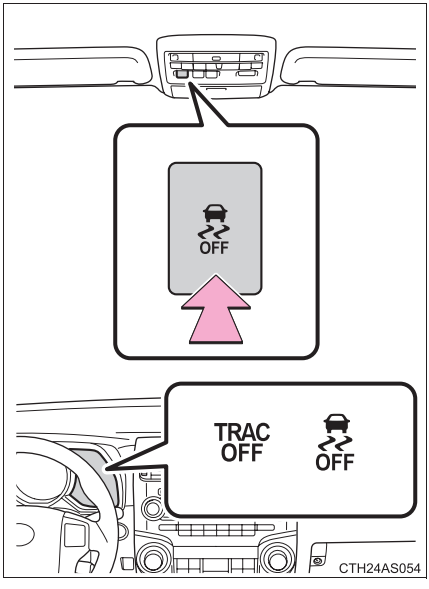


Appuyez brièvement sur le bouton pour désactiver le système TRAC.

Les témoins de désactivation du VSC et “AUTO LSD” s'allument.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC



Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, appuyez longuement sur le bouton pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

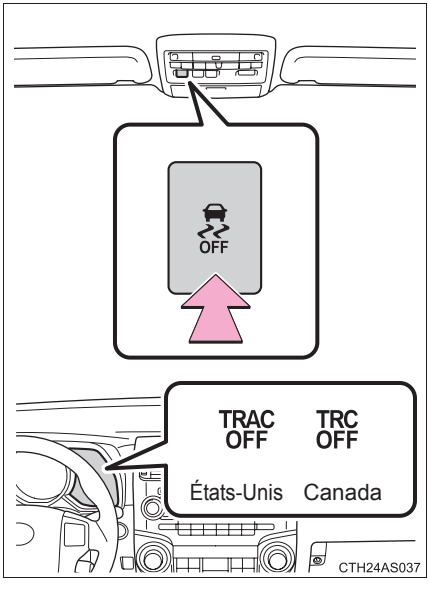
Les témoins “TRAC OFF” et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

Neutralisation des systèmes TRAC (TRC)/VSC (modèles à 4 roues motrices)

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC (TRC)/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous risquez alors d'avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Désactivation du système TRAC (TRC) seulement

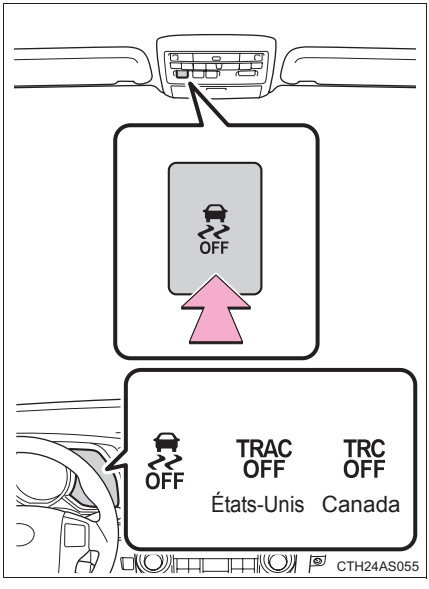


Appuyez brièvement sur le bouton pour désactiver le système TRAC (TRC).

Le témoin “TRAC OFF (TRC OFF)” s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC (TRC) et VSC



Pour désactiver les systèmes TRAC (TRC) et VSC, appuyez longuement sur le bouton pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins “TRAC OFF (TRC OFF)” et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ **Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte**

- Le sélecteur de vitesses est sur D ou S.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.
- Le différentiel arrière est débloqué (sur modèles équipés).

■ **En cas de surchauffe du système de freinage**

L'aide au démarrage en côte cesse de fonctionner et un signal sonore se déclenche pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin “TRAC OFF (TRC OFF)” s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Cela ne gêne en rien l'utilisation normale du véhicule.)

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

■ **Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, ABS multi-terrain (sur modèles équipés), freinage assisté, VSC, TRAC (TRC) et aide au démarrage en côte (sur modèles équipés)**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Ce n'est en aucun cas le signe de la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
  - La pédale de frein peut palpiter légèrement après l'activation de l'ABS ou de l'ABS multi-terrain.
  - La pédale de frein peut descendre légèrement après l'activation de l'ABS ou de l'ABS multi-terrain.

■ **Réactivation des systèmes TRAC (TRC)/VSC après arrêt du moteur**

Le simple fait d'arrêter le moteur après avoir désactivé les systèmes TRAC (TRC) /VSC les réactive automatiquement.

Réactivation du système VSC lié à la vitesse du véhicule (modèles à 2 roues motrices)

Lorsque le système TRAC est sur arrêt et le système AUTO LSD sur marche, le système VSC se met en fonction dès lors que la vitesse du véhicule augmente. Toutefois, lorsque les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux sur arrêt, ils ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

Réactivation des systèmes TRAC (TRC)/VSC (modèles à 4 roues motrices)

Si les systèmes TRAC (TRC)/VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

ATTENTION

L'ABS et l'ABS multi-terrain ne fonctionnent pas efficacement lorsque

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane en conduite à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

La distance de freinage lorsque l'ABS ou l'ABS multi-terrain fonctionne dépasse celle des conditions normales

L'ABS et l'ABS multi-terrain ne sont pas destinés à raccourcir la distance de freinage du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes:

- Conduite sur route en terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes semées de nids-de-poules ou à chaussée irrégulière

Le système TRAC (TRC) peut être inefficace quand

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC (TRC) en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Ne prenez pas le volant lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte n'est pas efficace

Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte risque de ne pas fonctionner correctement dans les pentes à fort pourcentage et sur les routes verglacées.

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment.
Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC (TRC)/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC (TRC)/VSC étant conçus pour garantir au véhicule sa stabilité et sa motricité, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneumatiques

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient de mêmes dimensions, de même marque, de même profil et de même capacité de charge totale que ceux préconisés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

L'ABS, ABS multi-terrain et VSC ne fonctionnent pas correctement si la monte pneumatique du véhicule est hétérogène.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et de la suspension

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

Précautions à observer en tout-terrain

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires de loisirs, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites, par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. La stabilité au retournement des véhicules utilitaires est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir prendre les virages aussi vite que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas censée offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les véhicules tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure, de mort ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture dès que le véhicule est en mouvement.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible.
  Si vous utilisez ce véhicule au-delà de ses possibilités, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de faire des tonneaux par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.
- Ne pas rouler perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, il faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.

Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Bureau of Land Management et service américain des forêts

⚠ ATTENTION

■ Précautions de conduite en tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure, de mort ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des régions dangereuses.
- Ne tenez pas le volant de direction par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur de la jante du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans être nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie du véhicule.
- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture dès que le véhicule est en mouvement.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

Pour éviter les dégâts par pénétration d'eau

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur ou d'autres organes.

- L'eau entrant dans le moteur par l'admission d'air lui cause des dommages sérieux.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique risque d'affecter la qualité du passage des vitesses, de bloquer la transmission en provoquant des vibrations et finalement de détériorer la transmission automatique.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée, et peut aussi éventuellement entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

Au cas où vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit du cours d'eau. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Veillez à ce que tous les objets soient maintenus solidement en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule en roulant, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement)
= (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

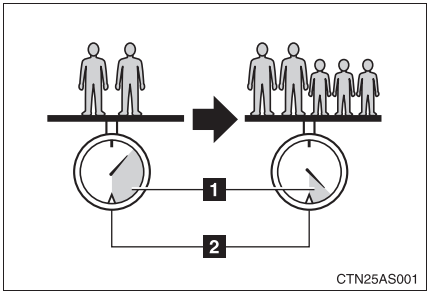
Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.

(→P. 668)

Exemple pour votre véhicule



1 Capacité de chargement
2 Capacité de charge totale

Lorsque 2 personnes dont les poids combinés équivalent à 366 lb. (166 kg) prennent place à bord du véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages sera comme suit:

Sans sièges de troisième rangée
Capacité de chargement totale: 825 lb. (370 kg)
825 lb. - 366 lb. = 459 lb. (370 kg - 166 kg = 204 kg)

Avec sièges de troisième rangée
Capacité de chargement totale: 1155 lb. (520 kg)
1155 lb. - 366 lb. = 789 lb. (520 kg - 166 kg = 354 kg)

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de 388 lb. (176 kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite comme suit:

Sans sièges de troisième rangée
459 lb. - 388 lb. = 71 lb. (204 kg - 176 kg = 28 kg)

Avec sièges de troisième rangée
789 lb. - 388 lb. = 401 lb. (354 kg - 176 kg = 178 kg)

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

ATTENTION

■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'il sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de manière qu'elle ne dépasse pas la hauteur des dossiers de sièges.
  En cas de freinage brusque ou d'accident, tous ces articles risquent d'être projetés dans l'habitacle et de blesser les passagers.
- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Lorsque vous repliez les sièges arrière, les objets longs ne doivent pas être placés derrière les sièges avant.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

⚠ ATTENTION

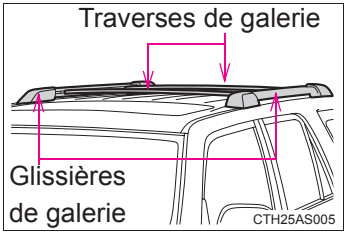
■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

■ Précautions concernant la galerie de pavillon

Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses Toyota ou équivalentes.

Lors du transport d'une charge sur la galerie de pavillon, respecter les points ci-dessous:



- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne jamais dépasser la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule.(→P. 668)
- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- Charger la galerie de pavillon a pour conséquence de déplacer vers le haut le centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de le voir se retourner à défaut de conduire avec prudence, et d'être ainsi grièvement, voire mortellement blessé.

ATTENTION

- Si vous devez voyager sur une longue distance, sur des routes en mauvais état ou à vitesse soutenue, arrêtez-vous périodiquement sur le trajet pour vous assurer que les traverses de galerie sont correctement fixées et que la charge reste en place.
- Ne chargez pas la galerie de pavillon à plus de 120 lb. (54 kg).

NOTE

Mise en place de la charge

Assurez-vous de ne pas rayer la vitre du toit ouvrant.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

Capacité de chargement totale

Véhicules sans sièges de troisième rangée: 825 lb. (370 kg)
Véhicules avec sièges de troisième rangée: 1155 lb. (520 kg)

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

Capacité d'assises

Véhicule sans sièges de troisième rangée: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
Véhicule avec sièges de troisième rangée: 7 occupants (2 à l'avant, 5 à l'arrière)

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

Même si le nombre d'occupants correspond au nombre de places assises, ne dépassez pas la capacité de charge totale.

Poids remorqué

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE): 2000 lb. (907 kg)
Moteur V6 4,0 L (1GR-FE): 5000 lb. (2270 kg)

Le poids remorqué est équivalente au poids total en charge de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 569)

ATTENTION

Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues arrière.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

■ **Avant de prendre le volant**

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation.

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

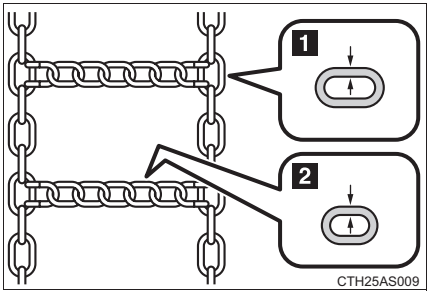
Accélérez progressivement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Garez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, caler les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Sélection de chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.



1 Chaîne latérale
(0,20 in. [5 mm] de diamètre)
2 Chaîne transversale
(0,20 in. [5 mm] de diamètre)

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige uniquement sur les roues arrière. Ne montez pas de chaînes sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues arrière. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

■ Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez tout freinage et changement de direction brutal, car les qualités de tenue de route du véhicule peuvent être altérées par l'utilisation des chaînes à neige.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneumatiques reconnu.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tirer une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.
La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont soumises à l'influence de la stabilité de la caravane/remorque, aux réglages et aux performances de son freinage, et de l'attelage.

Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas à des dommages ou à des défaillances techniques provoquées par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

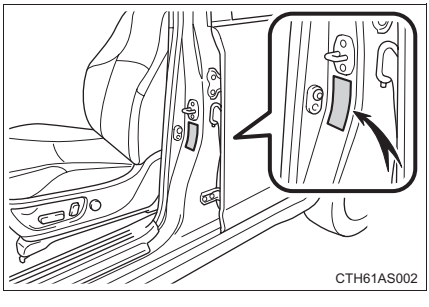
Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations sur les kits d'attelage, etc.

Limites de poids

Veillez à ce que le poids total autorisé en charge de la caravane/remorque, le poids total roulant autorisé, le poids total autorisé en charge du véhicule, le poids maximal autorisé par essieu et la charge sur la flèche de la caravane/remorque n'excèdent pas les limites.

Moteur	Système de conduite	Poids remorqué	PNBC
Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)	2 roues motrices	2000 lb. (907 kg)	7900 lb. (3583 kg)
Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)	2 roues motrices	5000 lb. (2270 kg)	11100 lb. (5035 kg)
	4 roues motrices		11300 lb. (5125 kg)

- Le poids total en charge de la caravane/remorque ne doit jamais dépasser la capacité de traction indiquée dans le tableau ci-dessus.
- Le poids total roulant autorisé ne doit jamais dépasser le PNBC indiqué dans le tableau ci-dessus.



- Le poids maximal en charge du véhicule ne doit jamais excéder le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids maximal en charge par essieu ne doit jamais excéder le PNBE indiqué sur l'étiquette d'homologation.

Expressions liées au remorquage

Terminologie du remorquage	Signification
PNBV (Poids nominal brut du véhicule)	Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids technique maximal du véhicule représente le poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et de la charge sur la flèche.
PNBE (Poids nominal brut sur essieu)	Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids maximal autorisé par essieu correspond à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).
PNBC (Poids nominal brut combiné)	Poids brut maximum combiné techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).
Poids total autorisé en charge de la caravane/remorque	La somme entre le poids de la remorque et le poids du chargement dans la remorque.

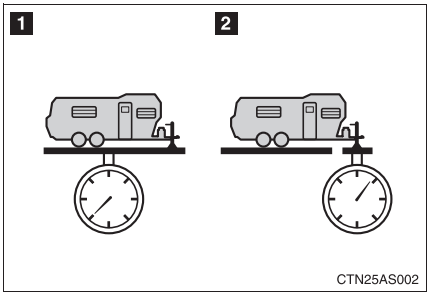
Terminologie du remorquage	Signification
Poids remorqué	Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids remorqué est calculé en prenant en compte le véhicule de base avec tout l'équipement nécessaire et les occupants. Tout équipement optionnel, passager ou chargement supplémentaire dans le véhicule réduit d'autant le poids remorqué; le poids total de caravane/remorque comprend la caravane/remorque, le chargement et l'attelage.
Charge sur la flèche	Charge s'exerçant sur la boule du crochet d'attelage

Charge sur la flèche de caravane/remorque

- La valeur préconisée de charge sur la flèche varie selon le type de caravane/remorque ou de remorquage, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.
  Toute remorque doit être chargée de telle sorte que la charge sur la flèche soit comprise entre 9 et 11% du poids total de la remorque, sans excéder les valeurs suivantes.
  Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)
  200 lb. (90,7 kg)
  Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)
  500 lb. (227 kg)
  (Charge sur la flèche / Poids brut de la caravane/remorque × 100 = 9 à 11%)

  Si le poids total de caravane/remorque est supérieur à 2000 lbs. (907 kg), il faut obligatoirement utiliser une barre d'attelage avec compensateurs d'une capacité suffisante.

Vous pouvez contrôler le poids total de caravane/remorque et la charge sur la flèche sur les bascules qui équipent les stations de pesages autoroutières, les entreprises de matériaux en BTP, les sociétés de transport, les entrepôts de ferrailleurs, etc.



1 Poids total autorisé en charge de la caravane/remorque

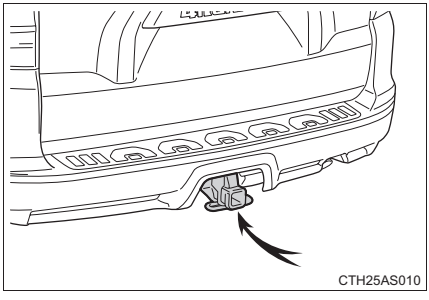
2 Charge sur la flèche

Crochet et coupleur de crochet d'attelage

■ Crochet d'attelage

Les crochets d'attelage présentent des capacités différentes, définies par leur fabricant. Même si la capacité de traction nominale du véhicule est supérieure, vous ne devez jamais excéder la limite préconisée pour le crochet d'attelage.

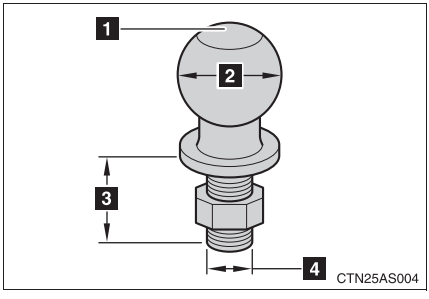
■ Coupleur de crochet d'attelage (sur modèles équipés)



La capacité de traction nominale du coupleur de crochet d'attelage monté sous le pare-chocs arrière est prévue pour ne pas excéder la capacité de traction totale du véhicule.

Choix de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.



1 Capacité nominale de la boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids total en charge de la caravane/ remorque.

2 Diamètre de la boule d'attelage

Doit correspondre en taille au coupleur de crochet d'attelage. Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.

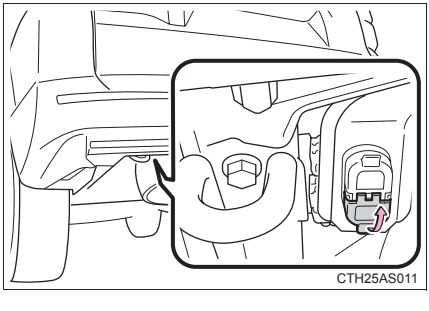
3 Longueur de tige

Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

4 Diamètre de tige

Doit correspondre en diamètre au trou de l'attelage.

Branchement des feux de la caravane/remorque



Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière sous la caisse.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, les qualités dynamiques de votre véhicule sont modifiées. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risquerait d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Avant de prendre la route, vérifiez les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez votre véhicule en mains.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop francs et trop prolongés. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur véhicule + caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.

- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles de la voiture. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- La tenue de route de votre véhicule et de la caravane/remorque se dégrade sous l'effet du vent de travers et des routes bosselées, ce qui peut entraîner un phénomène de louvoiement. Régulièrement, regardez à l'arrière afin de vous préparer à être doublé par un camion ou un autocar, ce qui est susceptible d'entraîner un mouvement de louvoiement du véhicule et de la caravane/remorque. Si ce mouvement de louvoiement se produit, tenez fermement en mains le volant de direction, réduisez votre vitesse immédiatement mais progressivement, et tenez bien votre cap. N'accélérez jamais. Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque se stabiliseront.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Pour conserver l'efficacité du frein moteur dans les longues descentes abruptes, n'utilisez pas l'overdrive. La gamme de rapports sélectionnée doit être sur 3 (type classique), ou “4”, en mode S (type multimode).

- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les côtes longues ou abruptes. Si le thermomètre de liquide de refroidissement indique une surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation (le cas échéant), quittez la route et garez le véhicule en lieu sûr. (→P. 659)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur P. Évitez de stationner en pente; si toutefois cela est inévitable, prenez les précautions suivantes:

ÉTAPE 1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Demandez à quelqu'un de caler les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

ÉTAPE 3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

ÉTAPE 4 Serrez vigoureusement le frein de stationnement.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur P et arrêtez le moteur.

- Démarrage en côte ou en pente, après stationnement:

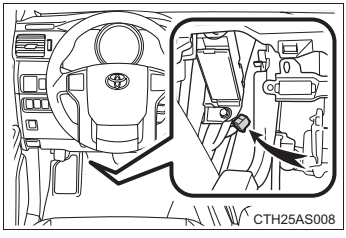
ÉTAPE 1 Levier sélecteur en position P, démarrez le moteur. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de sélecteur sur D ou sur R (si vous devez reculer).

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement, relâchez la pédale de frein et, lentement, dégagez le véhicule des cales de roues. Arrêtez-vous et serrez les freins.

ÉTAPE 4 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

■ Connecteur de service pour le contrôleur de frein de remorquage



Votre véhicule est équipé d'un connecteur de service pour le contrôleur de frein de remorquage, comme illustré.

■ Avant l'opération de remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Les pneus du véhicule sont gonflés à la bonne pression.
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est réglée à la bonne hauteur pour le coupleur de la caravane/remorque.
- Le véhicule ne s'affaisse pas dès que vous y attelez la caravane/remorque, qu'elle soit chargée ou à vide. Ne prenez pas la route si le véhicule a une assiette anormale, et vérifiez que la charge sur la flèche n'est pas excessive, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est bien arrimé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou équipé d'éléments neufs du groupe motopropulseur (tels que moteur, boîte de vitesses, différentiel et roulements de roue), Toyota vous recommande de ne pas tracter de caravane/remorque avant d'avoir parcouru au moins 500 miles (800 km). Pour autant, évitez d'accélérer à pleins gaz.

Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

⚠ ATTENTION

Précautions de conduite avec une caravane/remorque

- Respectez toutes les recommandations de la présente section. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel.
- Tout dépassement de la capacité de traction, du PNBV, du PNBC et du PNBE peut provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout accident corporel

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse imposées aux véhicules attelés, ou 45 mph (72 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible. Sachant que l'instabilité (phénomène de louvoiement) de l'ensemble véhicule tracteur et caravane/remorque augmente avec la vitesse, vous risquez de perdre le contrôle si vous roulez à plus de 45 mph (72 km/h).
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne rétrogradez pas brusquement.
- Ne dépassez sous aucun prétexte les limites de la capacité de traction de l'attelage, du poids technique maximal du véhicule, du poids maximum autorisé par essieu et de la charge sur la flèche de la caravane/remorque.
- Ne chargez jamais votre caravane/remorque davantage sur l'arrière que sur l'avant. En effet, 60% de la charge de la caravane/remorque doivent porter sur la moitié avant et 40% sur la moitié arrière.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque vous tractez une caravane/remorque.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

■ Crochets

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids total de caravane/remorque.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Graissez légèrement la boule du crochet d'attelage.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

- Si le poids total de la caravane/remorque dépasse 1000 lb. (453 kg), celle-ci doit obligatoirement être freinée. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou du crochet d'attelage, le risque existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

⚠ NOTE

■ Montage d'un attelage de caravane/remorque

- Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage de caravane/remorque sur le pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.
- L'utilisation d'attelages fixés à l'essieu est à proscrire, car le carter de pont, les roulements de roues, les jantes ou les pneus risqueraient d'en souffrir.

■ Chaîne de sécurité

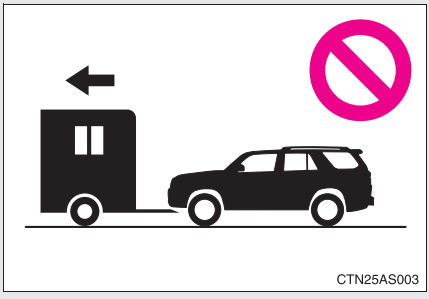
Une chaîne de sécurité doit donc toujours être utilisée entre le véhicule de remorquage et la caravane/remorque. Laissez suffisamment de mou à la chaîne pour les virages. La chaîne doit passer sous la barre d'attelage afin d'éviter que celle-ci tombe sur le sol au cas où elle est endommagée ou coupée. Pour connaître la procédure de montage correcte des chaînes de sécurité, demandez conseil a votre concessionnaire Toyota.

■ Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque par épissure directe

Un raccordement direct par épissure risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

Remorquage

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel 322
Système de climatisation automatique 328
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs ... 336
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise..... 338

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 339
Utilisation de l'autoradio 344
Utilisation du lecteur de CD..... 352
Lecture des disques MP3 et WMA..... 361
Utilisation avec un iPod..... 370
Utilisation avec un lecteur USB..... 378
Utilisation optimale du système audio..... 386
Utilisation de la prise AUX 391
Utilisation des commandes audio au volant 392

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio Bluetooth® 395
Utilisation du système audio Bluetooth®..... 400
Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth®..... 406
Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth®..... 408
Configuration du système audio Bluetooth®..... 413

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Particularités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 414

Équipements intérieurs 3

Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 420
Passer un appel téléphonique 429
Configuration d'un téléphone mobile 434
Configuration du système et sécurité 440
Utilisation du répertoire 444

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 452
• Éclairages intérieurs 453
• Éclairages individuels 454

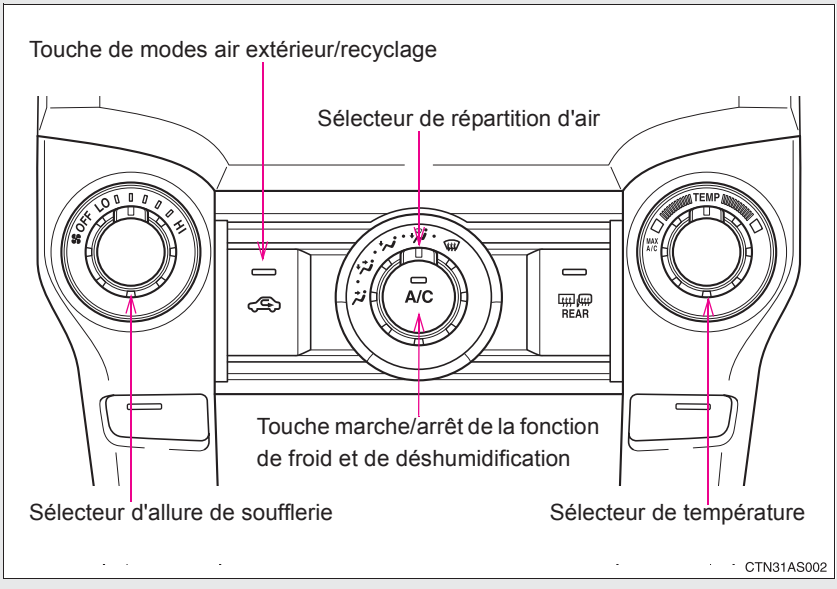
3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements 456
• Boîte à gants..... 458
• Rangement de console 459
• Range-monnaie 460
• Compartiment pour papiers-mouchoirs 461
• Porte-stylo..... 462
• Casier auxiliaire 463
• Porte-gobelets 464
• Porte-bouteilles 468

3-7. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 470
Miroirs de courtoisie..... 471
Montre..... 472
Affichage de la température extérieure 474
Prises d'alimentation (12V DC)..... 477
Prises d'alimentation (120V AC) 480
Sièges chauffants 487
Accoudoir 489
Tapis de sol..... 490
Boussole 492
Équipements de coffre..... 499
Commande d'ouverture de porte de garage 505
Safety Connect 513

Système de climatisation manuel*



Modification des positions de réglage

■ Réglage de base

ÉTAPE 1 Pour activer le système de climatisation et régler l'allure de soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (augmenter) ou vers la gauche (diminuer).

Le fait de tourner le sélecteur sur “OFF” entraîne l'arrêt de la soufflerie.

*: Sur modèles équipés

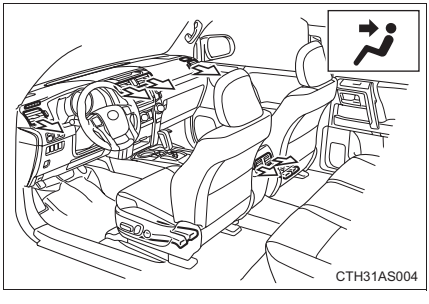
ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

Si vous n'appuyez pas sur (A/C) , le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

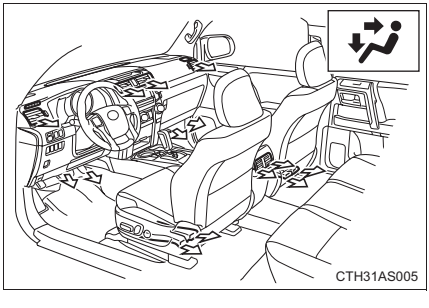
Pour un refroidissement accéléré, tournez le sélecteur de température en position “MAX A/C”. La climatisation se met automatiquement en fonction et, si la position sélectionnée pour la répartition d'air n'est pas ou , le système choisit tout seul le mode recyclage. Tant que la position “MAX A/C” est sélectionnée, il n'est pas possible d'arrêter la climatisation.

ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, placez le sélecteur de répartition d'air dans la position souhaitée.

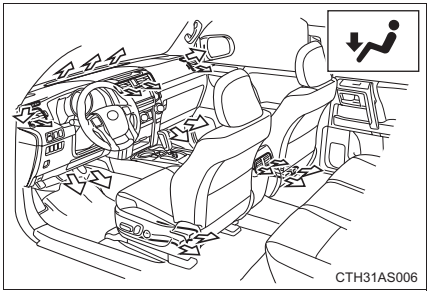
Il est également possible de sélectionner les différentes options de répartition d'air illustrées ci-dessous pour un réglage plus fin.



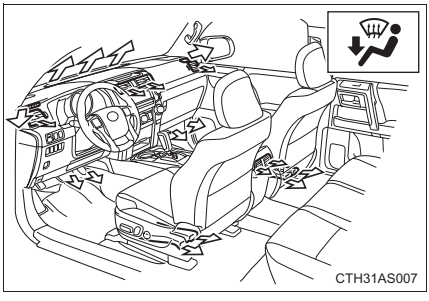
Aérateurs du haut du corps.



Aérateurs du haut du corps et des pieds.



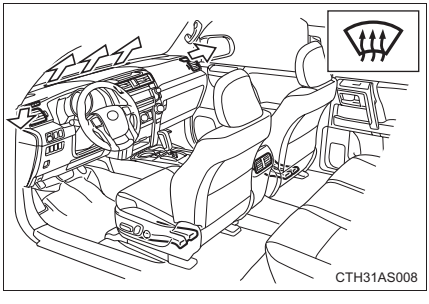
Aérateurs des pieds.



Aérateurs des pieds et de désembuage du pare-brise.

L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur.

Appuyez sur A/C pour mettre en marche la fonction de froid et de déshumidification et accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



L'air est réparti vers le pare-brise et vers les vitres latérales.

L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur. Il n'est pas possible de revenir en mode recyclage quand la touche est sur marche.

Appuyez sur A/C pour mettre en marche la fonction de froid et de déshumidification et accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

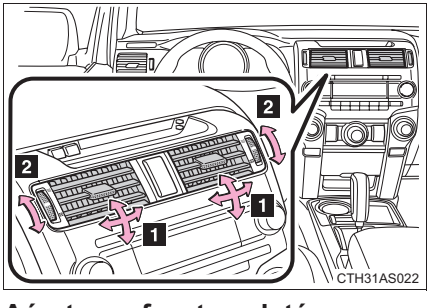
■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (introduction dans le véhicule d'air venant de l'extérieur) (témoin éteint) et recyclage (recyclage de l'air à l'intérieur du véhicule) (témoin allumé) à chaque appui sur la touche.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

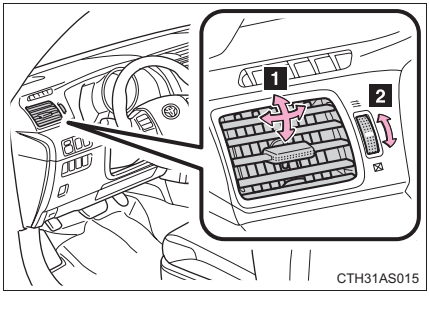
Aérateurs frontaux centraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

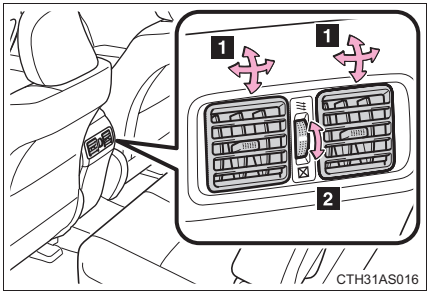
Aérateurs frontaux latéraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Aérateurs arrière



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps activé, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Le choix entre le mode recyclage et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température extérieure, etc.

■ Lorsque vous sélectionnez pour les aérateurs utilisés

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la température réglée.

■ En cas de clignotement du témoin de la A/C touche

Appuyez sur A/C pour arrêter la fonction de froid et de déshumidification et la remettre en marche. Si le témoin continue de clignoter, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Arrêtez le système de climatisation et faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque la température extérieure est inférieure à 32°F (0°C)**

La fonction de froid et de déshumidification risque d'être inopérante, même après un appui sur 

.

■ **Odeurs issues du système de climatisation**

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

ATTENTION

■ **Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur  . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

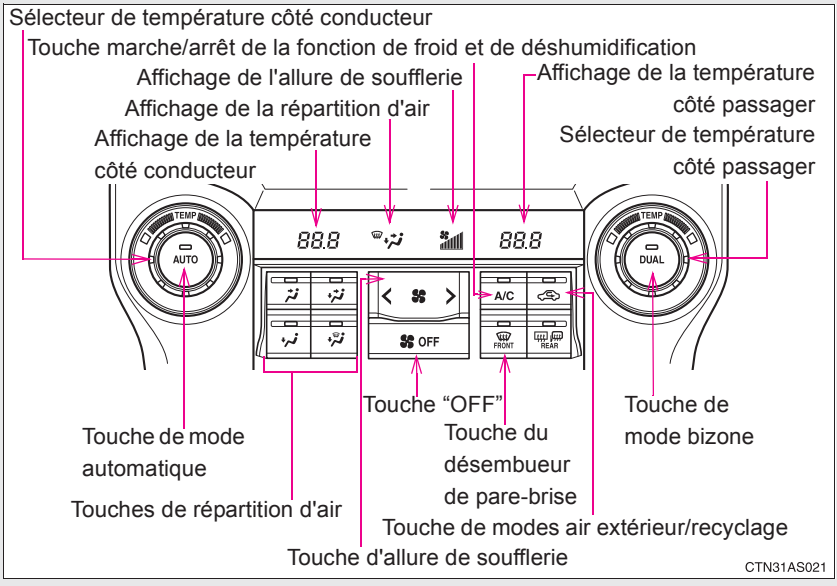
NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Système de climatisation automatique*

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.



*: Sur modèles équipés

Lorsque vous utilisez le système de climatisation automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur 

.

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Tournez 

vers la droite pour monter la température et tournez 

vers la gauche pour baisser la température côté conducteur.

Lorsque 

est en position enfoncée (témoin 

allumé) ou lorsque vous tournez le sélecteur de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

Modification manuelle des réglages

■ Réglage de base

ÉTAPE 1 Pour mettre en marche le système de climatisation et régler l'allure de soufflerie, appuyez sur “>” de pour augmenter l'allure et sur “<” pour la réduire.

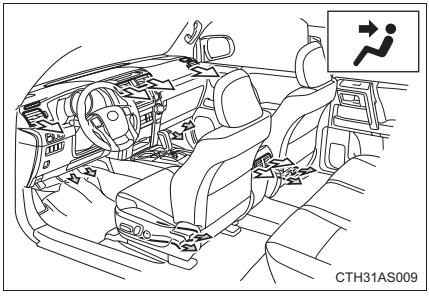
Appuyez sur pour arrêter la soufflerie.

ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez vers la droite pour monter la température et vers la gauche pour baisser la température.

Lorsque est en position enfoncée (témoin allumé) ou lorsque vous tournez le sélecteur de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

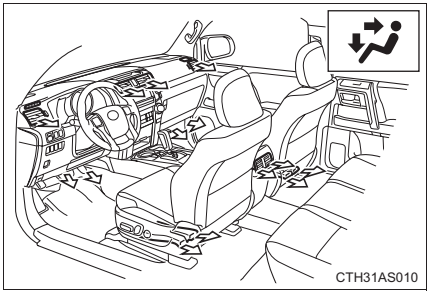
ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, appuyez sur , , ou .

La répartition d'air affichée sur l'écran indique les informations suivantes:

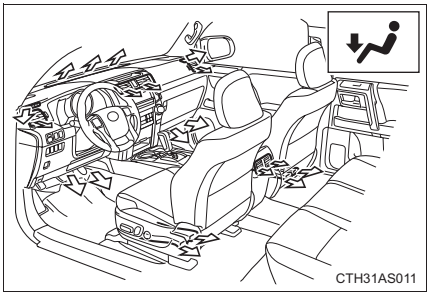


Aérateurs du haut du corps.

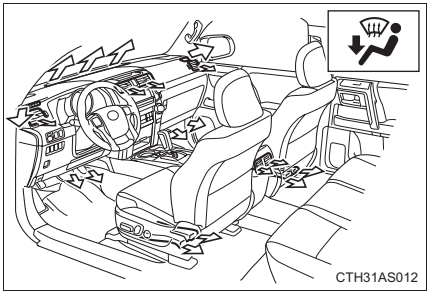
: Peut survenir en mode automatique



Aérateurs du haut du corps et des pieds.



Aérateurs des pieds.



Aérateurs des pieds et de désembuage du pare-brise.

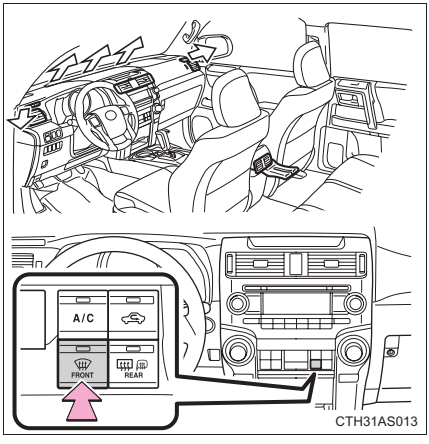
L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur.

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque appui sur la touche.

Désembuage du pare-brise



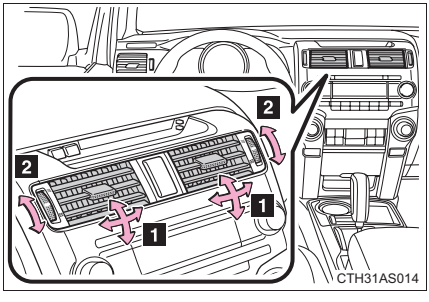
Désembuage

Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur. Il n'est pas possible de revenir en mode recyclage quand le bouton est sur marche.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

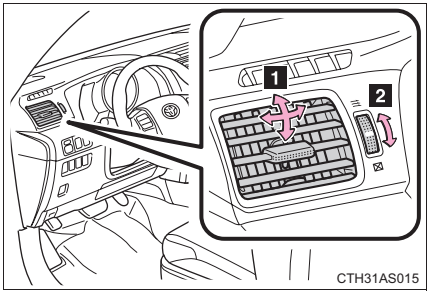
Aérateurs frontaux centraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

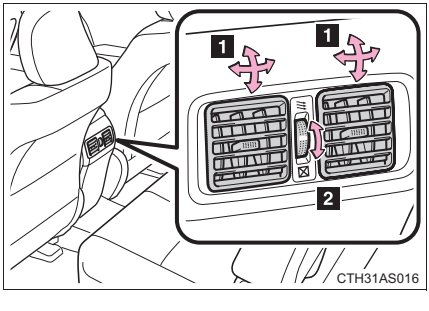
Aérateurs frontaux latéraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Aérateurs arrière



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants:

- Si la température est réglée sur le plein froid lorsque la température ambiante est élevée, le système risque de sélectionner automatiquement le mode recyclage.
- Immédiatement après avoir appuyé sur la touche, la soufflerie risque de s'arrêter quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.
- Lorsque le chauffage est en marche, il est possible que de l'air froid soit diffusé dans la zone du haut du corps.

■ **Sélection des modes air extérieur et recyclage**

Le choix entre le mode recyclage et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température programmée, de la température extérieure, etc.

■ **Utilisation du système en mode recyclage**

Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est sélectionné.

■ **Fonction de désembuage des vitres**

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode air extérieur.

■ **Lorsque vous sélectionnez pour les aérateurs utilisés**

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la température réglée.

■ **Lorsque vous roulez sur une route poussiéreuse**

Fermez toutes les vitres. Lorsque de la poussière balayée par le véhicule continue de pénétrer dans l'habitacle même après avoir fermé les vitres, il est conseillé de faire passer le mode arrivée d'air en mode air extérieur et de régler l'allure de soufflerie sur une position autre que la position arrêt.

Lorsque la température extérieure est inférieure à 32°F (0°C)

La fonction de froid et de déshumidification risque d'être inopérante, même après un appui sur A/C .

En cas de clignotement du témoin de la A/C touche

Appuyez sur A/C pour arrêter la fonction de froid et de déshumidification et la remettre en marche. Si le témoin continue de clignoter, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Arrêtez le système de climatisation et faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Odeurs issues du système de climatisation

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

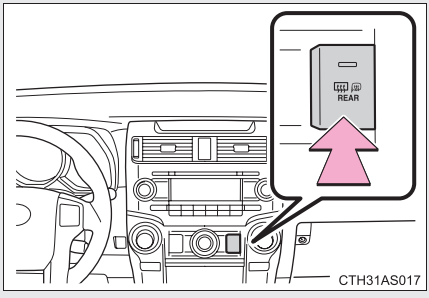
Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs (pluie, rosée, buée).

Avant de mettre en fonction les désembueurs, assurez-vous que la vitre arrière est complètement fermée. (→P. 104)

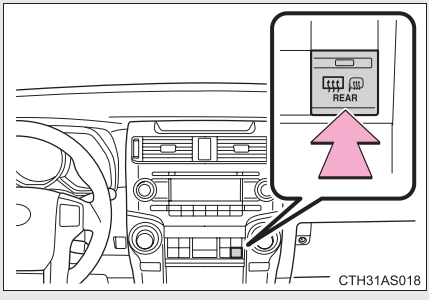
Véhicules équipés d'un système de climatisation manuel



Mise en marche/à l'arrêt du dégivrage

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. La durée de fonctionnement varie en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule.

Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique



Mise en marche/à l'arrêt du dégivrage

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. La durée de fonctionnement varie en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule.

■ **Conditions de fonctionnement des désembueurs**

● **Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”:**
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”:
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

● La vitre du hayon est complètement fermé.

■ **Dégivrage des rétroviseurs extérieurs**

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

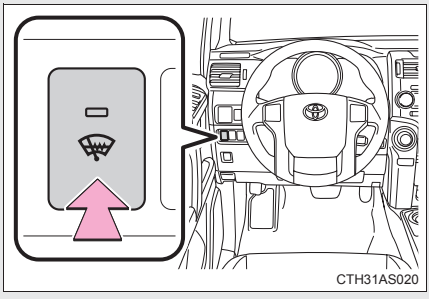
⚠ ATTENTION

■ **Pendant le fonctionnement du système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise*

Cette fonction sert à empêcher le givrage du pare-brise et des balais d'essuie-glaces.



Le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est mis en marche/arrêt

Le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement au bout de 15 minutes environ.

■ **Condition de fonctionnement du dégivrage des essuie-glaces de pare-brise**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

⚠ ATTENTION

■ **Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise en marche**

La température de chauffage à la base du pare-brise et sur les côtés des montants de pare-brise étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez de toucher ces zones.

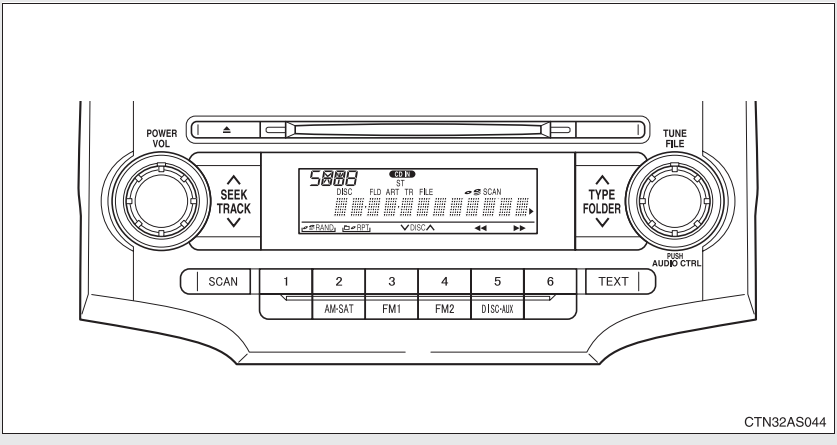
*: Sur modèles équipés

Avec un système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

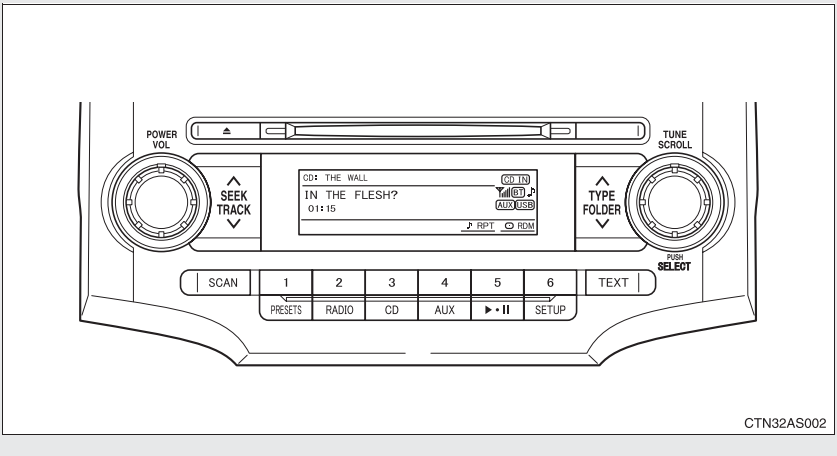
Sans système de navigation

Type A: Lecteur de CD avec commande de chargeur de CD et autoradio AM/FM



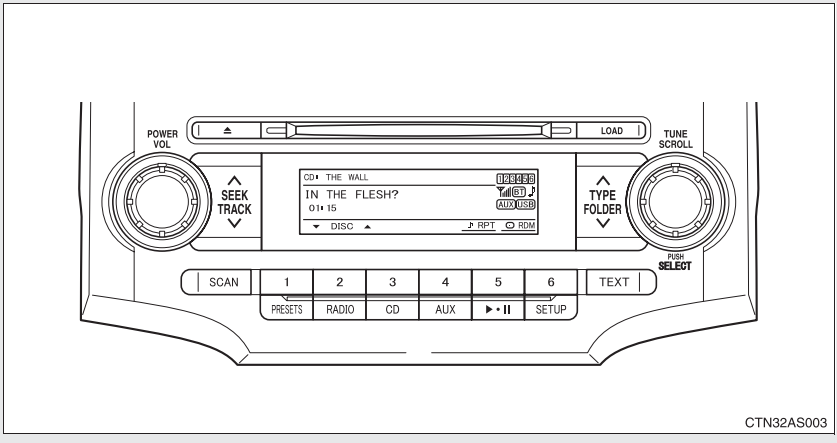
CTN32AS044

Type B: Lecteur de CD avec commande de chargeur de CD et autoradio AM/FM



CTN32AS002

Type C: Autoradio AM/FM et lecteur de CD à changeur



Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 344
Utilisation du lecteur de CD	P. 352
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 361
Utilisation avec un iPod	P. 370
Utilisation avec un lecteur USB	P. 378
Utilisation optimale du système audio	P. 386
Utilisation de la prise AUX	P. 391
Utilisation des commandes audio au volant	P. 392

Réglage de la langue (types B et C)

La langue utilisée pour la voix synthétique, la reconnaissance vocale et les messages peut être modifiée.

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SETUP].

ÉTAPE 2 Appuyez sur [6] (MORE).

ÉTAPE 3 Appuyez sur [3] (LANG).

ÉTAPE 4 Appuyez sur [2] ou [3] correspondant à la langue de votre choix.

Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis.

"ENG" (anglais) ou "ESP" (espagnol)

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

"ENG" (anglais) ou "FRAN" (français)

Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des hauts-parleurs du système audio soit parasité.

Certification du système audio

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS-Gen de la réglementation IC (Industrie Canada). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of the IC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

⚠ ATTENTION

■ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et au Canada

● Partie 15 de la réglementation FCC et norme RSS-Gen de la réglementation IC

Avertissement FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC Warning:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

● Produits laser

- Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.
  Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, il est formellement interdit d'essayer de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de risquer de se trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions dangereuses.
- Ce produit utilise un faisceau laser.
  La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.
- L'utilisation de tout instrument optique avec ce produit accroît les risques de troubles oculaires.

NOTE

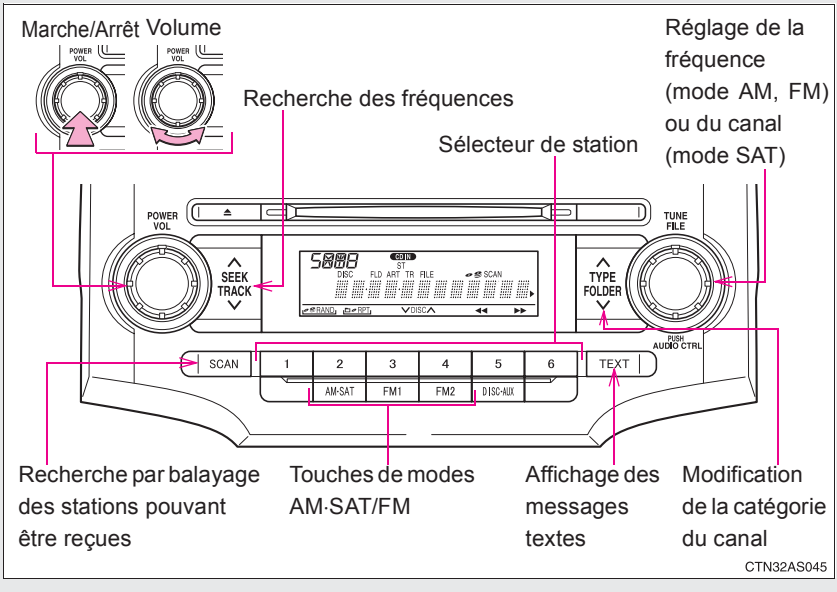
■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas le système audio allumé plus que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

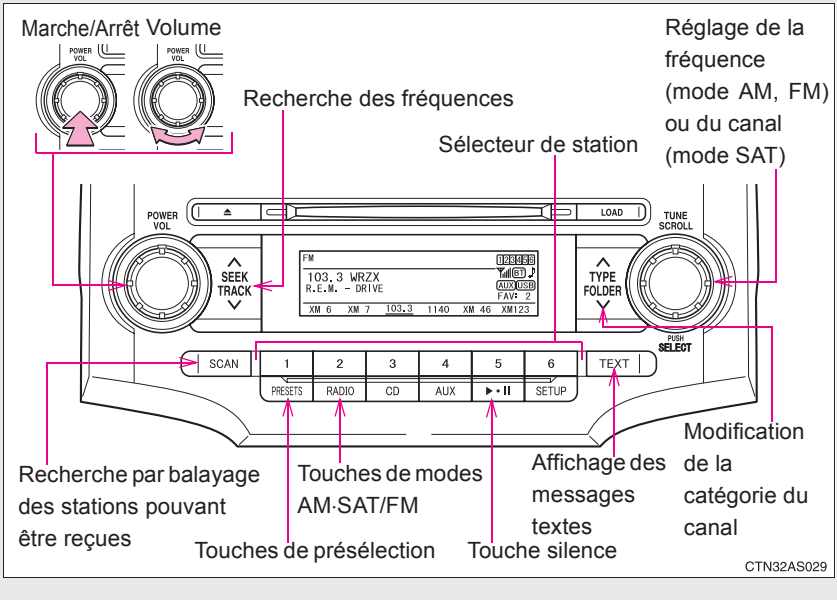
■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio**

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

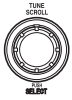
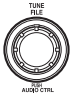
Type A



Types B et C



Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Tournez le bouton  ou  ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche  pour rechercher la station souhaitée.

ÉTAPE 2 Appuyez sur l'une des touches (de [1] à [6]) jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Types B et C: À chaque appui sur [PRESETS], la page de stations change. Il y a au total 6 pages.

Recherche par balayage des stations radio (sauf radio numérique par satellite XM®)

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur [SCAN] jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station recherchée, appuyez à nouveau sur [SCAN].

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SCAN].

Toutes les stations reçues sont diffusées chacune pendant 5 secondes.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station recherchée, appuyez à nouveau sur [SCAN].

■ Affichage des messages textes de l'autoradio (pour le type B et C, mode FM uniquement)

Lorsqu'un nouveau message texte est reçu par radio, “MSG” s'affiche. Pour afficher le message, appuyez sur [TEXT] .

Si le texte est trop long pour pouvoir être affiché en entier à l'écran, le symbole “ ▶ ” est affiché. Appuyez longuement sur [TEXT] jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Les messages texte ne s'affichent pas lorsque vous conduisez.

Radio numérique par satellite XM® (sur modèles équipés)

■ Réception de la radio numérique par satellite XM®

ÉTAPE 1 Appuyez sur [AM-SAT] ou sur [RADIO] .

L'écran change comme suit à chaque appui sur [RADIO] ou [AM-SAT] .

Type A: AM → SAT1 → SAT2 → SAT3

Types B et C: AM → FM → SAT

ÉTAPE 2 Tournez  ou  pour sélectionner la station de votre choix dans toutes les catégories, ou appuyez du côté “∧” ou “∨” de  pour sélectionner la station de votre choix dans la catégorie en cours.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM®

Sélectionnez le canal souhaité. Appuyez sur l'une des touches (de [1] à [6]) jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Types B et C: À chaque appui sur [PRESETS] , la page de stations change. Il y a au total 6 pages.

Modification de la catégorie du canal

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de 

.

Recherche par balayage des canaux du réseau de radio numérique par satellite XM®

- Exploration des canaux de la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SCAN] .

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur [SCAN] .

- Recherche par balayage des canaux présélectionnés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur [SCAN] jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur [SCAN] .

Affichage des informations texte

Appuyez sur [TEXT] .

À chaque appui sur [TEXT] , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:
Type A: Nom de canal → Titre (titre de chanson/programme) → Nom (nom d'artiste/œuvre) → Numéro de canal.

Types B et C: Titre (titre de chanson/programme) → Nom (nom d'artiste/œuvre)/Titre (titre de chanson/programme).

■ **En cas de débranchement de la batterie**

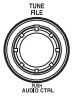
Toutes les stations présélectionnées sont perdues. (type A uniquement)

■ **Sensibilité de réception**

- Types B et C — Les chargements juchés sur la galerie de pavillon, notamment les objets métalliques, sont susceptibles d'influer de manière négative sur la réception de la radio numérique par satellite XM®.
- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains, autres émetteurs, etc.).
- L'antenne d'autoradio est montée sur l'aile avant droite. L'antenne peut être enlevée de sa base en la dévissant.

■ **Radio numérique par satellite XM®**

Un autoradio numérique XM® à réception satellitaire est un syntoniseur conçu exclusivement pour recevoir des programmes soumis à abonnement. La couverture du service est limitée à 48 états contigus et aux 10 provinces du Canada.

- Abonnements XM®
  Pour tout complément d'informations sur la radio numérique par satellite XM® ou pour vous y abonner:
  États-Unis —
  Connectez-vous sur www.xmradio.com ou appelez le 1-800-967-2346.
  Canada —
  Connectez-vous sur www.xmradio.ca ou appelez le 1-877-438-9677.
- Identifiant autoradio
  Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment d'activer le service XM®, ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal “CH000” à l'aide de 

ou 

afin d'afficher à l'écran l'identifiant à 8 caractères du récepteur.
- Récepteur satellite
  Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (émissions musicales et de débat) et les informations texte associées de radio numérique par satellite XM®.

Si le service Radio Satellite XM® ne fonctionne pas normalement

En cas de problème avec le récepteur XM®, vous en êtes averti par l'affichage d'un message à l'écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et appliquer le remède suggéré.

ANTENNA ou VÉRIF. ANTENNE	L'antenne XM® n'est pas raccordée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM® est correctement branché.
	L'antenne ou son câble est en court-circuit. Prenez rendez-vous auprès d'un concessionnaire Toyota agréé.
UPDATING ou CANAL NON AUTORISÉ	Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM®. L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le dernier code de cryptage. Contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM® pour tout complément d'information sur les modalités d'abonnement. Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal “CH000” et tous les canaux gratuits.
	Le canal premium sélectionné n'est pas autorisé. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou “CH001”. Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM®.
PAS DE SIGNAL	Le signal XM® est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez le temps que le véhicule atteigne une zone où le signal est plus puissant.
CHARGEMENT	Le système est en cours d'acquisition du signal radio ou des informations sur le programme. Patientez le temps que le système ait reçu les informations.

OFF AIR ou HORS ONDES	Le canal sélectionné ne diffuse aucun programme. Sélectionnez un autre canal.
-----	Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune action possible.
--- ou CANAL NON DISPONIBLE	Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou “CH001”. Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre.

Prenez contact avec le centre d'appels XM® Listener Care Center au 1-800-967-2346 (U.S.A.) ou au 1-877-438-9677 (Canada)

■ Certifications du récepteur radio

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de Classe B, selon la Partie 15 du Règlement FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie sous forme de fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, peut provoquer des interférences gênantes pour les communications radios. Pour autant, l'absence totale d'interférences observée dans une installation donnée ne peut pas être garantie.

Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème en essayant les mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

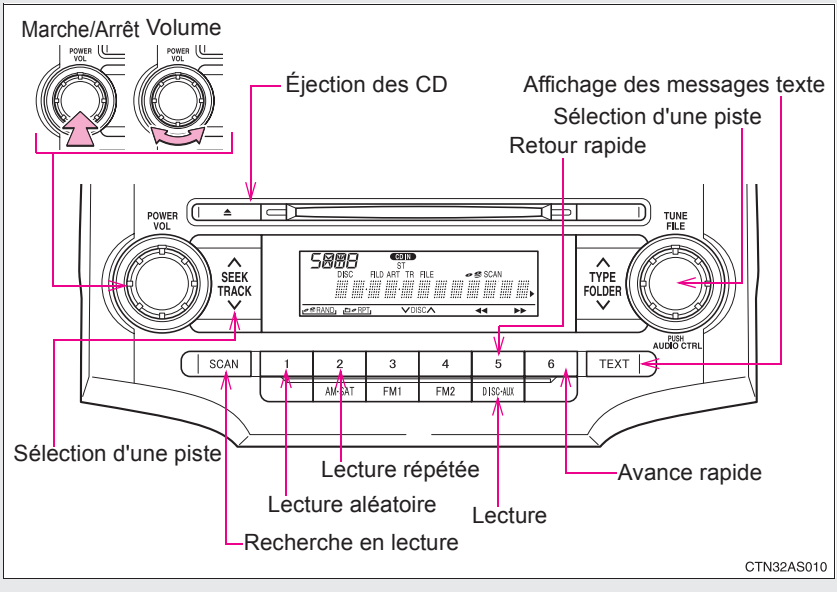
NOTE

■ **Pour éviter toute détérioration, enlevez l'antenne dans les situations suivantes.**

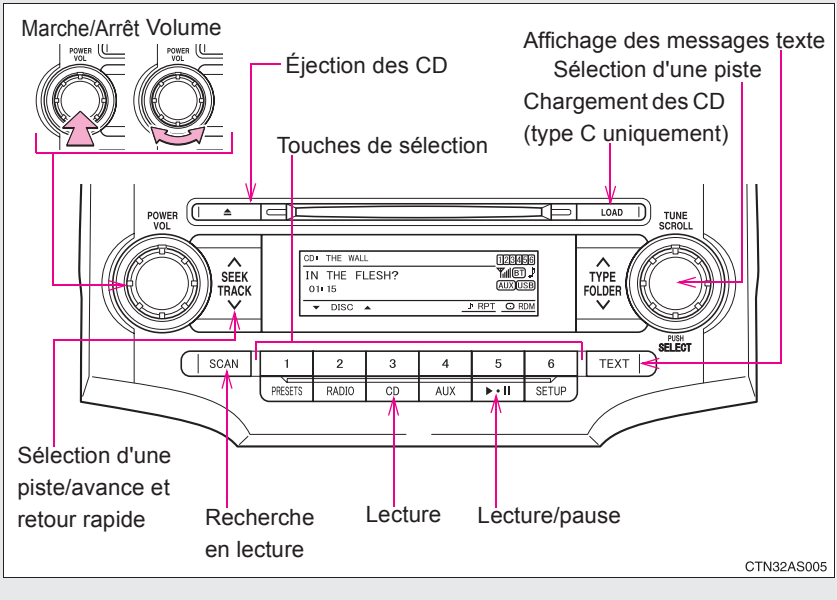
- L'antenne effleure le toit d'un garage.
- Le véhicule est protégé sous une bâche.

Utilisation du lecteur de CD

Type A



Types B et C



Chargement des CD

■ Chargement d'un CD (types A et B)

Insérez un CD.

■ Chargement d'un CD (type C)

ÉTAPE 1 Appuyez sur LOAD .

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

■ Chargement de plusieurs CD (type C uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur LOAD jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

A l'introduction du CD, le témoin du logement passe à l'ambre.

ÉTAPE 3 Attendez que le témoin du logement passe à nouveau de l'ambre au vert pour introduire le CD suivant.

Procédez de même pour tous les autres CD.

Pour annuler, appuyez sur CD . Si vous n'introduisez aucun disque dans un délai de 15 secondes, le chargement est automatiquement annulé.

Éjection des CD

Éjection d'un CD (types A et B)

Appuyez sur ⏏ et retirez le CD.

Éjection d'un CD (type C)

ÉTAPE 1 Pour sélectionner le CD à éjecter, appuyez sur 1 (▼) ou 2 (▲).

Le numéro du CD sélectionné est affiché à l'écran.

ÉTAPE 2 Appuyez sur ⏏ et retirez le CD.

Éjection de tous les CD (type C uniquement)

Appuyez longuement sur ⏏ jusqu'à ce que le système confirme pas un bip, puis retirez les CD.

Sélection d'une piste

Appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche SEEK TRACK pour afficher le numéro de la piste que vous souhaitez écouter.

Avance et retour rapides dans les pistes

Type A: Appuyez sur 5 (◀◀) ou sur 6 (▶▶).

Types B et C: Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de SEEK TRACK.

Exploration des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SCAN] .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur la touche [SCAN] lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Sélection d'un CD (type C uniquement)

■ Sélection du CD à lire

Appuyez sur [1] (▼) ou sur [2] (▲).

■ Balayage des CD chargés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur [SCAN] jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes de la première piste de chaque CD.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur la touche [SCAN] lorsque le CD souhaité est atteint.

Lecture de pistes et mise en pause (types B et C)

Appuyez sur [▶·II] .

Lecture aléatoire

CD en cours de lecture

Appuyez sur [1] (RAND) ou [6] (ALÉ).

Les chansons sont lues au hasard.

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (type A et B), ou deux fois (type C).

Tous les CD (type C uniquement)

Appuyez deux fois sur [6] (ALÉ).

Les pistes de tous les CD sont lues au hasard.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

Relecture d'une piste

Appuyez sur [2] (RPT) ou [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (type A et B), ou deux fois (type C).

Relecture de toutes les pistes d'un CD (type C uniquement)

Appuyez deux fois sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

À chaque appui sur TEXT , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Type A: N° de piste/Temps écoulé → Titre du CD → Intitulé de piste.

Types B et C: Titre de la piste → Nom de la piste/Nom de l'artiste → Nom de la piste/Temps écoulé.

Affichage (type A uniquement)

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a plus de 13 caractères à afficher, appuyez longuement sur TEXT (1 seconde ou plus) pour faire défiler la suite de caractères.
L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur TEXT durant plus d'1 seconde mais moins de 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

Messages d'erreur

“ERREUR DE LECTURÉ”: Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT” ou “ATTENDEZ”: L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Attendez quelques instants puis appuyez sur DISC-AUX ou sur CD. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie ne sont pas utilisables.

Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que les CD subissent des dommages (rayures, etc.) et deviennent illisibles.

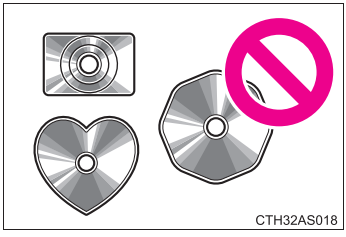
Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser, sous peine d'endommager le lecteur de CD.

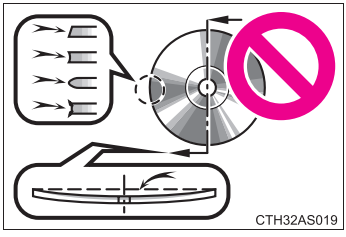
NOTE

CD et adaptateurs incompatibles

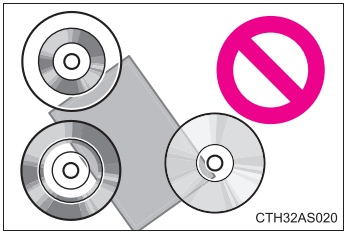
Évitez impérativement d'utiliser les types de CD suivants, ainsi que les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm) ou les CD au format Dual Disc.
Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



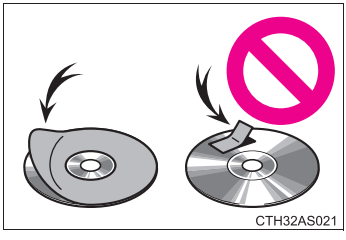
- Autoradio AM/FM et lecteur de CD à changeur: CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide



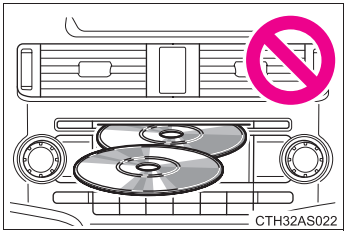
- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

NOTE

Précautions avec le lecteur de CD

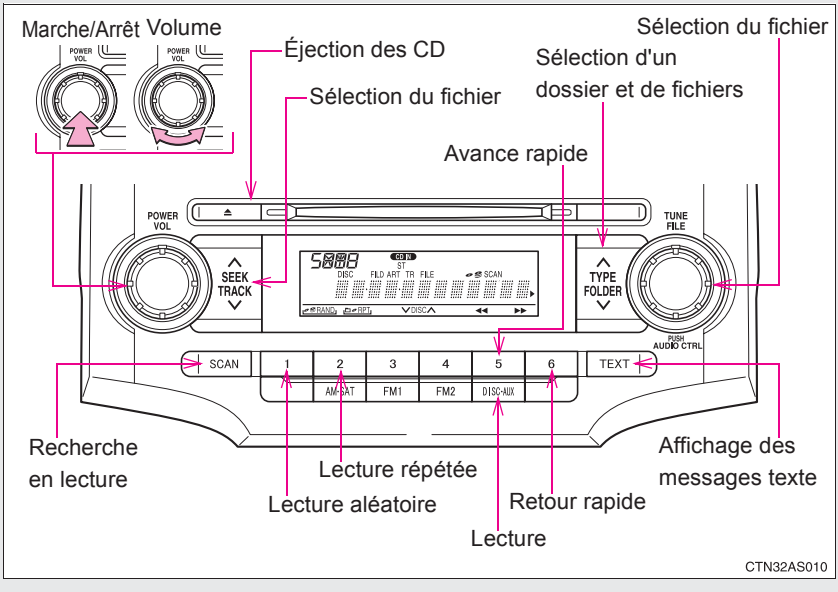
Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne tentez jamais de démonter une quelconque partie du lecteur de CD.

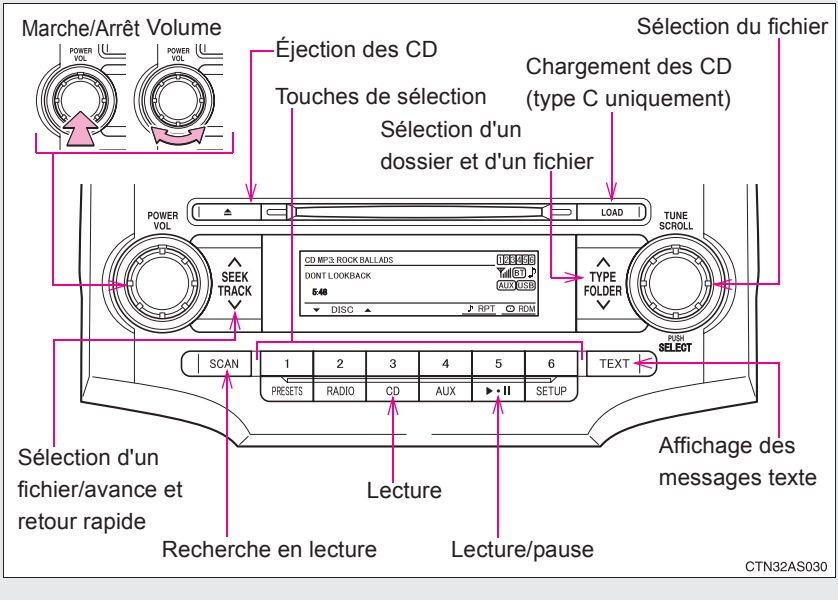


- Ne chargez qu'un seul CD à la fois.

Type A



Types B et C



Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 353

Sélection des disques MP3 et WMA (type C uniquement)

→P. 354

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier à la fois

Appuyez sur "∧" ou "∨" de 

pour sélectionner le dossier souhaité.

■ Recherche par balayage du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN .

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur "∨" de la touche 

jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection d'un fichier à la fois

Tournez 

ou 

ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de 

pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier

Appuyez sur [SCAN] .

Dès lors que vous avez trouvé le fichier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur [SCAN] .

Avance et retour rapides dans les fichiers

Type A: Appuyez sur [5] (◀◀) ou sur [6] (▶▶).

Types B et C: Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de [SEEK TRACK] .

Lecture de fichiers et mise en pause (types B et C)

Appuyez sur [▶·II] .

Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier en particulier

Appuyez sur [1] (RAND) ou [6] (ALÉ).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou deux fois (type C).

■ Lecture de tous les fichiers d'un disque dans un ordre aléatoire (type C uniquement)

Appuyez deux fois sur [6] (ALÉ).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

Répétition d'un fichier

Appuyez sur 2 (RPT) ou 5 (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou deux fois (type C).

Répétition de tous les fichiers d'un dossier

Type A: Appuyez longuement sur 2 (RPT) jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Types B et C: Appuyez deux fois sur 5 (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou deux fois (type C).

Relecture de tous les fichiers d'un disque (type C uniquement)

Appuyez trois fois sur 5 (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau le même bouton.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

À chaque appui sur TEXT , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Type A: N° de dossier/N° de fichier/Temps écoulé → Nom de dossier → Nom de fichier → Titre d'album (MP3 uniquement) → Intitulé de piste → Nom d'artiste.

Types B et C: Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album (MP3 uniquement) → Intitulé de piste/Temps écoulé.

■ **Affichage (type A uniquement)**

→P. 357

■ **Messages d'erreur**

“ERREUR DE LECTURÉ”: Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT” ou “ATTENDEZ”: L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Attendez quelques instants puis appuyez sur DISC-AUX ou sur CD. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Disques compatibles**

→P. 358

■ **Fonction de protection du lecteur de CD**

→P. 358

■ **CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée**

→P. 358

■ **Produits de nettoyage pour optiques laser**

→P. 358

Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media® Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux supports/formats sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1 et 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (Compatible VBR [débit variable])
  MPEG1 LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256 et 320 (kbits/s)
  MPEG2 LSF LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (Compatible seulement avec la lecture sur 2 canaux)
  v. 7, 8: 48, 64, 80, 96, 128, 160 et 192 kbits/s en mode CBR (débit constant)
  v. 9: 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256 et 320 kbits/s en mode CBR (débit constant)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon que le CD-R ou CD-RW n'est pas finalisé, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et 2
- Formats de fichier: ISO9660 Niveau 1, Niveau 2 (Romeo, Joliet)
  Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multi-sessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque sur le disque ont été gravés des fichiers à d'autres formats que MP3 ou WMA, il peut arriver que le disque soit plus long à reconnaître. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

⚠ NOTE

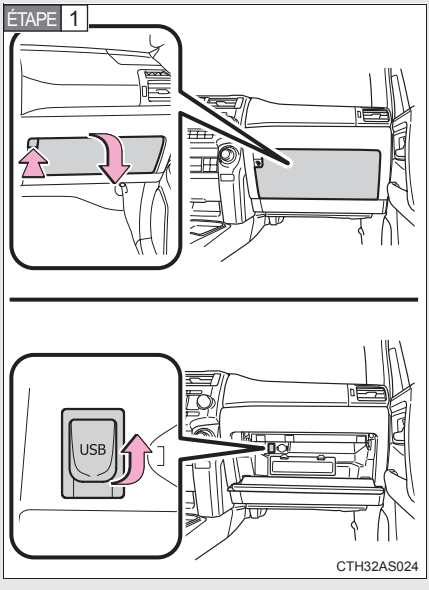
■ **CD et adaptateurs incompatibles (→P. 359)**

■ **Précautions avec le lecteur de CD (→P. 360)**

Utilisation avec un iPod*

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un iPod



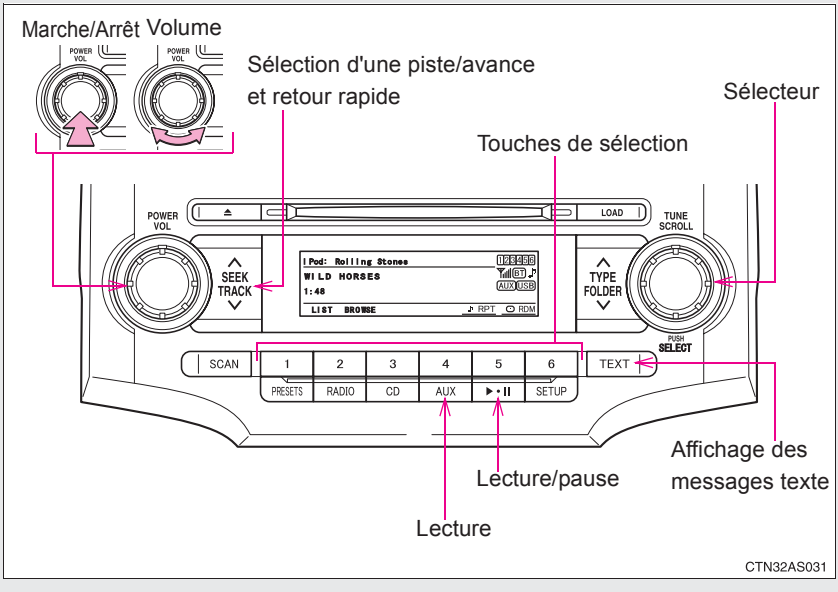
Ouvrez la boîte à gants et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 2 Appuyez sur AUX.

*: Sur modèles équipés

■ Façade de l'appareil



Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Appuyez sur [2] (MENU) pour sélectionner le menu lecteur iPod.

ÉTAPE 2 Appuyez sur [2], [3], [4] ou [5] en fonction du mode de lecture souhaité.

Un appui sur [6] (PLUS) fait passer à la liste correspondant à la seconde sélection.

■ Liste des modes de lecture

Mode de lecture	Première sélection	Deuxième sélection	Troisième sélection	Quatrième sélection
PLIST	Sélection liste de lecture	Sélection de chansons	-	-
ARTIST	Sélection artiste	Sélection d'albums	Sélection de chansons	-
ALBUM	Sélection d'albums	Sélection de chansons	-	-
GENRE	Sélection de genre	Sélection d'artistes	Sélection d'albums	Sélection de chansons
CHANSONS	Sélection de chansons	-	-	-
PODCST	Sélection d'albums	Sélection de chansons	-	-
COMPSR	Sélection de compositeurs	Sélection d'albums	Sélection de chansons	-
LIVRE	Sélection de chansons	-	-	-

Selon les modèles, il est possible d'afficher le nom de votre iPod au début de la liste.

■ Sélectionner une liste

ÉTAPE 1 Tournez le bouton  pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  pour sélectionner l'option souhaitée.

ÉTAPE 3 Procédez de même pour sélectionner le titre de chanson de votre choix.

Pour repasser à la liste correspondant à la sélection précédente, appuyez sur [1] (↩).

Sélections de chansons dans une liste de chansons

ÉTAPE 1 Appuyez sur [1] (LISTE).

La liste de lecture en cours est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez  pour sélectionner la chanson de votre choix.

Appuyez sur  pour quitter la liste de sélection et revenir à l'écran précédent.

Sélection des chansons

Tournez le bouton 

ou appuyez sur "∧" ou "∨" de la touche 

pour sélectionner le titre souhaité.

Lecture de chansons et mise en pause

Appuyez sur 

.

Avance et retour rapides dans les chansons

Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de 

.

Lecture aléatoire

■ **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons d'une liste de lecture ou d'un album**

Appuyez sur 

(ALÉ).

Pour annuler, appuyez 2 fois sur le bouton.

■ **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons de toutes les listes de lecture ou de tous les albums**

Appuyez deux fois sur 

(ALÉ).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

Appuyez sur

(RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Même lorsque l'option de lecture répétée n'est pas active, la lecture reprend automatiquement à la première chanson de la liste de lecture, dès la fin de la dernière chanson.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

À chaque appui sur TEXT , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:
Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album → Intitulé de piste/Temps écoulé

■ À propos d'iPod

- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementaires.
- iPod est une marque d'Apple Inc. déposée aux États-Unis et dans les autres pays.

■ Fonctions de l'iPod

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. En cas d'une anomalie de fonctionnement, le fait de déconnecter puis de reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certaines de ces anomalies.

■ Problèmes liés à l'iPod

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod, débranchez ce dernier de la prise prévue à cet effet dans votre véhicule et réinitialisez l'iPod.
Pour savoir comment faire pour réinitialiser votre iPod, reportez-vous au Manuel du propriétaire de votre lecteur iPod.

■ Messages d'erreur

“iPod ERROR”:	Ceci indique un problème interne au lecteur iPod, au boîtier USB ou au branchement.
“NO SONGS”:	Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.
“UPDATE YOUR iPod”:	Ceci indique que la version de l'iPod n'est pas compatible.

Modèles compatibles

Modèle	Génération	Version logicielle
iPod	5ème génération	V1.2.0 et ultérieures
iPod nano	1ère génération	V1.3.0 et ultérieures
	2ème génération	V1.1.2 et ultérieures
	3ème génération	V1.0.0 et ultérieures
iPod touch	1ère génération	V1.1.0 et ultérieures
iPod classic	1ère génération	V1.0.0 et ultérieures

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles énumérés ci-dessus soient incompatibles avec ce système.
Les iPod de 4ème génération et les modèles plus anciens ne sont pas compatibles avec ce système.
Les iPhone, iPod mini, iPod shuffle et iPod photo ne sont pas compatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Nombre maximum de listes dans un appareil: 9999
- Nombre maximum de titres dans un appareil: 65025
- Nombre maximum de chansons par liste: 65025

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas l'iPod et ne manipulez pas ses commandes.

NOTE

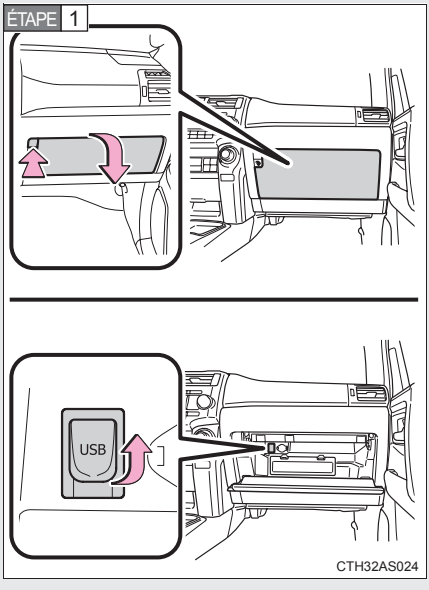
Pour éviter tout dommage à l'iPod

- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- N'appuyez pas sur l'iPod et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur ou son terminal.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager l'iPod ou son terminal.

Utilisation avec un lecteur USB*

Brancher un lecteur USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un lecteur USB



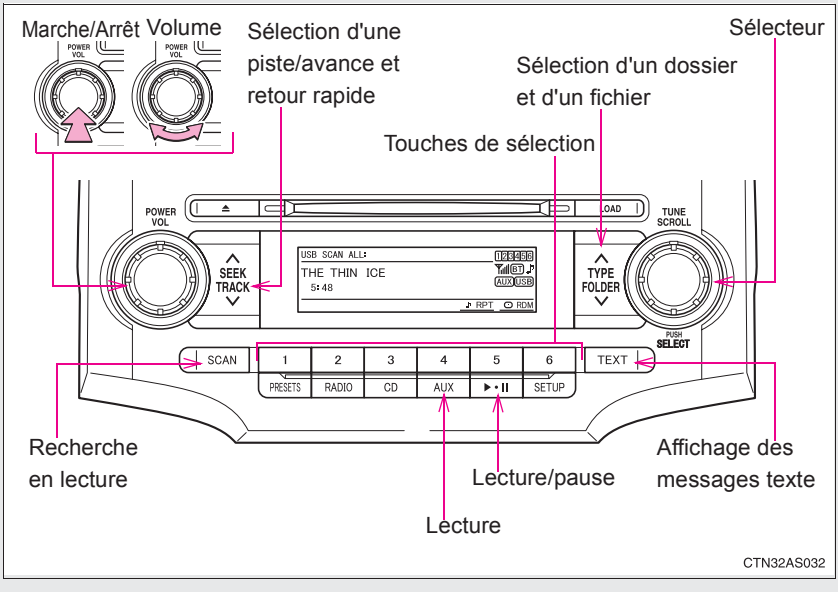
ÉTAPE 1 Ouvrez la boîte à gants et branchez un lecteur USB.

Mettez le lecteur USB sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 2 Appuyez sur AUX.

*: Sur modèles équipés

■ Façade de l'appareil



Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier

Appuyez sur "∧" ou "∨" de  pour sélectionner le dossier souhaité.

■ Retour au premier fichier du premier dossier

Appuyez longuement sur "∨" de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Recherche par balayage du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur [SCAN] jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection du fichier

Tournez le bouton 

ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche 

pour sélectionner le fichier souhaité.

■ Recherche par balayage des fichiers d'un dossier

Appuyez sur [SCAN] .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

Dès lors que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

Lecture de fichiers et mise en pause

Appuyez sur  .

Avance et retour rapides dans les fichiers

Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de 

.

Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier

Appuyez sur [6] (ALÉ).

Pour annuler, appuyez 2 fois sur le bouton.

■ Lecture aléatoire de tous les fichiers du lecteur USB

Appuyez deux fois sur [6] (ALÉ).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

■ Répétition d'un fichier

Appuyez sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez 2 fois sur le bouton.

■ Répétition de tous les fichiers d'un dossier

Appuyez deux fois sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Choix de l'affichage

Appuyez sur [TEXT] .

À chaque appui sur [TEXT] , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:
Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album → Intitulé de piste/Temps écoulé

■ Fonctions du lecteur USB

Selon le lecteur USB branché au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. En cas d'une anomalie de fonctionnement, le fait de déconnecter puis de reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certaines de ces anomalies.

Messages d'erreur

"USB ERROR": ceci indique un problème interne au lecteur USB, au boîtier USB ou au branchement.

"NO SUPPORT": ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

Lecteur USB

● Périphérique compatible

Lecteurs USB utilisables pour lire les fichiers MP3 et WMA.

Il peut arriver qu'avec certains lecteurs USB, la lecture soit impossible.

● Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB2.0 FS (12 mbits/s)
- Formats de fichier: FAT16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de mémoire auxiliaire
  Les fichiers MP3 et WMA disponibles sous un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être joués correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers par appareil: 999 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 65025
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media® Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux supports/formats sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
  MPEG2.5: 8, 11,025 et 12 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 32-160 (kbits/s)
  MPEG2.5: 32-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  HIGH PROFILE 32-320 (kbits/s, VBR)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3, 2.4. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un appareil avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture d'un fichier MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser ou de brancher un lecteur USB.

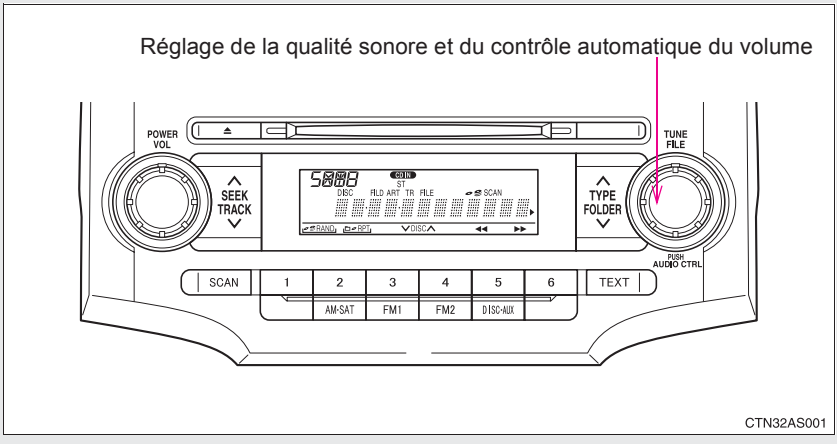
NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au lecteur USB**

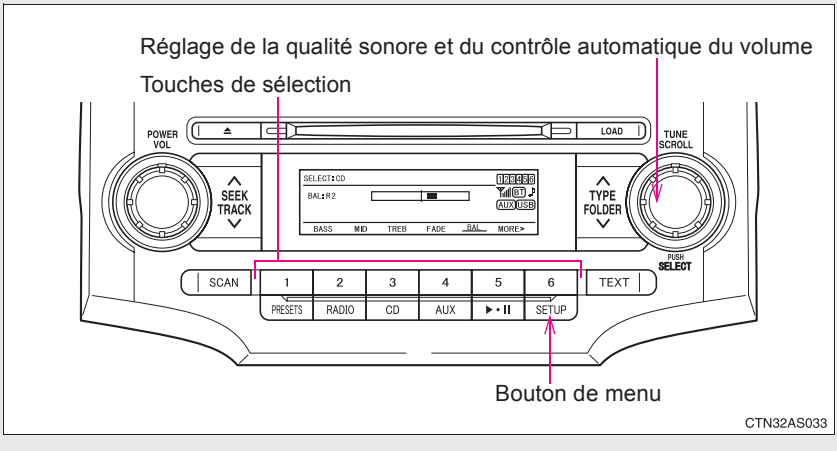
- Ne pas laisser le lecteur USB à l'intérieur du véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer sur le lecteur USB ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine de lui causer des dommages ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son terminal.

Utilisation optimale du système audio

Type A



Types B et C



Utilisation de la fonction de contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

Type A

Appuyez sur  pour sélectionner successivement les différents modes, dans l'ordre suivant:

“BAS”→“TRE”→“FAD”→“BAL”→“ASL”

Types B et C

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP .

ÉTAPE 2 Appuyez sur 1 , 2 , 3 , 4 ou 5 (type C uniquement) en fonction du mode souhaité.
“GRAVES”, “MIL” (type C uniquement), “AIGUS”, “FADE”, ou “BAL”

■ Réglage de la qualité du son

Tournez  ou  pour régler le niveau.

Type A

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
BAS	Graves*	de -5 à 5	Diminuer	Augmenter
TRE	Aigus*	de -5 à 5		
FAD	Balance avant/arrière	de F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance gauche/ droite	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode radio et le mode CD.

Types B et C

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
GRAVES	Graves*	de -5 à 5	Diminuer	Augmenter
MIL	Médiums* (type C uniquement)	de -5 à 5		
AIGUS	Aigus*	de -5 à 5		
FADE	Balance avant/arrière	de F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance gauche/ droite	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode audio.

■ Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)

Type A

Lorsque la fonction “ASL” est sélectionnée, le fait de tourner 

vers la droite modifie l'amplitude du contrôle automatique du volume dans le sens “LOW”, “MID” et “HIGH”.

Le fait de tourner 

vers la gauche coupe l'ASL.

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

Types B et C

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SETUP].

ÉTAPE 2 Appuyez sur [6] (PLUS).

ÉTAPE 3 Appuyez sur [5] (ASL).

ÉTAPE 4 Appuyez sur [2], [3], [4] (type B uniquement) ou [5] (type B uniquement) en fonction du mode souhaité.

Type B: “BAS”, “MIL”, “AIGUES” ou “Désact”

Type C: “MARCHE” ou “Désact”

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

■ Programmation du nombre de pages de présélections (types B et C)

Il est possible de présélectionner de 1 à 6 pages. Le réglage initial est de 6 pages.

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SETUP].

ÉTAPE 2 Appuyez sur [6] (PLUS).

ÉTAPE 3 Appuyez sur [2] (PRÉDÉF).

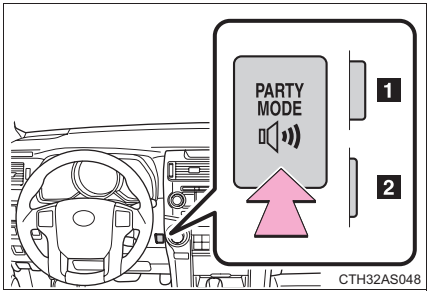
ÉTAPE 4 Appuyez sur [1], [2], [3], [4], [5] ou [6] correspondant au nombre souhaité de pages de présélections.

■ **Réglage de la langue (types B et C)**

→P. 341

Sélecteur de mode Party

Appuyez sur le sélecteur pour sélectionner le type de qualité sonore de votre choix.



1 Mode Base

2 Mode Party

En mode Party, le volume sonore des haut-parleurs du hayon est plus élevé qu'en mode Base. (Le son émis par les haut-parleurs des portes arrière est alors transféré aux haut-parleurs du hayon.)

■ **Marque déposée par SRS Labs, Inc. (types B et C)**

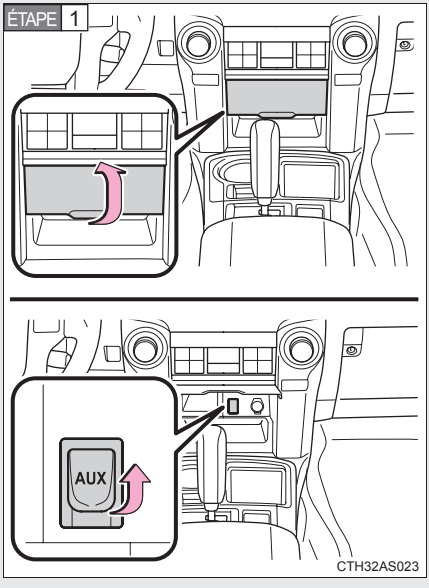
Le système audio met en œuvre les technologies d'enrichissement audio SRS FOCUS™ et SRS TruBass®, sous licence de SRS Labs, Inc., dans tous les modes sauf AM.

FOCUS, TruBass, SRS et sont des marques de SRS Labs, Inc.

Les technologies FOCUS et TruBass sont incorporées sous licence de SRS Labs, Inc.

Utilisation de la prise AUX

Cette prise permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.



Ouvrez le cache et connectez le lecteur audio portable.

ÉTAPE 2 Appuyez sur DISC·AUX ou sur AUX.

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio**

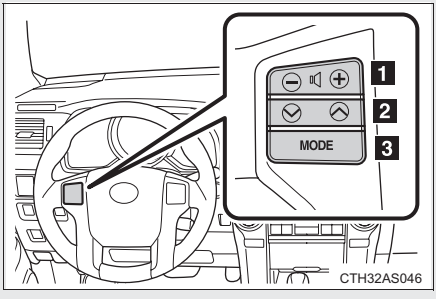
Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation**

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites alors fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

Utilisation des commandes audio au volant*

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.



1 Augmentation/diminution du volume

2 Mode autoradio:

Sélection des stations de radio

Mode CD:

Sélection des pistes, des fichiers (MP3 et WMA) et des disques (type C uniquement)

Mode iPod:

Sélection d'une chanson

Mode lecteur USB:

Sélection d'un fichier et d'un dossier

Mode audio Bluetooth®:

Sélection d'une piste et d'un album

3 Mise en marche, sélection de la source audio

*: Sur modèles équipés

Mise en marche

Appuyez sur MODE lorsque le système audio est éteint.

Vous pouvez éteindre le système audio en maintenant la touche enfoncée jusqu'à émission d'un bip.

Modification de la source audio

Appuyez sur MODE lorsque le système audio est en marche. À chaque appui sur la touche, la source audio change.
Si aucun disque n'est inséré dans le lecteur, les modes correspondants sont ignorés.

FM→SAT→CD (type B uniquement)→chargeur de CD (type C uniquement) →Audio Bluetooth®→AUX→USB/iPod→AM

Réglage du volume

Appuyez sur le “+” de la touche pour monter le volume, et sur le “-” pour le baisser.

Appuyez longuement sur la touche pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive du volume.

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “∨” ou sur “∧” de la touche pour sélectionner une station radio.

Pour rechercher par balayage toutes les stations reçues, appuyez longuement sur “∨” ou “∧” de jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'une piste/fichier ou d'une chanson

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD, audio Bluetooth® iPod ou lecteur USB.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∨" ou sur "∧" de pour sélectionner la piste/fichier ou la chanson de votre choix.

Sélection d'un dossier ou album

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD, lecteur USB ou audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur "∨" ou sur "∧" de la touche jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'un disque chargé dans le lecteur de CD (type C uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur "∨" ou sur "∧" de la touche jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

⚠ ATTENTION

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes audio au volant.

Système audio Bluetooth® *

Le système audio Bluetooth® vous permet de profiter de la musique lue sur un lecteur audio numérique portable (lecteur portable) directement depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Ce système audio est compatible Bluetooth®, une norme numérique sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans aucun câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne pourra pas fonctionner.

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Titre	Page
Utilisation du système audio Bluetooth®	P. 400
Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 406
Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 408
Configuration du système audio Bluetooth®	P. 413

Conditions dans lesquelles le système est inopérant

- Le lecteur portable utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le lecteur portable est éteint
- Le lecteur portable n'est pas connecté
- La batterie du lecteur portable est déchargée
- Si le lecteur portable se trouve derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console
- Si le lecteur portable est en contact avec des matériaux métalliques ou en est recouvert

*: Sur modèles équipés

■ Lors d'une éventuelle revente du véhicule

Songez à initialiser le système de telle sorte que le nouveau propriétaire ne puisse pas accéder à vos données personnelles. (→P. 443)

■ À propos de la norme Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ Modèles compatibles

- Caractéristiques techniques Bluetooth®: v. 1.2
- Profils suivants:
  - A2DP (Advanced Audio Distribution Profile) v.1.0
  - AVRCP (Audio/Video Remote Control Profile) v.1.0 et suivantes (v.1.3 et suivantes recommandées)

Les lecteurs portables doivent supporter les caractéristiques techniques ci-dessus pour pouvoir être connectés au système audio Bluetooth®. Toutefois, merci de prendre note du fait que, selon le type du lecteur portable, certaines fonctions peuvent être restreintes.

Certification du système audio Bluetooth®

FCC ID: AJDK025
IC ID: 775E-K025
MADE IN JAPAN

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS-Gen (Industrie Canada). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux ondes radio à haute fréquence. Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC/IC pour les équipements non contrôlés, et répond aux directives de la FCC quant à l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C des normes OET65 et RSS-102 de la réglementation relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans l'évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'il se trouve à moins de 7,9 in. (20 cm) des personnes (à l'exclusion des extrémités du corps: mains, poignets, pieds et chevilles).

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association d'une autre antenne ou un autre émetteur.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radio Frequency Radiation Exposure. This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for uncontrolled equipment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated with at least 7.9 in. (20 cm) and more between the radiator and person’s body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteurs portables et n'utilisez pas les touches de commande.

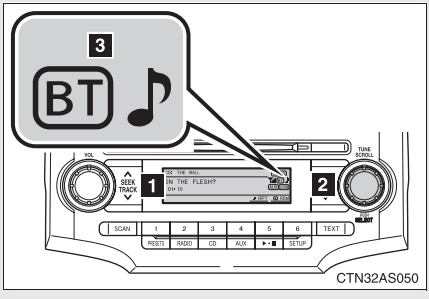
NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux lecteurs portables**

Ne laissez pas de lecteur portable dans le véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.

Utilisation du système audio Bluetooth®

■ Autoradio



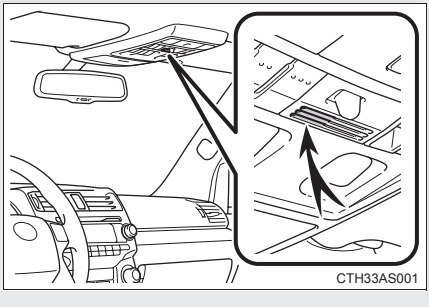
1 Affichage
Le système affiche l'intitulé de piste, le nom d'artiste, le nom d'album, le temps écoulé, “Lecture audio en transit”, etc.

2 Sélection des choix de menus et des numéros
Rotation: sélection d'un choix de menu
Appui: validation du choix sélectionné

3 Conditions de connexion Bluetooth audio

Si “BT” n'est pas affiché, cela indique que le système audio Bluetooth® n'est pas fonctionnel.

■ Microphone



Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via le haut-parleur, vous pouvez piloter le système audio Bluetooth® à la voix, sans avoir à regarder l'afficheur ou à manipuler 

.

Procédure d'utilisation du système par commandes vocales

Appuyez sur le bouton d'activation vocale et suivez les instructions données vocalement.

Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

"Annuler": permet de quitter la configuration Bluetooth® audio
"Répéter": permet de répéter la précédente consigne vocale
"Retour": permet de revenir à la procédure précédente
"Aide": permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système audio Bluetooth®

Avant de pouvoir utiliser le système audio Bluetooth®, il est nécessaire de déclarer au système un lecteur portable compatible Bluetooth®. Appliquez la procédure suivante pour déclarer un lecteur portable:

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur AUX jusqu'à ce que l'indication “BT AUDIO” apparaisse.

ÉTAPE 2 Appuyez sur 1 (CONFIG).

Vous entendez la voix synthétique vous présenter le système et vous donner les instructions nécessaires à la déclaration du nom du lecteur portable.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio)” par commande vocale ou avec 

.

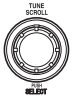
ÉTAPE 4 Déclarez le nom de votre lecteur portable par l'une ou l'autre des méthodes suivantes:

a. Sélectionnez “Enregistrer nom” avec 

, puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 5 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

Un code d'accès est affiché et énoncé vocalement, et vous êtes invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans le lecteur portable.

ÉTAPE 6 Entrez le code d'accès dans le lecteur portable.

Consultez le mode d'emploi fourni avec le lecteur portable pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Si le lecteur portable est également un téléphone Bluetooth®, vous pouvez choisir de déclarer le téléphone en même temps. (→P. 423)

Liste des menus du système audio Bluetooth®

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Configuration (Configurer)	Configuration audio BT (Configuration audio Bluetooth)	Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio)	Déclaration d'un lecteur portable
		Sélectionner lecteur audio	Sélection du lecteur portable à utiliser
		Changer nom	Changement du nom déclaré d'un lecteur portable
		Lister lecteurs audio	Liste des lecteurs portables déclarés
		Définir mot de passe	Modification du code d'accès
		Supprimer lecteur audio	Suppression d'un lecteur portable déclaré
	Configuration système	Volume du guidage	Réglage du volume de la voix synthétique
		Nom de l'appareil	Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil Bluetooth®
		Redéfinir paramètres	Initialisation du système

“Configuration audio BT” peut être annulé par appui sur la commande de décrochage ou par énoncé de la commande vocale “Cancel”.

■ **Lorsque vous utilisez une commande vocale**

Pour les nombres, énoncez les chiffres un à un, entre zéro et neuf.

Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix**

- Lorsque vous roulez sur une route accidentée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

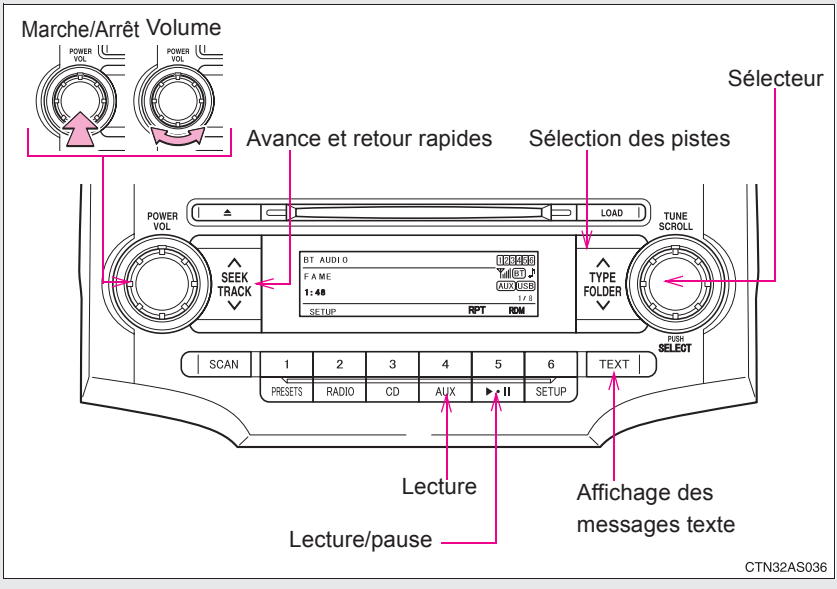
■ **Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule**

- Piloter le système avec le bouton 

- Déclarer un lecteur portable au système

■ **Modification du code d'accès**

→P. 411



Sélection d'un album

Appuyez sur "∨" ou "∧" de TYPE FOLDER.

Sélection des pistes

Appuyez sur "∧" ou "∨" de SEEK TRACK.

Lecture de pistes et mise en pause

Appuyez sur ▶·II.

Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de 

.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

À chaque appui sur TEXT , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:
Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album → Intitulé de piste/Temps écoulé

Utilisation des commandes audio au volant

→P. 392

■ Fonctions du système audio Bluetooth®

Selon le lecteur portable connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles.

Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth®

Pour que le système fonctionne normalement, il faut déclarer un lecteur portable au système audio Bluetooth®. Dès lors qu'un lecteur portable est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et modes opératoires

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur AUX jusqu'à ce que l'indication “BT AUDIO” apparaisse.

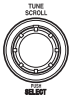
ÉTAPE 2 Appuyez sur 1 (CONFIG).

ÉTAPE 3 Sélectionnez l'une des fonctions suivantes par commande vocale ou avec 

.

- Déclaration d'un lecteur portable
  “Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio)”
- Sélection du lecteur portable à utiliser
  “Sélectionner lecteur audio”
- Changement du nom déclaré d'un lecteur portable
  “Changer nom”
- Liste des lecteurs portables déclarés
  “Lister lecteurs audio”
- Modification du code d'accès
  “Définir mot de passe”
- Suppression d'un lecteur portable déclaré
  “Supprimer lecteur audio”

Déclaration d'un lecteur portable

Sélectionnez “Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio)” par commande vocale ou avec 

, et appliquez la procédure de déclaration d'un lecteur portable. (→P. 402)

Sélection du lecteur portable à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Sélectionner lecteur audio” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Depuis voiture” ou “Depuis audio”, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”: Si “Depuis voiture” est sélectionné, le lecteur portable est automatiquement connecté chaque fois que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou en mode DÉMARRAGE.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”: Si “Depuis voiture” est sélectionné, le lecteur portable est automatiquement connecté chaque fois que le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “ON”.

Changement du nom déclaré d'un lecteur portable

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Changer nom” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du lecteur portable à modifier par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

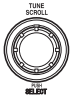
:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable voulu.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale ou sélectionnez “Enregistrer nom” avec 

, et prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

Liste des lecteurs portables déclarés

Sélectionnez “Lister lecteurs audio” par commande vocale ou avec 

. La liste des lecteurs portables déclarés est énoncée à voix haute.
Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient sur “Configuration audio BT”.

Appuyez sur le bouton d'activation vocale alors que le nom d'un lecteur portable est énoncé à voix haute pour le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélection d'un lecteur portable: “Sélectionner lecteur audio”
- Modification d'un nom mémorisé: “Changer nom”
- Suppression d'un lecteur portable: “Supprimer lecteur audio”

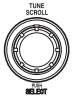
Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Définir mot de passe” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, prononcez le code de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur 

.

Suppression d'un lecteur portable déclaré

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer lecteur audio” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

Si le lecteur portable à supprimer est couplé à un téléphone Bluetooth®, vous pouvez choisir de supprimer la déclaration du téléphone mobile en même temps. Vous êtes invité par la voix synthétique à supprimer le téléphone mobile.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

■ **Nombre de lecteurs portables pouvant être déclarés**

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 2 lecteurs portables.

Configuration du système audio Bluetooth®

■ **Options de configuration système et mode opératoire**

→P. 440

Particularités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)*

Ce système est compatible avec la technologie sans fil Bluetooth®, qui vous permet de téléphoner avec votre mobile sans avoir besoin de brancher le moindre fil, et sans quitter le volant des mains.
Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

■ Abrégé d'utilisation du système mains libres

ÉTAPE 1 Configuration d'un téléphone mobile. (→P. 420)

ÉTAPE 2 Ajout d'une entrée au répertoire (possibilité de mémoriser jusqu'à 20 noms). (→P. 444)

ÉTAPE 3 Appeler un numéro par entrée du nom. (→P. 430)

Titre	Page
Utilisation du système téléphonique mains libres ■ Pilotage du système par commande vocale ■ Première utilisation du système téléphonique mains libres ■ Liste des menus du système téléphonique mains libres	P. 420
Passer un appel téléphonique ■ Appeler un numéro par entrée de celui-ci ■ Appeler un numéro par entrée du nom ■ Appeler un numéro abrégé ■ Lorsqu'on vous appelle au téléphone ■ Transférer un appel téléphonique ■ Utiliser l'historique des appels	P. 429

*: Sur modèles équipés

Titre	Page
Configuration d'un téléphone mobile ■Déclaration d'un téléphone mobile ■Sélection du téléphone mobile à utiliser ■Modification d'un nom mémorisé ■Liste des téléphones mobiles déclarés ■Suppression d'un téléphone mobile ■Modification du code d'accès ■Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres	P. 434
Configuration du système et sécurité ■Définition ou modification du code PIN ■Verrouillage ou déverrouillage du répertoire ■Réglage du volume de la voix synthétique ■Initialisation	P. 440
Utilisation du répertoire ■Ajout d'un nouveau numéro de téléphone ■Programmation des numéros abrégés ■Modification d'un nom mémorisé ■Suppression de données mémorisées ■Suppression des numéros abrégés ■Liste des données mémorisées	P. 444

■ **Conditions dans lesquelles le système est inopérant**

- Le téléphone mobile utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le téléphone mobile est éteint
- Vous vous trouvez en dehors de la zone de couverture
- Le téléphone mobile n'est pas connecté.
- La batterie du téléphone mobile est déchargée
- Le téléphone mobile se trouve derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console
- Le téléphone est en contact avec du métal ou en est recouvert

■ **Lors d'une éventuelle revente du véhicule**

Songez à initialiser le système de telle sorte que le nouveau propriétaire ne puisse pas accéder à vos données personnelles.

■ **Profils nécessaires pour le mobile**

- HFP (profil “mains libres”) v.1.0
- OPP (profil “poussée d'objet”) v.1.1

■ **À propos de la norme Bluetooth®**



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

Certification du système téléphonique mains libres

FCC ID: AJDK025
IC ID: 775E-K025
MADE IN JAPAN

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS-Gen (Industrie Canada). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

⚠ ATTENTION

■ AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux ondes radio à haute fréquence. Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC/IC pour les équipements non contrôlés, et répond aux directives de la FCC quant à l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C des normes OET65 et RSS-102 de la réglementation relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans l'évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'il se trouve à moins de 7,9 in. (20 cm) des personnes (à l'exclusion des extrémités du corps: mains, poignets, pieds et chevilles).

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association d'une autre antenne ou un autre émetteur.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radio Frequency Radiation Exposure. This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for uncontrolled equipment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated with at least 7.9 in. (20 cm) and more between the radiator and person’s body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

■ Précautions pendant la conduite

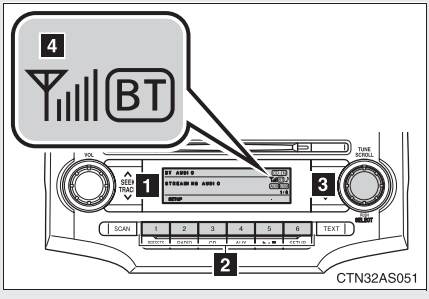
Il est formellement interdit d'utiliser un téléphone mobile ou de connecter un téléphone Bluetooth®.

NOTE

Pour éviter d'occasionner des dommages au téléphone mobile

Ne laissez jamais le téléphone mobile dans le véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le téléphone risque d'en souffrir.

Autoradio



1 Affichage
Sont affichés un message, un nom, un numéro de téléphone, etc.

Les caractères minuscules, les caractères spéciaux, tel que [ü], ne peuvent être affichés.

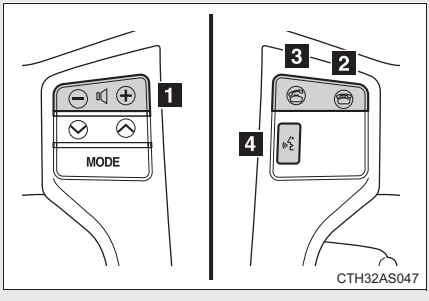
2 Sélection des numéros abrégés

3 Sélection des choix de menus ou des numéros
Rotation: sélection d'un choix de menu
Appui: validation du choix sélectionné

4 Conditions de connexion et niveau de réception Bluetooth®

Si le pictogramme “BT” n'est pas affiché, cela indique que le système téléphonique mains libres n'est pas fonctionnel.

■ Commandes au volant



1 Volume

Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Bouton de raccrochage

Permet de mettre le système mains libre sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

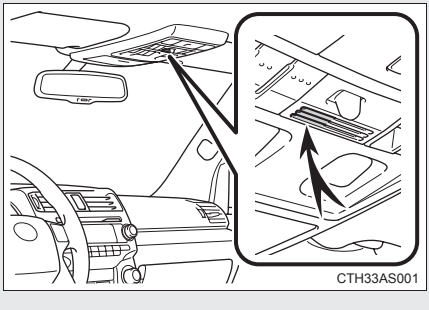
3 Bouton de décrochage

Permet de mettre le système mains libres sur marche/passer un appel

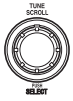
4 Commande d'activation vocale

Permet de mettre sur marche (appui court)/arrêt (appui long) le système de commande vocale

■ Microphone



Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via le haut-parleur, vous pouvez piloter le système téléphonique mains libres à la voix, sans avoir à regarder l'afficheur ou à manipuler 

.

Procédure d'utilisation du système par commande vocale

Appuyez sur le bouton d'activation vocale et suivez les instructions données vocalement.

Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

“Annuler”: permet de quitter le système téléphonique mains libres
“Répéter”: permet de répéter la précédente consigne vocale
“Retour”: permet de revenir à la procédure précédente
“Aide”: permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système téléphonique mains libres

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres, vous devez déclarer un téléphone mobile au système. Le système passe automatiquement en mode de déclaration du mobile lorsque vous le mettez en marche, si aucun mobile n'est encore déclaré. Suivez les explications qui vous sont données ici pour déclarer un téléphone mobile:

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande de décrochage ou sur la commande d'activation vocale.

Vous entendez la voix synthétique vous présenter le système et vous donner les instructions nécessaires à la déclaration du nom du téléphone mobile.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Jumeler téléphone” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 3 Déclarez le nom de votre mobile au moyen de l'une ou l'autre des méthodes suivantes.

a. Sélectionnez “Enregistrer nom” avec le bouton 

, puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer pour votre mobile.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

Déclaration au système téléphonique mains libres uniquement

ÉTAPE 5 Sélectionnez “Téléphone uniquement” par commande vocale ou avec 

.

Déclaration simultanément au système téléphonique mains libres et au système audio Bluetooth®

ÉTAPE 5 Sélectionnez “Audio interne (Audio interne)” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 6 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

S'affiche alors à l'écran un code d'accès, que vous entendez également vocalement; vous êtes ensuite invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans votre téléphone mobile.

ÉTAPE 7 Entrez le code d'accès dans le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Liste des menus du système téléphonique mains libres

■ Fonctionnement normal

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Rapp Auto (Rappel automatique)	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants
Recomposer	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants
Composer par numéro	-	-	Appeler un numéro par entrée de celui-ci
Comp par Nom (Composer par nom)	-	-	Appeler un numéro par entrée du nom correspondant dans le répertoire
Annuaire	Ajouter Entrée	-	Ajouter un nouveau numéro
	Changer nom	-	Modifier un nom déjà en mémoire dans le répertoire
	Supprimer entrée	-	Supprimer des données du répertoire
	Supprimer composition rapide	-	Supprimer un numéro abrégé en mémoire
	Lister noms	-	Répertorier les données du répertoire
	Composition rapide (Définir composition rapide)	-	Mémoriser un numéro abrégé

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Configuration (Configurer)	Sécurité	Définir NIP	Programmer un code PIN
		Blocage annuaire (Annuaire bloquer)	Verrouiller le répertoire
		Annuaire Déverr (Annuaire débloquer)	Déverrouiller le répertoire
	Configuration téléphone	Jumeler téléphone	Déclarer le téléphone mobile à utiliser
		Changer le nom du téléphone (Changer nom)	Modifier le nom déclaré d'un téléphone mobile
		Supprimer téléphone	Supprimer un téléphone mobile déclaré
		Lister téléphones	Afficher la liste des téléphones mobiles déclarés
		Sélectionner téléphone	Sélectionner le téléphone mobile à utiliser
		Définir mot de passe	Modifier le code d'accès
		Alimentation mains libres	Connexion/déconnexion du système mains libres
	Configuration système	Volume du guidage	Régler le volume de la voix synthétique
		Nom de l'appareil	Afficher l'information relative à l'appareil
		Redéfinir paramètres	Initialisation

■ Utilisation des raccourcis

Premier menu	Second menu	Détail de l'opération
Composer “XXX (nom)”	-	Appeler un numéro mémorisé dans le répertoire
Composer “XXX (numéro)”	-	Appeler un numéro en numérotant
Annuaire ajouter entrée	-	Ajouter un nouveau numéro
Annuaire changer nom	-	Modifier le nom associé à un numéro de téléphone dans le répertoire
Annuaire supprimer entrée	-	Supprimer des données du répertoire
Annuaire définir composition rapide	-	Mémoriser un numéro abrégé
Annuaire supprimer composition rapide	-	Supprimer un numéro abrégé
Annuaire lister noms	-	Répertorier les données du répertoire

■ **Correction automatique du volume**

Lorsque le véhicule roule à plus de 50 mph (80 km/h), le volume augmente automatiquement. Le volume revient au réglage initial lorsque le véhicule ralentit à moins de 43 mph (70 km/h).

■ **Lorsque vous utilisez une commande vocale**

Pour les numéros, prononcez une suite de chiffres simples entre 0 et 9, # (pound), ∗ (star) et + (plus).

Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix**

- Lorsque vous roulez sur une chaussée dégradée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

■ **Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule**

- Piloter le système avec le bouton 

- Déclarer un téléphone mobile au système

■ **Modification du code d'accès**

→P. 438

Passer un appel téléphonique

■ **Passer un appel téléphonique**

- Appeler un numéro par entrée de celui-ci
  “Composer par numéro”
- Appeler un numéro par entrée du nom
  “Comp par Nom (Composer par nom)”
- Appeler un numéro abrégé
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants
  “Recomposer”
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants
  “Rapp Auto (Rappel automatique)”

■ **Recevoir un appel téléphonique**

- Répondre à un appel téléphonique
- Refuser un appel téléphonique

■ **Transférer un appel téléphonique**

■ **Utiliser l'historique des appels**

- Numéroter
- Mémoriser les données dans le répertoire
- Supprimer

Appeler un numéro par entrée de celui-ci

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Composer par numéro”.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et énoncez le numéro de téléphone.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande de décrochage.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Composer”.

c. Sélectionnez “Composer” avec le bouton 

.

Appeler un numéro par entrée du nom

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Composer par nom”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom mémorisé à entrer par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom mémorisé que vous souhaitez appeler.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom concerné, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande de décrochage.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Composer”.

c. Sélectionnez “Composer” avec le bouton 

.

Appeler un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande de décrochage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro mémorisé.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la commande de décrochage.

Lorsqu'on vous appelle au téléphone

Répondre à un appel téléphonique

Appuyez sur la commande de décrochage.

Refuser un appel téléphonique

Appuyez sur la commande de raccrochage.

Transférer un appel téléphonique

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système à n'importe quel moment: pendant la numérotation, pendant la sonnerie de l'appel, ou pendant l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

a. Servez-vous de votre téléphone mobile.

   Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

b. Appuyez sur la commande de décrochage[*1].

c. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Transfert d'appel”[*2].

[*1]: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez l'appel de votre téléphone mobile au système, pendant l'appel.

[*2]: Tout transfert d'appel du système au téléphone mobile est impossible pendant la marche du véhicule. De même, cette opération est invalide pendant la numérotation ou pendant la sonnerie d'appel.

Utiliser l'historique des appels

Suivez les explications qui vous sont données ici pour utiliser un numéro mémorisé dans l'historique des appels:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Recomposer” (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels passés) ou “Rapp Auto (Rappel automatique)” (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels reçus).

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Précédent” ou “Retour” jusqu'à afficher le numéro désiré.

b. Sélectionnez le numéro voulu avec le bouton 

.

Les actions suivantes sont alors possibles:

Numérotation: Appuyez sur le bouton de décrochage ou sélectionnez “Composer” par commande vocale ou avec 

.

Mise en mémoire du numéro dans le répertoire: Sélectionnez “Enregistrer” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

Suppression: Sélectionnez “Supprimer” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

■ **Historique des appels**

Les historiques des appels entrants et sortants ont une capacité de mémorisation de 5 appels chacun.

■ **Pendant une conversation téléphonique**

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augmente.

Configuration d'un téléphone mobile

Il faut déclarer un téléphone mobile au système téléphonique mains libres pour pouvoir utiliser ce dernier. Dès lors qu'un téléphone mobile est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

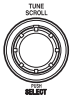
■ Fonctions et modes opératoires

Pour accéder au menu de chaque fonction, procédez comme suit avec la commande vocale ou 

:

- Déclaration d'un téléphone mobile
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration téléphone” → 3. “Jumeler téléphone”
- Sélection du téléphone mobile à utiliser
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration téléphone” → 3. “Sélectionner téléphone”
- Modification d'un nom mémorisé
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration téléphone” → 3. “Changer le nom du téléphone (Changer nom)”
- Liste des téléphones mobiles déclarés
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration téléphone” → 3. “Lister téléphones”
- Suppression d'un téléphone mobile
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration téléphone” → 3. “Supprimer téléphone”
- Modification du code d'accès
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration téléphone” → 3. “Définir mot de passe”
- Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration téléphone” → 3. “Alimentation mains libres”

Déclaration d'un téléphone mobile

Sélectionnez “Jumeler téléphone” par commande vocale ou avec  , et appliquez la procédure de déclaration d'un téléphone mobile. (→P. 423)

Sélection du téléphone mobile à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Sélectionner téléphone” par commande vocale ou avec le bouton  .

Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton  :

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites le nom du téléphone souhaité.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser avec le bouton  .

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Changer le nom du téléphone (Changer nom)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du téléphone concerné, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone concerné, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

c. Sélectionnez le nom du téléphone concerné avec le bouton 

.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale ou sélectionnez “Enregistrer nom” avec 

, et prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

Liste des téléphones mobiles déclarés

Sélectionnez “Lister téléphones” par commande vocale ou avec le bouton 

; le système énumère vocalement la liste de tous les téléphones mobiles déclarés.
Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système à “Configuration téléphone”.

Appuyez sur la commande d'activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile qui vous intéresse, afin de le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélectionner un téléphone mobile: “Sélectionner téléphone”
- Modification d'un nom mémorisé: “Changer nom”
- Suppression d'un téléphone mobile: “Supprimer téléphone”

Suppression d'un téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer téléphone” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites le nom du téléphone mobile concerné.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Définir mot de passe” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, prononcez le code de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

Les chiffres composant le code doivent être entrés 1 par 1.

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur 

.

Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres

■ Désactivation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Alimentation mains libres” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Désactiver” par commande vocale ou avec 

.

■ Activation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Alimentation mains libres” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Activer” par commande vocale ou avec 

.

■ Nombre de téléphones mobiles pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 6 téléphones mobiles.

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

■ **Options de sécurité et mode opératoire**

- Définition ou modification du code PIN (Numéro d'identification personnel)
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Sécurité” → 3. “Définir NIP”
- Verrouiller le répertoire
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Sécurité” → 3. “Blocage annuaire (Annuaire bloquer)”
- Déverrouiller le répertoire
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Sécurité” → 3. “Annuaire Déverr (Annuaire débloquer)”

■ **Options de configuration système et mode opératoire**

- Réglage du volume de la voix synthétique
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration système” → 3. “Volume du guidage”
- Initialisation
  1. “Configuration (Configurer)” → 2. “Configuration système” → 3. “Redéfinir paramètres”

La configuration du système est possible avec le bouton 

uniquement.

Définition ou modification du code PIN

■ Définition d'un code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Définir NIP” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN de votre choix par commande vocale ou avec 

.

Si vous utilisez 

, entrez 1 par 1 les chiffres du code.

■ Modification du code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Définir NIP” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN déjà mémorisé par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 3 Entrez le nouveau code PIN par commande vocale ou avec 

.

Si vous utilisez 

, entrez 1 par 1 les chiffres du code.

Verrouillage ou déverrouillage du répertoire

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Blocage annuaire (Annuaire bloquer)” ou “Annuaire Déverr (Annuaire débloquer)” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et énoncez le code PIN mémorisé.

b. Entrez un nouveau code PIN avec 

.

Réglage du volume de la voix synthétique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Volume du guidage” avec 

.

ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la voix synthétique.

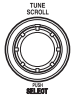
Pour monter le volume: Tournez 

vers la gauche.

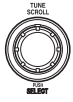
Pour baisser le volume: Tournez 

vers la droite.

Initialisation

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Redéfinir paramètres” puis “Valider” avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Valider” avec le bouton 

.

■ Initialisation

- Il est possible d'initialiser les données système suivantes:
  - Répertoire
  - Historique des appels sortants et entrants
  - Numéros abrégés
  - Données des téléphones mobiles déclarés
  - Code de sécurité
- À l'issue de l'initialisation, il n'est plus possible de rétablir les données à leur état d'origine.

■ Lorsque le répertoire est verrouillé

Les fonctions suivantes sont inopérantes:

- Appeler un numéro par entrée du nom
- Appeler un numéro abrégé
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels
- Utiliser le répertoire

Utilisation du répertoire

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

- Ajout d'un nouveau numéro de téléphone
  1. “Annuaire” → 2. “Ajouter Entrée”
- Définition de numéros abrégés.
  1. “Annuaire” → 2. “Composition rapide (Définir composition rapide)”
- Modification d'un nom mémorisé
  1. “Annuaire” → 2. “Changer nom”
- Suppression de données mémorisées
  1. “Annuaire” → 2. “Supprimer entrée”
- Suppression de numéros abrégés.
  1. “Annuaire” → 2. “Supprimer composition rapide”
- Liste des données mémorisées
  1. “Annuaire” → 2. “Lister noms”

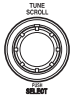
Ajout d'un nouveau numéro de téléphone

Vous pouvez ajouter un nouveau numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

- Entrée du numéro de téléphone par commande vocale
- Transfert des données depuis le téléphone mobile
- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton 

- Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

Procédure d'ajout

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Ajouter Entrée” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Entrez le numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

Entrée d'un numéro de téléphone par commande vocale

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Par voix (Par la voix)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez “Valider” par commande vocale.

Transfert des données depuis le téléphone mobile

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Par téléphone”, puis “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Transférez les données depuis le téléphone mobile.

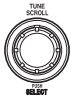
Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur les transferts de données.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Précédent” ou “Suivant” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton 

.

Entrée du numéro de téléphone avec le bouton 

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Saisie manuelle” avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Entrez le numéro de téléphone avec 

, puis appuyez une nouvelle fois sur 

.

Entrez 1 par 1 les chiffres composant le numéro de téléphone.

Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Historique des appels” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Sélectionnez “Historique appels de départ (Appel de départ)” ou “Historique appels d'arrivée (Appel d'arrivée)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Précédent” ou “Retour” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton 

.

ÉTAPE 3 Sélectionnez le nom à mémoriser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur la command d'activation vocale et prononcez le nom souhaité.

b. Sélectionnez “Enregistrer nom” avec le bouton 

, et prononcez le nom souhaité.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

À l' ÉTAPE 3, sélectionner “Composition rapide (Définir composition rapide)” au lieu de “Valider” permet de mémoriser le nouveau numéro de téléphone comme numéro abrégé.

Définition de numéros abrégés

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Composition rapide (Définir composition rapide)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à mémoriser comme numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur le bouton d'activation vocale et sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

c. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton 

.

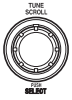
ÉTAPE 3 Sélectionnez la touche de présélection à laquelle vous souhaitez affecter le numéro, et mémorisez les données dans le numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la touche de présélection de votre choix, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

b. Appuyez longuement sur la touche de présélection voulue.

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Changer nom” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à modifier par l'une des méthodes suivantes.

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale, dites le nom souhaité puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur le bouton d'activation vocale et sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

c. Sélectionnez le nom concerné avec le bouton 

.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Enregistrer nom” avec 

ou le bouton d'activation vocale.

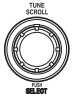
ÉTAPE 4 Prononcez le nouveau nom, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec 

.

Suppression de données mémorisées

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer entrée” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom associé au numéro de téléphone à supprimer.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le numéro de téléphone concerné, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

Suppression de numéros abrégés

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer composition rapide” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro abrégé concerné, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le bouton 

.

Liste des données mémorisées

Sélectionnez “Lister noms” par commande vocale; le système énumère vocalement la liste de toutes les coordonnées déclarées.

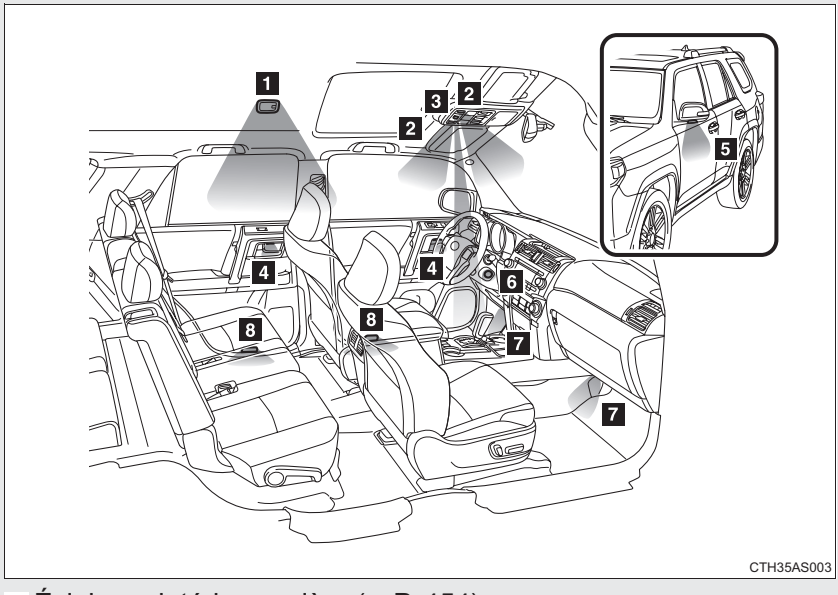
Une fois l'énumération de la liste terminée, le système revient à “Annuaire”.
Appuyez sur la commande d'activation vocale au moment où la voix synthétique prononce les coordonnées pour les sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles.

- Numérotation: “Composer”
- Modification d'un nom mémorisé: “Changer nom”
- Suppression d'une entrée: “Supprimer entrée”
- Définition d'un numéro abrégé: “Composition rapide (Définir composition rapide)”

Limitation du nombre de chiffres

Il n'est pas possible de mémoriser des numéros de téléphone composés de plus de 24 chiffres.

Détail des éclairages intérieurs



1 Éclairage intérieur arrière (→P. 454)

2 Éclairages individuels avant/éclairage intérieur avant (→P. 454)

3 Éclairage du sélecteur de vitesses (lorsque le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “ON” [véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”] ou le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE [véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”])

4 Éclairages des poignées de porte intérieures (sur modèles équipés)

5 Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

6 Éclairage du contacteur de démarrage antivol (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)

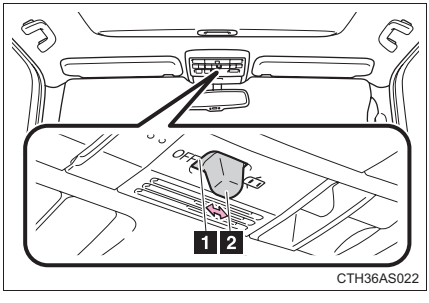
7 Éclairages de plancher (sur modèles équipés)

8 Éclairages d'accueil sur porte (sur modèles équipés)

Tournez la molette de commande d'éclairage du tableau de bord complètement vers le bas pour désactiver les éclairages de poignées intérieures de porte, les éclairages de plancher et l'éclairage du sélecteur de vitesses. (→P. 206)

Éclairages intérieurs

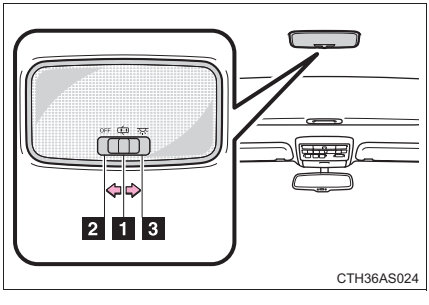
Avant



1 Éclairage éteint

2 Éclairage de portes ouvertes allumé

Arrière

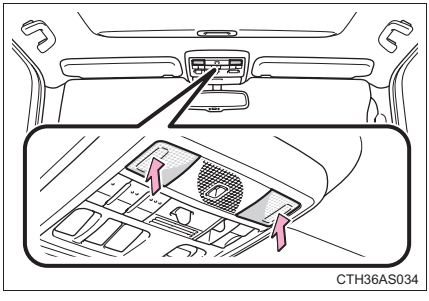


1 Éclairage de portes ouvertes allumé

2 Éclairage éteint

3 Éclairage allumé

Éclairages individuels



Les éclairages sont allumés/éteints

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position de la clé de contact dans le contacteur de démarrage, que les portes soient verrouillées/déverrouillées, ouvertes/fermées.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”, de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées, ouvertes/fermées.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

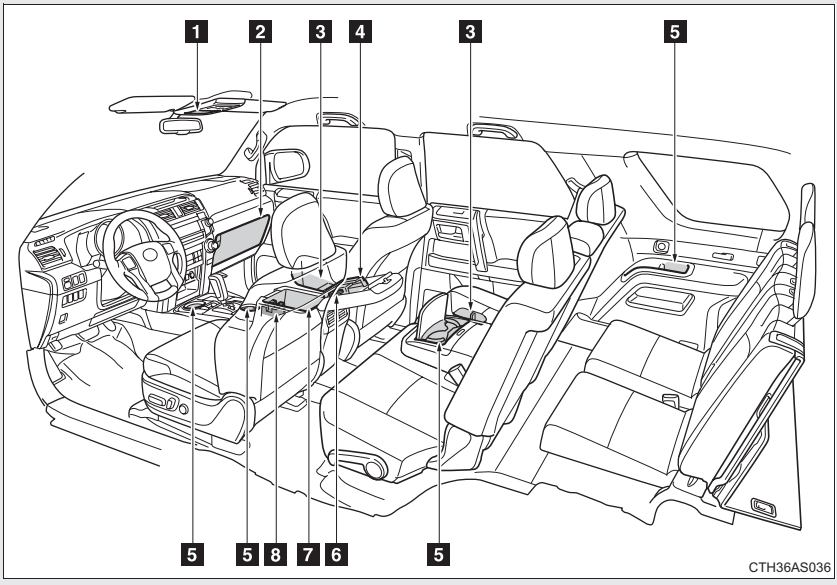
Lorsque les éclairages suivants restent allumés parce qu'une porte est mal fermée, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairage du contacteur de démarrage antivol
- Éclairage intérieur avant (lorsque l'interrupteur est en position)
- Éclairage intérieur arrière (lorsque l'interrupteur est en position)
- Éclairages de plancher
- Éclairages des poignées de porte intérieures

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables →P. 700)

Détail des rangements



1 Casier auxiliaire
2 Boîte à gants
3 Porte-bouteilles
4 Compartiment pour papiers-mouchoirs
5 Porte-gobelets
6 Porte-stylo
7 Rangement de console
8 Range-monnaie

⚠ ATTENTION

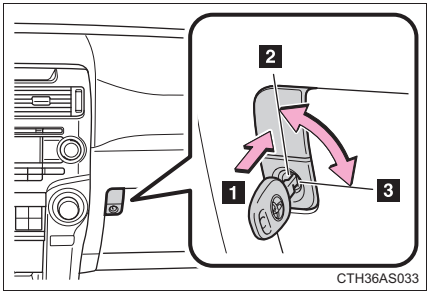
■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

La boîte à gants s'ouvre en appuyant sur le bouton de déverrouillage et se verrouille/déverrouille au moyen de la clé principale (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”).



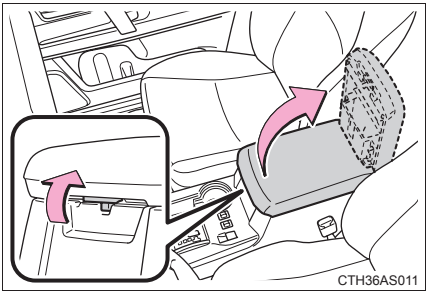
1 Ouverture
2 Déverrouillage
3 Verrouillage

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

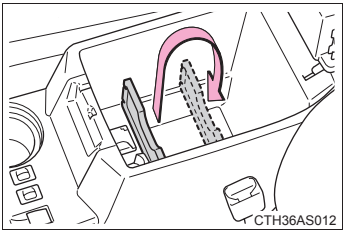
Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans la boîte à gants laissée ouverte risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Rangement de console



Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

Vous pouvez placer le séparateur dans l'une ou l'autre position comme illustré



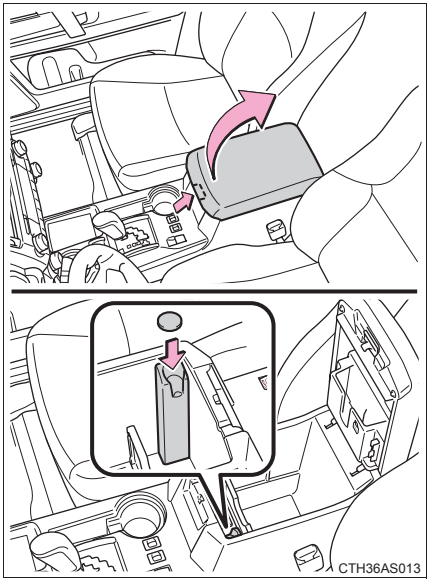
Changez le séparateur de position.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans le rangement de console laissé ouvert risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Range-monnaie



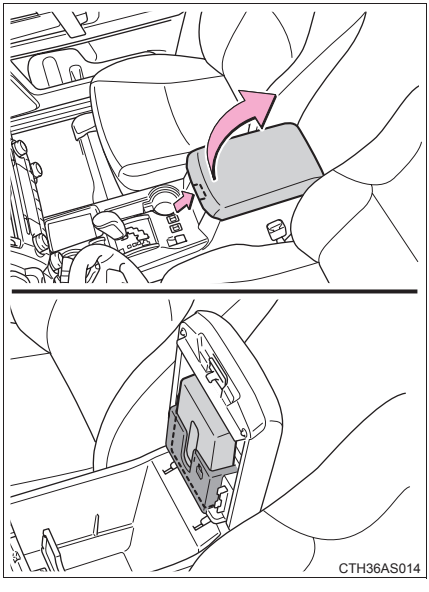
Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans le rangement de console laissé ouvert risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Compartiment pour papiers-mouchoirs



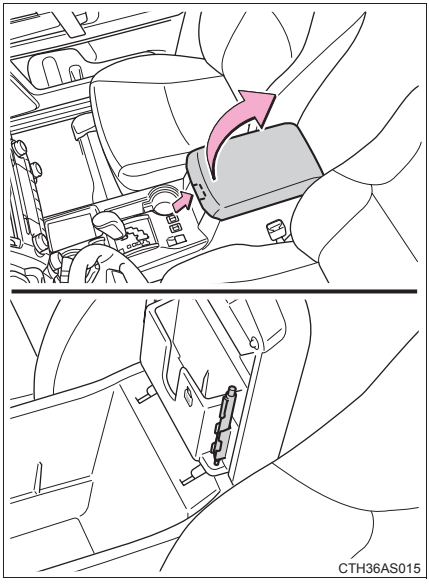
Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans le rangement de console laissé ouvert risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Porte-stylo



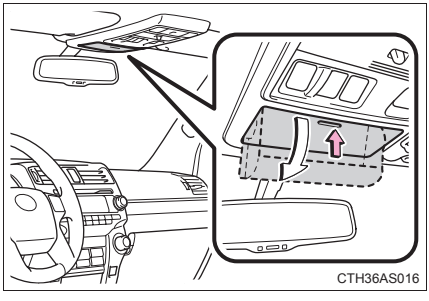
Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans le rangement de console laissé ouvert risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Casier auxiliaire (sur modèles équipés)



Soulevez le couvercle.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

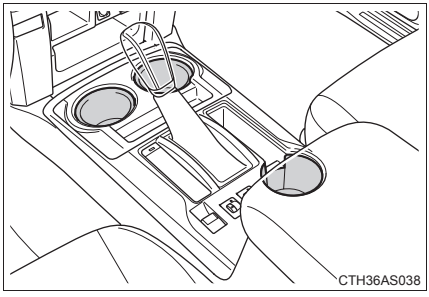
Laissez le casier auxiliaire en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans un casier auxiliaire laissé ouvert risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

■ Objets inadaptés à ce rangement

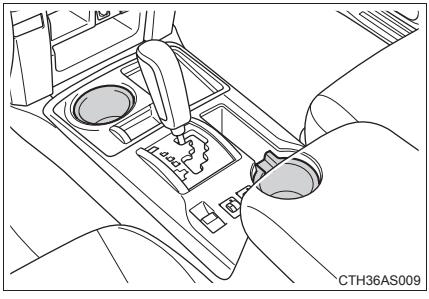
Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
En effet, le casier auxiliaire risque de s'ouvrir sous le poids et l'objet d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

Porte-gobelets

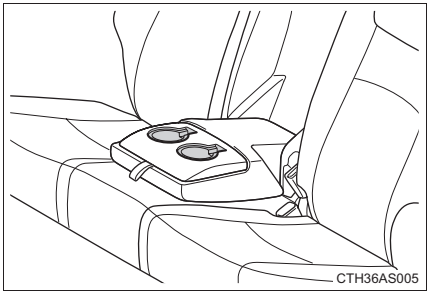
Sièges avant (transmission de type standard)



Sièges avant (transmission de type multimode)

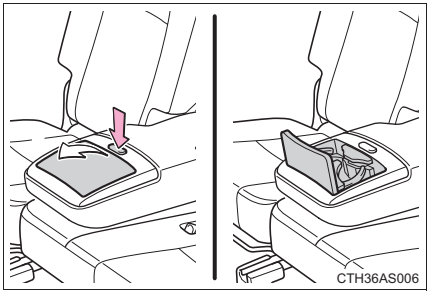


Sièges arrière (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)



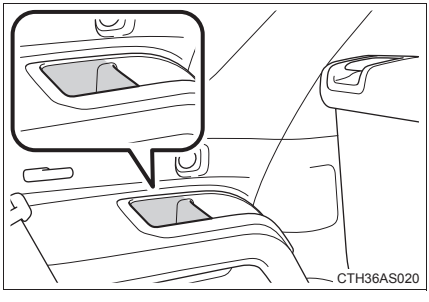
Abaissez l'accoudoir central de siège arrière.

Sièges de la deuxième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)



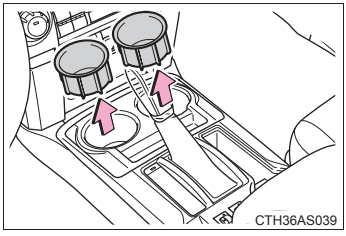
Abaissez l'accoudoir central du siège de seconde rangée et appuyez sur son bouton.

Sièges de troisième rangée (sur modèles équipés)



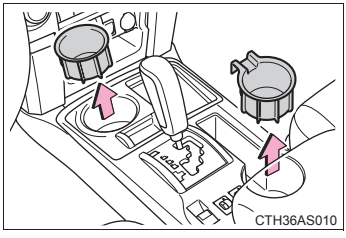
■ Réglage de la taille des porte-gobelets

Sièges avant (transmission de type standard)



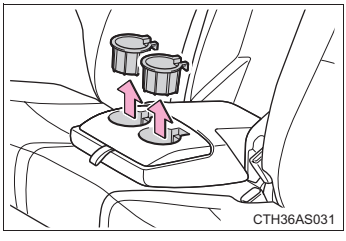
Déposer l'adaptateur.

Sièges avant (transmission de type multimode)



Déposer l'adaptateur.

Sièges arrière (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)



Déposer l'adaptateur.

⚠ ATTENTION

■ Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.
En cas d'accident ou de freinage brusque, ces autres objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas (porte-gobelets des sièges de seconde rangée uniquement)

Laissez les porte-gobelets en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans les porte-gobelets laissés ouverts risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

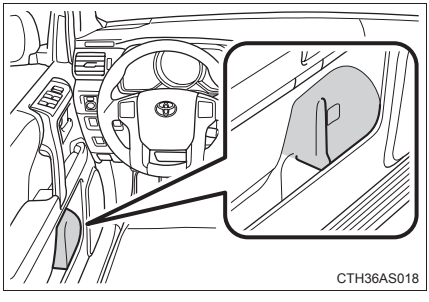
NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux porte-gobelets arrière (sièges de seconde rangée uniquement)

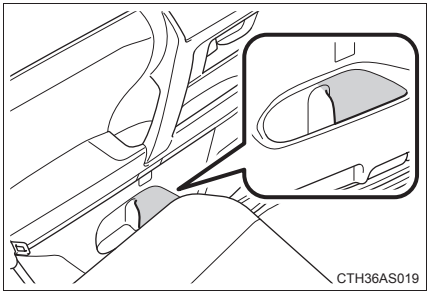
Fermez les porte-gobelets avant de relever l'accoudoir.

Porte-bouteilles

Sièges avant



Sièges arrière (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)/Sièges de seconde rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)



■ Utilisation du porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

ATTENTION

Objets inadaptés aux porte-bouteilles

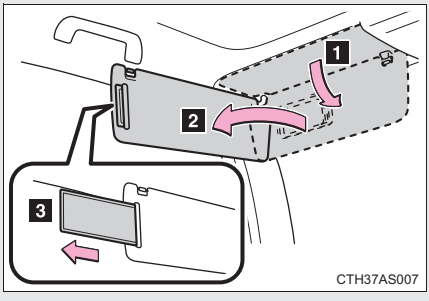
Ne disposez dans les porte-bouteilles rien d'autre que des bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du porte-gobelet et blesser un passager.

NOTE

Objets à ne pas ranger dans les porte-bouteilles

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne disposez pas de bouteilles décapsulées ni de verres ou gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Pare-soleil

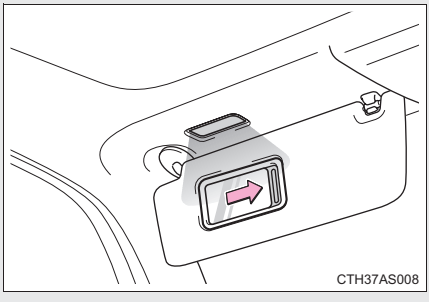


1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3 Pour utiliser l'extension, placez le pare-soleil en position latérale, puis tirez vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie



Faites coulisser le cache pour ouvrir.

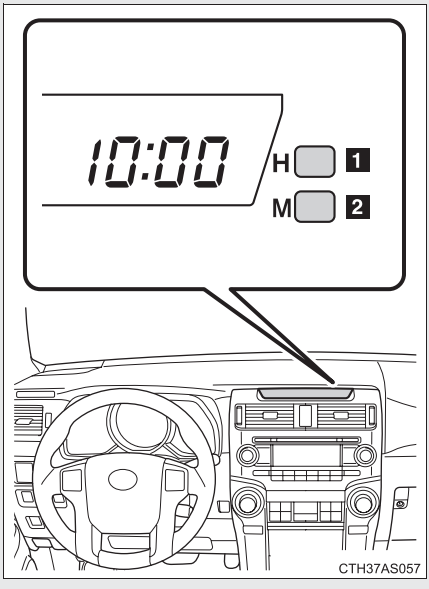
L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

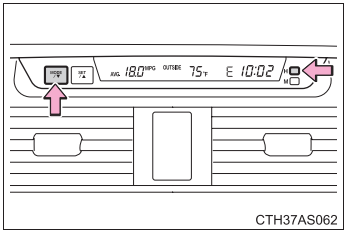
Montre



1 Réglage des heures
2 Réglage des minutes

Réglage rapide de la montre

Pour faire défiler rapidement les minutes et les heures, effectuez un appui long sur la touche “M” ou “H”.
Vous pouvez régler l'heure dans les deux sens comme suit:



Pour avancer ou retarder l'heure ou les minutes, appuyez sur le bouton “MODE/ ▼ ” ou “SET/ ▲ ” tout en appuyant longuement sur le bouton “H” ou “M”. Si dans l'opération vous appuyez également longuement sur le bouton “MODE/ ▼ ” ou “SET/ ▲ ”, l'heure ou les minutes défilent plus rapidement.

Conditions d'affichage de la montre

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

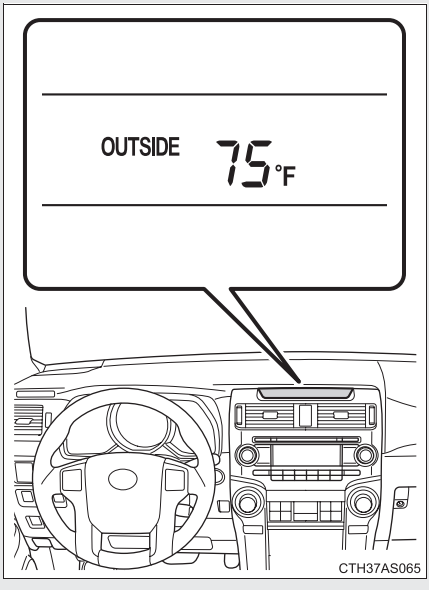
En cas de débranchement et rebranchement des bornes de la batterie

La montre est remise à zéro.

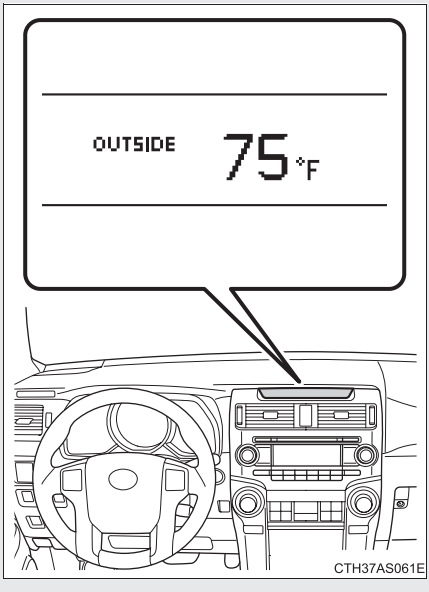
Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

Véhicules sans sélection multi-terrain



Véhicules avec sélection multi-terrain



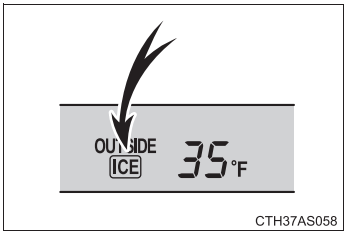
■ **La température extérieure est affichée quand**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ Indicateur ICE

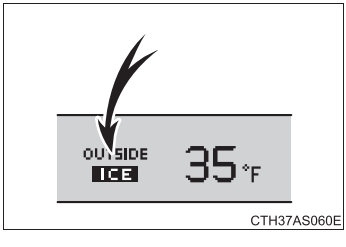
Véhicules sans sélection multi-terrain



CTH37AS058

Si la température extérieure atteint 37°F (3°C) ou moins lorsque le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est sur le mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”), l'indicateur “ICE” s'allume pour avertir le conducteur d'un risque de verglas. Vérifiez l'état de la chaussée et roulez prudemment. (L'indicateur s'éteint lorsque la température extérieure remonte à 41°F [5°C].)

Véhicules avec sélection multi-terrain



CTH37AS060E

Si la température extérieure est inférieure ou égale à 37°F (3°C) lorsque le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”, le témoin “ICE” s'allume pour alerter le conducteur d'un risque de verglas. Vérifiez l'état de la chaussée et roulez prudemment. (L'indicateur s'éteint lorsque la température extérieure remonte à 41°F [5°C].)

■ Affichage

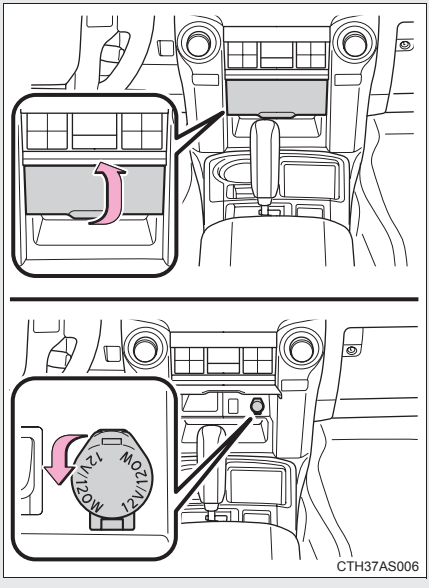
Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 14 mph [24 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

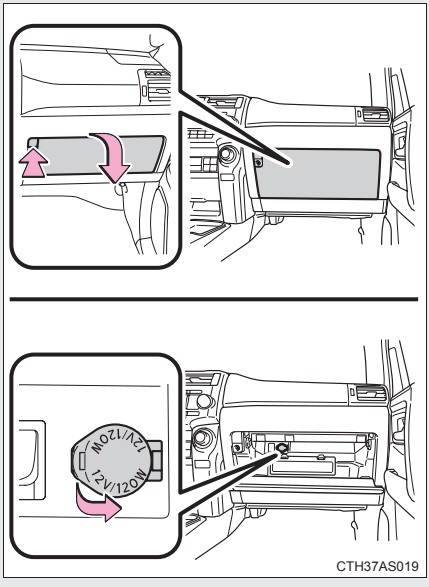
Prises d'alimentation (12V DC)

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

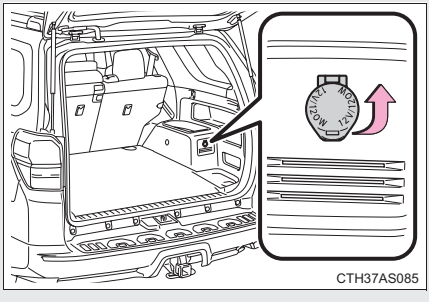
Console centrale



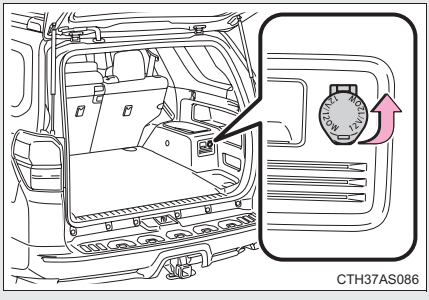
Boîte à gants



Coffre à bagages (véhicules sans prises d'alimentation 120V AC)



Coffre à bagages (véhicules équipés de prises d'alimentation 120V AC)



Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

Pour éviter de griller un fusible

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

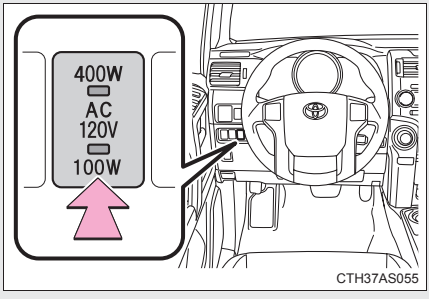
Pour éviter la décharge de la batterie

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Prises d'alimentation (120V AC)*

La prise d'alimentation peut être utilisée pour brancher des appareils électriques.

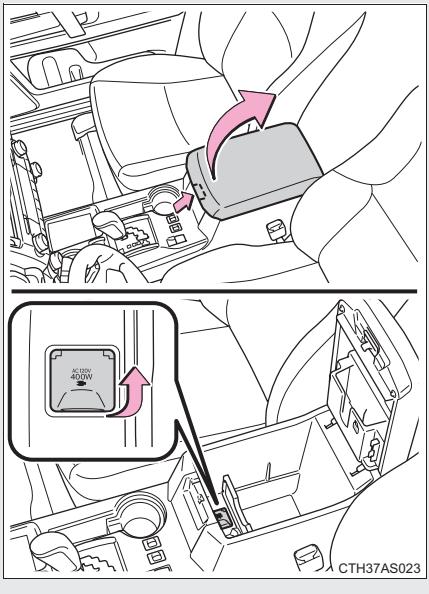
Commutateur principal



Pour pouvoir utiliser la prise d'alimentation, mettez le commutateur principal sur marche.

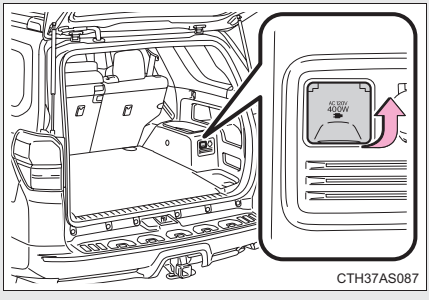
L'appareil est alimenté quelques secondes après avoir enfoncé le commutateur principal.

Prise d'alimentation (dans le rangement de console)



*: Sur modèles équipés

Prise d'alimentation (coffre)



Puissance maximale disponible de la prise d'alimentation

■ Pendant la conduite

La puissance maximale de la prise d'alimentation est toujours de 120V AC/100W.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

La puissance maximale de la prise d'alimentation varie en fonction de la position du sélecteur de vitesses.

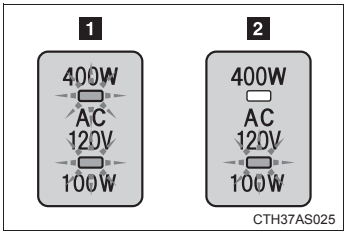
- La puissance maximale est de 120V AC/100W lorsque le sélecteur de vitesses est sur une position autre que P et N.
- La puissance maximale est de 120V AC/400W lorsque le sélecteur de vitesses est sur P ou N.

  La puissance maximale de 400W ne peut être rétablie que lorsque le commutateur principal de prise d'alimentation est mis sur arrêt puis à nouveau sur marche avec le sélecteur de vitesses en position P ou N.

■ **Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation**

Le moteur tourne.

■ **Le témoin indicateur change en fonction de la puissance maximale disponible comme suit:**



1 120V AC/400W

2 120V AC/100W

■ **Lorsque la prise d'alimentation est en service**

Il est possible que le motoventilateur de refroidissement émette un bruit du côté droit du coffre à bagages. Ce bruit est normal et ne correspond pas à une anomalie.

■ **Si le moteur est démarré avec le commutateur principal de prise d'alimentation en marche**

La puissance d'alimentation maximale risque de passer en dessous de la valeur standard ou l'alimentation électrique risque d'être complètement interrompue, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ **Le circuit de protection risque d'être activé pour interrompre l'alimentation électrique si l'une des conditions suivantes s'appliquent:**

- Le moteur est démarré avec le commutateur principal de prise d'alimentation en marche.
- Vous avez essayé d'utiliser un appareil électrique qui consomme plus que la puissance maximale disponible.

  Il est possible que vous entendiez un bruit lorsque le circuit de protection est activé. Ce bruit est normal et ne correspond pas à une anomalie.
- Des appareils électriques consommant plus de 100W ont été utilisés en continu pendant une période prolongée.
- La puissance totale consommée par toutes les fonctions électriques (projecteurs, système de climatisation, etc.) a dépassé la puissance maximale totale du véhicule pendant une période prolongée.

■ **Si le circuit de protection est activé et l'alimentation électrique interrompue, procédez comme suit:**

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et serrez fermement le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P ou N.

ÉTAPE 3 Assurez-vous que la consommation électrique de l'appareil ne dépasse pas la puissance maximale de la prise d'alimentation et que l'appareil n'est pas cassé.

ÉTAPE 4 Appuyez de nouveau sur le commutateur principal de prise d'alimentation.

Lorsque la température dans l'habitacle est élevée, ouvrez les vitres pour refroidir l'habitacle. Une fois la température normale revenue, mettez de nouveau le commutateur principal de prise d'alimentation en marche.

Si l'alimentation électrique n'est pas rétablie même après avoir respecté la procédure ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation d'une prise d'alimentation

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident.

- Il est extrêmement dangereux d'utiliser une prise d'alimentation mouillée par de l'eau ou de la neige car vous risquez de recevoir une décharge électrique. Séchez correctement la prise d'alimentation avant de l'utiliser.
- Ne laissez pas les enfants utiliser ou jouer avec une prise d'alimentation.
- Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou toute autre partie du corps dans une prise d'alimentation.
- Lorsque vous utilisez des appareils électriques, respectez impérativement tous les avertissements et mises en garde figurant sur les étiquettes et dans le mode d'emploi du fabricant.
- Ne modifiez, ne démontez et ne réparez en aucun cas la prise d'alimentation ou son onduleur. À défaut, vous risquez de provoquer un dysfonctionnement ou un accident malencontreux pouvant entraîner des dommages ou des blessures graves. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il effectue les réparations nécessaires.

■ Pour éviter tout risque de blessures ou d'accidents, arrimez tous les appareils électriques avant de les utiliser et n'utilisez pas d'appareils susceptibles de:

- Distraire le conducteur pendant qu'il conduit ou d'empêcher une conduite en toute sécurité.
- Provoquer un incendie ou des brûlures suite à un déplacement, une chute ou une surchauffe de l'appareil pendant la conduite.
- Émettre de la vapeur alors que les vitres du véhicule sont fermées.

■ Pour éviter un accident malencontreux, comme les décharges électriques, n'effectuez aucune des actions suivantes:

- Utiliser la prise d'alimentation pour brancher un chauffage électrique pendant que vous dormez.
- Souiller la prise d'alimentation avec des substances liquides ou de la boue.
- Manipuler la fiche d'un appareil électrique à proximité de la prise d'alimentation avec les mains ou les pieds mouillés.

ATTENTION

- Introduire des corps étrangers dans la prise d'alimentation.
- Utiliser des appareils électriques défaillants.
- Introduire une fiche inadaptée ou défectueuse dans la prise d'alimentation.

NOTE

Pour éviter d'occasionner des dommages à la prise d'alimentation et à la fiche

- Refermez le couvercle de la prise d'alimentation si vous ne vous en servez pas.
- Ne laissez pas pénétrer de corps étrangers ou de liquides dans la prise d'alimentation, car vous risquez de causer un court-circuit.
- N'utilisez pas d'adaptateur multiprise pour brancher plusieurs appareils à la prise d'alimentation.
- Après avoir débranché l'appareil, refermez doucement le couvercle de la prise d'alimentation.

Pour éviter que le fusible ne grille

N'utilisez pas d'appareil fonctionnant au 120V AC dont la puissance consommée dépasse la puissance maximale de la prise d'alimentation. Si vous branchez un appareil fonctionnant au 120V AC et consommant plus que la puissance maximale disponible, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (120V AC)

Il est possible que les appareils de 120V AC suivants ne fonctionnent pas normalement alors même que leur consommation électrique est inférieure à la puissance maximale disponible.

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises.
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Éteignez tous les équipements et accessoires électroniques du véhicule, tels que les projecteurs et la climatisation, lorsque vous utilisez en continu des appareils électriques dont la consommation dépasse 100W pendant une période prolongée.

■ **Pour éviter les dommages causés par la chaleur**

- N'utilisez pas d'appareil électrique générant une chaleur intense, comme les grille-pain, à aucun endroit du véhicule, y compris sur les habillages intérieurs et extérieurs, les sièges et le plateau du coffre.
- N'utilisez pas d'appareils électriques sensibles aux vibrations et à la chaleur à l'intérieur du véhicule. Les vibrations générées pendant la conduite ou un véhicule stationné en plein soleil risquent d'occasionner des dommages aux appareils électriques.

■ **Si vous utilisez des appareils électriques en cours de conduite**

Fixez solidement les appareils et les câbles pour éviter qu'ils ne tombent ou qu'ils ne se coincent dans l'un des organes du groupe motopropulseur.

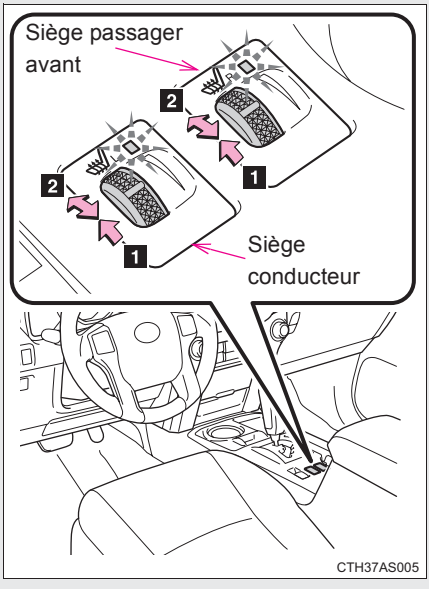
■ **Si une prise d'alimentation s'est desserrée alors qu'un appareil électrique est branché**

Remplacez la prise. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il remplace la pièce.

■ **Si la prise d'alimentation est sale**

Mettez le commutateur principal sur arrêt et essuyez la prise en douceur avec un chiffon doux et propre. N'utilisez pas de détergents, comme les dissolvants organiques, la cire, ou des produits de nettoyage mélangés, car vous risquez d'endommager la prise d'alimentation ou de compromettre son fonctionnement.

Sièges chauffants*



1 Marche

Le témoin s'allume.

2 Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le rhéostat vers l'avant, plus le siège est chaud.

■ Conditions d'utilisation des sièges chauffants

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Tournez le rhéostat vers l'arrière jusqu'en butée. Le témoin s'éteint.

*: Sur modèles équipés

⚠ ATTENTION

■ Risques de brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire. Cela pourrait entraîner des brûlures mineures ou une surchauffe.

⚠ NOTE

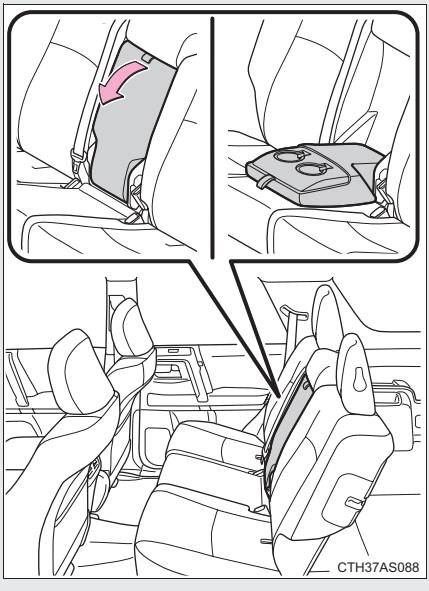
■ Pour éviter tout dommage au siège chauffant

Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne le piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Mettez les sièges chauffants à l'arrêt lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir



Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

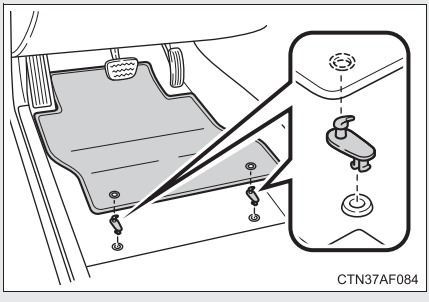
NOTE

Pour éviter tout risque de casse de l'accoudoir

Évitez d'appliquer une charge trop importante sur l'accoudoir.

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.



Fixez en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.

Pour plus de détails, consultez le mode d'emploi fourni avec les clips expliquant leur mise en place pour fixer le tapis de sol.

⚠ ATTENTION

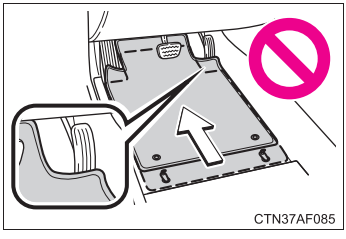
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut.

⚠ ATTENTION

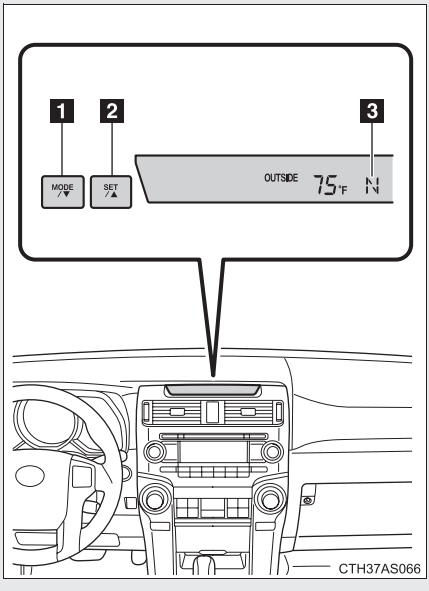
■ Avant de prendre le volant



- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à sa place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et sélecteur de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Boussole

La boussole sur l'instrument accessoire indique la direction dans laquelle le véhicule se dirige.

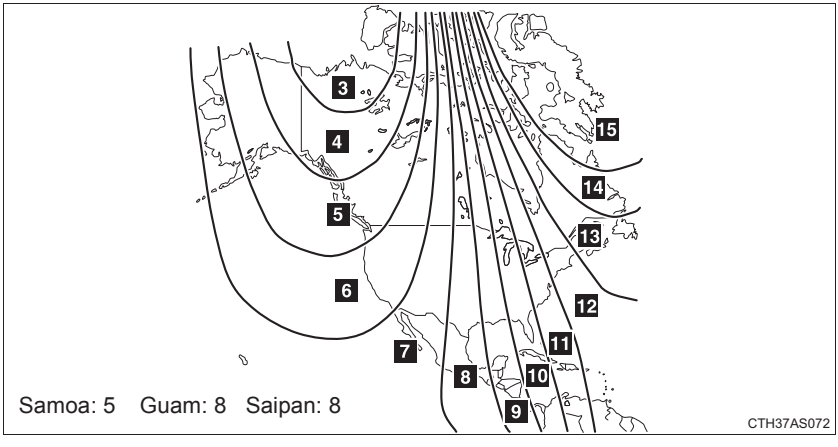


1 Bouton “MODE/▼”
2 Bouton “SET/▲”
3 Affichage de la direction

■ Caps et valeurs affichées

Affichage	Cap
“N”	Nord
“NE”	Nord-est
“E”	Est
“SE”	Sud-est
“S”	Sud
“SW”	Sud-ouest
“W”	Ouest
“NW”	Nord-ouest

Étalonnage de la boussole



Le cap affiché diffère du cap vrai car il est déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de la déclinaison varie selon la position géographique du véhicule.

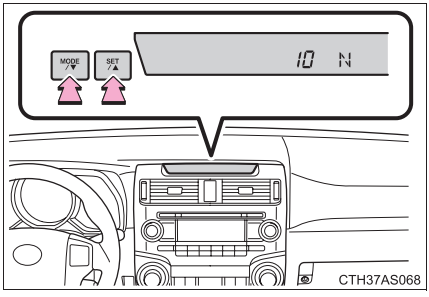
Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dévie.
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à “Étalonnage de la dérive”.

Étalonnage de la dérive

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Procédez comme suit pour passer l'instrument accessoire en mode d'étalonnage de la dérive.

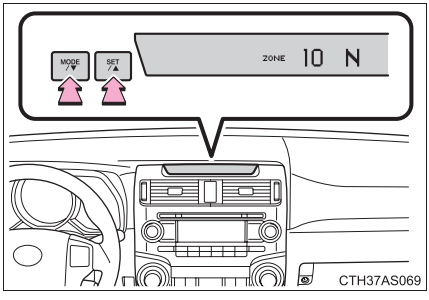
Véhicules sans sélection multi-terrain



Lorsque les feux de stationnement sont allumés:
Appuyez longuement sur le bouton “MODE/▼”.
Un numéro (1 à 15) apparaît à l'écran.

Lorsque les feux de stationnement sont éteints:
En mode de commande d'éclairage de l'instrument accessoire (→P. 216), appuyez longuement sur le bouton “MODE/▼”.
Un numéro (1 à 15) apparaît à l'écran.

Véhicules avec sélection multi-terrain



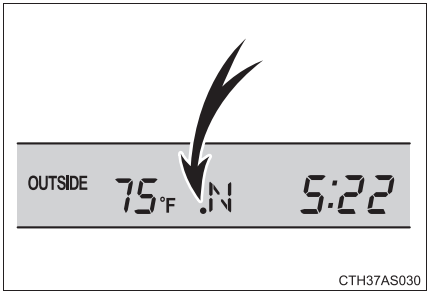
Lorsque les feux de stationnement sont allumés:
Appuyez longuement sur le bouton “MODE/▼”.
Un numéro (1 à 15) apparaît à l'écran.

Lorsque les feux de stationnement sont éteints:
En mode de commande d'éclairage de l'instrument accessoire (→P. 216), appuyez longuement sur le bouton “MODE/▼”.
Un numéro (1 à 15) apparaît à l'écran.

ÉTAPE 3 En vous reportant à la carte ci-dessus, appuyez sur la touche “MODE/▼” ou “SET/▲” pour sélectionner le numéro de la zone dans laquelle vous vous trouvez.

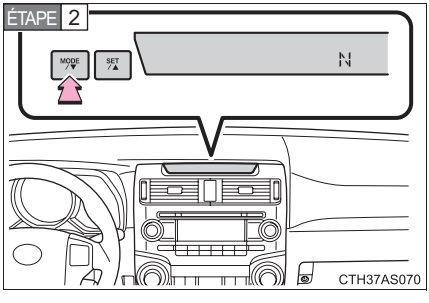
ÉTAPE 4 Appuyez longuement sur le bouton “SET/▲” pour confirmer le numéro et quitter le mode d'étalonnage de la dérive. (Si vous n'appuyez pas sur le bouton dans les 6 secondes, le numéro est automatiquement confirmé et le système revient à l'affichage normal.)

Étalonnage par cercle complet



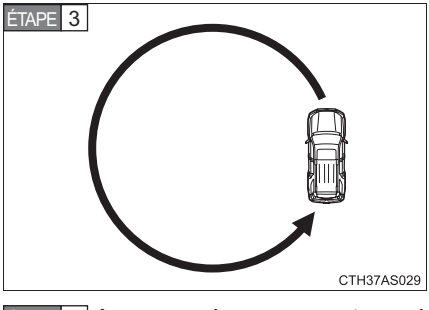
Si “•” apparaît à gauche de la direction affichée, vous devez effectuer un étalonnage par cercle complet.

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez décrire avec lui un cercle complet en toute sécurité.



En mode étalonnage de la dérive (→P. 494), appuyez longuement sur la touche “MODE/▼” pour passer en mode étalonnage par cercle complet.

“•”, à gauche de la direction affichée, clignote.



Roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du quartier jusqu'à ce que le cap s'affiche.

ÉTAPE 4 Appuyez longuement sur le bouton “SET/▲” pour confirmer le cap et quitter le mode d'étalonnage par cercle complet. (Si vous n'appuyez pas sur le bouton pendant plusieurs minutes, le cap est automatiquement confirmé et le système revient à l'affichage normal.)

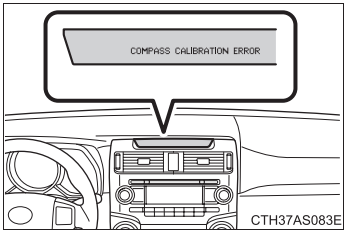
ÉTAPE 5 Assurez-vous que "•", à gauche de la direction affichée, s'éteint. Si "•" est allumé, répétez toute la procédure depuis le début.

■ Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas le bon cap, dans les cas suivants:

- Vous avez arrêté le véhicule immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Un aimant ou un objet métallique se trouve à proximité de l'écran de l'instrument accessoire.)
- La batterie est débranchée.
- Une porte est ouverte.

■ Message d'erreur à l'étalonnage par cercle complet (véhicules équipés de la sélection multi-terrain)



Dans les situations suivantes, un message d'erreur concernant l'étalonnage par cercle complet s'affiche pendant quelques secondes à l'instrument accessoire:

- Le véhicule a roulé à trop grande vitesse pendant l'étalonnage par cercle complet.
- L'étalonnage par cercle complet n'a pas été achevé avec succès dans le délai de 2 minutes environ.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite du véhicule

Ne réglez pas l'affichage. Réglez l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

⚠ NOTE

■ Pour éviter les anomalies de la boussole

N'approchez aucun aimant ni objet métallique de l'écran de l'instrument accessoire.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

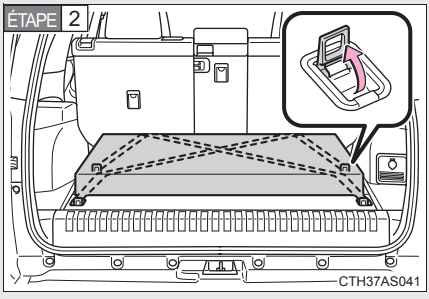
■ Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- Ne procédez pas à l'étalonnage par cercle complet de la boussole en un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun dispositif électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ces systèmes peuvent perturber l'étalonnage.

■ Crochets d'arrimage

Véhicules équipés de sièges de troisième rangée

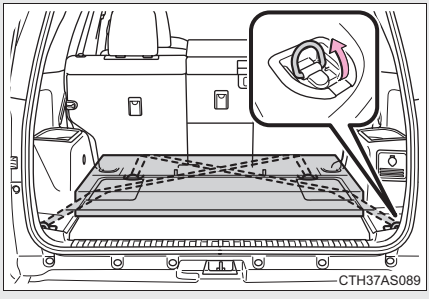
ÉTAPE 1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P. 81)



Tirez vers le haut le crochet à utiliser.

Les crochets d'arrimage sont prévus pour immobiliser les objets difficiles à caler.

Véhicules sans sièges de troisième rangée



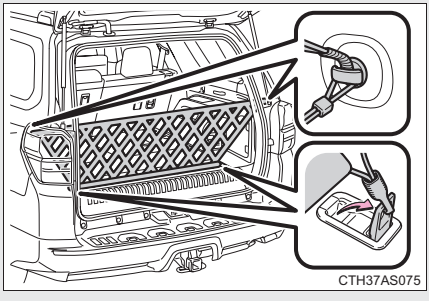
Tirez vers le haut le crochet à utiliser.

Les crochets d'arrimage sont prévus pour immobiliser les objets difficiles à caler.

■ Crochets du filet de chargement

Le filet de chargement ne fait pas partie des équipements d'origine.

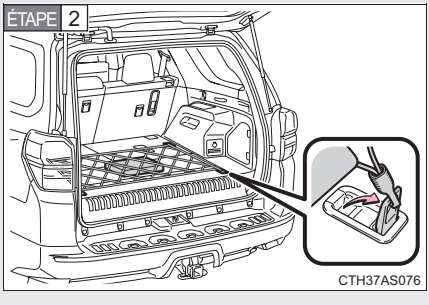
Véhicules équipés de sièges de troisième rangée (exemple 1)



Relevez le crochet d'arrimage arrière que vous souhaitez utiliser.

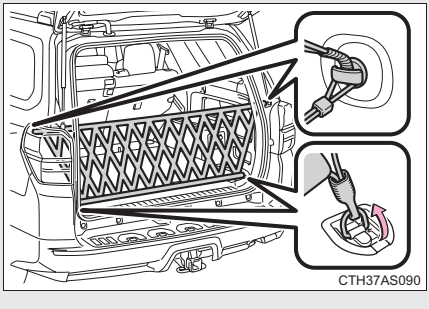
Véhicules équipés de sièges de troisième rangée (exemple 2)

ÉTAPE 1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P. 81)



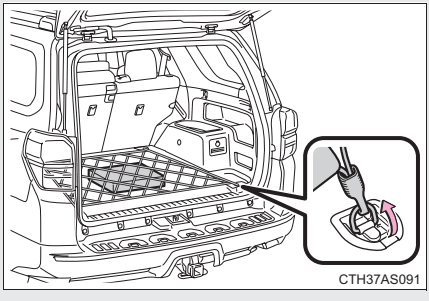
Relevez le crochet d'arrimage que vous souhaitez utiliser.

Véhicules sans sièges de troisième rangée (exemple 1)



Relevez le crochet d'arrimage arrière que vous souhaitez utiliser.

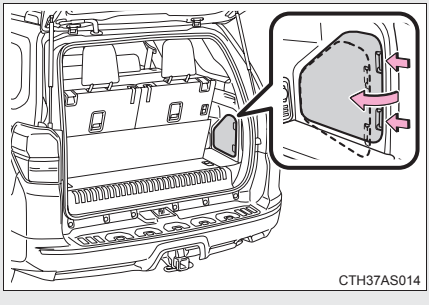
Véhicules sans sièges de troisième rangée (exemple 2)



Relevez le crochet d'arrimage que vous souhaitez utiliser.

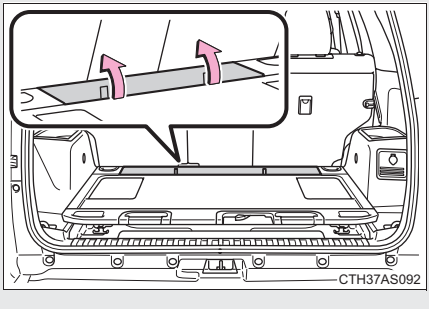
■ Compartiment de rangement

Type A (sur modèles équipés)



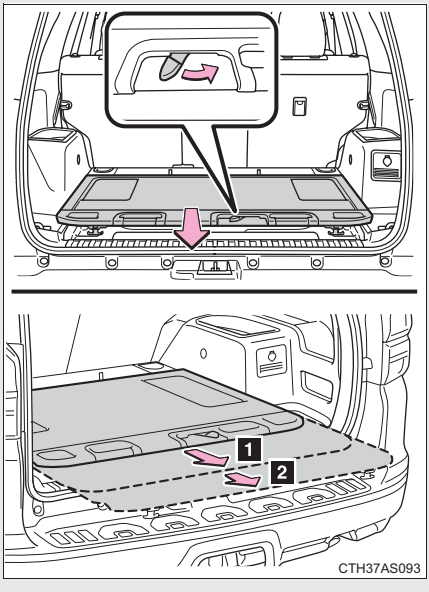
Ouvrez le compartiment de rangement comme illustré.

Type B (sur modèles équipés)



Ouvrez le compartiment de rangement comme illustré.

■ Plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)



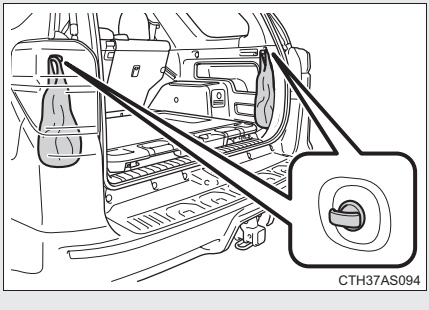
Faites coulisser le plateau du coffre tout en tournant le levier de déverrouillage, puis relâchez le levier après avoir fait coulisser le plateau du coffre en position verrouillée.

1 Position de verrouillage du plateau coulissé à moitié

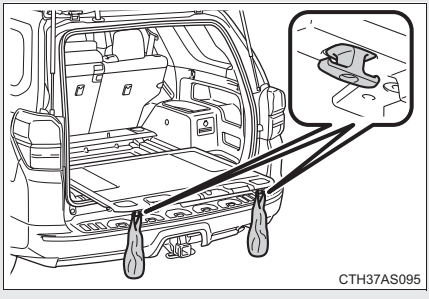
2 Position de verrouillage du plateau coulissé entièrement

■ Crochets pour sac à provisions

Type A



Type B (sur modèles équipés)



Pour utiliser les crochets pour sac à provisions, faites coulisser entièrement le plateau de coffre coulissant jusqu'à sa position de verrouillage.
(→P. 502)

ATTENTION

■ Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement.

■ Précaution lors de la manipulation du plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)

- Prenez garde de ne pas vous pincer les mains ou les pieds dans le plateau de coffre coulissant.
- Prenez garde de ne blesser personne et de n'abîmer aucun bagage en faisant coulisser le plateau du coffre.
- Ne pas manœuvrer le plateau de coffre coulissant alors qu'une personne est dessus.
  Le risque d'accident est important.
- Si vous manœuvrez le plateau de coffre coulissant alors que le véhicule est arrêté en côte, son mouvement risque d'être plus rapide. Prenez garde à ne pas laisser le plateau de coffre coulissant vous heurter ou vous pincer les doigts, etc.
- Après avoir fait coulisser le plateau du coffre, assurez-vous qu'il est fermement verrouillé en position.

⚠ ATTENTION

- Ne fermez pas le hayon lorsque des personnes sont assises sur le plateau de coffre coulissant ou si des personnes se trouvent entre le plateau de coffre coulissant et le hayon.
- Ne placez aucun objet dans l'espace situé entre les rails du plateau de coffre coulissant.

⚠ NOTE

Pour éviter d'endommager les crochets du filet de chargement

Évitez d'y suspendre autre chose qu'un filet de chargement.

Capacité du plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)

Ne chargez rien pesant plus de 440 lb. (200 kg) sur le plateau de coffre coulissant.

Capacité des crochets pour sacs à commissions

Évitez d'accrocher plus de 8,8 lb. (4 kg) aux crochets pour sac à provisions.

Lorsque vous utilisez le plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)

- Ne fermez pas le hayon pendant que vous coulissez le plateau de coffre coulissant. Vous risqueriez de briser le hayon ou le plateau de coffre coulissant.
- Si vous manœuvrez le plateau de coffre coulissant alors que le véhicule est arrêté en côte, son mouvement risque d'être plus rapide. Prenez garde à ce que les bagages ne subissent aucun dommage ou ne soient projetés et abîment l'habitacle.

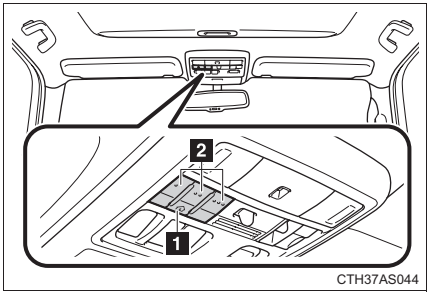
Commande d'ouverture de porte de garage

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

Cette commande d'ouverture de porte de garage (émetteur/récepteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence de la société HomeLink®.

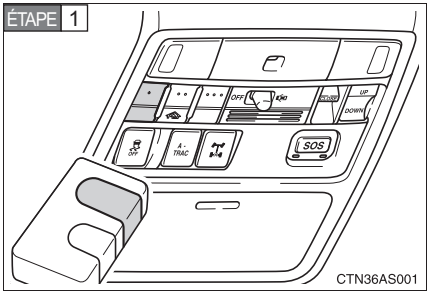
Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.



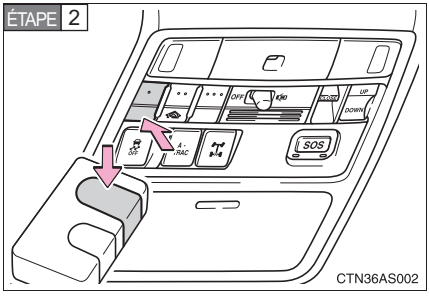
1 Témoin
2 Touches

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®



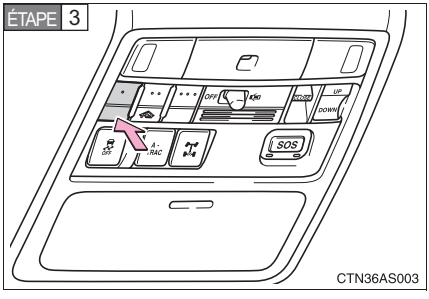
Pointez la télécommande du système à piloter, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des boutons de la commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.



Appuyez longuement sur l'une des touches HomeLink® et en même temps sur le bouton de la télécommande. Lorsqu'après 20 secondes, le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les 2 touches.

ÉTAPE 3



Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous avez programmé une touche HomeLink® pour commander une porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si l'émetteur situé dans votre garage n'est pas du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink®. La télécommande est du type à code aléatoire si le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé. Si votre télécommande à émetteur est du type à code aléatoire, reportez-vous au paragraphe “Programmation d'un système à code aléatoire”.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)**

Si le système à commander utilise un code électronique aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé “Programmation de l'émetteur HomeLink®” avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Localisez le bouton d'apprentissage sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage installé au plafond. La position exacte et la couleur du bouton peuvent varier selon la marque de la commande d'ouverture de porte de garage.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre commande d'ouverture de porte de garage pour localiser précisément ce bouton d'apprentissage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'apprentissage.

Après cette étape, vous disposez de 30 secondes pour commencer l'étape 3 décrite ci-dessous.

ÉTAPE 3 Appuyez 2 fois, brièvement, sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule. La porte du garage peut éventuellement s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois, brièvement. Ce troisième appui doit normalement achever la procédure de programmation, confirmée par l'ouverture de la porte du garage.

La motorisation de votre porte de garage reconnaît en principe désormais le signal HomeLink® et manœuvre la porte de garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation de tous les systèmes commercialisés au Canada

ÉTAPE 1 Placez la télécommande du système à piloter à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches de l'émetteur HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche que vous avez choisie de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les touches de la télécommande à raison de 2 secondes chacune jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Lorsque le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/système fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'autres dispositifs

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, contactez votre concessionnaire Toyota agréé et demandez-lui conseil.

■ Reprogrammation d'une touche

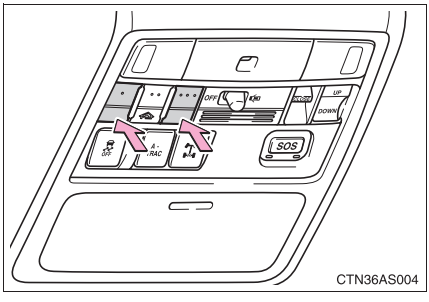
Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink®en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer une touche, suivez les explications données au paragraphe “Reprogrammation d'une touche HomeLink®”.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin de la commande HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® intégré à votre véhicule continue à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)



Appuyez sur les 2 touches extérieures pendant 20 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur clignote.

Si vous revendez votre véhicule, veillez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande à émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande à émetteur contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink®.

Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: CB2300NHL3

REMARQUES:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: CB2300NHL3

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions:
(1) this device may not cause interference, and
(2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Lorsque vous avez besoin d'une assistance

Connectez-vous sur www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

⚠ ATTENTION

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

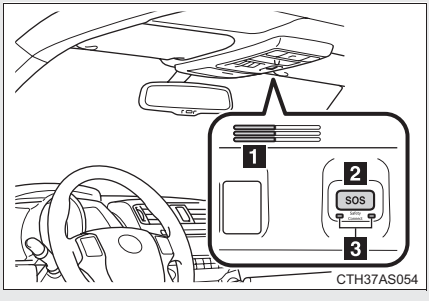
Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise le géopositionnement par satellites (GPS) et un module embarqué de téléphonie mobile pour offrir à ses adhérents des fonctions de sécurité et de protection antivol. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible sur abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique nécessaire.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptible d'être modifié à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composition du système



1 Microphone
2 Bouton “SOS”
3 Témoins indicateurs à DEL

*: Sur modèles équipés

■ **Services**

Les services Safety Connect disponibles aux abonnés sont les suivants:

- Notification automatique de collision*
  Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 516)

  *: U.S. Patent No. 7,508,298 B2
- Localisation du véhicule volé
  Aide les utilisateurs en cas de vol du véhicule. (→P. 517)
- Bouton d'assistance d'urgence (SOS)
  Permet de mettre les utilisateurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 517)
- Assistance dépannage améliorée
  Offre aux utilisateurs divers services d'assistance et de dépannage. (→P. 517)

■ **Abonnement**

Dès lors que vous avez signé l'Accord de service d'abonnement télématique et que vous avez adhéré, les services vous sont immédiatement disponibles.
Les durées d'abonnement qu'il est possible de souscrire sont variées. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter votre concessionnaire Toyota, appeler le 1-800-331-4331, ou appuyer sur le bouton “SOS” de votre véhicule.

■ **Informations sur les services Safety Connect**

- Il est impossible de téléphoner à l'aide du système Bluetooth® pendant que le système Safety Connect est activé.
- La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Plusieurs durées d'abonnement sont proposées, à des tarifs variables en fonction de l'option choisie.
- Les services Safety Connect sont fonctionnels aux États-Unis, y compris à Hawaii et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Les services ne sont pas fonctionnels hors des États-Unis, dans les pays autres que le Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce service, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible TTY.

■ **Langues**

Le centre de traitement Safety Connect proposera son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal Safety Connect seront disponibles en Anglais et en Espagnol. Merci d'indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ **Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement**

Il peut arriver qu'il ne vous soit pas possible d'entrer en relation avec le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou que la clé de contact est tournée en position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”), le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.
Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalés de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (hormis au démarrage du véhicule) = anomalie du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = le service Safety Connect n'est pas actif

Services Safety Connect

Notification automatique de collision

Dans l'un ou l'autre cas où un sac gonflable de sécurité se déclenche ou le véhicule subit une violente collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre de traitement. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants de ce dernier, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire, prend contact avec les secours les plus proches et leur décrit la situation, et demande qu'assistance soit portée sur les lieux.

Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, le service Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et retrouver le véhicule. Après avoir complété un rapport de police, appelez le centre de réponse Safety Connect au 1-800-331-4331 et suivez les instructions vocales pour que Safety Connect active ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule abonné Safety Connect peuvent, sous certaines conditions, être partagées avec des tiers afin que votre véhicule puisse être localisé. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

Bouton d'assistance d'urgence (“SOS”)

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond pourra déterminer la localisation de votre véhicule, estimer l'urgence et envoyer sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton “SOS”, dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance dépannage améliorée

L'assistance dépannage améliorée ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité sur le service Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect qu'embarque votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux en radiofréquence (RF).

En août 1996, la FCC américaine (Federal Communications Commission) a édicté une directive relative à l'exposition des usagers aux fréquences radioélectriques, réglementant les niveaux de rayonnement à ne pas dépasser par les téléphones mobiles pour garantir la santé publique. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (Institut national américain de normalisation) C95.1 [1992]
- NCRP (Conseil national de protection radiologique) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ **Licence**

Sous licence QUALCOMM Incorporated conformément à un ou plusieurs des brevets suivants aux États-Unis et/ou leurs équivalents dans les autres nations:

4,901,307 5,490,165 5,056,109 5,504,773 5,101,501
5,506,865 5,109,390 5,511,073 5,228,054 5,535,239
5,267,261 5,544,196 5,267,262 5,568,483 5,337,338
5,600,754 5,414,796 5,657,420 5,416,797 5,659,569
5,710,784 5,778,338

■ **Certification pour Safety Connect**

FCC ID: O9EGTM1

FCC ID: O6Y-CDMRF101

REMARQUES:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Entretien et soin 4

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 522

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 525

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 528

Entretien général..... 531

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)..... 535

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 536

Capot 540

Compartiment moteur 541

Pneus..... 562

Pression de gonflage des pneus 569

Jantes 573

Filtre de climatisation 575

Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique..... 578

Vérification et remplacement des fusibles..... 582

Ampoules..... 592

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs et retirez l'antenne amovible avant de laver votre véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à remettre l'antenne et à déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatiques, l'antenne de toit (sur modèles équipés) ou le déflecteur arrière peut interférer avec le fonctionnement de la machine. Le véhicule risque alors de ne pas être lavé correctement ou cela peut occasionner des dommages à l'antenne ou au déflecteur arrière.

■ **Stations de lavage haute pression**

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe de remplissage de carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs et enjoliveurs latéraux**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous lavez votre véhicule**

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. L'eau en contact avec les équipements électriques, etc. risquerait de provoquer un incendie.

■ **Précautions avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.
Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)**

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
  - Après avoir roulé en bord de mer
  - Après avoir roulé sur route salée
  - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
  - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
  - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
  - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
  - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ **Nettoyage des optiques**

- Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.
  Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des optiques.
  Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Précautions à prendre pour retirer et réinstaller l'antenne amovible**

- Avant de prendre le volant, vérifiez que vous avez bien remis l'antenne.
- Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple pour laver votre véhicule dans une station de lavage automatique, veillez à la ranger dans un endroit sûr et adapté pour ne pas la perdre. Avant de prendre le volant, veillez également à remettre l'antenne dans sa position d'origine.

■ **Stations de lavage haute pression (véhicules équipés d'un système de rétrovision sur écran)**

Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. En effet, la caméra risquerait ensuite de ne plus fonctionner normalement.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

  Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.
- Passez une éponge ou un chiffon doux humecté d'eau savonneuse sur les garnissages en simili.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Profitez de l'occasion pour vérifier régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

⚠ ATTENTION

Eau à l'intérieur du véhicule

- N'aspergez pas l'habitacle du véhicule d'eau ou n'y renversez pas de liquide.
  Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des équipements électriques, etc., ou provoquer un incendie.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 127)
  Il pourrait en résulter une anomalie électrique responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, etc., les solutions acides ou alcalines, les colorants ou l'eau de Javel.
  - Sièges: solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool.
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

Nettoyage de la face intérieure de la vitre du hayon

- N'utilisez aucun nettoyant pour vitres pour nettoyer la vitre du hayon, sous peine de risquer d'abîmer les résistances du système de dégivrage de la lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances.
- Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances de chauffage.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.
Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 557)

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez les branchements. (→P. 557)
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 552)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 550)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 544)
Ligne d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Liquide de direction assistée	Le niveau de liquide de direction assistée est-il correct? (→P. 555)
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 552)
Liquide de lave-glace	Le liquide de lave-glace est-il en quantité suffisante? (→P. 560)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme de “Parking” de la transmission automatique	• En stationnement en côte avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte?
Freins	• Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuis-têtes	• Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale du frein de stationnement est-il régulier? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• La manœuvre des portes est-elle régulière?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule ait été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.

⚠ ATTENTION

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ **Si le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allume**

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ **Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution dans les situations suivantes:**

● En cas de débranchement ou de décharge de la batterie

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

● Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ **Quand le voyant d'anomalie de fonctionnement reste allumé après quelques trajets**

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ **Si votre véhicule ne passe pas le contrôle antipollution**

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 557)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 552)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 550)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement moteur)
Niveau d'huile moteur (→P. 544)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 582)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 592)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Niveau du liquide de direction assistée (→P. 555)	• Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir propre
Radiateur et condenseur (→P. 552)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 569)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 560)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur:

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ Lunettes de protection

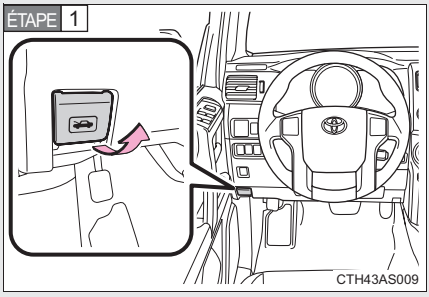
Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

⚠ NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

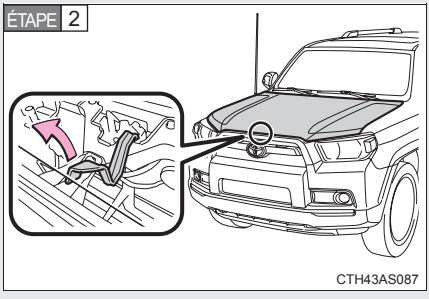
Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air. Le risque existe également qu'un retour de flamme provoque un incendie dans le compartiment moteur.

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.



Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



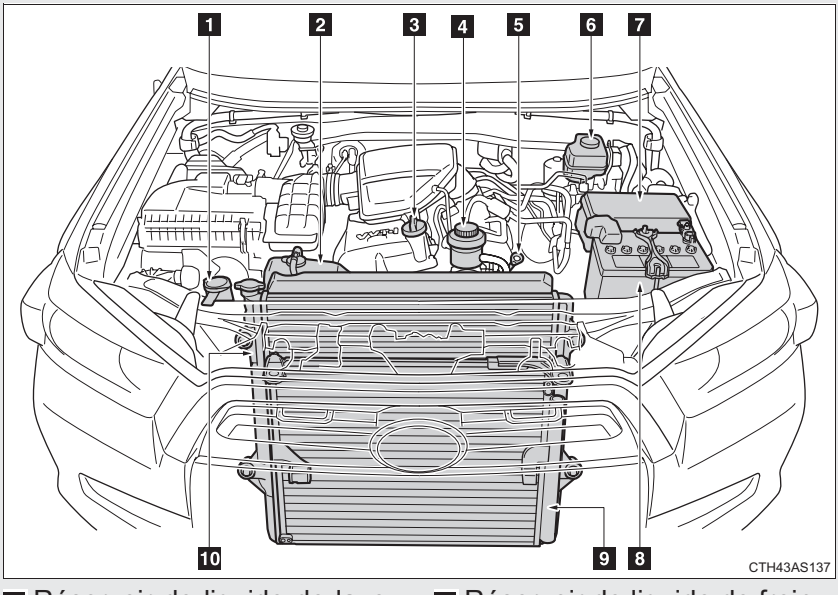
Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)



1 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 560)

2 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 550)

3 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 544)

4 Réservoir de liquide de direction assistée (→P. 555)

5 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 544)

6 Réservoir de liquide de frein (→P. 552)

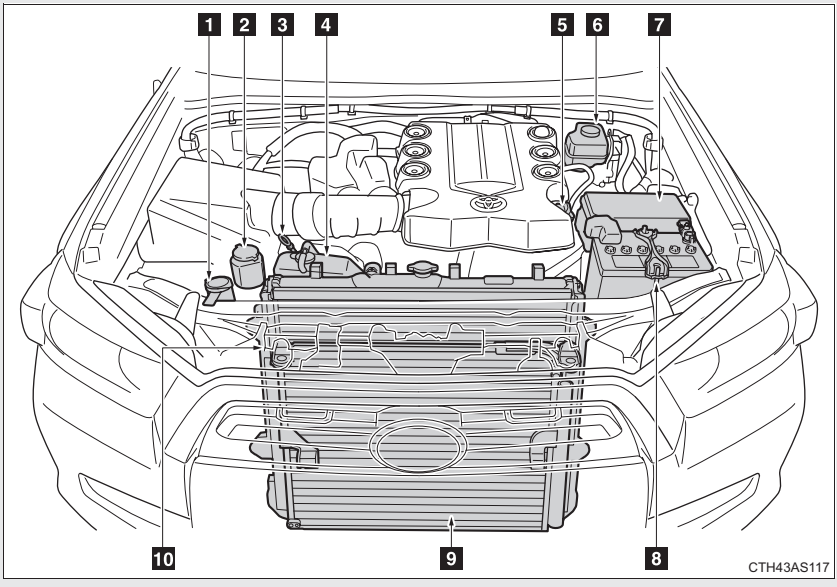
7 Boîte à fusibles (→P. 582)

8 Batterie (→P. 557)

9 Condenseur (→P. 552)

10 Radiateur (→P. 552)

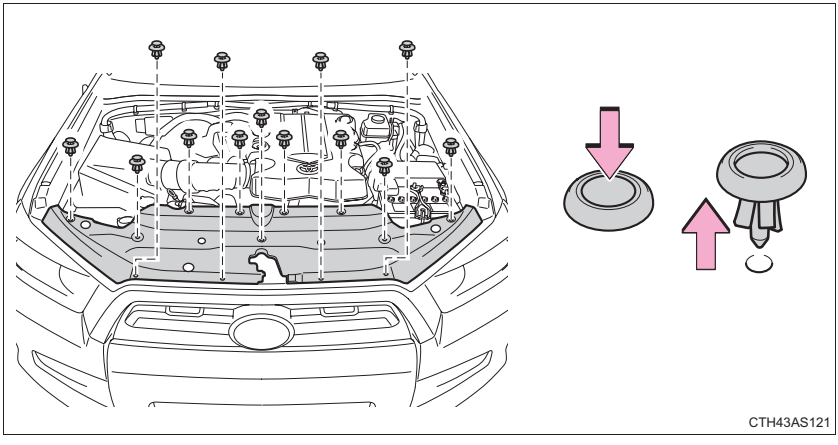
Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)



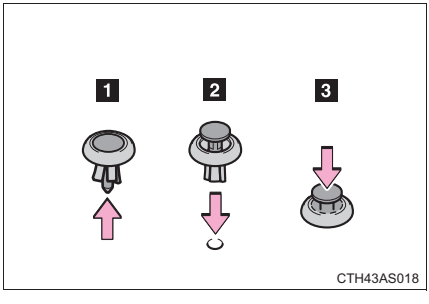
1 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 560)
2 Réservoir de liquide de direction assistée (→P. 555)
3 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 544)
4 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 550)
5 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 544)
6 Réservoir de liquide de frein (→P. 552)
7 Boîte à fusibles (→P. 582)
8 Batterie (→P. 557)
9 Condenseur (→P. 552)
10 Radiateur (→P. 552)

Habillage du compartiment moteur

Dépose de l'habillage du compartiment moteur



Remontage des clips



Huile moteur

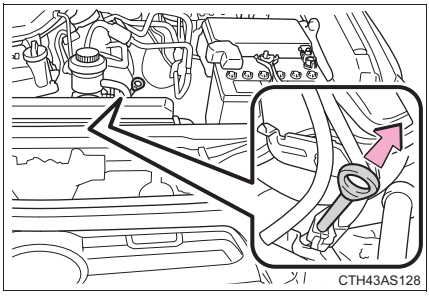
Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

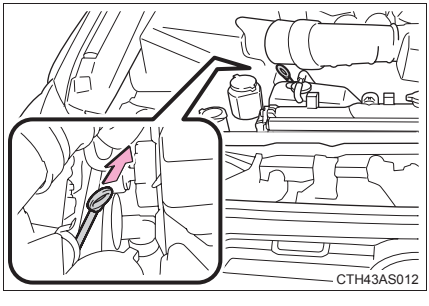
ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Arrêtez le moteur, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

ÉTAPE 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)



Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)



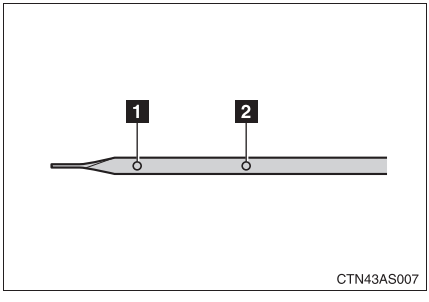
ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

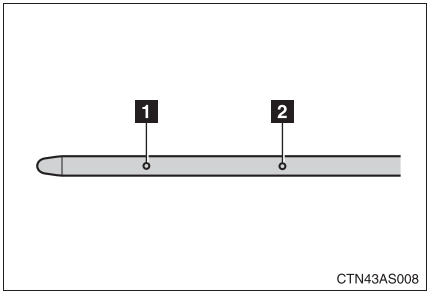
ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)



1 Mini
2 Maxi

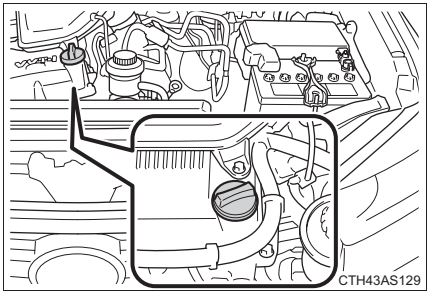
Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)



1 Mini
2 Maxi

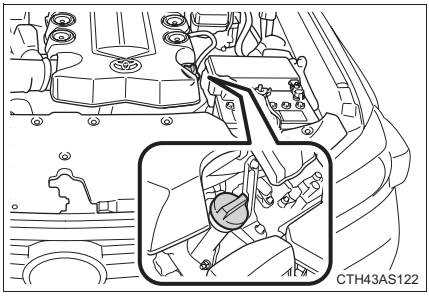
■ Appoint en huile moteur

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile de même type que celle utilisée dans le moteur.

Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 672
Quantité d'huile (Mini → Maxi)	**Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 1,8 qt. (1,7 L, 1,5 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

Consommation en huile moteur

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de sa viscosité, de sa qualité et de la manière dont vous conduisez le véhicule.
- La consommation d'huile augmente lorsque vous utilisez votre véhicule à des vitesses soutenues et sur des parcours où vous accélérez et décélérez souvent.
- Le moteur consomme plus d'huile lorsqu'il est neuf.
- Lorsque vous voulez évaluer votre consommation d'huile, souvenez-vous que l'huile peut se trouver diluée et qu'il peut de ce fait être difficile de juger le niveau réel avec précision.
- Consommation d'huile: 1,1 qt./600 miles (0,9 Imp. qt./600 miles, 1,0 L/1000 km) maxi.
- Si votre véhicule consomme plus de 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) aux 600 miles (1000 km), contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Après vidange de l'huile moteur (pour les États-Unis uniquement)**

Les données d'entretien relatives à la vidange moteur doivent être remise à zéro. Procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Affichez le totalisateur partiel A (→P. 202) lorsque le moteur tourne.

ÉTAPE 2 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 3 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Tout en appuyant sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel (→P. 202), tournez la clé de contact en position “ON” (mais ne démarrez pas le moteur, sous peine d'annuler le mode de remise à zéro). Gardez le doigt sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche “000000”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Tout en appuyant sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel (ÆP. 202), mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE (mais ne démarrez pas le moteur, sous peine d'annuler le mode de remise à zéro). Gardez le doigt sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche “000000”.

⚠ ATTENTION

■ Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

⚠ NOTE

■ Pour prévenir toute panne moteur grave

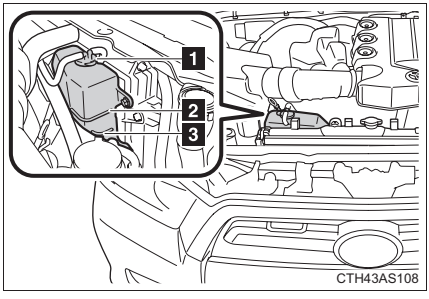
Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “F” et “L” du vase d'expansion, moteur froid.



1 Bouchon du vase d'expansion

2 Repère “F”

3 Repère “L”

Si le niveau est sous le repère “L” ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère “F”. (→P. 659)

Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

États-Unis: Le “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada: Le “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, consultez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

ATTENTION

Lorsque le moteur est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser grièvement.

NOTE

Appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.
Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

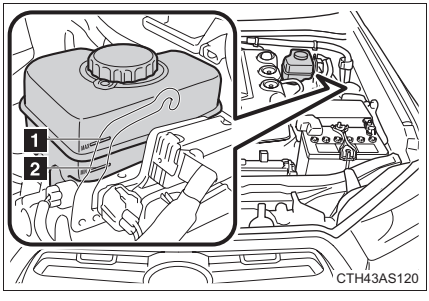
⚠ ATTENTION

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez ni au radiateur ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous brûler.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide



Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

1 MAXI
2 MINI

■ Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

Appoint en liquide de frein

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la pédale de frein plus de 40 fois.

ÉTAPE 3 Retirez le bouchon du réservoir à la main. Ajoutez du liquide de frein jusqu'au repère “MAX”.

Si vous ne respectez pas la procédure ci-dessus, le réservoir risque de déborder.

Le liquide de frein est hydrophile (il absorbe l'humidité présente dans l'air)

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

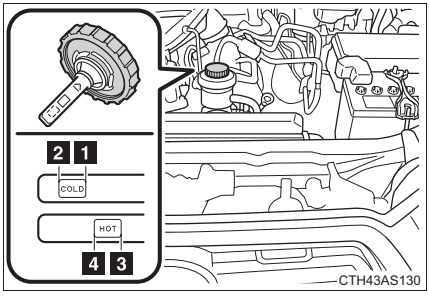
Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de direction assistée

■ Niveau du liquide

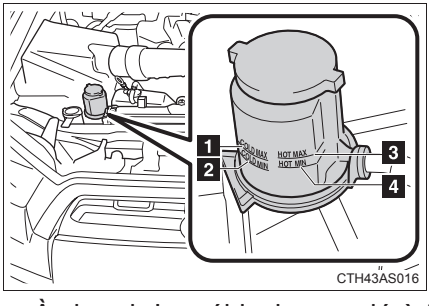
Le niveau de liquide doit se trouver entre les repères indiqués.

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)



1 Plein (à froid)
2 Faire l'appoint (à froid)
3 Plein (à chaud)
4 Faire l'appoint (à chaud)

Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)



1 Plein (à froid)
2 Faire l'appoint (à froid)
3 Plein (à chaud)
4 Faire l'appoint (à chaud)

À chaud: Le véhicule a roulé à 50 mph (80 km/h) environ pendant 20 minutes, ou à peine plus longtemps par temps très froid. (Température du liquide comprise entre 140°F et 175°F [60°C et 80°C]).

À froid: Le moteur n'a pas fonctionné depuis plus de 5 heures. (Température ambiante comprise entre 50°F et 85°F [10°C et 30°C]).

■ Contrôle du niveau de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques
Éléments	Chiffon ou essuie-tout en papier et entonnoir propre (uniquement pour ajouter du liquide)

ÉTAPE 1 Nettoyez les impuretés déposées sur le réservoir autour du bouchon.

ÉTAPE 2 Pour retirer le bouchon, tournez-le vers la gauche.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez le bouchon puis retirez-le de nouveau.

ÉTAPE 5 Vérifiez le niveau de liquide.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous vérifiez le niveau du réservoir

Attention car le réservoir peut être brûlant.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide

Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages à la direction assistée.

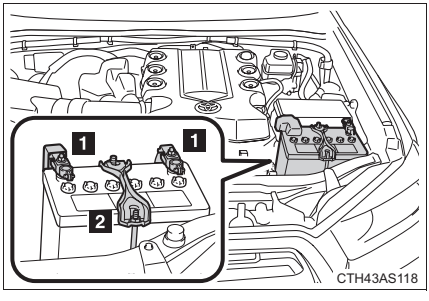
■ Après avoir refermé le bouchon de réservoir

Contrôlez l'état du boîtier de direction, de la pompe à palettes et des raccords hydrauliques, et recherchez toute trace de fuite.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit:

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



1 Bornes
2 Bride de maintien

Avant la mise en charge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage “mains libres” après que la batterie ait été rebranchée. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES. Il peut arriver que le moteur ne démarre pas avec le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” mis sur ARRÊT. Cependant, le moteur démarrera normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mémorisé par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule rétablit le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” au mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie. Assurez-vous d'arrêter le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie si vous ignorez dans quel mode était le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Chimie de la batterie**

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.

⚠ ATTENTION

- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  L'électrolyte risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Prenez ensuite du lait de magnésium, un œuf frais battu ou de l'huile végétale. Consultez d'urgence un médecin.

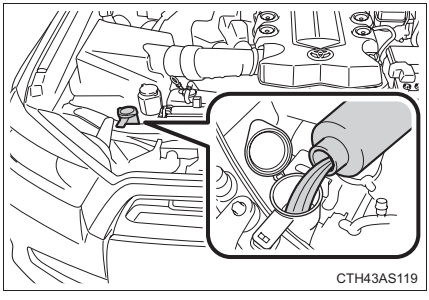
⚠ NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

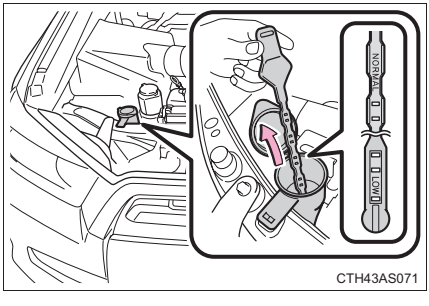
Liquide de lave-glace

Type A



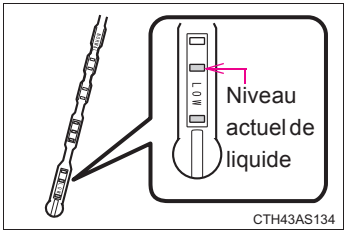
Si un lave-glace ne fonctionne pas ou si le témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace s'allume, c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.

Type B



Si le niveau du liquide de lave-glace est sur “LOW”, faites l'appoint.

■ Utilisation de la jauge (type B uniquement)



Pour vérifier le niveau de liquide de lave-glace, observez la hauteur à laquelle arrive le liquide par rapport aux repères de la jauge.
Si le niveau est inférieur au second repère en partant du bas (position “LOW”), faites l'appoint en liquide de lave-glace.

ATTENTION

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

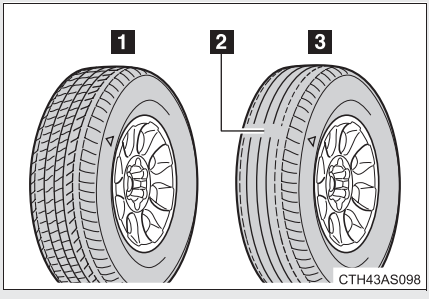
Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-glace

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur le bidon de liquide de lave-glace.

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus



1 Profil neuf

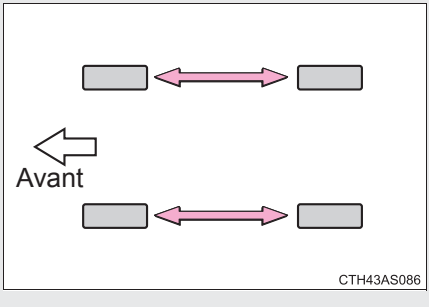
2 Témoin d'usure de la bande de roulement

3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère (“TWI” ou “Δ”, etc.) moulé sur le flanc du pneumatique.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

■ **Système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques**

Votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé, et par conséquent vous éviter de sérieux problèmes. (→P. 619)

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage d'une nouvelle valve à émetteur, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 563)

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous procédez au remplacement d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est nécessaire d'enregistrer son code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneumatiques et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionnera pas correctement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume de manière permanente (après avoir clignoté pendant 1 minute) pour signaler une anomalie du système.

Longévité des pneumatiques

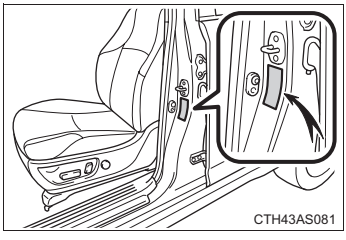
Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle de la part d'un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de vos pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement, une fois divisée par 1,10, est supérieure à 1/2 le poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).



Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximum de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 687)

Types de pneus

- Pneus d'été

  Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

- Pneus toutes saisons

  Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 300)

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement.**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques**

FCC ID: PAXPMV107J
FCC ID: HYQ13BCX

Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident. À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil. De même, n'utilisez pas sur le même train des pneus ayant des degrés d'usure sensiblement différents.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas sur le même train des pneumatiques de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Ne pas utiliser de bombe anticrevaison pour réparer un pneu à plat.

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

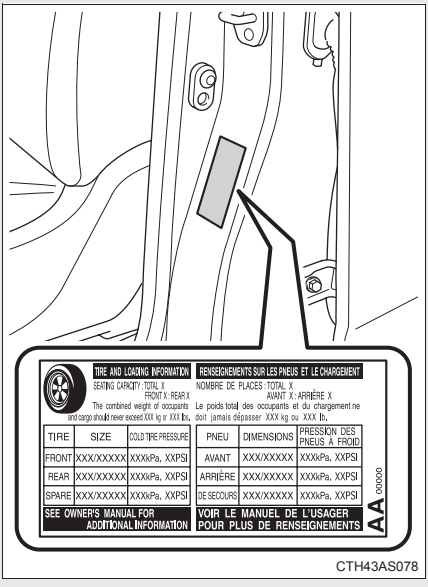
Redoublez d'attention lorsque vous roulez sur des routes au revêtement irrégulier ou comportant des nids-de-poule. Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **Si la pression de gonflage de chacun des pneus diminue lorsque vous conduisez**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneumatiques et/ou vos jantes.

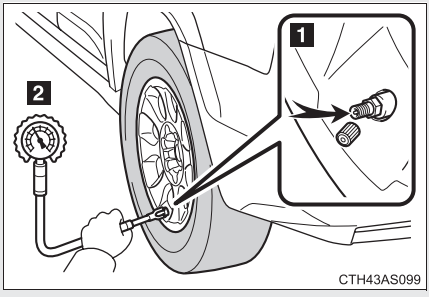
Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 687)



CTH43AS078

■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu
2 Manomètre pour pneumatiques

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneumatique, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Remettez le capuchon de valve.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression des pneus toutes les 2 semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort de conduite et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage des pneus augmente pendant la conduite.
- N'excédez jamais la charge utile de votre véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez les capuchons, remplacez-les dans les plus brefs délais.

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage de vos roues, utilisez uniquement des masselottes d'équilibrage Toyota d'origine, ou équivalent. Si vous utilisez des masselottes d'équilibrage à clipser, utilisez un maillet en plastique ou en caoutchouc pour les monter.

Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Chaque fois que vous remplacez une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.
(→P. 563)

ATTENTION

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule.
  Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

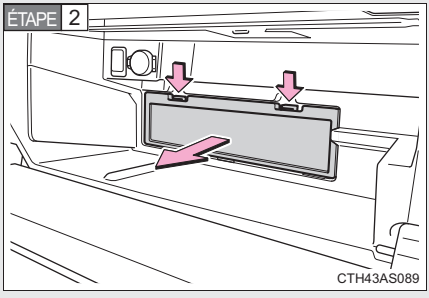
Filtre de climatisation

Le filtre de la climatisation doit être nettoyé ou changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

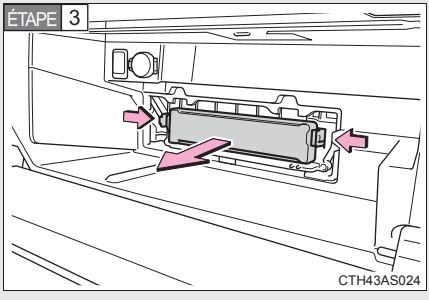
ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur ARRÊT (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”).

ÉTAPE 2

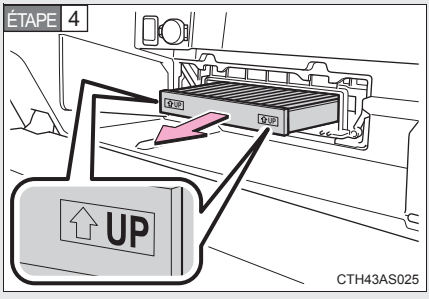


Ouvrez la boîte à gants et retirez le cache.

ÉTAPE 3



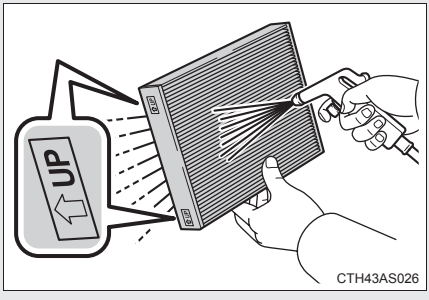
Retirez le couvercle du filtre.



Enlevez le filtre.

Les repères “↑UP” sur le filtre doivent pointer vers le haut.

■ Méthode de nettoyage



Si le filtre est encrassé, nettoyez-le à l'air comprimé par le dessous.

Maintenez la soufflette à 2 in. (5 cm) du filtre et nettoyez-le pendant environ 2 minutes sous une pression de 72 psi (500 kPa, 5,0 kgf/cm^2 ou bar).

Si vous ne disposez pas d'une soufflette à air comprimé, faites nettoyer le filtre par votre concessionnaire Toyota.

■ Intervalle d'entretien

Vérifiez, nettoyez et remplacez le filtre de la climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Dans les régions poussiéreuses ou les zones de trafic très dense, vous devrez le nettoyer plus fréquemment ou bien le changer avant l'échéance préconisée. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

■ **Pour éviter toute risque de détérioration du système**

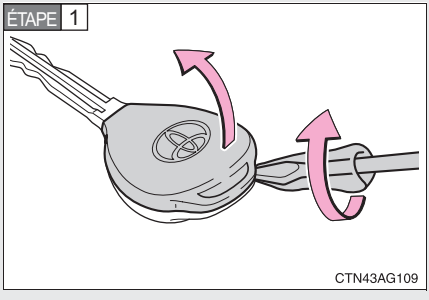
- Lorsque vous utilisez le système de climatisation, assurez-vous que son filtre est toujours en place.
- N'utilisez pas d'eau pour nettoyer le filtre.

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants:

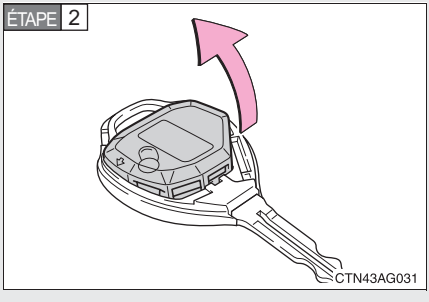
- Tournevis plat
- Pile au lithium CR2016 (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”), ou CR1632 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Remplacement de la pile (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)



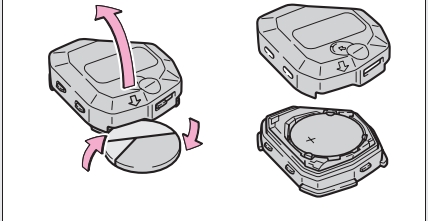
Ouvrez le couvercle.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



Retirez le module.

ÉTAPE 3



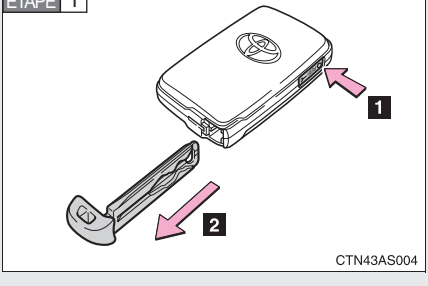
CTN43AG032

Ouvrez le couvercle du logement de la pile en utilisant une pièce de monnaie protégée par du ruban adhésif, etc. et retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ Remplacement de la pile (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

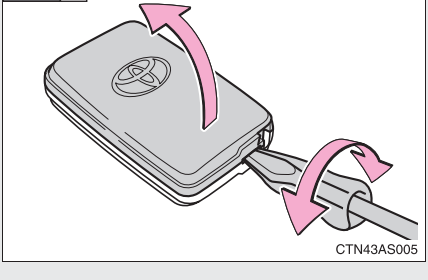
ÉTAPE 1



CTN43AS004

Tirez la clé conventionnelle.

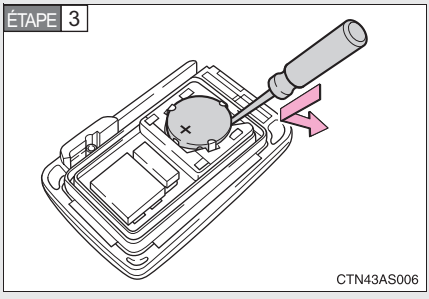
ÉTAPE 2



CTN43AS005

Ouvrez le couvercle.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



Retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ **Utilisez une pile au lithium CR2016 (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou CR1632 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement.
- La portée utile est réduite.

⚠ ATTENTION

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants. Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

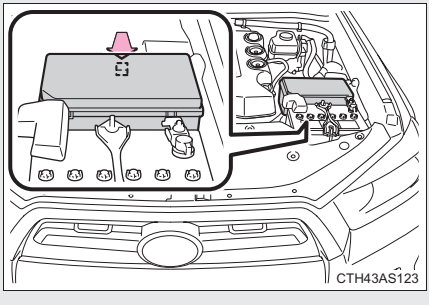
Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT.

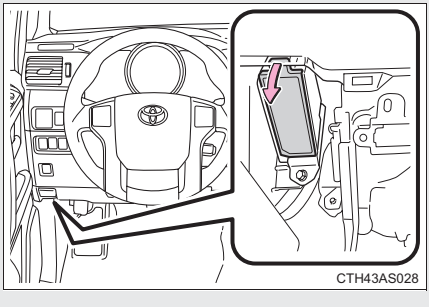
ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

Compartiment moteur



Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

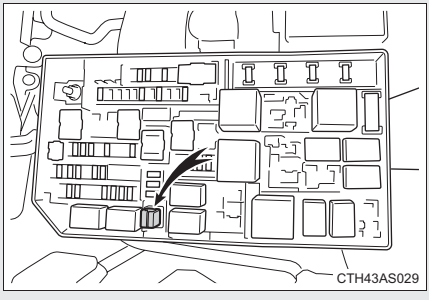
Tableau de bord côté conducteur



Ouvrez le couvercle.

ÉTAPE 3 Après une panne d'un système, consultez le tableau “Disposition des fusibles et ampérages” (→P. 586) pour repérer le fusible à vérifier.

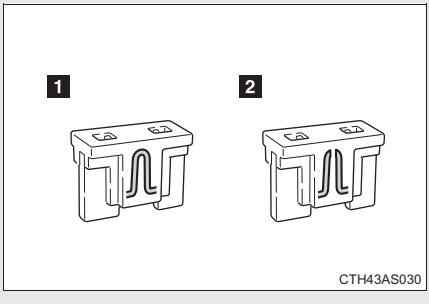
ÉTAPE 4 Retirez le fusible.



Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

Type A

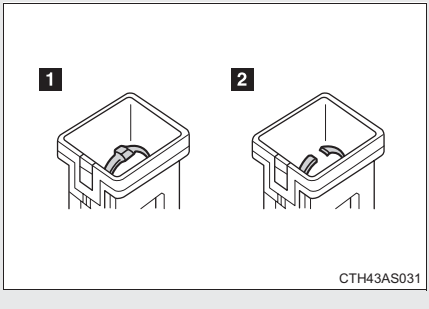


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B

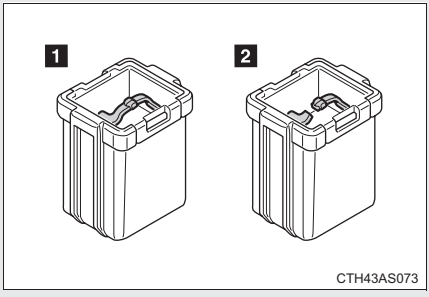


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C

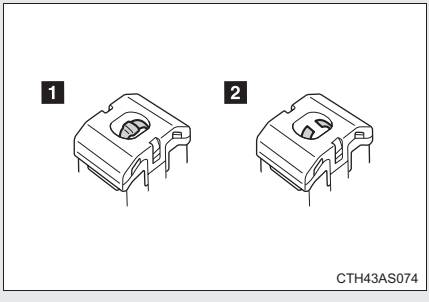


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type D

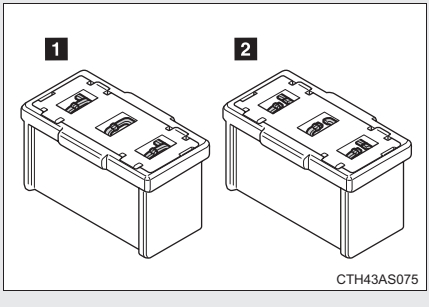


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type E

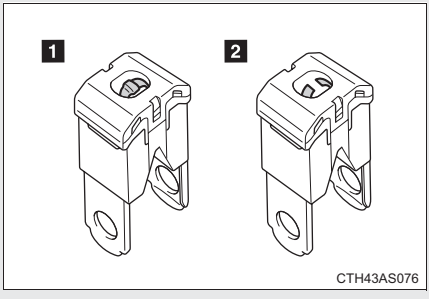


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type F



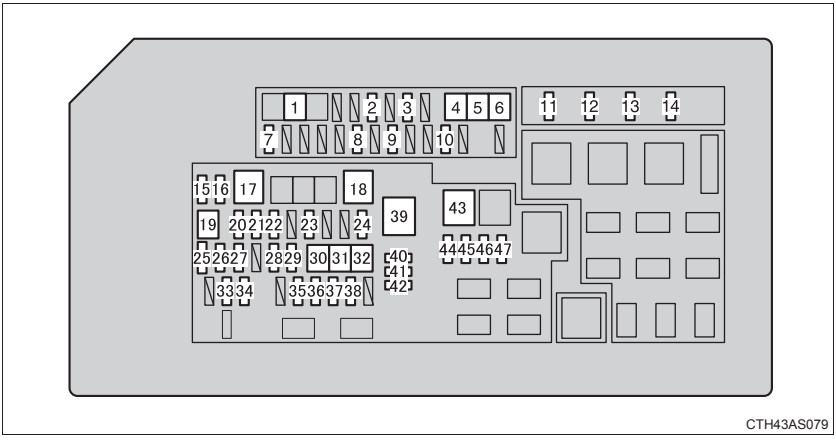
1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

Compartiment moteur



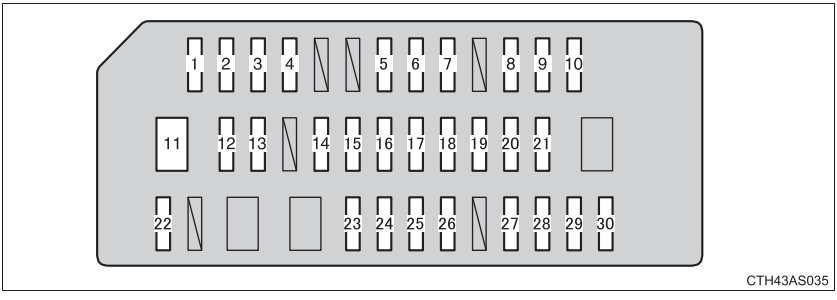
Fusible		Ampérage	Circuit
1	PTC HTR NO.3	30 A	Thermistance CTP
2	DEF	30 A	Dégivrage de la lunette arrière
3	DEICER	20 A	Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
4	PTC HTR NO.2	30 A	Thermistance CTP
5	SUB BATT	30 A	Batterie auxiliaire de caravane/ remorque
6	PTC HTR NO.1	50 A	Thermistance CTP
7	MIR HTR	10 A	Dégivrage de rétroviseurs extérieurs
8	TOWING TAIL	30 A	Feux de position de caravane/ remorque
9	A/C COMP	10 A	Système de climatisation
10	STOP	10 A	Feux stop/de position
11	IG2	20 A	Fusibles INJ, IGN, GAUGE
12	HORN	10 A	Avertisseur(s)
13	EFI	25 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
14	A/F	20 A	Capteur A/F

Fusible		Ampérage	Circuit
15	H-LP RH-HI	10 A	Projecteur côté droit (feu de route)
16	H-LP LH-HI	10 A	Projecteur côté gauche (feu de route)
17	HTR	50 A	Système de climatisation
18	400W INV	80 A	Prises d'alimentation
19	ST	30 A	Circuit de démarreur
20	H-LP HI	20 A	Fusibles H-LP RH-HI, H-LP LH-HI
21	ALT-S	7.5 A	Circuit de charge
22	TURN&HAZ	15 A	Clignotants, feux de détresse
23	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
24	TOWING	30 A	Feux stop/arrière de caravane/ remorque
25	SHORT PIN	—	Non utilisé
26	RAD NO.1	10 A	Système audio
27	AM2	7.5 A	Circuit de démarreur
28	MAYDAY	7.5 A	Connexion de sécurité
29	AMP	30 A	Système audio
30	ABS NO.1	50 A	ABS, VSC
31	ABS NO.2	30 A	ABS, VSC
32	AIR PMP	50 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
33	DOME	10 A	Éclairages intérieurs, éclairage de courtoisie
34	ECU-B	10 A	Système de communication multiplexé, compteur et jauge
35	H-LP RH-LO	10 A	Projecteur côté droit (feu de croisement)
36	H-LP LH-LO	10 A	Projecteur côté gauche (feu de croisement)
37	INJ	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle

Fusible		Ampérage	Circuit
38	EFI NO.2	7.5 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
39	ALT	120 A*	Fusibles HTR, 400W INV, A/C COMP, TOWING TAIL, SUB BATT, MIR HTR, DEF, DEICER, STOP, PTC HTR NO.1, PTC HTR NO.2, PTC HTR NO.3, S/HTR FR, ACC, P/OUTLET, IG1, ECU-IG NO.1, ECU-IG NO.2, WIP, WASHER, KDSS, 4WD, BKUP LP, TOWING BKUP, DOOR P, DOOR RL, DOOR RR, DOOR D, P/SEAT FL, P/SEAT FR, DOOR, A/C, OBD, DOOR BACK, S/ROOF, PANEL, TAIL, FOG FR, D/L NO.2
		140 A*	
40	SPARE	10 A	—
41	SPARE	15 A	—
42	SPARE	20 A	—
43	P/I-B	80 A	Fusibles IG2, EFI, A/F, HORN
44	SECURITY	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
45	SMART	7.5 A	Système d'accès et de démarrage “mains libres”
46	STRG LOCK	20 A	Antivol de direction
47	TOWING BRK	30 A	Commande du frein de remorque/caravane

*: Remplacer le fusible par un autre de même calibre nominal que celui d'origine

■ Tableau de bord côté conducteur



Fusible		Ampérage	Circuit
1	TAIL	10 A	Feux stop/de position
2	PANEL	7.5 A	Éclairage du tableau de bord
3	GAUGE	7.5 A	Compteur et jauge
4	IGN	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, systèmes de sacs de sécurité gonflables, système d'accès et de démarrage “mains libres”
5	WASHER	20 A	Essuie-glace et lave-glace
6	WIP	30 A	Essuie-glace et lave-glace
7	S/ROOF	25 A	Toit ouvrant électrique
8	DOOR RR	25 A	Lève-vitres électriques
9	DOOR D	25 A	Lève-vitres électriques
10	DOOR BACK	30 A	Système de communication multiplexé
11	DOOR P	30 A	Lève-vitres électriques
12	P/SEAT FR	30 A	Siège électrique passager avant
13	S/HTR FR	20 A	Système des sièges chauffants
14	ECU-IG NO.2	10 A	Système de climatisation, système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
15	IG1	7.5 A	Clignotants, feux de détresse

Fusible		Ampérage	Circuit
16	ECU-IG NO.1	10 A	Système de contrôle de la stabilité du véhicule, système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques, capteur d'angle de braquage
17	DOOR	7.5 A	Lève-vitres électriques
18	DOOR RL	25 A	Lève-vitres électriques
19	AM1	7.5 A	Circuit de démarreur
20	A/C	7.5 A	Système de climatisation
21	OBD	7.5 A	Diagnostic embarqué
22	FOG FR	15 A	Antibrouillards
23	D/L NO.2	25 A	Système de communication multiplexé
24	P/SEAT FL	30 A	Siège à réglage électrique conducteur
25	4WD	20 A	Système à quatre roues motrices
26	KDSS	10 A	Kinetic dynamic suspension system
27	TOWING BKUP	10 A	Feux de recul de caravane/ remorque
28	BKUP LP	10 A	Feux de recul
29	ACC	7.5 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
30	P/OUTLET	15 A	Prises d'alimentation

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 592)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre avant que tout le faisceau électrique ne soit endommagé.

⚠ ATTENTION

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez d'être à l'origine d'une panne, voire d'un incendie ou d'un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet conducteur.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
  Cela peut avoir pour conséquences des dégâts importants, voire même un incendie.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

⚠ NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Vous pouvez changer les ampoules ci-après par vous-même. La difficulté de remplacement dépend de l'ampoule. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

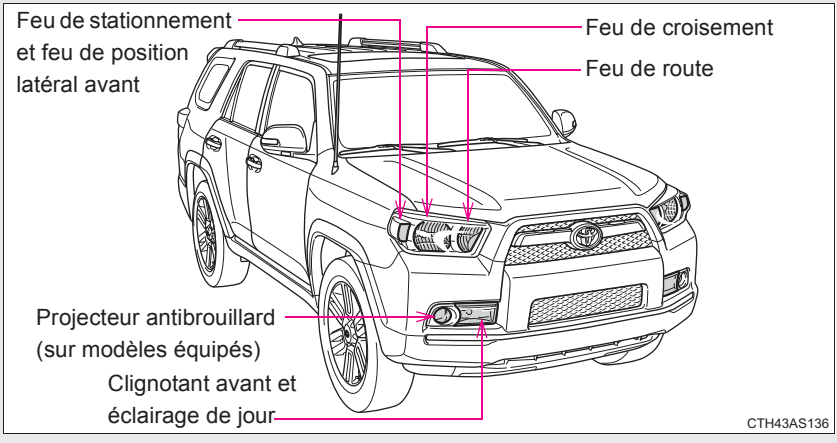
■ Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 682)

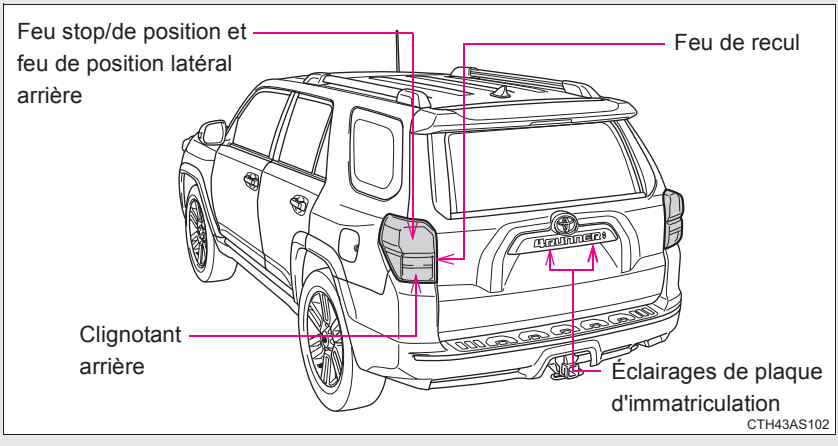
■ Dépose de l'habillage du compartiment moteur

→P. 543

■ Emplacement des ampoules à l'avant

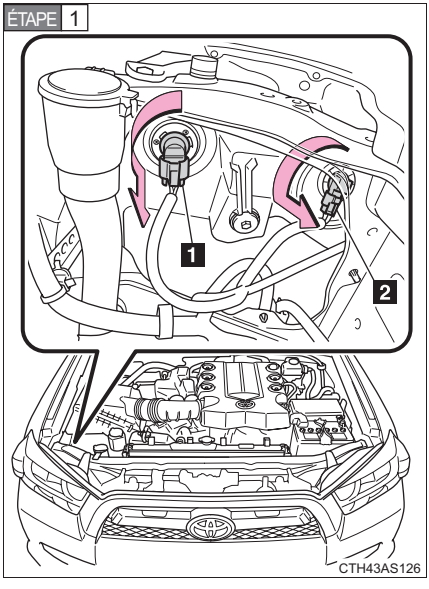


Emplacement des ampoules à l'arrière



Remplacement des ampoules

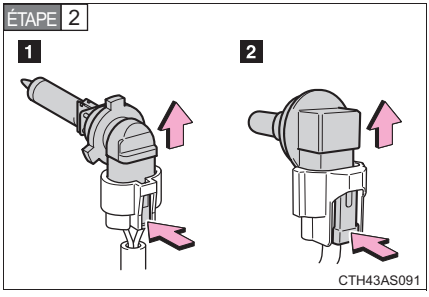
Projecteur



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Feu de route (intérieur)

2 Feu de croisement (extérieur)

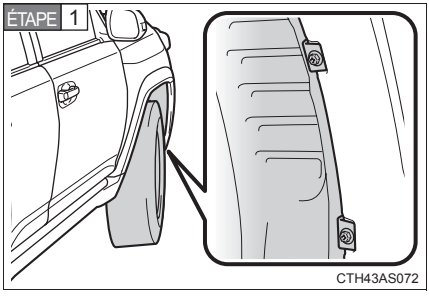


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

1 Feu de route

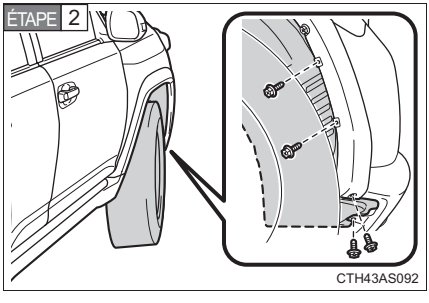
2 Feu de croisement

■ Feu de stationnement et feu de position latéral avant

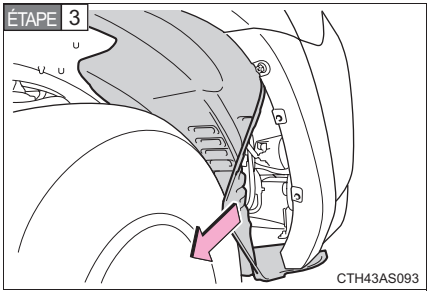


Tournez le volant à l'opposé du feu de stationnement ou du feu de position latéral avant dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

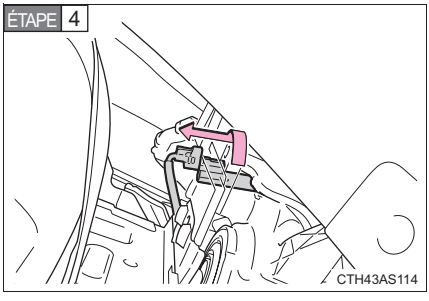
Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du feu de stationnement ou du feu de position latéral avant côté droit, tournez le volant à gauche.



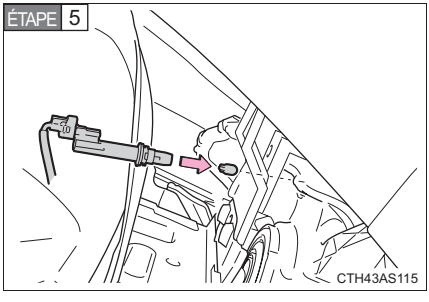
Retirer les vis de la doublure d'aile.



Démontez partiellement la doublure d'aile.

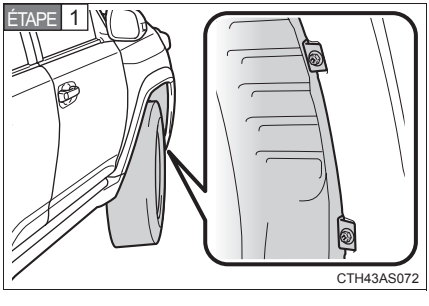


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



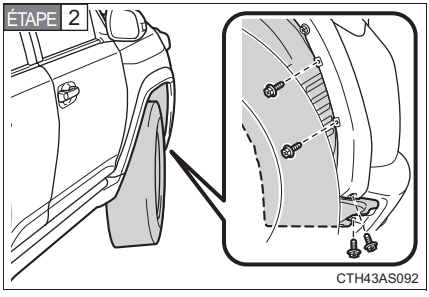
Retirez l'ampoule.

■ Projecteur antibrouillard (sur modèles équipés)

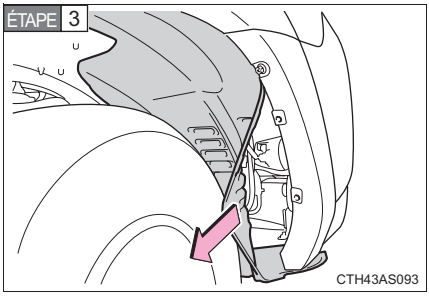


Tournez le volant à l'opposé du projecteur antibrouillard dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

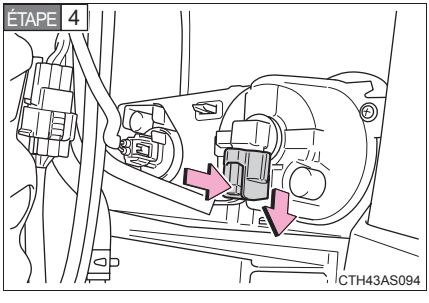
Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du projecteur antibrouillard droit, tournez le volant à gauche.



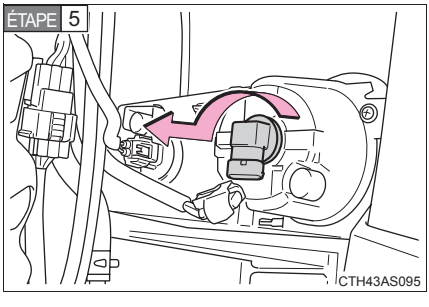
Retirer les vis de la doublure d'aile.



Démontez partiellement la doublure d'aile.

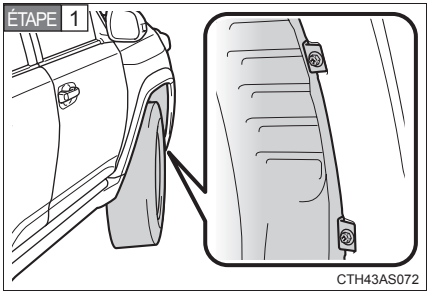


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.



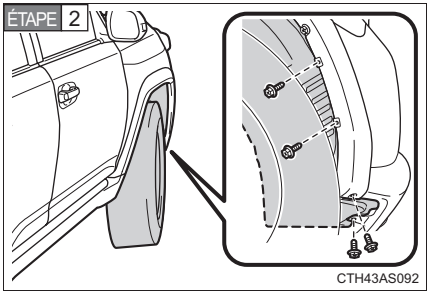
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

■ Clignotant avant et éclairage de jour

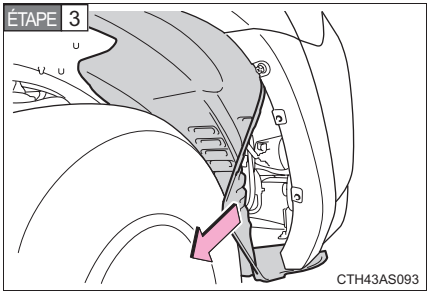


Tournez le volant à l'opposé du clignotant et de l'éclairage de jour avant dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

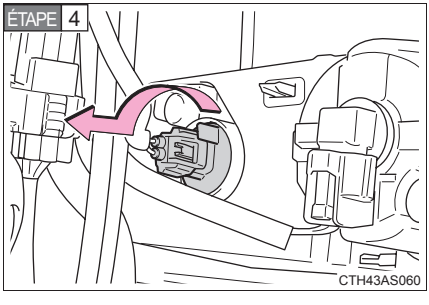
Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du clignotant et du feu d'éclairage de jour avant droit, tournez le volant à gauche.



Retirer les vis de la doublure d'aile.

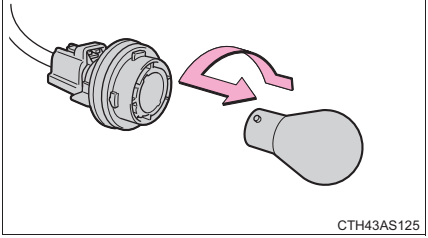


Démontez partiellement la doublure d'aile.



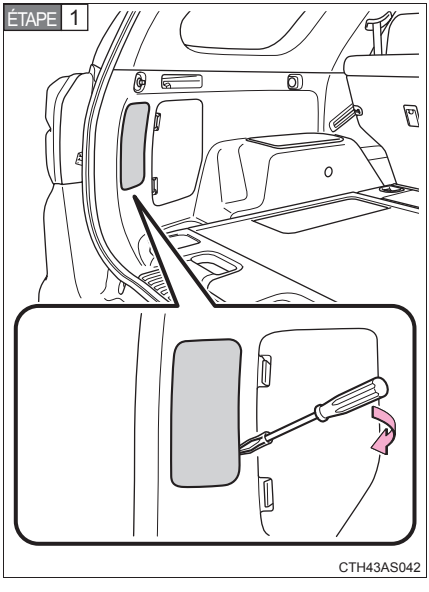
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

ÉTAPE 5



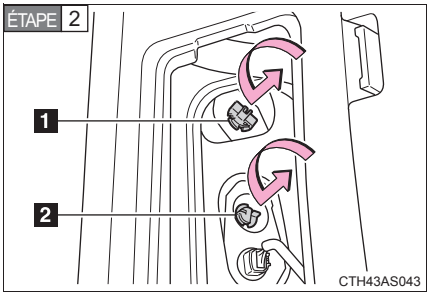
Retirez l'ampoule.

■ Feu stop/de position, feu de position latéral arrière et feu de recul



Ouvrez le hayon et retirez le cache.

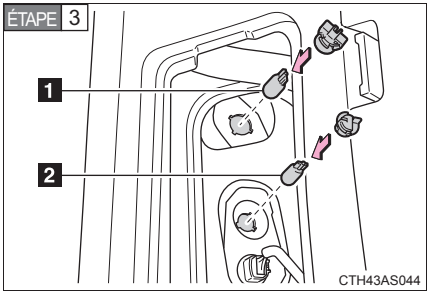
Utilisez un tournevis plat ou un objet similaire enveloppé dans un chiffon.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Feu stop/de position et feu de position latéral arrière

2 Feu de recul

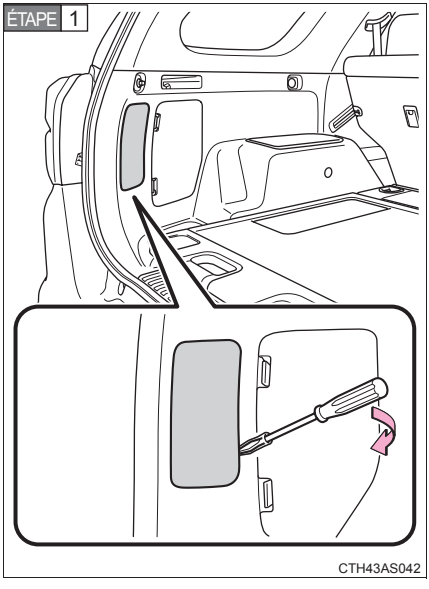


Retirez l'ampoule.

1 Feu stop/de position et feu de position latéral arrière

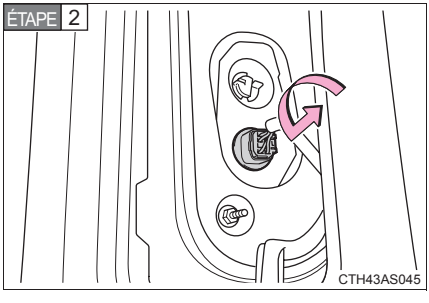
2 Feu de recul

■ Clignotant arrière

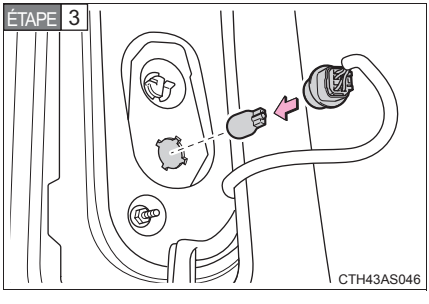


Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Utilisez un tournevis plat ou un objet similaire enveloppé dans un chiffon.

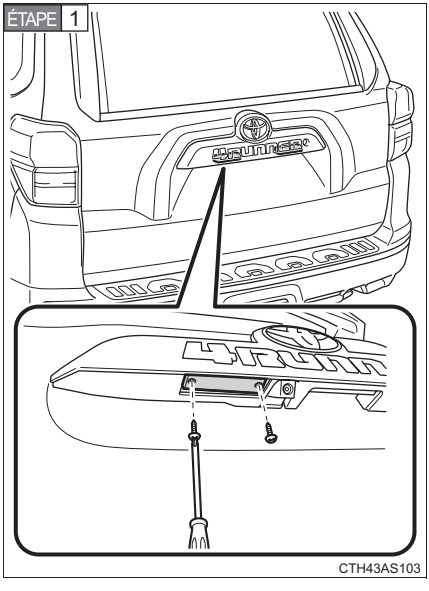


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

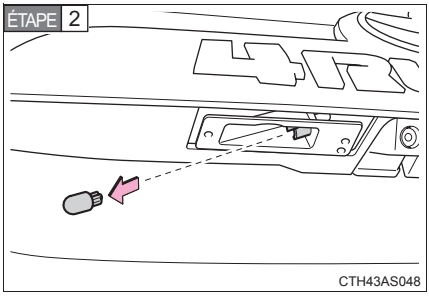


Retirez l'ampoule.

■ Éclairage de plaque d'immatriculation



Retirez les vis et l'optique.



Retirez l'ampoule.

■ Éclairages autres que ceux ci-dessus

Si l'une des ampoules ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Clignotants latéraux (sur modèles équipés)
- Troisième feu stop
- Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

Ampoules à DEL

Les clignotants latéraux et le troisième feu stop sont constitués d'un ensemble de DEL (diodes électroluminescentes). Si l'une des DEL est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face intérieure de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des projecteurs.

ATTENTION

Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. N'essayez pas de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
  Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique, susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 5

5-1. Informations à connaître

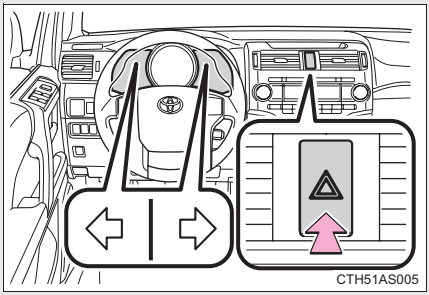
Feux de détresse 604
Remorquage du véhicule..... 605
Vous suspectez un problème..... 612
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 613
Enregistreur de bord (EDR)..... 614

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche..... 616
En cas de crevaison..... 631
Si le moteur ne démarre pas..... 644
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P..... 646
Si vous perdez vos clés ... 648
Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant..... 649
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 650
Si la batterie du véhicule est déchargée 653
Lorsque le véhicule chauffe 659
Si votre véhicule est bloqué 662
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 664

Feux de détresse

Utilisez les feux de détresse si le véhicule est sujet à avarie ou s'il est impliqué dans un accident.



Enfoncez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Évitez de laisser fonctionner les feux de détresse plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Remorquage du véhicule

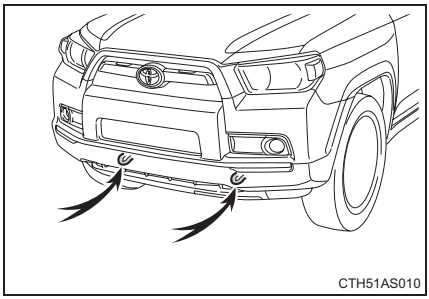
Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Avant l'opération de remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de boîte de vitesses. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

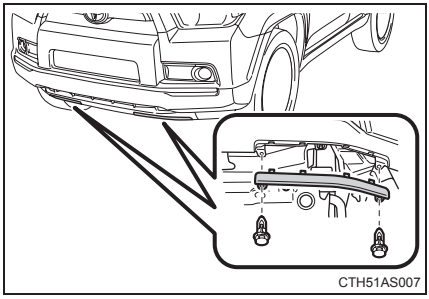
- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

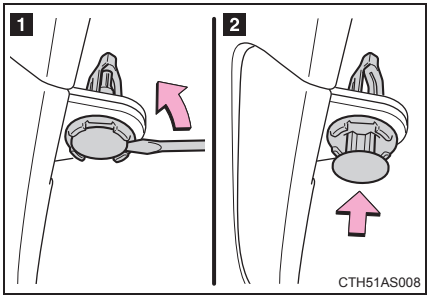


En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse ou d'un service d'assistance, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide d'une chaîne ou d'un câble attaché à son anneau de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, à vitesse réduite et sur une courte distance.

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.



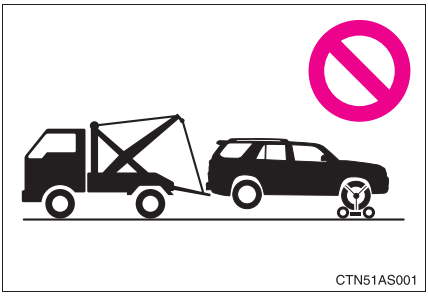
Véhicules équipés d'un becquet avant uniquement: Avant d'utiliser le ou les anneaux de remorquage d'urgence, retirez le ou les caches.



1 Dépose des clips

2 Remontage des clips

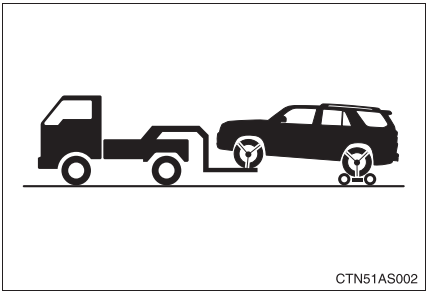
Remorquage avec une dépanneuse à palan



Ne pas remorquer avec un dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

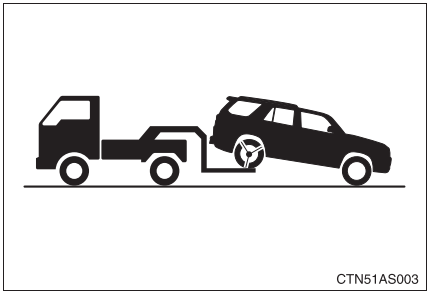
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

Par l'avant



Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

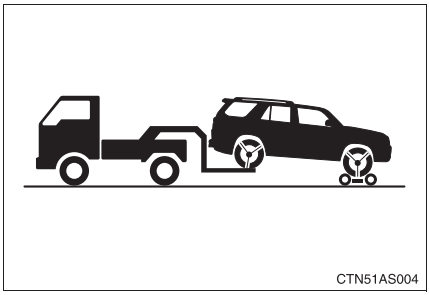
Par l'arrière (modèles à 2 roues motrices)


CTN51AS003

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Mettez le contacteur de démarrage sur la position “ACC” afin de débloquer le volant de direction.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES afin de débloquer le volant de direction.

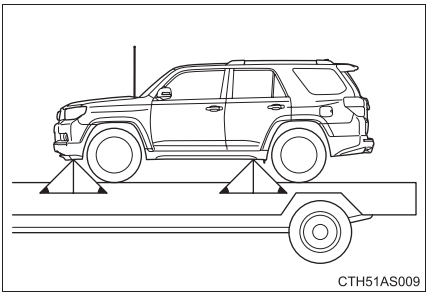
Par l'arrière (modèles à 4 roues motrices)


CTN51AS004

Modèles 4x4 permanent: Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Modèles 4x4 non permanent: Lorsque vous n'utilisez pas de chariot de remorquage, placez le contacteur de démarrage en position “ACC”, le levier de sélecteur sur N et le levier de commande de traction avant sur H2.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Avant tout remorquage

ÉTAPE 1 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Mettez le contacteur de démarrage antivol sur “ACC” (moteur arrêté) ou “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES (si le moteur est arrêté) ou en mode DÉMARRAGE (si le moteur est en marche).

ÉTAPE 2 Modèles 4x4 non permanent: Placez le levier de commande de traction avant sur H2.

Modèles 4x4 permanent: Placez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H4F. (Le différentiel central est débloqué.)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

ÉTAPE 4 Desserrez le frein de stationnement.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pour le remorquage

- Procédez avec la plus grande précaution lors du remorquage du véhicule. Évitez les démarrages brusques et les manœuvres susceptibles d'occasionner un effort excessif sur l'anneau de remorquage, ainsi que sur le câble ou la chaîne. Toujours prendre garde aux obstacles environnants et aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Ne mettez pas le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” sur arrêt.
  Sinon, le volant de direction bloqué empêchera toute manoeuvre, risquant de provoquer un accident grave, voire mortel.
- Lorsque le moteur est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage grave à la transmission et à la boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices) en cas d'utilisation d'une dépanneuse à paniers

Modèles à 2 roues motrices: Ne jamais remorquer le véhicule par l'avant, avec les roues arrière au sol.
Modèles à 4 roues motrices: Ne remorquez jamais le véhicule avec les roues en contact avec le sol.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Véhicules à 2 roues motrices sans système d'accès et de démarrage “mains libres”: Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec la clé de contact retirée ou sur la position “LOCK” du contacteur de démarrage. Le verrou de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Véhicules à 2 roues motrices avec système d'accès et de démarrage “mains libres”: Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est en mode sur arrêt. Le verrou de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'opposé du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage à la carrosserie en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter de sérieux dommages à la transmission et à la boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices) lors d'un remorquage d'urgence**

Ne tractez jamais ce véhicule par l'arrière, ses quatre roues reposant sur la chaussée. La transmission et la boîte de transfert risqueraient en effet de subir de graves détériorations.

Vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement indiquant en permanence une température supérieure à la normale
- Voltmètre (sur modèles équipés) indiquant continuellement des valeurs supérieures ou inférieures à la normale

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou bruits inquiétants provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un sac de sécurité gonflable, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur thermique en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK".

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.

⚠ NOTE

■ **Avant de démarrer le moteur**

Inspectez le sol, sous le véhicule.
Si vous observez des traces de carburant sur le sol, c'est que le circuit d'alimentation a été endommagé et nécessite d'être réparé. N'essayez pas de redémarrer le moteur.

Enregistreur de bord (EDR)

Votre véhicule est équipé de calculateurs qui contrôlent et régulent certains éléments de votre véhicule. Ces calculateurs vous assistent lors de la conduite et permettent à votre véhicule de maintenir un niveau optimal de performance.

En plus de stocker des données utiles à la recherche des pannes, il y a aussi un enregistreur de bord (EDR) qui enregistre les données recueillies pendant un choc ou une situation de quasi-accident.

En cas de choc ou de quasi-accident

L'enregistreur de bord est intégré au boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables SRS. Lors d'un choc ou d'un quasi-accident, ce dispositif peut enregistrer les informations suivantes, en totalité ou en partie:

- Régime du moteur essence
- S'il y a eu action sur la pédale de frein ou non
- Vitesse du véhicule
- Course d'appui sur la pédale d'accélérateur
- Position du sélecteur de vitesses de la transmission
- Si le conducteur et le passager avant portaient leur ceinture de sécurité
- Position du siège conducteur
- Données de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS
- Données de diagnostic du système de sacs de sécurité gonflables SRS
- Classification des occupants du siège passager avant

Ces informations sont destinées à être utilisées dans le but d'améliorer les performances du véhicule en matière de sécurité. À la différence des enregistreurs de bords ordinaires, l'EDR n'enregistre aucune donnée sonore, comme les conversations entre passagers par exemple.

Divulgation des données

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- ces informations font l'objet d'une demande officielle de la part de la police ou d'une autre autorité
- nécessaire à Toyota pour sa défense en cas de poursuites judiciaires
- ces informations font l'objet d'une injonction d'une court de justice

Cependant, au besoin Toyota pourra:

- utiliser les données à des fins de recherche en matière de performance de sécurité des véhicules Toyota
- divulguer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les renseignements concernant le propriétaire du véhicule et ce, uniquement si cela est absolument nécessaire
- divulguer des données compilées, où les informations permettant d'identifier les véhicules auront été effacées, à une organisation autre que Toyota à des fins de recherche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le problème persiste, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
 (type A)  (type B)  (type C)	**Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore)*** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

***: Signal sonore avec le frein de stationnement serré:**

Un signal sonore retentit si le véhicule roule à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus.

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Les alertes suivantes indiquent la présence possible d'une panne pouvant entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	**Témoin d'alerte du circuit de charge** Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule
	**Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante** Signale que la pression d'huile moteur est trop basse

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système antipollution; • le système de gestion électronique du moteur; • le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • le système de gestion électronique de la transmission automatique

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	**Témoin d'alerte SRS** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système des sacs de sécurité gonflables SRS; • le système de classification des occupants du siège passager avant; ou • le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système ABS; ou • le système d'aide au freinage d'urgence
	**Témoin de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système VSC; • le système TRAC (TRC); • le système antipatinage actif; • le système AUTO LSD; • le système d'assistance à la descente; • le système d'aide au démarrage en côte; ou • le système Crawl Control
	**Voyant d'assistance de direction** Signale la présence d'une anomalie dans le système d'assistance de direction
	**Témoin d'alerte “Park” non engagé (sur modèles équipés)** Indique une anomalie du mécanisme de transmission “Park”.
	**Témoin d'alerte KDSS (sur modèles équipés)** Indique une anomalie de KDSS

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
	**Témoin d'alerte d'ouverture des portes (signal sonore)*1** Signale qu'une porte est mal fermée	Vérifiez la fermeture de toutes les portes.
	**Témoin d'alerte de réserve de carburant** Signale qu'il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 3,5 gal. (13,1 L, 2,9 Imp. gal.) ou moins	Refaites le plein du véhicule.
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur (signal sonore)*2** Avertit la personne au volant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité	Attachez votre ceinture de sécurité.
 (Sur la console centrale)	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant (signal sonore)*2** Avertit le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité	Attachez votre ceinture de sécurité.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
	**Témoin d'alerte de pression des pneus**	
	Témoin allumé: Pneus sous-gonflés	Corrigez la pression de gonflage des pneus.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie dans le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	**Témoin d'alerte de surchauffe de l'huile de transmission automatique** Signale une surchauffe de l'huile de la transmission automatique	Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez le sélecteur de vitesses sur P. Si le témoin ne s'éteint pas, contactez votre concessionnaire Toyota.
 (Canada)	**Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise** Le liquide de lave-glace est au niveau mini	Remplissez le réservoir.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
MAINT REQD (États-Unis)	**Témoin de rappel de vidange moteur**	
	S'allume pendant 3 secondes puis clignote pendant 15 secondes après 4500 miles (7200 km) environ parcourus après la vidange moteur: Signale que l'échéance de la vidange d'huile moteur approche	Vérifiez l'huile moteur, et faites la vidange si nécessaire.
	S'allume et reste allumé si la distance parcourue excède 5000 miles (8000 km): Signale que la vidange moteur doit impérativement être effectuée	Vérifiez et vidangez l'huile moteur.

***1:Signal sonore de porte ouverte:**

Le signal sonore d'ouverture des portes retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

***2:Signal sonore pour la ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant:**

Le signal sonore pour la ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant retentit pour avertir ces derniers que leur ceinture de sécurité n'est pas attachée. Le signal sonore reste actif par intermittence pendant 10 secondes à partir de l'instant où le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Appliquez les procédures de correction. (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
1 fois	—		**Témoin d'alerte de système d'accès et de démarrage “mains libres”** Signale que la clé électronique n'est pas détectée lors de l'actionnement du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique*.
1 fois	3 fois		**Témoin d'alerte de système d'accès et de démarrage “mains libres”** Signale qu'une porte autre que celle côté conducteur a été ouverte et fermée, alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” n'était pas en mode ARRÊT et que la clé électronique a été éloignée du périmètre de détection	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
1 fois	3 fois		**Témoin d'alerte de système d'accès et de démarrage "mains libres"** Signale que la porte conducteur a été ouverte et fermée alors que le levier de sélecteur était sur P, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" n'était pas en mode ARRÊT et la clé électronique a été éloignée du périmètre de détection	Mettez le bouton de démarrage/ d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" sur ARRÊT ou confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.
Continu	Continu		**Témoin d'alerte de système d'accès et de démarrage "mains libres"** Signale que la porte conducteur a été ouverte et fermée alors que le levier de sélecteur n'était pas sur P, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" n'était pas en mode ARRÊT et la clé électronique a été éloignée du périmètre de détection	• Mettez le sélecteur de vitesses sur P. • Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
1 fois	Retentit pendant 10 secondes	 (Reste allumé pendant 60 secondes)	**Témoin d'alerte de système d'accès et de démarrage “mains libres”** Indique que la clé électronique a été sortie du véhicule et qu'une tentative de verrouillage des portes a été faite alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” n'est pas en mode arrêt	Mettez le bouton de démarrage/ d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
1 fois	—		**Témoin d'alerte de système d'accès et de démarrage “mains libres”** Indique une tentative de conduite en l'absence de la clé électronique	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.

*: Si le moteur ne démarre pas alors que la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule, la pile de la clé est peut-être déchargée ou il peut y avoir un problème de réception du signal de la clé. (→P. 43)

■ **Témoin d'alerte SRS**

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables, les capteurs des sacs de sécurité gonflables frontaux, les capteurs des sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau, les capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau, le capteur au plancher, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant, le témoin de neutralisation de sac de sécurité gonflable SRS, le contacteur de neutralisation du capteur de retournement des sacs de sécurité gonflables rideau, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les générateurs de gaz, le câblage et les alimentations électriques correspondantes. (→P. 127)

■ **Signal sonore d'oubli de clé de contact (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Le bruiteur signale que la clé n'a pas été retirée alors que le moteur est arrêté et que la porte conducteur est ouverte.

■ **Signal sonore de rappel de toit ouvrant ouvert (sur modèles équipés)**

Le signal sonore indique que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le moteur est arrêté et que la porte conducteur est ouverte.

■ **Capteur d'occupation du siège passager avant, témoin et signal sonore de rappel de ceinture de sécurité passager**

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation peut déclencher le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vidange de l'huile moteur (États-Unis uniquement)

Veillez à ne pas oublier de réinitialiser l'indicateur de vidange. (→P. 548)

Le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle

Le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, le fait de rétablir la pression de gonflage des pneus correcte aura pour effet d'éteindre le témoin d'alerte (après quelques minutes).

En cas de crevaison nécessitant l'utilisation de la roue de secours

La roue de secours n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage s'éteindra après quelques minutes.

Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques
- Les pneumatiques sont gonflés à plus de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bar)

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant une fréquence similaire
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- Si les jantes utilisées ne sont pas d'origine Toyota (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Utilisation de chaînes à neige

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après avoir clignoté fréquemment pendant 1 minute

Si le témoin d'alerte de pression des pneumatiques s'allume après avoir clignoté fréquemment pendant 1 minute lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou le contacteur de démarrage (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) est mis en marche, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule peut être désactivé.
(Fonctions personnalisables →P. 700) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de bouclage des ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager avant qu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

⚠ ATTENTION

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. A défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression de gonflage des pneus s'allume après que vous ayez vérifié la pression des pneumatiques, il est probable qu'un pneumatique soit crevé. Contrôlez les pneumatiques. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

ATTENTION

En cas d'éclatement d'un pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas tout de suite.

Entretien des pneumatiques

Chaque pneu, y compris celui de secours (si équipé), devrait être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression insuffisante de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression insuffisante de gonflage des pneumatiques (témoin d'alerte de pressions des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin TPMS de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

⚠ ATTENTION

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez toujours l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer que le pneu ou la roue de remplacement ou de rechange permet au TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement. Si vous remplacez une ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'un pneu ou une jante de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

■ Précaution lors de la pose de pneumatiques différents

En cas de pose de pneumatiques de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut ne pas fonctionner correctement.

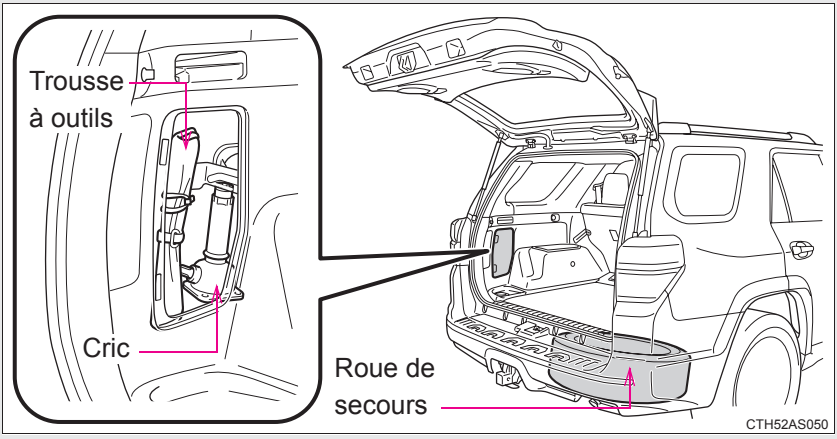
En cas de crevaison

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

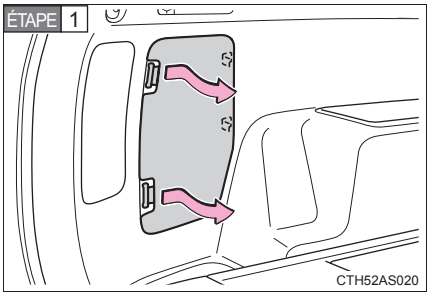
Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse.

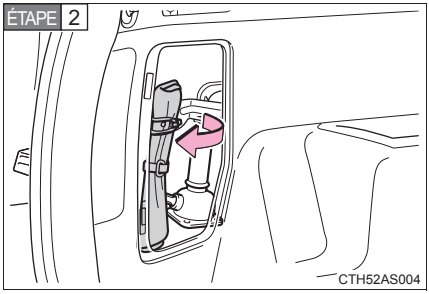
Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



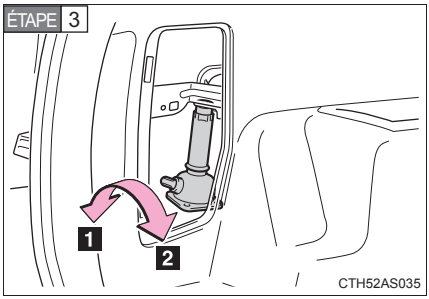
Sortie du cric et de la trousse à outils



Retirez le cache.



Décrochez et sortez la trousse à outils.



Sortez le cric.

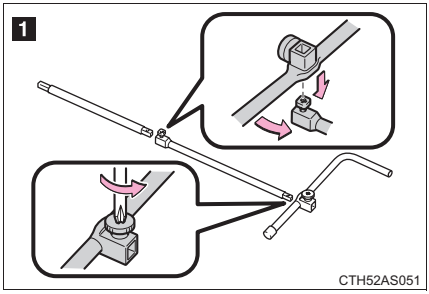
1 Pour desserrer

2 Pour serrer

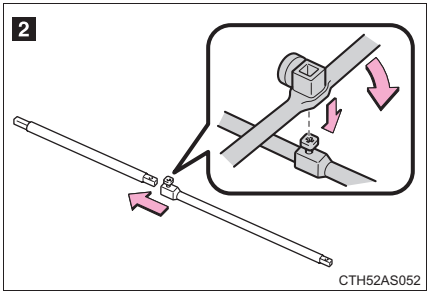
Accès à la roue de secours

ÉTAPE 1 Assemblage de la manivelle de cric.

Sortir la manivelle de cric et sa rallonge de la trousse à outils et procédez comme suit pour les assembler.

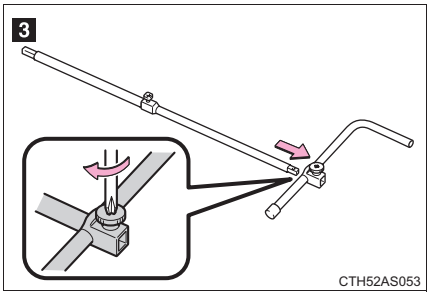


1 Desserrez le boulon et la vis avec au choix la manivelle de cric ou un tournevis.



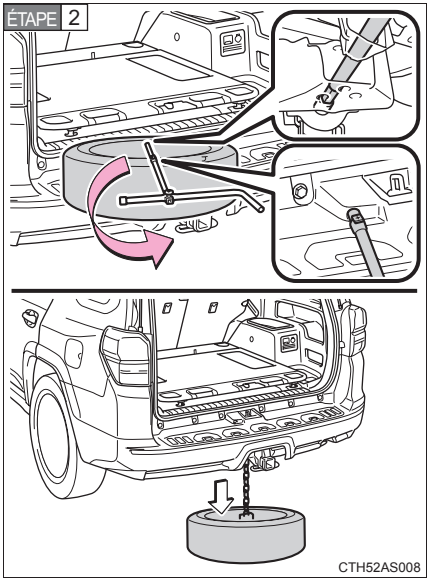
2 Assemblez les rallonges de manivelle de cric et serrez le boulon.

Vérifiez que le boulon est bien serré.



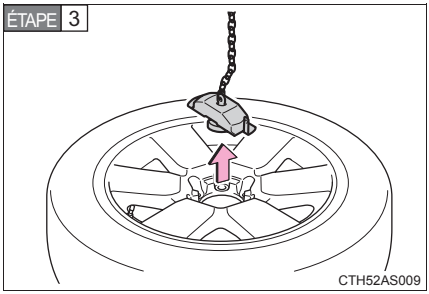
3 Assemblez la manivelle de cric et sa rallonge et serrez la vis.

Vérifiez que la vis est bien serrée.



Insérez l'extrémité de la rallonge de poignée du cric dans la vis de réglage en hauteur et tournez-la dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.

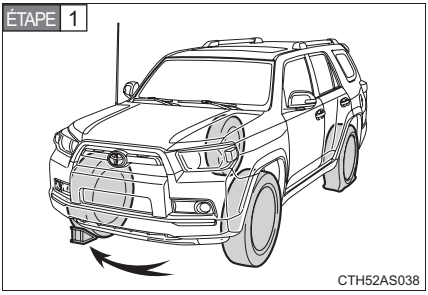
Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol.



Sortez la roue de secours et déposez le support.

Remplacement d'une roue crevée

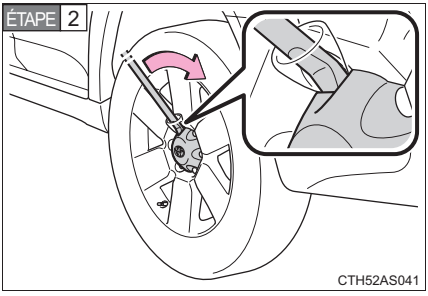
ÉTAPE 1



Calez les roues.

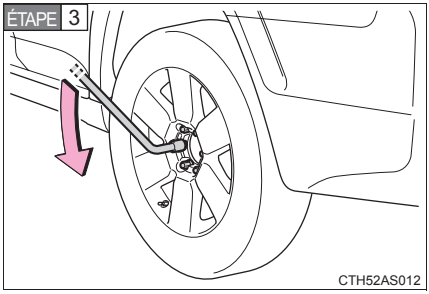
Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

ÉTAPE 2



Retirez l'enjoliveur de roue avec l'extracteur d'enjoliveur.

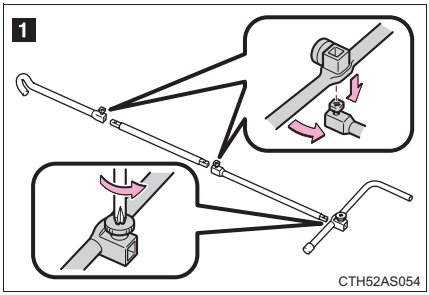
Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercalez un chiffon entre l'extracteur d'enjoliveur de roue, comme illustré.



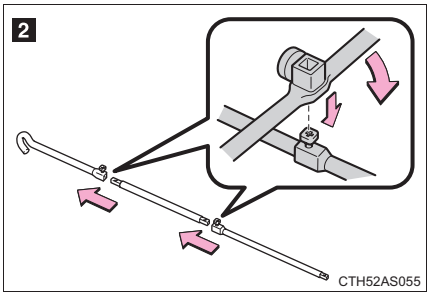
Desserrez d'un tour les écrous de roue.

ÉTAPE 4 Assemblage de la manivelle de cric.

Sortir la manivelle de cric et ses rallonges de la trousse à outils et procédez comme suit pour les assembler.

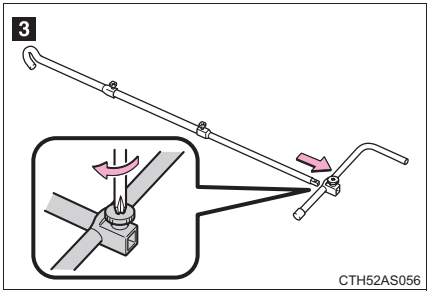


1 Desserrez les boulons et la vis avec au choix la manivelle de cric ou un tournevis.



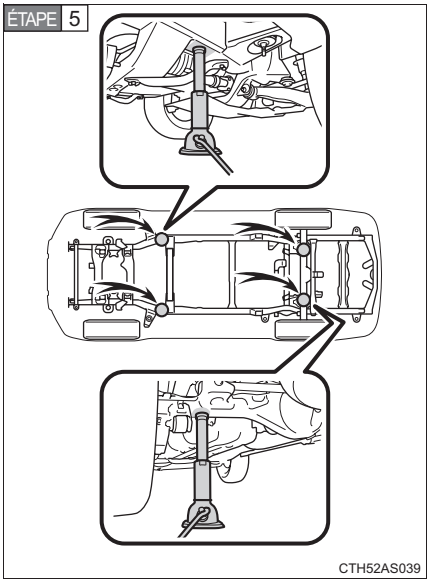
2 Assemblez la manivelle de cric et ses rallonges et serrez les boulons.

Vérifiez que les boulons sont bien serrés.



3 Assemblez la manivelle de cric et sa rallonge et serrez la vis.

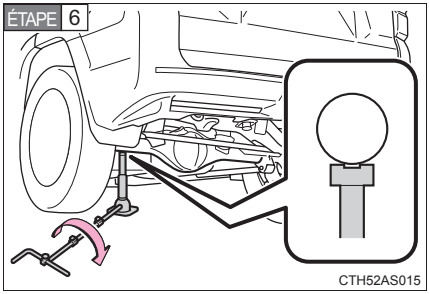
Vérifiez que la vis est bien serrée.



Placez le cric sur les points de levage indiqués.

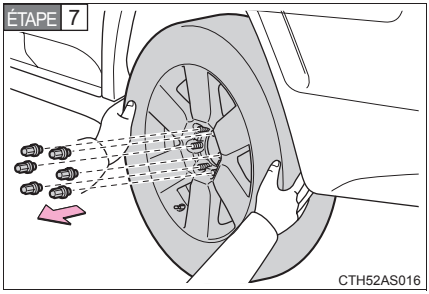
Avant - sous le rail du châssis

Arrière - sous le logement de l'essieu arrière



Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

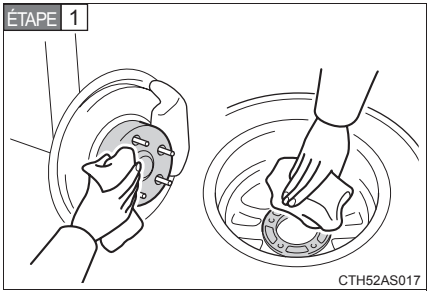
En positionnant le cric sous le logement de l'essieu arrière, vérifiez que la rainure sur le dessus du cric s'adapte au logement de l'essieu arrière.



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

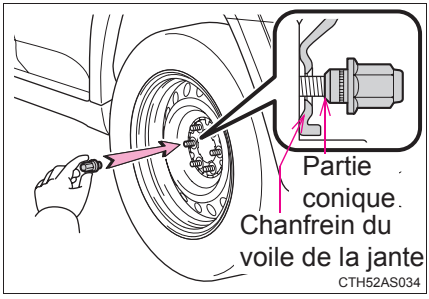
Montage de la roue de secours



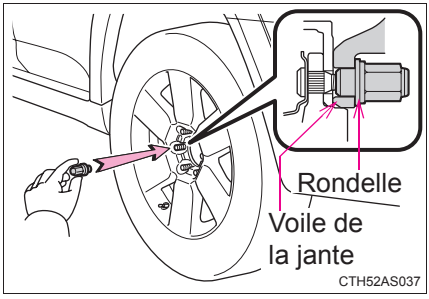
Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

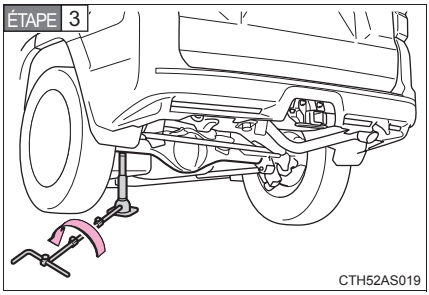
ÉTAPE 2 Montez la roue de secours et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer à peine.



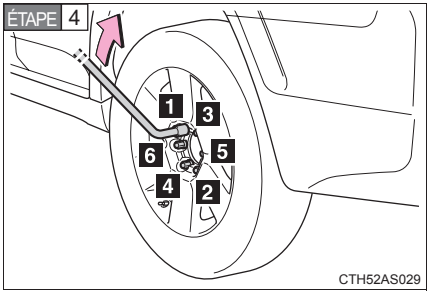
Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en aluminium, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles entrent légèrement en contact avec le voile de la jante.



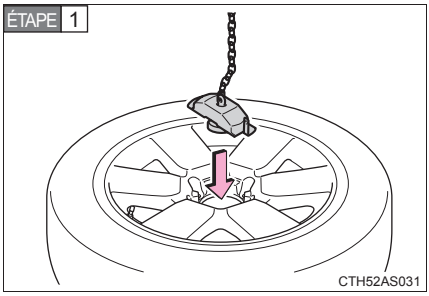
Reposez le véhicule au sol.



Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
83 ft•lbf (110 N•m, 11,5 kgf•m)

Rangement de la roue crevée/de secours, du cric et des outils



Couchez la roue avec la face extérieure vers le haut, et posez le support.

ÉTAPE 2 Relevez la roue.

Véhicules équipés d'une suspension cinétique dynamique: Tirez la roue vers l'arrière du véhicule en la soulevant. Une fois soulevée, contrôlez visuellement que la roue n'interfère pas avec des composants.

ÉTAPE 3 Rangez convenablement le cric et les outils, et remettez le cache.

Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 563)

Lorsque vous utilisez la roue de secours

La roue de secours étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

ATTENTION

Utilisation du cric de bord

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
  Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
- Ne laissez pas le moteur en marche et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation de la poignée du cric

Serrez fermement tous les boulons de la poignée du cric avec un tournevis à tête Phillips, pour éviter que les rallonges ne se détachent soudainement.

■ Remplacement d'une roue crevée

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel.

- Descendez la roue de secours complètement au sol avant de la sortir de sous le véhicule.
- N'essayez pas de retirer l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse risquent d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue, avec pour conséquence un risque d'accident grave. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.
- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 83 ft•lbf (110 N•m, 11,5 kgf•m).
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lors de la pause d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons (filets) ou de leur logement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

NOTE

Ne roulez pas avec un pneu crevé

Ne continuez pas à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneumatique et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

Au moment de ranger la roue crevée

Veillez à ne coincer aucun objet entre la roue et le soubassement du véhicule.

Lorsque vous remplacez les pneumatiques

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- Remplacez les oeillets des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage et des émetteurs.

Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Ne pas utiliser de bombe anticrevaison pour réparer un pneu à plat.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur refuse de démarrer alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 181, 184), envisagez chacun des cas de figure suivants:

■ **Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé.
  Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 181, 184)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système d'antidémarrage du moteur. (→P. 117)

■ **Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 653)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Le démarreur n'entraîne pas le moteur.**

Peut-être le système de démarrage du moteur ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électronique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, il existe une mesure de secours permettant de démarrer le moteur. (→P. 645)

■ **Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 653)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction. (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Lorsque le moteur ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante en mesure temporaire, à condition que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” fonctionne normalement:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” pendant environ 15 secondes, tout en appuyant vigoureusement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du sélecteur (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

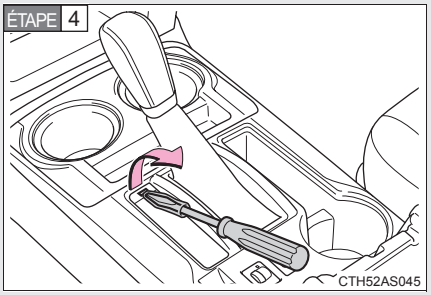
ÉTAPE 2 Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Mettez le contacteur de démarrage antivol sur “ACC”.

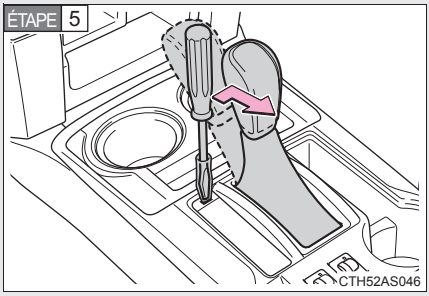
ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.

Type classique

ÉTAPE 4



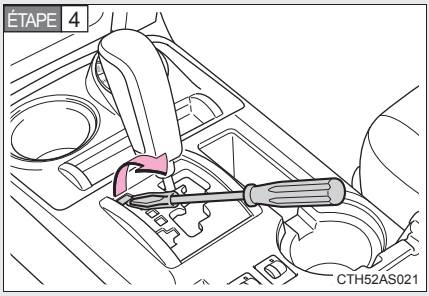
Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil équivalent.



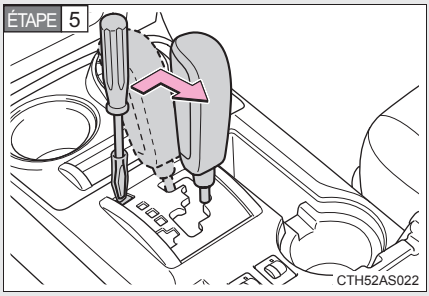
Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Type multimode



Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil équivalent.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de sélecteur.

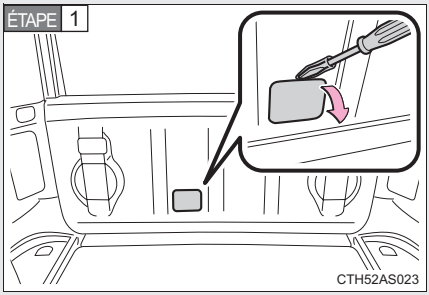
Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

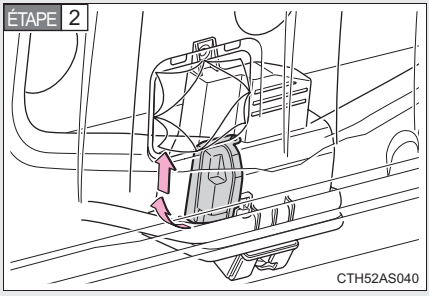
Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine. Pour les véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”, apportez-lui l'autre clé et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne. Pour les véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”, apportez-lui la clé principale et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne.

Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

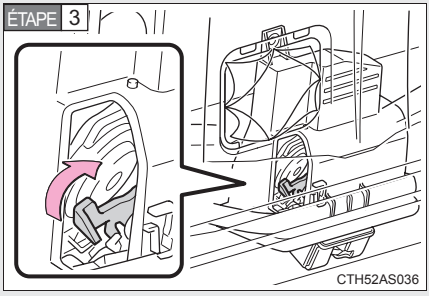
Si l'ouverture du hayon ne fonctionne pas, le système d'ouverture de le hayon peut présenter une anomalie. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
Vous pouvez procéder comme suit en cas d'urgence pour vérifier que le hayon peut être ouverte de l'intérieur.



Retirez le cache de la garniture du hayon.



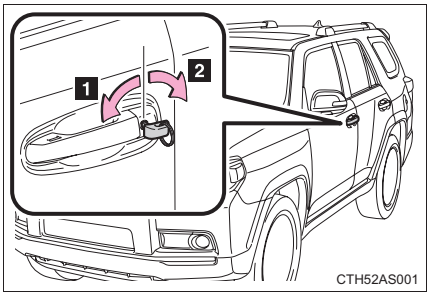
Déchirez le film en plastique. Retirez le cache.



Tirez sur la poignée.

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 43) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le moteur.

Verrouillage et déverrouillage des portes



Utilisez la clé conventionnelle (→P. 31) afin d'effectuer les opérations suivantes:

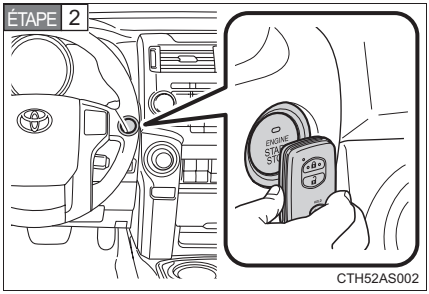
1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillez toutes les portes
Tourner la clé vers l'arrière déverrouille la porte du conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

Changement de mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” et démarrage du moteur

ÉTAPE 1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2



Mettez en contact la face de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”.

Si vous ouvrez ou fermez une porte après avoir mis la clé en contact avec le bouton, le système indique par une alarme sonore que la fonction de démarrage ne peut pas détecter la clé.

ÉTAPE 3 Pour changer de mode le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”: dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”. Chaque appui sur le bouton permet de changer de mode. (→P. 186)

Pour démarrer le moteur: Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” dans les 10 secondes qui suivent le signal sonore, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Si le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” ne fonctionne pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du moteur

Mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” comme vous le feriez pour arrêter le moteur.

Remplacement de la pile de la clé

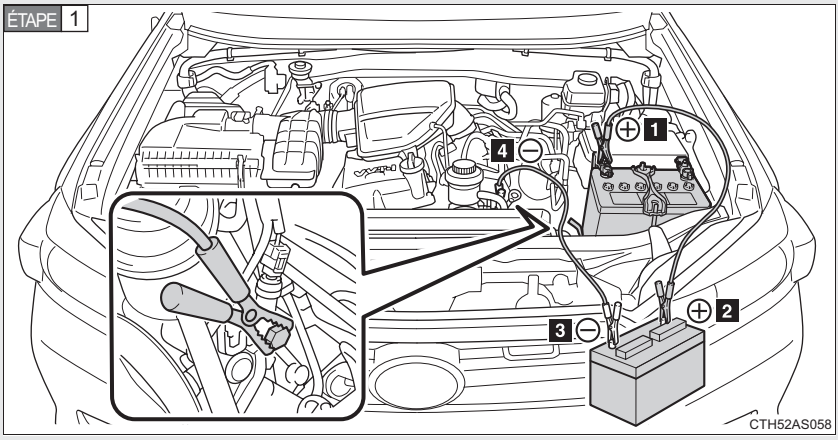
La procédure décrite précédemment étant une mesure de secours, il est recommandé de remplacer la pile de la clé électronique dès qu'elle commence à donner des signes de faiblesse. (→P. 579)

Si la batterie du véhicule est déchargée

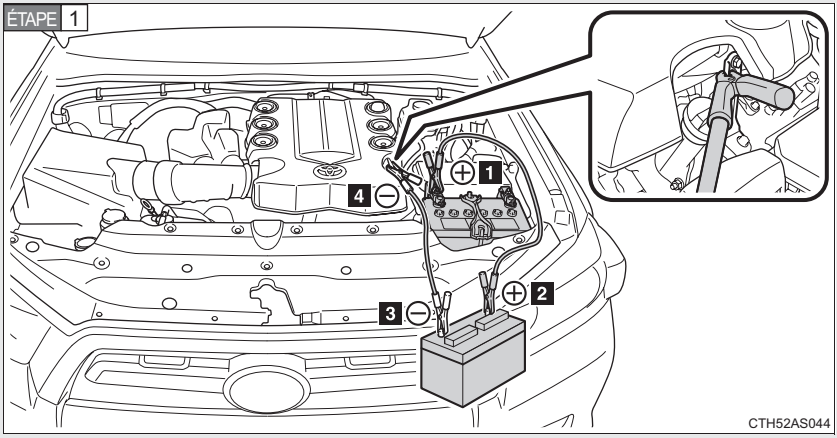
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)



Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)



Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

1 Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

2 Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif sur la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

3 Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

4 Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint loin de la batterie et de toute autre pièce mobile.

ÉTAPE 2 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

ÉTAPE 3 Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres” uniquement: Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode arrêt.

ÉTAPE 4 Maintenez le régime moteur du second véhicule, puis démarrez votre véhicule en tournant le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”), ou en tournant le contacteur de démarrage sur la position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”).

ÉTAPE 5 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements par exemple).

■ **Précautions à prendre quand la batterie est déchargée (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage “mains libres” lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur risque de ne pas démarrer à la première sollicitation après le rechargement de la batterie, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système revient au mode précédant le déchargement de la batterie. Avant de débrancher la batterie, mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” avant le déchargement de la batterie, faites preuve d'une grande prudence pour rebrancher la batterie.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces “+” et “-” des câbles de démarrage.
- N'exposez pas la batterie à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou d'allume-cigares à proximité.

■ Précautions à prendre avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

NOTE

Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement.

Lorsque le véhicule chauffe

En cas de surchauffe moteur:

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Si vous voyez de la vapeur:
Arrêtez le moteur. Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée, puis redémarrez le moteur.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Laissez le moteur tourner et ouvrez le capot avec précaution.

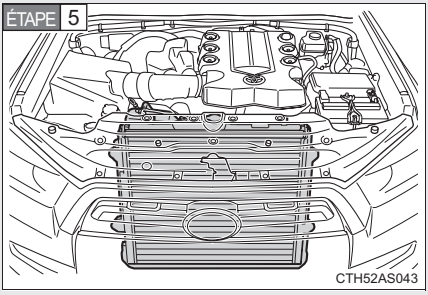
ÉTAPE 3 Retirez l'habillage du compartiment moteur. (→P. 543)

ÉTAPE 4 Regardez si le motoventilateur de refroidissement est en marche.

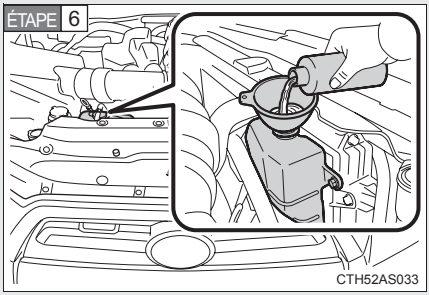
Si le ventilateur est en marche:
Attendez que la température du moteur (indiquée au tableau de bord) ait commencé à baisser et arrêtez le moteur.

Si le ventilateur est à l'arrêt:
Arrêtez immédiatement le moteur et contactez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 5



Une fois le moteur suffisamment refroidi, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et recherchez une fuite au niveau du radiateur.



Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 675)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Surchauffe

Les signes suivants peuvent vous alerter quant à une surchauffe éventuelle de votre véhicule:

- Le thermomètre de liquide de refroidissement est dans la zone rouge, ou vous trouvez que votre véhicule a perdu de la puissance.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures telles des brûlures.
- N'approchez pas les mains ni vos vêtements du ventilateur et de la courroie d'entraînement lorsque le moteur est en marche.
- N'ouvrez pas le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds.
  Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, telles des brûlures.

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur

Attendez que le moteur ait refroidi avant d'ajouter du liquide de refroidissement.
Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

ÉTAPE 1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de sélecteur sur P.

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le moteur.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

Désactivez les systèmes TRAC (TRC) et VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 280)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire tourner les roues et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les 2 pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

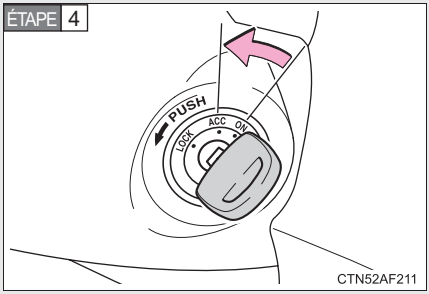
ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le moteur.

Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

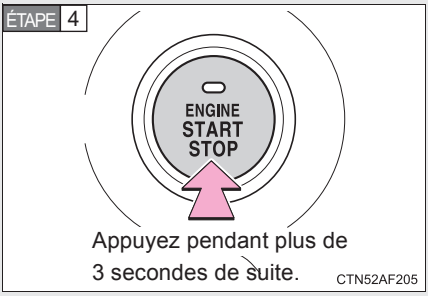
ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les 2 pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

ÉTAPE 4



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage antivol sur “ACC”.

ÉTAPE 4



Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/ d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” pendant plus de 3 secondes de suite.

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

⚠ ATTENTION

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

Caractéristiques du véhicule 6

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 668

Informations sur le carburant 683

Informations sur les pneumatiques 687

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 700

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 708

Dimensions et poids

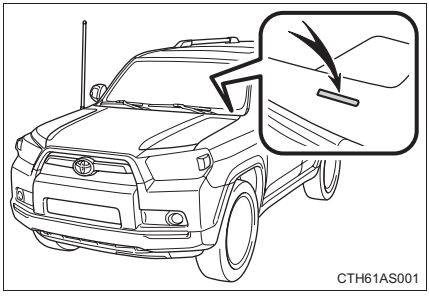
Longueur hors-tout		189,8 in. (4820 mm)
Largeur hors-tout		75,8 in. (1925 mm)
Hauteur hors-tout *1		70,1 in. (1780 mm)
Empattement		109,8 in. (2790 mm)
Bande de roulement	Avant	63,2 in. (1605 mm)
	Arrière	63,2 in. (1605 mm)
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		825 lb. (370 kg) *2 1155 lb. (520 kg) *3
Poids remorqué (poids de la caravane/ remorque + poids du chargement)		**Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 2000 lb. (907 kg) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 5000 lb. (2270 kg)
Capacité de charge du compartiment à bagages		970 lb. (445 kg) *2 670 lb. (309 kg) *3

*1: Véhicule à vide
*2: Avec 5 occupants
*3: Avec 7 occupants

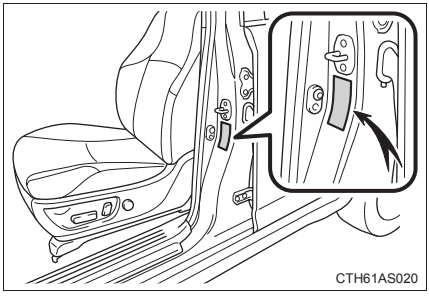
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.



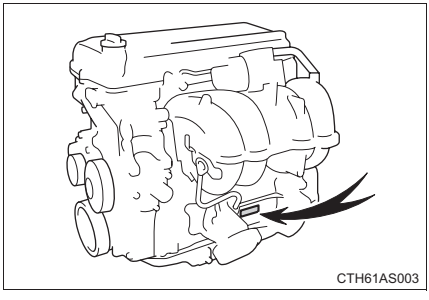
Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

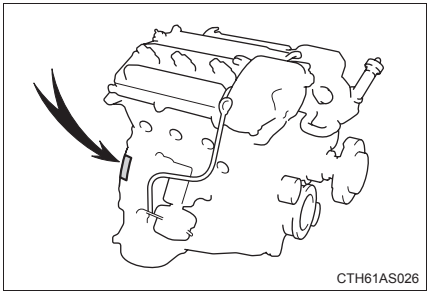
■ Numéro du moteur

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)



Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)



Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

Moteur

▶ Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)

Modèle	2TR-FE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,74 × 3,74 in. (95,0 × 95,0 mm)
Cylindrée	164,4 cu.in. (2694 cm^3)
Tension de la courroie de commande	Réglage automatique
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

▶ Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)

Modèle	1GR-FE
Type	6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,74 in. (94,0 × 95,0 mm)
Cylindrée	241,4 cu.in. (3956 cm^3)
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Réglage automatique
Tension de la courroie de commande	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	23,0 gal. (87,0 L, 19,1 Imp. gal.)

Circuit de lubrification

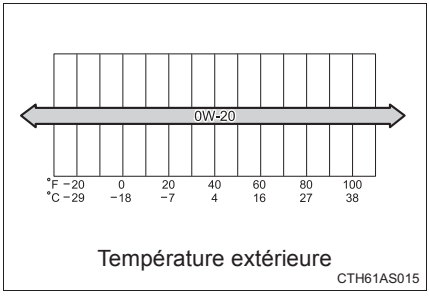
Contenance d'huile (Vidange et remplissage — référence)	
Avec filtre	**Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 6,1 qt. (5,8 L, 5,1 Imp. qt.) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 6,6 qt. (6,2 L, 5,5 Imp. qt.)
Sans filtre	**Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 5,4 qt. (5,1 L, 4,5 Imp. qt.) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)

Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile homologuée Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente pour répondre aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC

Viscosité recommandée: SAE 0W-20



L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

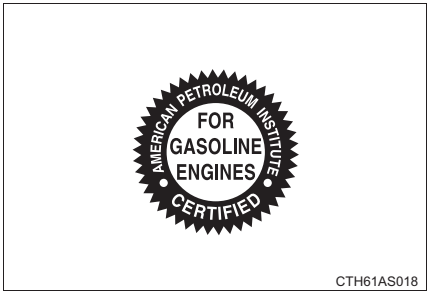
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

La valeur 0W de l'indice de viscosité de l'huile indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.

L'indice 20 (0W-20) indique la viscosité de l'huile à sa température de service. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé est mieux adaptée aux véhicules utilisés aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Circuit de refroidissement

Contenance	**Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 8,6 qt. (8,1 L, 7,1 Imp. qt.) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 11,1 qt. (10,5 L, 9,2 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO SK20HR11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à demi-charge 11,8 — 12,0 V déchargée (*: Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

Transfert (modèles à 4 roues motrices)

Contenance d'huile	**Modèles 4x4 non permanent** 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) **Modèles 4x4 permanent** 1,5 qt. (1,4 L, 1,2 Imp. qt.)
Type d'huile*	“Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF» ou équivalent
Viscosité d'huile préconisée	SAE 75W

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l'huile “Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF». Utilisez l'huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF» ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

Différentiel avant (modèles à 4 roues motrices)

Contenance d'huile	**Modèles 4x4 non permanent** 1,6 qt. (1,55 L, 1,4 Imp. qt.) **Modèles 4x4 permanent** 1,5 qt. (1,40 L, 1,2 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité*	“Toyota Genuine Differential gear oil LT 75W-85 GL-5” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l'huile “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l'huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

Différentiel arrière

Contenance d'huile	**Véhicules sans blocage de différentiel arrière** 2,9 qt. (2,70 L, 2,4 Imp. qt.) **Véhicules avec blocage de différentiel arrière** 2,8 qt. (2,65 L, 2,3 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité*	“Toyota Genuine Differential gear oil LT 75W-85 GL-5” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l'huile “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l'huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

Transmission automatique

Contenance d'huile *	**Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 10,5 qt. (9,9 L, 8,7 Imp. qt.) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 11,3 qt. (10,7 L, 9,4 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance d'huile est une quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type d'huile pour transmission

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants à la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur sous la pédale *1	3,62 in. (92 mm) mini.
Garde de la pédale	Moins de 0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement *2	5 — 7 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 110 lbf (490 N, 50 kgf), moteur tournant.

*2: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 30 kgf).

Lubrification du châssis

Arbres de transmission	
Fixation	Graisse pour châssis au Lithium, NLGI No.2
Glissière de châssis	Graisse pour châssis au Molybdène-disulfide lithium, NLGI No.2 ou graisse multi-usages au lithium, NLGI No.2

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
Type de fluide d'assistance de direction	Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques

Pneus et roues

Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)

Dimensions des pneus	P265/70R17 113S
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	17 × 7J
Couple de serrage des écrous de roues	83 ft•lbf (110 N•m, 11,5 kgf•m)

Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)

Dimensions des pneus	P265/70R17 113S, P245/60R20 107H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	17 × 7J, 17 × 7 1/2J, 20 × 7J
Couple de serrage des écrous de roues	83 ft•lbf (110 N•m, 11,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule N°	W	Type
Extérieur	Projecteurs Feux de croisement Feux de route	 — —	 55 60	 A B
	Clignotants avant et éclairages de jour	1156NA	27	C
	Feux de stationnement et feux de position latéraux avant	—	5	D
	Antibrouillards *	—	55	A
	Clignotants arrière	—	21	E
	Feux de recul	—	16	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Feux stop/de position et feux de position latéraux arrière	7443	21/5	D
	Éclairages extérieurs de sol*	—	5	D
Intérieur	Éclairages individuels avant/ intérieurs avant	—	5	D
	Éclairage intérieur arrière	—	8	F
	Éclairages de courtoisie	—	8	D
	Éclairages d'accueil sur porte	168	5	D
	Éclairages du coffre à bagages	—	8	F

*: Sur modèles équipés

A: Ampoules halogène H11
B: Ampoules halogène HB3
C: Ampoules à culot (ambres)
D: Ampoules à culot poussoir (transparentes)
E: Ampoules à culot poussoir (ambres)
F: Ampoules navettes

Informations sur le carburant

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb pour votre véhicule.
Utilisez un carburant ayant un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 risque d'engendrer un phénomène de cliquetis moteur. La persistance du phénomène de cliquetis peut endommager le moteur, à terme.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Toyota est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Normes de qualité des essences**

- Les constructeurs de transmissions automatiques aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour les carburants améliorés appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC) (Charte mondiale sur le carburant) qui doit s'appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air, en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client, par l'amélioration des performances.

■ **Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents**

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission.

■ **Recommandations d'utilisation d'essences propres**

Les essences à combustion plus propres, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (Éther méthyl-tertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ **Non recommandation d'utilisation d'essences mélangées**

- Toyota autorise l'utilisation d'essence mélangée à des additifs oxygénés d'une teneur maximale en éthanol de 10% ou en éther méthyl-tertiobutylique de 15%.
- Si vous utilisez le gasohol avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ **Non-recommandation d'utilisation d'essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour intervention.

■ **En cas de cliquetis du moteur**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant qui ne convienne pas. Si vous utilisez un carburant qui ne convient pas, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique 3 voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas de gasohol d'un autre type que ceux cités.
  Tout autre gasohol pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

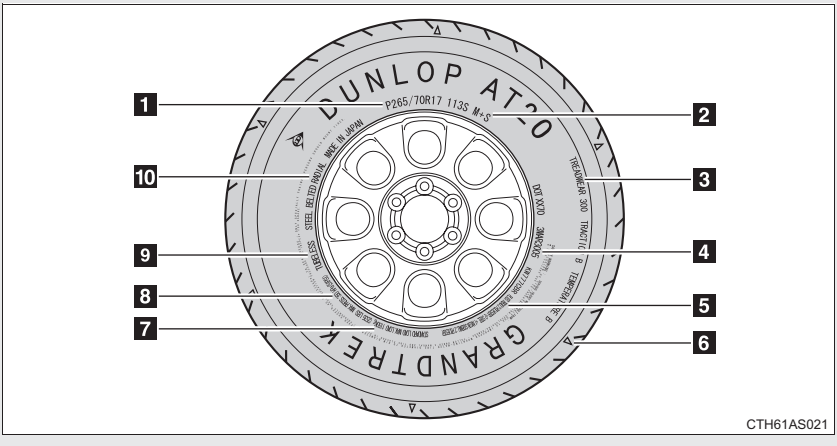
■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ **Lors du ravitaillement avec du gasohol**

Prenez soin de ne pas renverser le gasohol. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

Symbologie courante des pneumatiques



1 Dimensions des pneus (→P. 689)

2 Pneu d'été ou pneu toutes saisons (→P. 565)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d'été.

3 Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous à “Niveau de qualité uniforme des pneumatiques” ci-après.

4 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 688)

5 Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

6 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 562)

7 Limite de charge à pression maximale de gonflage à froid (→P. 565)

8 Pression maximale de gonflage à froid (→P. 681)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

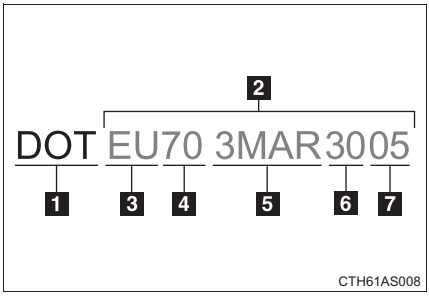
9 TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

10 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)



1 Marquage DOT*

2 Numéro d'identification du pneu (TIN)

3 Marque d'identification du fabricant du pneu

4 Code dimensionnel du pneu

5 Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

6 Semaine de fabrication

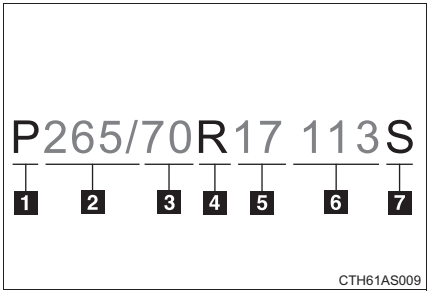
7 Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

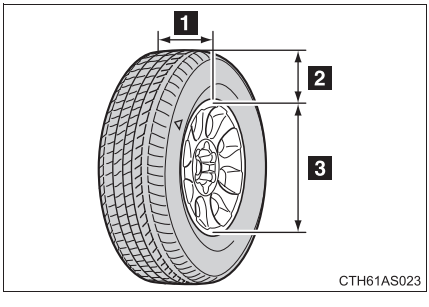
■ Informations dimensionnelles du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



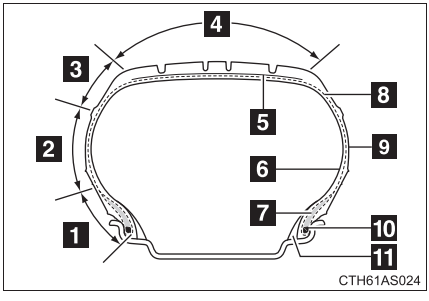
1. Utilisation du pneu
   (P = Voiture de tourisme,
   T = Utilisation temporaire)
2. Largeur de section (en millimètres)
3. Rapport entre hauteur du pneu et largeur de section
4. Code de structure du pneu
   (R = Radial, D = Diagonal)
5. Diamètre de la jante (en pouces)
6. Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
7. Indice de vitesse
   (1 caractère alphabétique)

■ Dimensions du pneu



1. Largeur de section
2. Hauteur de pneu
3. Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



1 Talon
2 Flanc
3 Épaulement
4 Bande de roulement
5 Ceinture
6 Calandrage intérieur
7 Gomme de renfort
8 Carcasse
9 Segment de jante
10 Tringles
11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports américain (“U.S. Department of Transportation”).
Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Indice d'usure

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation réelles. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité N° 109 applicable aux véhicules automobiles.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: les indices thermiques d'un pneu sont calculés à pression de gonflable et charges nominales.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneumatique

Terme lié au pneu	Signification
Pression de gonflage des pneumatiques à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage à froid recommandée par le manufacturier.

Terme lié au pneu	Signification
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids cumulé des options usine effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non-comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie longue durée et les habillages intérieurs spéciaux
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu

Terme lié au pneu	Signification
Diamètre de la jante (diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiqué pour le véhicule
Charge maximum par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneumatique constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneumatique à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement

Terme lié au pneu	Signification
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
CT	Pneumatique pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneumatique à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Strie	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse

Terme lié au pneu	Signification
Flanc extérieur	(a)Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b)Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneumatique pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum autorisée	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneumatique pour voiture de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb.

Terme lié au pneu	Signification
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique (abr. pneu)	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneumatique à carcasse radiale	Pneumatique dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneumatique renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneumatique neige	Pneumatique obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs

Terme lié au pneu	Signification
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneumatique	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée, 1 sur un siège de la troisième rangée, 1 sur un siège de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1sur le siège de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système d'accès et de démarrage “mains libres” et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 34, 50)	Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt
	Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt
	Fonction d'alerte de porte ouverte (lors du verrouillage du véhicule)	Marche	Arrêt
	Fonction de verrouillage automatique des portes (si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage)	Marche	Arrêt
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes
			120 secondes

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 34)	Système d'accès et de démarrage “mains libres”	Marche	Arrêt
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 50)	Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt
	Fonction “panique”	Marche	Arrêt
	Signal de fonctionnement (Volume du signal sonore)	Niveau 7	ARRÊT jusqu'au niveau 6
Verrouillage des portes (→P. 57, 650)	Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	Arrêt	Marche
	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur P	Marche	Arrêt
	Déverrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses est sur P	Marche	Arrêt
	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche
Lève-vitres électriques (→P. 101)	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle (fermé)	Arrêt	Marche

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Lève-vitres électriques (→P. 101)	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle (ouvert)	Arrêt	Marche
	Manœuvre intégrée par télécommande de verrouillage centralisé (ouvert)	Arrêt	Marche
	Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt
Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 218)	Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveaux 1 à 5
	Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	30 secondes	Arrêt
			60 secondes
			90 secondes
	Niveau d'éclairage ambiant auquel l'éclairage des instruments commence à diminuer (éclairage des compteurs etc.)	Standard	-2 (plus sombre) à 2 (plus lumineux)
	Niveau d'éclairage ambiant auquel l'éclairage des instruments commence à augmenter (éclairage des compteurs etc.)	Standard	-2 (plus sombre) à 2 (plus lumineux)
Éclairages (→P. 452)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Éclairages (→P. 452)	Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement après mise sur “LOCK” du contacteur de démarrage antivol Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement après mise sur ARRÊT du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”	Marche	Arrêt
	Fonctionnement portes déverrouillées	Marche	Arrêt
	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique (lorsque le commutateur d'éclairage intérieur [MARCHE/PORTE/ ARRÊT] est PORTE)	Marche	Arrêt
	Éclairages de plancher	Marche	Arrêt
	Éclairage d'ambiance avant	Marche	Arrêt
	Commande d'éclairage intérieur	Marche	Arrêt

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Éclairages (→P. 452)	Commande du variateur d'éclairage intérieur en conduisant	Marche	Arrêt
Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés) (→P. 452)	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique	Marche	Arrêt
	Fonctionnement lorsque toutes les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé, de l'accès “mains libres” ou de la clé	Marche	Arrêt
	Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées avec la bouton de verrouillage centralisé des portes	Marche	Arrêt
	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes
	Commande d'éclairage	Marche	Arrêt

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Toit ouvrant (→P. 108)	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle	Arrêt	Marche
	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle	Ouverture et fermeture	Ouverture seulement
			Fermeture seulement
	Manœuvre intégrée à l'utilisation de la clé conventionnelle	Coulissement seulement	Basculement seulement
	Manœuvre intégrée par télécommande du verrouillage centralisé (ouverture seulement)	Arrêt	Marche
	Manœuvre intégrée à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (ouverture seulement)	Coulissement seulement	Basculement seulement
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière (→P. 228)	L'essuie-glaces fonctionne automatiquement lorsque le lave-glace est actionné	Marche	Arrêt
	Fonction anti-ruissellement	Marche	Arrêt
	Intervalle de balayage de l'essuie-glaces	3 secondes	2 secondes
			4 secondes
			5 secondes
	Délai avant activation de la fonction de retrait de l'essuie-glaces arrière	3 secondes	4 secondes
			5 secondes
			6 secondes

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Vitre électrique du hayon (→P. 104)	Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de la fermeture asservi au verrouillage de la porte avec une clé	Marche	Arrêt
	Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de l'ouverture asservi au déverrouillage de la porte avec une clé	Marche	Arrêt
	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de la fermeture asservi au verrouillage de la porte avec la commande	Marche	Arrêt
	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de l'ouverture asservi au déverrouillage de la porte avec la commande	Marche	Arrêt

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Vitre électrique du hayon (→P. 104)	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Délai de maintien du commutateur enfoncé avant le début de l'ouverture/fermeture de la fenêtre	0,8 secondes	1 seconde
			1,2 secondes
			1,4 secondes
Système intuitif d'aide au stationnement (→P. 235)	Volume du signal sonore	Max.	Min. à Max.
Rappel de ceinture de sécurité (→P. 619)	Rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent faire l'objet d'une initialisation pour assurer leur fonctionnement normal suite au rebranchement de la batterie, par exemple, ou bien si le véhicule fait l'objet d'opérations d'entretien.

Élément	Quand initialiser	Référence
Données de vidange de l'huile moteur	Après chaque vidange de l'huile moteur	P. 548

Index

Index des sigles **710**

Index alphabétique **712**

Que faire si... ..... **725**

Pour plus de détails sur les équipements liés au système de navigation, tels que le système audio, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

Index des sigles/acronymes

SIGLES	SIGNIFICATION
2WD	2 Wheel Drive (Modèles à 2 roues motrices)
4WD	4 Wheel Drive (Modèles à 4 roues motrices)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ACC	Accessory (Accessoires)
AI-SHIFT	Artificial Intelligence Shift control (Mode de passage intelligent des rapports)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
A-TRAC	Active traction control system (Système antipatinage)
AUTO LSD	Automatic Limited Slip Differential (Différentiel à glissement limité automatique)
AUX	Auxiliary (Auxiliaire)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DAC	Downhill assist control system (Système d'assistance à la descente)
DEL	Diode électroluminescente
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
I/M	Emission Inspection and Maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
KDSS	Kinetic Dynamic Suspension System (Système de suspension cinétique dynamique)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)

SIGLES	SIGNIFICATION
LSD	Limited Slip Differential (Différentiel à glissement limité automatique)
MAX	Maximum (Maximum)
MIN	Minimum (Minimum)
MMT	Methylcy clopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle)
M+S	Mud and Snow (Boue et neige)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tertiobutylique)
NIV	Numéro d'identification du véhicule
OBD	On Board Diagnostics (Système de diagnostic embarqué)
PNBC	Poids nominal brut combiné
PNBE	Poids nominal brut sur essieu
PNBV	Poids nominal brut du véhicule
RSCA	Roll Sensing of Curtain Shield airbag (Détection d'enroulement du sac de sécurité gonflable rideau)
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC/TRC	Traction Control (Système antipatinage)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

A

À la station service (aide-mémoire) **728**
A/C **322, 328**
ABS **277**
ABS multi-terrain **277**
Accès “mains libres” **50**
Accoudoir **489**
Affichage
Informations relatives au trajet 215
Affichage de la température extérieure **474**
Aide au démarrage en côte **277**
Aide au freinage d'urgence **277**
Alarme **121**
Ampoules
Puissance 682
Remplacement 592
Antenne **348**
Antibrouillards
Bouton 225
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Antivol de direction **182, 188**
Appuis-têtes
Réglage 85
Appuis-têtes actifs **71**
Assistance de direction
Liquide 555
Autoradio **344**
Avertisseur **199**

B

Batterie
Contrôle 557
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 300
Si la batterie du véhicule est déchargée 653
Blocage de différentiel central **249**
Bloqué
Si votre véhicule est bloqué 662
Boîte à gants **458**
Bougie **675**
Boussole **492**
Bouton
Bouton de commande de la vitre électrique du hayon 104
Bouton de commande de lève-vitre électrique 101
Bouton de verrouillage des lève-vitres 101
Commande de verrouillage centralisé des portes 58
Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 228
Commutateur de feux de détresse 604
Commutateur d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace 226
Commutateurs d'éclairage 218
Contacteur de démarrage 181, 184
Sélecteur d'antibrouillards 225

Bouton “SOS” 513
Bouton de commande vocale..... 421
Bouton de mode Party..... 390
Bouton de neutralisation de capteur de retournement des sacs de sécurité gonflables rideau 143
Bouton de téléphonie 421
Bouton de verrouillage des lève-vitres..... 101
Bruit sous le véhicule..... 24

C

Capacité de charge 298
Capacité de charge totale..... 298
Capacité de chargement..... 292
Capot..... 540
Caractéristiques techniques..... 668
Carburant
- À la station-service (aide-mémoire)..... 728
- Contenance 671
- Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 613
- Informations..... 683
- Jauge de carburant 200
- Ravitaillement en carburant..... 113
- Type 671

Casier auxiliaire..... **463**

Ceintures de sécurité
- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique.....90
- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 90
- Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité.....90
- Installation d'un siège de sécurité enfant 155
- Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité....526
- Port de la ceinture de sécurité pour les enfants.....91
- Port de votre ceinture de sécurité 88
- Prétensionneurs de ceintures de sécurité.....89
- Rallonges de ceinture de sécurité 91
- Réglage de la ceinture de sécurité 88
- Témoin de rappel 619

Chaînes 302
Circuit de refroidissement
- Surchauffe du moteur.....659

Clé à télécommande du verrouillage centralisé
Clé à télécommande du verrouillage centralisé.....50
Remplacement de la pile.....578
Clé électronique
Si la pile de la clé électronique est usée 578, 650
Clé pour voiturier 30
Clés
Accès “mains libres”.....50
Clé à télécommande du verrouillage centralisé.....50
Clé conventionnelle.....30
Clé électronique 30
Clés.....30
Contacteur de démarrage 181, 184
Numéro de clé.....30
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....650
Si vous perdez vos clés 648
Clignotants
Bouton.....197
Puissance.....682
Remplacement des ampoules 592
Clignotants arrière
Puissance.....682
Remplacement des ampoules 592
Clignotants avant
Bouton.....197
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Commande d'activation vocale 421
Commande d'éclairage du tableau de bord 206
Commande d'ouverture de porte de garage 505
Compartiment de rangement 501
Compartiment pour papiers-mouchoirs 461
Compte-tours
Compte-tours 200
Compteur de vitesse 200
Compteurs
Commande d'éclairage du tableau de bord.....206
Compteurs 200
Instrument accessoire.....214
Condenseur.....552
Conduite
Conseils de conduite hivernale 300
Conseils de rodage.....172
Position correcte 125
Précautions à observer en tout-terrain 287
Procédures.....170
Systèmes d'aide à la conduite.....277

Conseils de rodage 172
Console de pavillon 463
Contacteur de démarrage 181, 184
Contrôle antipollution 535
Contrôle de la stabilité du véhicule 277
Crawl Control 265
Cric
Cric de bord 631
Crochets
Crochet d'arrimage 499
Crochets du filet de chargement 500
Crochets pour sac à provisions 502
Crochets d'arrimage 499
Crochets du filet de chargement 500
Crochets pour sacs à provisions 502

D

Dégivrage de la lunette arrière 336
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise 338
Désembuage
Lunette arrière 336
Rétroviseurs extérieurs 336
Dimension 668
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction 182, 188
Liquide 555
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 613
Dispositif de commande de verrouillage de sélecteur.....646
Disque MP3.....361
Disque WMA 361

E

Éclairage de plaque d'immatriculation
Puissance.....682
Remplacement des ampoules 592

Éclairages
Commodo de clignotants 197
Commutateur de feux de détresse 604
Commutateur d'éclairage individuel 454
Commutateur d'éclairage intérieur 453
Éclairage du contacteur de démarrage antivol 452
Éclairage du sélecteur de vitesses 452
Éclairages d'accueil sur porte 452
Éclairages de courtoisie 471
Éclairages de plancher 452
Éclairages des poignées de porte intérieures 452
Éclairages du coffre à bagages 66
Éclairages extérieurs de sol 452
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Sélecteur d'antibrouillards 225
Sélecteur d'éclairage 218

Éclairages d'accueil sur porte
Éclairages d'accueil sur porte 452
Puissance 682
Éclairages de courtoisie
Éclairages de courtoisie 471
Puissance 682
Éclairages individuels
Bouton 454
Puissance 682
Éclairages intérieurs
Bouton 453
Éclairages intérieurs 452
Puissance 682
Enregistreur de bord 614
Entrée audio 391
Entretien
Ceintures de sécurité 526
Données d'entretien 668
Entretien à faire soi-même 536
Entretien général 531
Extérieur 522
Intérieur 525
Prescriptions d'entretien 528
Entretien à faire soi-même 536
Équipements de coffre 499
Essuie-glace de lunette arrière 228
Essuie-glaces de pare-brise 226
Étiquettes de prévention contre le vol 124

F

Feu de position latéral avant
Bouton 218
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Feux de détresse
Bouton 604
Feux de position
Bouton 218
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Feux de position latéraux
Bouton 218
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Feux de recul
Puissance 682
Remplacement des ampoules 593
Feux de stationnement
Bouton 218
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Feux stop
Puissance 682
Remplacement des ampoules 592
Filtre de climatisation 575
Fonctions personnalisables... 700
Frein de stationnement..... 198
Freins
Frein de stationnement..... 198
Liquide 552
Fusibles..... 582

G

Galerie de pavillon 292
Glaces de vitres 101, 104

H

Habillage du compartiment moteur 543
Hayon
Hayon 64
La vitre du hayon.....104
Système d'accès et de démarrage “mains libres”.....34
Télécommande du verrouillage centralisé.....50
Huile
Huile moteur.....544
Huile moteur
Contenance.....672
Contrôle.....544
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....300

I

Identification
- Moteur 669
- Véhicule 669

Informations relatives au trajet 214

Informations sur les pneumatiques
- Dimensions 689
- Glossaire 692
- Niveau de qualité uniforme des pneumatiques 690
- Numéro d'identification du pneu 688

Initialisation
- Systèmes à initialiser 708

Instrument accessoire 214

Instruments 200

J

Jantes 573

K

KDSS 277

L

La vitre du hayon 104

Langue
- Audio 341

Lavage et lustrage 522

Lave-glace
- Bouton 226, 228
- Contrôle 560
- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 300

Lecteur/changeur de CD 352

Les données d'entretien relatives à la vidange moteur 548

Lève-vitres électriques 101

Levier de sélecteur
- Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 646
- Traction avant 246
- Transmission automatique 191

Limited Slip Differential (Différentiel à glissement limité) 277

Liquide
- Assistance de direction 555
- Freins 552
- Lave-glace 560

Liquide de refroidissement moteur
- Contenance 675
- Contrôle 550
- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 300

Lunette arrière 104

M

Manivelle de cric 631

Mécanisme d'ouverture
- Capot 540
- Trappe à carburant 113

Miroirs
- Miroirs de courtoisie 471
- Résistances de chauffage des rétroviseurs extérieurs 336
- Rétroviseur intérieur 96
- Rétroviseurs extérieurs 99

Miroirs de courtoisie 471

Montre 472

Moteur
- Capot 540
- Comment démarrer le moteur 181, 184
- Compartiment 541
- Contacteur de démarrage 181, 184
- Numéro d'identification 669
- Si le moteur ne démarre pas 644
- Surchauffe 659

N

Nettoyage
- Ceintures de sécurité 526
- Extérieur 522
- Intérieur 525

Nombre de places assises 298

Numéro d'identification du véhicule 669

O

Outillage..... 631

P

Pare-choc arrière à marchepied..... 65

Pare-soleil 470

Pare-soleil
- Toit 108

Plateau de coffre coulissant 502

Pneus
- Capteur de pression de gonflage 562
- Chaînes 300
- Contrôle 562
- Dimensions..... 681
- En cas de crevaison 631
- Informations..... 687
- Permutation des pneumatiques 562
- Pneus neige 300
- Pression de gonflage..... 569
- Remplacement 631
- Roue de secours 631

Poids
- Capacité de chargement.....292
- Limites de charge.....298
- Poids 668

Porte-bouteilles.....468

Porte-gobelets.....464

Portes
- Hayon.....34, 64
- Porte latérale.....34, 57
- Rétroviseurs extérieurs 99
- Vitres de portes.....101

Porte-stylo 462

Précautions à observer en tout-terrain 287

Précautions pour le rangement 295

Pression de gonflage des pneus.....569

Prise AUX.....391

Prises d'alimentation.....477, 480

Projecteurs
- Bouton.....218
- Puissance.....682
- Remplacement des ampoules 592

R

Radiateur 552
Rangement de console.....459
Rangements 456
Range-monnaie.....460
Réglage de la luminosité
Commande d'éclairage des instruments 206
Régulateur de vitesse.....231
Remorquage.....319
Remorquage
Conduite avec une caravane/ remorque 305
Remorquage 319
Remorquage de secours.....605
Remplacement
Ampoules 592
Fusibles.....582
Pile de la clé.....578
Pneus.....631
Résistances de chauffage
Rétroviseurs extérieurs 336
Sièges chauffants.....487
Rétroviseur intérieur.....96
Rétroviseurs extérieurs
Réglage et escamotage 99
Roue de secours
Emplacement 631
Pression de gonflage 681

S

Sacs de sécurité gonflables
Bouton de neutralisation de capteur de retournement des sacs de sécurité gonflables rideau 143
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables 132
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux 132
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables rideau 132
Emplacement des sacs de sécurité gonflables.....127
Modification et mise au rebut des sacs de sécurité gonflables.....142
Position de conduite correcte.....125, 137
Précautions avec les sacs de sécurité gonflables pour votre enfant.....137
Précautions avec les sacs de sécurité gonflables rideau 137
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables latéraux 137
Précautions d'ordre général concernant les sacs de sécurité gonflables 137
Sacs de sécurité gonflables SRS.....127
Système de classification des occupants du siège passager avant.....145
Témoin d'alerte de sac de sécurité gonflable 618

Sacs de sécurité gonflables latéraux 127
Sacs de sécurité gonflables rideau 127
Safety Connect 513
Sécurité de l'enfant
Commande de verrouillage des lève-vitres électrique ... 101
Installation du siège de sécurité enfant 155
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants..... 91
Précautions à prendre avec la batterie..... 559, 657
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité 94
Précautions avec les lève-vitres électriques 103
Précautions avec les sièges chauffants 487
Précautions concernant le toit ouvrant 112
Précautions concernant les ceintures de sécurité 92
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables..... 137
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé..... 580
Sécurité enfants 59
Siège de sécurité enfant..... 151
Sécurité enfants 59
Sélection multi-terrain 269
Siège de sécurité enfant
Coussins de rehausse, définition 151
Coussins de rehausse, installation.....155
Installation d'un siège de sécurité enfant avec le système LATCH 157
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ceintures de sécurité 160
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les sangles supérieures.....164
Sièges jeune enfant, définition 151
Sièges jeune enfant, installation.....155
Sièges modulables, définition 151
Sièges modulables, installation.....155
Système de classification des occupants du siège passager avant.....145
Sièges
Appuis-têtes 85
Installation d'un siège enfant/de sécurité enfant 155
Nettoyage.....525
Position correcte d'assise sur le siège 125
Précautions concernant le réglage.....73, 84
Réglage.....70, 74
Sièges chauffants.....487
Sièges arrière
Rabattable.....76, 78, 81
Réglage.....74
Sièges avant
Réglage.....70
Sièges chauffants 487

Signaux sonores d'alerte
De porte ouverte 619
De rappel de toit ouvrant ouvert.....625
D'oubli de clé.....625
Rappel de ceinture de sécurité 619
Système de freinage 616
Surchauffe, moteur.....659
Système à quatre roues motrices.....246, 249
Système antipatinage.....253, 277
Système antivol
Alarme.....121
Système d'antidémarrage 117
Système audio
Antenne.....348
Autoradio.....344
Baladeur.....391
Commandes audio au volant 392
Disques MP3/WMA.....361
Entrée audio.....391
iPod 370
Lecteur USB.....378
Lecteur/changeur de CD.....352
Optimisation 386
Prise AUX.....391
Type 339
Système audio Bluetooth®.....395
Système AUTO LSD.....256
Système d'accès et de démarrage “mains libres”
Accès “mains libres”.....34
Démarrage du moteur.....184
Système d'antidémarrage 117
Système d'assistance à la descente.....262
Système de blocage de différentiel arrière.....259
Système de classification des occupants du siège passager avant 145
Système de climatisation
Filtre de climatisation 575
Système de climatisation automatique.....328
Système de climatisation manuel.....322
Système de climatisation automatique.....328
Système de climatisation manuel.....322
Système de commande automatique de l'éclairage ...218
Système de freinage antiblocage 277
Système de rétrovision sur écran 240
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 454
Système d'éclairage de jour ...222
Système intuitif d'aide au stationnement.....235
Système mains libres (pour téléphone mobile) 414

T

Tapis de sol 490
Télécommandes audio 392
Téléphone Bluetooth® 414
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur 619
Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant..... 619
Témoins d'alerte
"Park" non engagé..... 618
Assistance de direction 618
Bas niveau de carburant 619
Bas niveau de lave-glace 620
Circuit de charge 617
De porte ouverte..... 619
KDSS..... 618
Pression de gonflage..... 620
Pression d'huile moteur 617
Prétensionneurs 617
Rappel de ceinture de sécurité 619
Remplacement de l'huile moteur..... 621
Sacs de sécurité gonflables SRS 618
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ... 622
Système de freinage 616
Système de freinage antiblocage..... 618
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement 617
Température d'huile de transmission automatique 620
Témoins de rappel d'entretien 208
Témoins indicateurs 208
Thermomètre de liquide de refroidissement.....200
Toit ouvrant 108
Totalisateur kilométrique 200
Totalisateur partiel.....200
TRAC (TRC) 277
Transmission automatique
Mode S.....194
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P.....646
Transmission automatique....191
Trappe à carburant 113

U

Urgence, En cas d'
En cas de crevaison.....631
Lorsque le véhicule chauffe.....659
Remorquage du véhicule 605
Si la batterie du véhicule est déchargée.....653
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....650
Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant 649
Si le moteur ne démarre pas.....644
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P....646
Si le signal sonore se déclenche.....616
Si le témoin d'alerte s'allume.....616
Si votre véhicule est bloqué 662
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence...664
Si vous perdez vos clés 648
Vous suspectez un problème.....612

V

Verrouillage des portes
Hayon.....34, 64
Porte latérale.....34, 57
Télécommande du verrouillage centralisé.....50
Vitre électrique du hayon.....104
Vitres
Dégivrage de la lunette arrière.....336
Lave-glace.....226, 228
Lève-vitres électriques.....101
Vitre électrique du hayon.....104
Volant de direction
Réglage.....95
Touches du système audio...392
VSC.....277

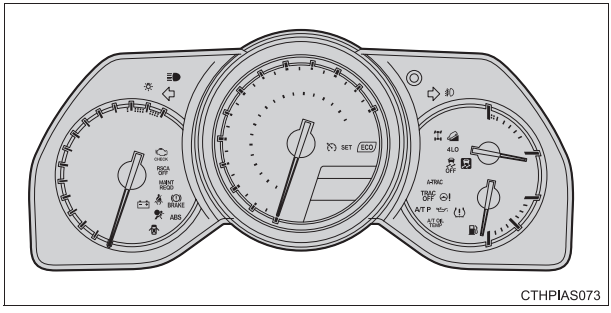
Que faire si...

Vous avez un pneu crevé	P. 631	En cas de crevaison
Le moteur ne démarre pas	P. 117	Système d'antidémarrage
	P. 644	Si le moteur ne démarre pas
	P. 653	Si la batterie du véhicule est déchargée
Le sélecteur de vitesses est bloqué sur P	P. 646	Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P
Le thermomètre de liquide de refroidissement est dans la zone rouge	P. 659	Lorsque le véhicule chauffe
Vous voyez de la vapeur s'échapper par le dessous du capot		
Vous avez perdu votre clé	P. 648	Si vous perdez vos clés
La batterie est à plat	P. 653	Si la batterie du véhicule est déchargée
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 57	Portes latérales
	P. 64	Hayon
L'avertisseur se déclenche tout seul	P. 121	Alarme
Le véhicule est embourbé ou ensablé	P. 662	Si votre véhicule est bloqué

Un témoin d'alerte ou un témoin indicateur s'allume

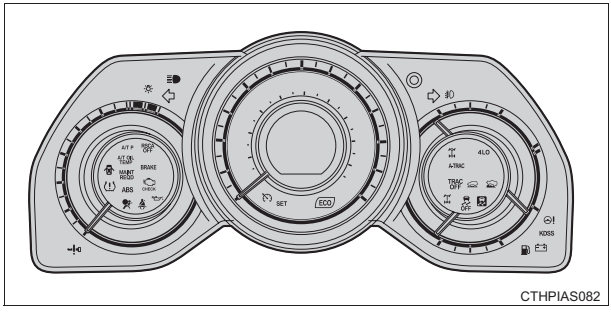
P. 616 Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche

Véhicules équipés d'une instrumentation de type autre qu'Optitron



CTHPIAS073

Véhicules équipés d'une instrumentation Optitron



CTHPIAS082

■Témoins d'alerte



Témoin d'alerte de système de freinage

ou



ou



P. 616



Témoin d'alerte du circuit de charge P. 617



Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante P. 617



Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement P. 617



Témoin d'alerte SRS P. 618



Témoin d'alerte d'ouverture des portes P. 619



Témoin d'alerte ABS

ou



P. 618



Témoin de perte d'adhérence P. 618



Témoin d'alerte “Park” non engagé P. 618



Voyant d'assistance de direction P. 618



Témoin d'alerte de réserve de carburant P. 619



Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur P. 619



Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant P. 619



Témoin de rappel de vidange moteur P. 621



Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise P. 620



Témoin d'alerte de surchauffe de l'huile de transmission automatique P. 620



Témoin d'alerte de pression des pneus P. 620

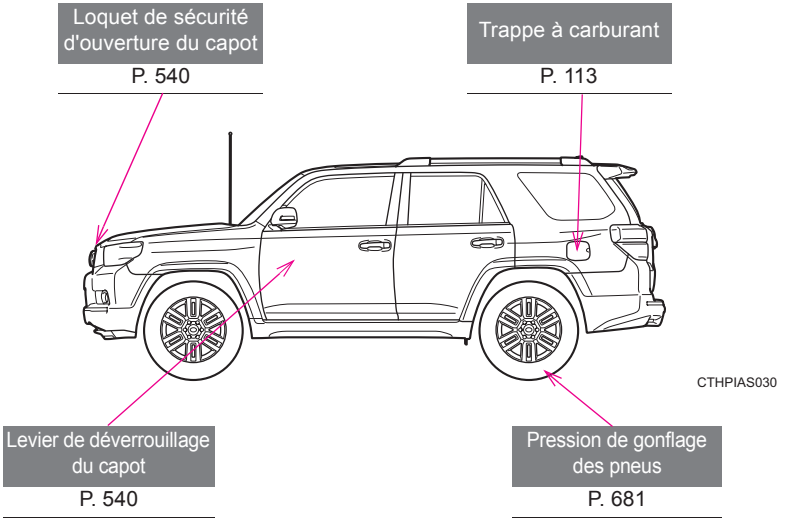


Témoin d'alerte de système d'accès et de démarrage “mains libres” P. 622



Témoin d'alerte KDSS P. 618

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)



Contenance du réservoir de carburant (Référence)	23,0 gal. (87,0 L, 19,1 Imp. gal.)
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement P. 671
Pression de gonflage des pneumatiques à froid	P. 681
Contenance d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence) Avec filtre Sans filtre	 **Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 6,1 qt. (5,8 L, 5,1 Imp. qt.) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 6,6 qt. (6,2 L, 5,5 Imp. qt.) **Moteur 4 cylindres 2,7 L (2TR-FE)** 5,4 qt. (5,1 L, 4,5 Imp. qt.) **Moteur V6 4,0 L (1GR-FE)** 6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)
Type d'huile moteur	“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC P. 672 Viscosité d'huile préconisée: SAE 0W-20

Publication No.OM35A52D
Printed in Japan 01-1008-00 □□
４ランナー（D）